

L'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



L'ENSEIGNEMENT

Guide des études

Programme des cours

1997-1998

Sommaire**Introduction**

Convivialité, dynamisme et ouverture, par M. le recteur Eric Junod	7
L'Unil en deux mots	8
L'offre en formation	9
Formation continue	10
Institutions proches ou associées	11
S'inscrire à l'UNIL	14
Etre étudiant	15
Chercher, bouger	16
57 mots pour comprendre l'UNIL	17
Calendrier académique	20
Adresses utiles	21

Faculté de théologie

Définition et finalité des études de théologie	23
Grades décernés	23
Quel plan d'études ?	24
Les enseignements	26
Formations postgrades	28
Les ressources	29
Perspectives professionnelles	30
Programme des cours	31
Adresses utiles	35

Faculté de droit

Définition et finalité des études de droit	37
Grades décernés	37
Quel plan d'études ?	38
Commentaires sur les études	39
Les enseignements	40
Formations postgrades	45
Instituts et centres spécialisés	47
Perspectives professionnelles	48
Programme des cours	49
Adresses utiles	53

**Institut de police scientifique
et de criminologie (IPSC)**

Définition des études menées à l'IPSC	55
Grades décernés	55
Les sciences forensiques	56
Formations postgrades	57
Perspectives professionnelles	58
Programme des cours	59
Adresses utiles	62

Faculté des lettres

Définition et finalité des études de lettres	63
Grades décernés	63
Quel plan d'études ?	64
Structure des études	65
Les enseignements	66
Formations complémentaires	69
Formations postgrades	70
Instituts et centres de recherches	71
Perspectives professionnelles	72
Programme des cours	73
Adresses utiles	90

**Ecole de français moderne (EFM)
et Cours de vacances**

Définition des études menées à l'EFM	91
Titres décernés	91
Structure des études	92
Divers, Cours de vacances	94
Programme des cours	95

Sommaire

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques ...	99
	Que veut dire «SSP»?	99
	Grades décernés	100
	Quel plan d'études?	101
	Structure des études	102
	Sciences politiques: programme	103
	Sciences sociales: programme	104
	Psychologie: programme	105
	Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP): programme ..	106
	Formations postgrades	107
	Instituts et centres spécialisés ..	108
	Perspectives professionnelles ..	109
	Programme des cours	110
	Adresses utiles	114
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	Définition et finalité des études de sciences économiques	115
	Plans d'études	116
	Grades décernés	116
	4 orientations d'études	117
	Etudes postgrades	118
	Départements et instituts	119
	Organisations affiliées	120
	Perspectives professionnelles	121
	Programme des cours	122
	Adresses utiles	137
Faculté des sciences	Définition et finalité des études de sciences	139
	Organisation des études ..	140
	Grades décernés	140
	Licences et diplômes	141
	Plans d'études des licences	142
	Plans d'études des diplômes	143
	Les sections et leurs instituts	144
	Perspectives professionnelles	149
	Programme des cours	150
	Adresses utiles	181
<i>Section de pharmacie</i>	Définition et finalité des études de pharmacie ..	183
	Grades décernés	183
	Quel plan d'études? ..	184
	Perspectives professionnelles	185
	Programme des cours	186
	Adresses utiles	189
Faculté de médecine	Définition et finalité des études de médecine ..	191
	Grades décernés	191
	Quel plan d'études?	192
	Répartition des enseignements	193
	Formations postgrades	195
	Perspectives professionnelles ..	196
	Programme des cours	197
	Adresses utiles	210
Annexe	Adresses du Rectorat	211
	et des services n'intéressant pas directement les étudiants	

Convivialité, dynamisme et ouverture

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne (UNIL) est une institution moderne qui, avec sa voisine l'EPFL, forme à Dorigny un vaste ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de pointe, de portée non seulement lausannoise et vaudoise, mais aussi romande, nationale et internationale.

Créer, développer et transmettre le savoir à la faveur d'activités d'enseignement et de recherche, telle est la mission traditionnelle des universités. Assurer la formation de diplômés, mais aussi la formation postgrade et la formation continue, offrir des prestations de service à la collectivité: telles sont les tâches que l'UNIL s'est assignées dans le cadre de cette mission. Elle dispose pour ce faire de multiples compétences réparties en sept facultés et école (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences et médecine) et compte quelque 800 enseignants, 700 assistants et 400 collaborateurs administratifs et techniques.

Avec ses quelque 9200 étudiants, l'UNIL est une université de taille moyenne: les contacts entre étudiants et professeurs, ainsi que l'interdisciplinarité, y sont favorisés.

C'est en regardant vers l'horizon 2000 que l'UNIL a développé les activités qui la caractérisent aujourd'hui. De par sa position centrale en Suisse romande, elle adhère à un esprit de collaboration et d'ouverture.

- Ouverture au niveau lausannois et vaudois tout d'abord: l'UNIL est associée à plusieurs institutions de recherche de renom, tels la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, l'Institut suisse de droit comparé, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IMD), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) et l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer.
- Ouverture sur le plan romand et national ensuite: l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des hautes écoles de Suisse. Harmonisation, mise en commun de moyens, répartition de tâches: telles sont les exigences qui se présentent quotidiennement à une haute école moderne.
- Ouverture internationale enfin: en dépit des difficultés de l'heure, l'UNIL prend part activement à divers programmes de l'Union européenne qui, favorisant la mobilité des étudiants, combinent une exigence essentielle de la formation académique. L'UNIL participe également à plusieurs réseaux universitaires internationaux; la mise en commun des richesses scientifiques et culturelles par-delà les frontières en est l'enjeu. Enfin, l'UNIL est liée à une centaine d'universités européennes, américaines et asiatiques par des conventions bilatérales visant à promouvoir la collaboration scientifique et à faciliter les échanges d'étudiants, d'assistants et de chercheurs.

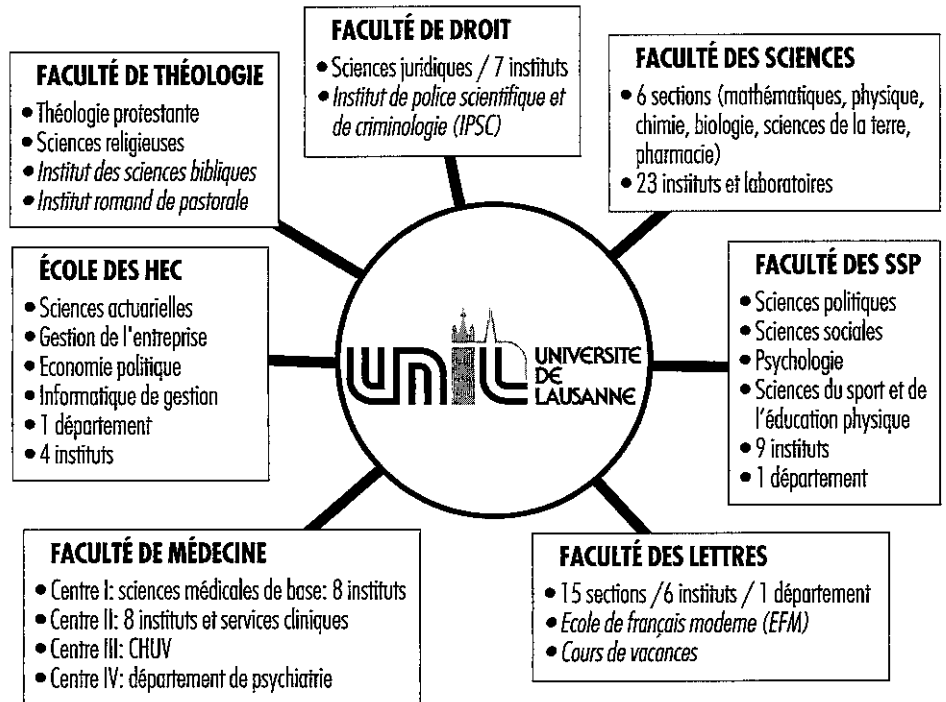
Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'UNIL porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échanges qui, fort de sa convivialité, de son dynamisme et de son ouverture, participe pleinement à l'évolution de la société. Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus complets et les plus stimulants de Suisse.

Eric Junod
recteur de l'Université

L'UNIL en 2 mots

7 facultés et école

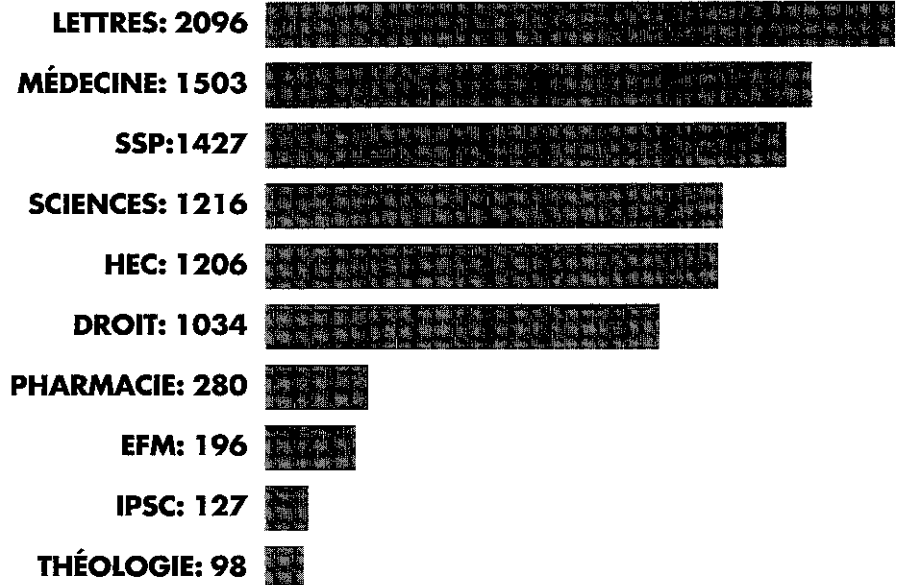
Fondée en 1537, l'Académie de Lausanne a été transformée en Université en 1890. Elle est aujourd'hui l'un des principaux centres universitaires de Suisse. Aux facultés s'ajoutent des institutions associées: la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IMD), l'Institut suisse de droit comparé (ISDC), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut ludwig de recherche sur le cancer, le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR), le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) et l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA).



Quelque 9200 étudiants: d'où viennent-ils ?

Où sont-ils ?

Ces chiffres ont été arrêtés à fin février 1997 (clôture du semestre d'hiver). Dans le tableau ci-contre, la provenance des étudiants est établie d'après le domicile des parents au début des études.



L'offre en formation

Faculté de théologie	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en théologie protestante • Licence ès sciences religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes postgrades de spécialisation • Doctorat en théologie
Faculté de droit	<ul style="list-style-type: none"> • Licence, mention «droit suisse» • Licence, mention «législations étrangères» 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. postgrade de droit européen (L.L.M.) • Doctorat en droit
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences forensiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes postgrades en criminologie, en criminalistique chimique, en expertise de documents • Doctorat
Faculté des lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès lettres en philosophie, histoire, français moderne et littérature comparée, français médiéval, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, italien, espagnol, anglais, allemand, langues et civilisations slaves, langues et civilisations orientales, histoire et science des religions, linguistique, histoire de l'art, géographie, histoire et esthétique du cinéma, informatique et méthodes mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes postgrades de spécialisation • Doctorat ès lettres
<i>Ecole de français moderne (EFM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'études françaises • Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français, langue étrangère 	
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences politiques • Licence ès sciences sociales • Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle, option psychologie scolaire • Maîtrise en science politique • Maîtrise ès sciences sociales • Filière d'études en sciences du sport et de l'éducation physique 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en psychologie • DES en anthropologie des cultures, anthropologie des discours • Diplôme de spécialisation postgrade romand en ethnologie et anthropologie • Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale • Doctorat
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences économiques, mention «management» • Licence ès sciences économiques, mention «économie politique» • Licence en sciences actuarielles • Licence en informatique de gestion • Certificat d'études en management • Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme • Diplôme d'études en économie et en administration de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. postgrade en management (MBA) • Dipl. postgrade en sciences économiques (MSE) • Dipl. postgrade en informatique et organisation (MBI) • Dipl. postgrade en management international (MIM) • Dipl. postgrade en finance et banque (MBF) • Dipl. postgrade en management de la technologie (MOT) • Doctorats en sciences économiques • Doctorat en informatique de gestion • Doctorat en sciences actuarielles
Faculté des sciences	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes de mathématicien, de physicien, de chimiste, de biologiste, de géologue • Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement • Licence ès sciences mathématiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la terre • Licence ès sciences avec mention secondaire: les mentions ci-dessus sont combinées avec un programme spécial de 4^e année offert par l'une des 5 autres sections • Licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique (5 mentions) • Licence ès sciences pour maîtres de musique (5 mentions) 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat ès sciences mathématiques, ès sciences chimiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la terre, en sciences naturelles de l'environnement
<i>Section de pharmacie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de pharmacien • Diplôme universitaire de pharmacien 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat ès sciences pharmaceutiques • Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière (commun VD/GE)
Faculté de médecine	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de médecin • Diplôme universitaire de médecin 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat en médecine
<i>Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral I de maître d'éducation physique 	

Formation continue

Service de formation continue



Les missions du Service de formation continue:

- Organisation et gestion de cours de formation continue, en collaboration avec les professeurs responsables (contribution à la conception, marketing, publicité, correspondance, comptabilité, organisation pratique, évaluation).
- Information externe et interne.
- Promotion des activités de formation continue de l'Université.
- Recherche des besoins en formation continue dans les milieux professionnels.
- Réponse à des demandes de renseignements et de conseils.
- Coordination et collaboration avec les Services des Universités et Ecoles polytechniques suisses.
- Collaboration à des projets européens.
- Réflexion sur la didactique et les modes de transfert des connaissances, ainsi que sur l'utilisation des nouvelles technologies et le développement de formations flexibles et à distance.

Domaines du programme

Biologie	Marketing
Chimie	Médecine, santé
Communication	Pharmacie, pharmacologie
Droit	Psychologie
Economie	Physique
Finance	Sciences de la terre
Informatique	Sciences des religions
Langues et littérature	Sociologie, sciences sociales
Management	Statistiques

Participants

Les cours s'adressent à des professionnels, détenteurs ou non d'un diplôme universitaire, disposant des connaissances et expériences professionnelles requises

Cours pour entreprises

Des formations sur mesure peuvent être organisées pour des entreprises, des administrations ou des associations.

Programmes

Les programmes détaillés peuvent être obtenus auprès du Service de formation continue, UNIL-BEP, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 21 692 22 90, Fax +41 21 692 22 95, e-mail Secretariat@sfc.unil.ch

internet <http://www-sfc.unil.ch/>

Le programme romand, présentant l'offre en formation continue des universités romandes et de l'EPFL, est également à disposition à la même adresse.

Institutions proches ou associées

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

La BCU est une bibliothèque encyclopédique mettant environ un million et demi de volumes à disposition du public et des chercheurs de l'UNIL. Sa mission est de contribuer au rayonnement de Lausanne et de son Université, à l'épanouissement de la vie intellectuelle, culturelle, musicale et artistique de la population du canton de Vaud.

La Bibliothèque de Dorigny, située dans le Bâtiment central, offre 350 000 volumes et 3500 titres de périodiques en libre accès. 600 000 monographies et 4700 titres de périodiques peuvent être obtenus en prêt. Les 1050 places de travail sont réparties sur trois niveaux et dans le secteur spécialisé en droit et sciences économiques (BFSH1).

La BCU dispose d'une médiathèque et d'un service de recherches documentaires informatisées.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral.

L'EPFL est active dans douze domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 4500 étudiants y côtoient 165 professeurs entourés de 2800 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs.

L'Ecole polytechnique fédérale assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie.

Les ingénieurs et architectes formés à l'EPFL acquièrent des compétences polyvalentes. Ils doivent être capables de s'intégrer à un contexte professionnel, notamment industriel, de participer au développement technologique et de contribuer à la résolution de problèmes contemporains: approvisionnement en énergie, utilisation des ressources naturelles, habitat et environnement.

Un programme toujours plus étendu d'enseignements postgrades répond aux besoins de la formation continue dans des domaines de pointe, souvent interdisciplinaires.

Les recherches fondamentales et appliquées couvrent l'ensemble des disciplines enseignées. Quatre axes généraux sont privilégiés: les matériaux nouveaux, les méthodes modernes de production, les technologies de l'information, ainsi que les rapports entre technique et cadre de vie.

La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dorigny.

Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 15 fonds et couvrent le siècle entier.

Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation.

La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'Union européenne.

Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

Institutions proches ou associées

Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)

Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes diplômés des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique (MPA) a été spécialement conçu par l'IDHEAP pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les initient à la gestion des administrations et des services publics.

Institut suisse de droit comparé (ISDC)

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé a ouvert ses portes en 1982. Etablissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 180 000 livres et près de 1900 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison de leur technicité ou du caractère très changeant de la législation.

L'Institut emploie quelque 35 personnes, dont une dizaine de collaborateurs scientifiques; presque tous d'origine étrangère, ceux-ci sont choisis de manière à couvrir le plus de systèmes juridiques possibles.

Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)

L'ISREC est une fondation sans but lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges en 1976.

Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 18 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers.

Leurs travaux portent en particulier sur:

- l'origine des cellules tumorales;
- les relations entre virus et cancers;
- les défenses immunitaires contre les cancers;
- l'environnement et les carcinogènes;
- les applications diagnostiques et thérapeutiques de la recherche sur les cancers.

L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges: l'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV, plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

Institutions proches ou associées

Institut Ludwig de recherche sur le cancer

● Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son objectif est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe.

L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été inaugurée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer.

International Institute for Management Development (IMD)

● L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE-Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend

- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre);
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés,
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques.

Service des hospices cantonaux

● Le Service des hospices cantonaux a été créé par décision du Conseil d'Etat le 25 juin 1990. Mis en œuvre dès juin 1991, les Hospices cantonaux regroupent l'ensemble des institutions sanitaires cantonales ayant une vocation de soins, de recherche et d'enseignement.

Les Hospices gèrent le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le Centre universitaire de traitement et de réadaptation Cevey-Sylvana (CUTR), les établissements psychiatriques cantonaux, l'Etablissement thermal de Lavéy-les-Bains, le Département de santé communautaire, regroupant les instituts universitaires cantonaux du domaine de la santé, les écoles cantonales de formation aux professions de la santé

Les Hospices mettent les infrastructures et les moyens dont ils disposent au service de la Faculté de médecine, afin de lui permettre d'assumer dans les meilleures conditions possibles ses missions d'enseignement et de recherche.

Université de Genève

● Née en 1559 grâce aux efforts de Jean Calvin et de Théodore de Bèze, l'Académie de Genève, comme celle de Lausanne, fut d'abord conçue comme un séminaire théologique à l'intention des futurs pasteurs. Au XIX^e siècle, elle perdit ses allégeances ecclésiastiques et fut érigée en Université avec la décision de créer la Faculté de médecine (1873). Aujourd'hui, elle compte 7 facultés (sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie protestante, psychologie et sciences de l'éducation), l'Institut d'architecture, l'Ecole de traduction et d'interprétation, sans compter 6 centres d'études interfacultaires (Institut d'histoire de la Réformation, Centre universitaire d'informatique, Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement — Centre européen d'écologie humaine, Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie, Centre interfacultaire de gérontologie, Institut européen). Elle compte quelque 11 500 étudiants et emploie plus de 3200 collaborateurs, enseignants, membres du personnel administratif et technique ou chercheurs. La collaboration entre les Universités de Lausanne et de Genève s'est sensiblement développée ces dernières années. Les deux institutions devraient à terme former un ensemble universitaire commun.

Entrée à l'UNIL

Admission

Les candidats doivent posséder un certificat suisse de maturité ou un baccalauréat, ou un titre étranger jugé équivalent. Les étrangers dont le titre est reconnu sans être jugé équivalent doivent se soumettre à un examen d'admission, qui a lieu en septembre et en juin à Fribourg pour toutes les universités suisses.

Avant d'être immatriculés, les étudiants de langue maternelle autre que le français doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire.

Pour plus de renseignements, voir la brochure «Conditions d'immatriculation».

Les études universitaires commencent avec le semestre d'hiver, au début de l'année académique; cependant, les cours de droit allemand peuvent aussi être suivis dès le semestre d'été.

Immatriculation

Les candidats doivent se procurer auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions une formule «**Demande d'immatriculation**» et la retourner à ce service, dûment remplie, dans les délais suivants:

- **avant le 1^{er} juin** pour les Facultés de théologie et de droit, l'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), la Faculté des lettres, l'Ecole de français moderne (EFM), la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et la Faculté des sciences, y compris la Section de pharmacie.
- avant le 31 janvier (semestre d'été) pour les étudiants en droit allemand uniquement.
- **Médecine:** la **préinscription est impérative** et doit parvenir auprès du Secrétariat de la Conférence universitaire suisse, à Berne, **avant le 15 février** (formules disponibles auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions).
- **Attention! Les délais mentionnés peuvent changer d'une année à l'autre. Se renseigner auprès du Bureau des Immatriculations.**

Coût des études

Les droits d'inscription forfaitaires aux cours s'élèvent à **Fr. 500.- par semestre** pour les étudiants suisses ou étrangers, taxes d'examens comprises (Fr. 450.- pour les étudiants en médecine et en pharmacie qui ne s'acquittent pas de taxes d'examen). A ce montant, il faut ajouter des taxes semestrielles de Fr. 60.-.

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômes postgrades (min. Fr. 2000.- par an, environ Fr. 10 000.- pour le MBA).

Logement

Environ 1000 chambres sont à disposition dans les foyers d'étudiants. De plus, le Service des Affaires socio-culturelles tient à disposition des étudiants une liste des logements vacants. Chacun doit s'efforcer de trouver un toit lui-même.

Aides financières

L'UNIL n'accorde aucune bourse aux étudiants étrangers, hormis celles prévues dans le cadre des conventions d'échange conclues avec d'autres hautes écoles. Par ailleurs, il n'est pas possible d'obtenir une aide financière — privée ou officielle — en Suisse. Toutefois, la Suisse accorde un certain nombre de bourses à divers Etats. L'étudiant qui souhaite obtenir une bourse de la Confédération prendra contact avec l'ambassade de Suisse dans son pays, qui saura le conseiller sur la manière de procéder. **Le budget minimal d'un étudiant s'élève à environ Frs. 1600.-/1700.- par mois.** L'étudiant qui ne dispose pas de ces montants ne pourra pas mener à bien une formation à Lausanne.

Etre étudiant

Choisir l'université

Choisir des études universitaires, c'est privilégier sa formation scientifique, méthodologique et intellectuelle. En effet, l'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare aux professions qui exigent une instruction supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle.

Apprendre à apprendre

Le rôle des professeurs consistera non seulement à transmettre des connaissances, mais aussi à développer chez les étudiants des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que leur esprit critique. Ils leur apprendront à mener une recherche et à interpréter les résultats. Ils les initieront aux méthodes propres à leur discipline.

1^{er} cycle

La formation universitaire de base — conduisant en général à une licence — est le plus souvent constituée de deux cycles d'études. Le premier cycle (demi-licence, années propédeutiques) comprend des enseignements de base et des cours généraux jugés utiles à la maîtrise de certains aspects de la formation choisie (physique pour les médecins ou mathématiques pour les psychologues, par exemple). Il donne à chacun les bases nécessaires à une future spécialisation.

2^e cycle

Le deuxième cycle permet d'approfondir la connaissance de la discipline choisie, voire d'entamer une première spécialisation. Il se conclut souvent par un travail personnel déterminé d'un commun accord entre l'étudiant et l'un de ses professeurs.

3^e cycle

Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser de façon plus approfondie en s'inscrivant à des études de 3^e cycle longues (doctorat) ou courtes (diplômes de spécialisation, diplômes postgrades, formation postgrade).

Gérer son temps

Les étudiants s'inscrivent de leur plein gré à l'Université. Cette liberté nouvelle, souvent liée à un premier éloignement du cadre familial, peut être la cause de nombreuses difficultés et de nombreux échecs. Organisation et autodiscipline sont deux maîtres mots de la formation universitaire. En effet, il revient à chacun de fixer ses objectifs de travail, de gérer son horaire et d'équilibrer ses loisirs et son activité académique. Mais il est certainement utile de savoir que, selon des enquêtes effectuées dans des hautes écoles suisses et françaises, les étudiants travaillent en moyenne entre 18 heures et 19 heures par semaine en plus de leurs cours, ce qui peut représenter jusqu'à 60 heures par semaine!

Trouver sa voie

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec motivation: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap des premières années souvent un peu rébarbatives, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débouchés difficiles à prévoir — tout au moins quantitativement — mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.

S'intégrer

Très peu de facultés organisent des évaluations en cours d'année, les travaux écrits du gymnase n'existent plus. Seuls des examens annuels permettent de faire le point. Ne pas savoir si l'on fait des efforts dans la bonne direction est quelquefois angoissant et peut perturber le bon déroulement des études. Mener à bien ses études, c'est aussi établir des contacts avec ses collègues — il existe de nombreuses associations qui les favorisent — c'est savoir s'adresser aux assistants qui sont à la disposition des étudiants et c'est oser discuter avec les enseignants de ses difficultés et de ses objectifs.

L'Université n'est pas qu'un lieu d'études, elle est également un lieu de rencontres.

Chercher, bouger

La recherche à l'UNIL

Approfondir et étendre le savoir, innover, trouver des solutions aux problèmes suscités par un monde en mutation et confronté à une démographie en expansion, tels sont les défis posés aux chercheurs, universitaires et hautes écoles. Indissociable d'un enseignement de qualité, fondamentale ou appliquée, la recherche est pratiquée dans plus de 130 unités (sections, instituts et laboratoires) de l'UNIL.

La recherche à l'UNIL représente actuellement plus de 140 contrats de collaboration, 210 colloques et congrès organisés à Lausanne, 660 projets de recherche soutenus par des fonds extérieurs à l'UNIL, dont 330 par le Fonds national de recherche scientifique et 60 par des programmes européens, 2300 chercheurs, dont plus de 500 professeurs, ainsi que 3000 publications scientifiques.

Cette même année, 176 doctorats ont été décernés par l'UNIL dans toutes les disciplines. La grande majorité des membres du corps enseignant ont été auteurs ou coauteurs de plusieurs livres, publications ou communications scientifiques.

La recherche est une activité qui stimule celui qui la pratique et le fait sortir de son cadre local: elle rime avec connaissance et communication. Les chercheurs de l'UNIL entretiennent de nombreux liens avec leurs collègues d'autres pays et d'autres continents, en accord avec la vocation internationale de la haute école. Sur un plan local, ils collaborent étroitement avec plus d'une demi-douzaine d'institutions lausannoises ainsi qu'avec les autres hautes écoles suisses.

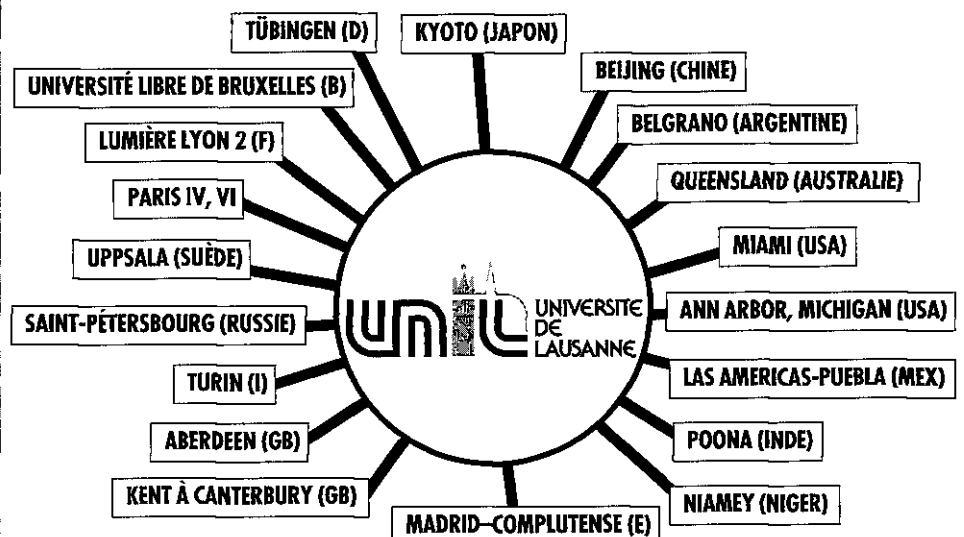
La mobilité à l'UNIL

Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études (graduées ou postgraduées) dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux:

- **MOBILITÉ EN EUROPE:** dans le prolongement du programme ERASMUS, et en vue d'une adhésion au programme européen d'éducation SOCRATES, l'UNIL a négocié plus d'une centaine de conventions bilatérales avec des universités de l'Union européenne.
- **MOBILITÉ EN SUISSE:** possibilité d'effectuer un séjour d'études dans une université alémanique, avec reconnaissance académique garantie.
- **CONVENTIONS D'ÉCHANGE,** conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.

Pour tout renseignement, voir la brochure «Mobilité 1998-1999» disponible aux Affaires socio-culturelles et à l'Orientation et conseil aux étudiants. Voir également le site WWW des Relations internationales: <http://www.unil.ch/rect/ri/>

Quelques conventions bilatérales d'échange conclues entre l'UNIL et des hautes écoles à l'étranger



57 mots pour comprendre l'UNIL

Adjoint de faculté	Personne responsable de l'administration dans chaque faculté. Elle est rattachée au décanat et reçoit en principe sur rendez-vous.
Aides financières	Voir bourses d'études et bourses d'échange
Année académique	L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en deux semestres d'hiver et d'été d'égale longueur. Seuls les cours de droit allemand peuvent être suivis dès le semestre d'été.
Armée	Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison de la Division mécanisée I, 1018 Lausanne, aide à la coordination armée-études.
Assistant	L'assistant seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.
Assurances	Tous les étudiants ont l'obligation de s'affilier à une caisse d'assurance contre la maladie.
Auditeur	L'auditeur est autorisé à suivre certains cours (et, sous réserve de l'accord des enseignants, certains séminaires et travaux pratiques) de l'UNIL, sans cependant jouir du statut d'étudiant. Il doit s'inscrire aux cours qu'il entend suivre et s'acquitter d'une taxe d'inscription. Il n'est pas autorisé à se présenter aux examens. Il n'obtient donc ni grade, ni certificat, ni diplôme.
Bourses d'échange	Il s'agit de subsides permettant d'effectuer des séjours d'études à l'étranger ou dans une autre université suisse. Se renseigner auprès du Service des Affaires socio-culturelles.
Bourses d'études	Subsides alloués en tant qu'aide financière aux études. Il existe des bourses cantonales, des bourses communales et des bourses fédérales (pour les étudiants étrangers). Les intéressés s'adressent à l'Office des bourses de leur canton ou de leur commune de domicile. Le Service des Affaires socio-culturelles de l'UNIL peut renseigner à ce sujet.
Certificat	C'est un examen intermédiaire, portant sur un ensemble de branches spécialisées. Le plus souvent, il caractérise l'orientation des études dans le cadre d'une faculté ou d'une section.
Congé	Un étudiant peut, pour des motifs jugés valables, interrompre ses études pendant un ou deux semestres. Il doit faire une demande auprès de sa faculté dans les délais réglementaires.
Conventions d'échange	L'UNIL a signé des conventions d'échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs avec de nombreuses universités étrangères. La nature de ces conventions varie selon les pays et les établissements (voir page 16).
Cours	Le cours ex cathedra est une forme d'enseignement fréquemment utilisée dans les premières années d'études. Il est souvent dispensé dans de grands auditoriums de plus de cent personnes.
Crédit	Pour faciliter la mobilité internationale et la reconnaissance des diplômes, les facultés et écoles de l'UNIL introduisent le système des crédits européens (ECTS) dans leurs plans d'études. Dans ce système, à chaque année d'études correspondent 60 crédits (sorte de points ou d'unités de valeurs) répartis sur les différentes disciplines en fonction de leur poids dans la formation.
Cycle d'études	Les études universitaires se subdivisent en trois cycles d'études. Le 1 ^{er} cycle comprend en règle générale la 1 ^{re} année d'une formation en trois ans et les deux 1 ^{res} années d'une formation en quatre ans. Le 2 ^e cycle comprend les années suivantes jusqu'à l'obtention de la licence ou du diplôme (1 ^{er} grade). Le 3 ^e cycle comprend les formations postgrades et l'ensemble des enseignements et des recherches nécessaires à la rédaction d'une thèse de doctorat.
Décanat	Autorité exécutive d'une faculté. Elle est composée d'un doyen et d'un ou plusieurs vice-doyens, élus pour deux ans. Les étudiants s'adressent au décanat pour de nombreuses questions administratives (plans d'études, horaires, congés, attestations, examens, etc.).
Demi-licence	Dans les Facultés de théologie, des SSP et des lettres, examen intermédiaire qui a lieu après les deux premières années d'études.
Département	Il permet la coordination de l'enseignement et de la recherche d'une même discipline principale ou de disciplines apparentées enseignées dans différentes facultés.
Diplôme	Équivaut dans certaines facultés à la licence (en sciences par exemple), dans d'autres, il s'agit de la sanction d'une formation post-licence (diplôme postgrade, diplôme de spécialisation).
Doctorat	Formation de 3 ^e cycle comprenant la rédaction d'une thèse fondée sur des recherches personnelles et soutenue publiquement.
Ecole	Subdivision de l'Université de Lausanne jouissant d'une autonomie académique et administrative. L'Ecole des HEC a rang de faculté. En revanche, l'Ecole de français moderne est rattachée à la

57 mots pour comprendre l'UNIL

	Faculté des lettres
Étudiant	Est étudiant régulier celui qui est immatriculé à l'UNIL et inscrit aux cours en vue d'obtenir un grade ou un diplôme. Il existe des possibilités de se mettre en congé (voir ce terme)
Examen propédeutique	Examen intermédiaire portant sur des branches générales qui a lieu à la fin de la première, éventuellement de la deuxième année d'études.
Examens universitaires	Ils sont répartis en deux ou trois sessions par année académique (mars, juillet, septembre/octobre), selon les facultés ou écoles.
Exercices	Mise en pratique des connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme les mathématiques ou les langues principalement.
Exmatriculation	Procédure mettant fin à l'immatriculation d'un étudiant à l'UNIL. Elle peut être décidée par l'étudiant lui-même ou prononcée par l'Université dans certains cas particuliers (échecs répétés, durée excessive des études, problèmes disciplinaires graves, non-paiement des taxes...)
Faculté (ou Ecole)	Unité administrative et d'enseignement de l'UNIL. Ce terme désigne les principales subdivisions de l'Université où sont effectués l'enseignement et la recherche dans un ensemble de disciplines. L'UNIL compte sept facultés: théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences, médecine.
FAE	Fédération des associations d'étudiants. Elle rassemble toutes les associations d'étudiants des facultés et écoles de l'UNIL. Elle constitue le principal interlocuteur des autorités universitaires et dispose d'un budget lui permettant de soutenir de nombreux projets estudiantins.
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique, organisme de soutien à la recherche. Il met à disposition des chercheurs des fonds importants et lance des programmes d'intérêt national ouverts à tous les chercheurs suisses (PNR).
Formation continue	L'UNIL dispose d'un Service de formation continue qui coordonne et encourage les initiatives dans ce domaine. Chaque année, des cours sont proposés à des professionnels de différentes orientations. Une brochure spéciale présente l'éventail de l'offre en la matière
Horaires des cours	Ils sont publiés chaque semestre (ou annuellement), avant la rentrée universitaire et sont disponibles auprès des décanats des facultés et écoles.
Immatriculation	Autorisation donnée par l'Université à l'étudiant de s'inscrire aux différents cours, séminaires et travaux pratiques qu'il a l'intention de suivre. La demande d'immatriculation doit être faite dans les délais réglementaires au moyen des documents officiels (c.f. page 14).
Institut	Subdivision à l'intérieur des facultés ou écoles; unité d'enseignement et de recherche jouissant d'une autonomie administrative et technique.
Internet	L'UNIL propose à ses étudiants Internetunil, un service d'accès au réseau mondial depuis la maison. Cette année, ce service se scinde en 2 programmes distincts: Mailunil, qui permet d'obtenir une adresse e-mail gratuite, et Homeunil, qui offre, pour Fr. 60 - par semestre, en plus d'une adresse e-mail, la connection à l'Internet depuis chez soi ainsi qu'un espace personnel de présentation sur le Web.
Journée d'accueil	Les nouveaux étudiants sont invités le vendredi précédant la reprise des cours à une journée d'accueil et d'information qui leur permet de prendre contact avec leur faculté et de s'informer sur les services de l'Université et sur les différentes associations et groupements d'étudiants. Un accueil spécial est organisé le jeudi matin pour les étudiants mobiles et les boursiers.
Langues	Le français est la langue d'enseignement à l'UNIL. Le Centre de langues de l'Université offre des cours d'allemand, d'anglais, de français et de russe et prépare aux examens de l'Université de Cambridge, de l'Institut Goethe et au TOEFL (Test of English as a foreign language).
Licence	Grade délivré à la fin de la formation universitaire de base (fin du 2 ^e cycle des études)
Logement	Il y a six maisons pour étudiants. Falaises, Triaudes, Cèdres, Ochettes, Rhodanie et Marcolet. Elles sont gérées par la Fondation Maisons pour étudiants (FME). Le Centre universitaire catholique (CUC) dispose de 30 lits. Le Service des Affaires socio-culturelles met à disposition des adresses de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés.
LUL	Il s'agit de la Loi sur l'Université de Lausanne, qui précise la mission, l'organisation et le statut financier de l'Université. Elle définit notamment les conditions de nomination et les fonctions des membres du corps enseignant, les conditions générales des études et les règles relatives à la procédure disciplinaire. Une version révisée est entrée en vigueur le 1 ^{er} septembre 1994.

57 mots pour comprendre l'UNIL

Maître assistant	Le maître-assistant participe, pour la totalité ou la moitié au moins de son activité, en vue de la relève académique, à un enseignement pratique et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé.
Maître d'enseignement	Le maître d'enseignement participe à un enseignement pratique, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé. Le maître d'enseignement et de recherche participe également à la recherche et possède le titre de docteur
Maîtrise	A la Faculté des SSP, diplôme qui sanctionne une quatrième année d'études. On ne peut accéder à la maîtrise que sous certaines conditions de réussite de la licence
Master	Diplômes postgrades délivrés par l'IDHEAP: Master's Degree in Public Administration (MPA), par l'Ecole des HEC: Master of Business Administration (MBA), Master of Science in International Management (MIM), Master of Science in Economics (MSE), Master of Science in Business Information Systems (MBI), Master of Science in Banking and Finance (MBF) et Master in Management of Technology (MOT), par la Faculté de droit: diplôme postgrade de droit européen (Master of Laws, L.L.M.)
Mémoire	Travail de recherche personnel plus ou moins important selon le type ou le niveau d'études, dont le sujet se définit en accord avec un professeur responsable
Mobilité	Divers programmes d'échanges permettent aux étudiants de fréquenter plusieurs lieux d'études dans le cadre de leur cursus universitaire (voir page 16). La brochure <i>Mobilité</i> présente les divers types de programmes à leur disposition
Privat-docent	Il donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
Professeur	Le professeur assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité; le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité; tous deux sont nommés pour 8 ans, renouvelables. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés, il est nommé pour 4 ans, renouvelables. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire; il est nommé pour deux ans, renouvelables une à deux fois.
Rectorat	Autorité exécutive de l'Université. Il est composé du recteur, qui le préside, chargé des affaires générales et de trois vice-recteurs chargés respectivement des finances et de la planification, de l'enseignement et de la recherche, et des affaires étudiantes et internationales. Les membres du rectorat sont élus pour une période de quatre ans, renouvelable deux fois.
RGUL	Règlement général de l'Université de Lausanne. Il définit les règles régissant l'organisation de la communauté universitaire. Sa nouvelle version est entrée en vigueur le 1 ^{er} septembre 1994
Semestre universitaire	L'année académique est répartie en deux semestres égaux: le semestre d'hiver qui commence à la fin octobre et le semestre d'été qui commence à la mi-mars
Séminaire	Forme d'enseignement qui réunit des étudiants en petits groupes et qui permet d'approfondir des thèmes abordés pendant les cours.
Sénat	Autorité supérieure de l'Université, composée de l'ensemble des professeurs ordinaires et d'une délégation des représentants du corps enseignant, du corps intermédiaire, des étudiants et du personnel administratif et technique. Le Sénat élit notamment les membres du Rectorat
Service militaire	Voir armée
SOCRATES	Programme d'action de l'Union européenne portant sur la mobilité des étudiants et des enseignants, ainsi que sur le développement de cours communs. A ce jour, la participation de la Suisse à ce programme n'est pas encore assurée. Cependant, grâce au soutien de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, l'UNIL est à même de collaborer avec des universités européennes par le moyen de conventions bilatérales.
Taxes et droits d'inscription	Les étudiants s'acquittent chaque semestre des droits d'inscription forfaitaires aux cours et des taxes semestrielles. Pour les personnes dont la situation financière est difficile, il existe une possibilité de dispense partielle dès le troisième semestre
Travaux pratiques (TP)	Exercices d'entraînement à l'utilisation des connaissances acquises aux cours, qui ont généralement lieu dans des laboratoires ou sur le terrain. Ils sont souvent dirigés par des assistants
Université	L'Université concourt à la création, au développement et à la transmission du savoir, par l'enseignement et la recherche. Elle conduit à l'acquisition des connaissances, des méthodes et de la formation nécessaires à l'exercice des professions exigeant une instruction supérieure

Calendrier académique

1997

Septembre	Du 8 au	10		Séminaire de gestion Rectorat/Doyens
	Lundi	15	16 h. 15	Conseil des Doyens
Octobre	Lundi	13	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Du 13 au	17		Semaine d'accueil
	Lundi	13	9 h. 15	Introduction aux études universitaires
	Mardi	14	9 h. 15	Introduction aux études universitaires
	Mercredi	15	9 h. 15	Introduction aux études universitaires
	Jeudi	16	9 h. 00	Accueil étudiants mobilité/boursiers
	Vendredi	17	9 h. 30	Accueil des nouveaux étudiants
	Lundi	20	8 h. 15	Début des cours
	Du 20 au	24		Séances des facultés
	Samedi	25	10 h. 00	Dies academicus
	Lundi	27	16 h. 15	Conseil des Doyens
Novembre	Lundi	10	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	27	16 h. 15	Sénat
Décembre	Lundi	1 ^{er}	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Samedi	20	12 h. 00	Interruption des cours

1998

Janvier	Lundi	5	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	12	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Mercredi	28	9 h. 15	Journée des gymnasiens
	Vendredi	30	9 h. 15	Journée des gymnasiens
Février	Lundi	2	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	5	16 h. 15	Sénat
	Samedi	7	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	23	16 h. 15	Conseil des Doyens
Mars	Lundi	9	8 h. 15	Début des cours
	Lundi	16	16 h. 15	Conseil des Doyens
Avril	Samedi	4	12 h. 00	Interruption des cours
	Mardi	14	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	20	16 h. 15	Conseil des Doyens
Mai	Lundi	4	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Lundi	25	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	28	16 h. 15	Sénat
Juin	Jeudi	18	16 h. 15	Sénat
	Jeudi	18	19 h. 00	Rencontre d'été
	Samedi	20	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	22	16 h. 15	Conseil des Doyens
Juillet	Lundi	6	16 h. 15	Conseil des Doyens

Adresses utiles

Central

INSTITUTIONS, RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL	FAX
Central téléphonique		692 11 11	692 20 15

Services aux étudiants

Service d'orientation et conseil aux étudiants (OCE) M. Claude Roulin	BRA 1015 Lausanne	692 21 30	692 21 35
Immatriculations et inscriptions Mme Carine Rüssmann	BRA 1015 Lausanne	692 21 00	692 21 05
Service des affaires socio-culturelles (SASC) Mme Gilberte Isler Affaires culturelles • Mme Dominique Hauser	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 12	692 21 15 692 21 15
Service de presse et d'information (SPUL) M. Axel Broquet	BRA 1015 Lausanne	692 20 70	692 20 75
Centre de langues Mme Brigitte Forster Vosicki	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 20	
Sports universitaires M. Georges-André Carrel	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 50	692 21 55
Aumôneries universitaires Pasteurs: MM. J.-F. Habermacher et L. Lavanchy	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 47	692 21 45
Garderie La Croquignole	Ch. des Triacodes 16 1024 Ecublens	693 73 00	
Affaires étudiantes Mme Françoise Grize, adjointe Secrétariat • Mme Suzanne Fürst	BRA 1015 Lausanne	692 20 25 692 20 30	692 20 15 692 20 15

Affaires internationales

Affaires internationales Mme Antoinette Charon, adjointe Secrétariat • Mme Marinette Robert	BRA 1015 Lausanne	692 20 26 692 20 20	692 20 05 692 20 05
Mobilité, échanges Mme Gilberte Isler Mme Maria Velasco (SOCRATES)	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 16	692 21 15 692 21 15

Formation continue

Service de formation continue Mme Monique Baud	BEP 1015 Lausanne	692 22 90	692 22 95
---	----------------------	-----------	-----------

Adresses utiles

Facultés et Ecoles

INSTITUTIONS, RESPONSABLES **ADRESSE** **TEL.** **FAX**

Faculté de théologie Prof. Pierre Gisel, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05
Faculté de droit Prof. Jean-Marc Rapp, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) Prof. Pierre Margot, directeur	BCH 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Faculté des lettres Prof. Jörg Winistörfer, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05
Ecole de français moderne M. Raymond Capré, directeur a. i.	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Cours de vacances Mme Georgette Blanc, directrice	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) Prof. Jean Batou, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) Prof. Olivier Blanc, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Faculté des sciences Prof. François Grize, doyen	CP 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Section de pharmacie de la Faculté des sciences Prof. Bernard Testa, président	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 05
Faculté de médecine Prof. Bernard Rossier, doyen	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 50 00	692 50 05
Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP) M. Marco Astolfi, directeur	CSD 1015 Lausanne	692 21 80	692 21 55

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Définition et finalité des études de théologie

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement théologiques. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine — 1537 — l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve cependant des relations privilégiées avec l'Eglise réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la préparation fondamentale de ses pasteurs. Cette mission ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de la vérité, dans la fidélité critique à ses héritages, et dans l'accueil aux défis du temps.

Mais la perspective d'un engagement ecclésiastique n'est pas la seule. Elle s'accompagne d'autres visées, esquissant la possibilité d'autres avenir professionnels. C'est le cas de la filière en sciences religieuses.

On voit alors se dessiner le triple objectif de l'enseignement en Faculté de théologie:

- marquer le caractère spécifique de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique du phénomène religieux et des religions;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs, au service d'un projet commun.

Grades décernés

Licence en théologie
Licence ès sciences religieuses
Diplôme de spécialisation
Doctorat en théologie
Doctorat ès sciences religieuses

Quel plan d'études?

Licence en théologie

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet – septembre/octobre – février/mars. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

1^{re} année: acquisition de connaissances

Langues bibliques (hébreu et grec) • Littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament • Introduction à la théologie • Histoire du christianisme • Ethique • Philosophie • Introduction aux problèmes du culte

EXAMEN PROPEDEUTIQUE

2^e année: acquisition de connaissances

THÉOLOGIE BIBLIQUE

- Grec
- Ancien Testament
- Nouveau Testament
- Littérature inter-testamentaire

THÉOLOGIE HISTORIQUE

- Histoire du christianisme
- Science des religions

THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE

- Dogmatique
- Théologies contemporaines
- Ecclésiologie

THÉOL. MORALE, PRATIQUE ET SOCIALE

- Ethique
- Théologie pratique
- Théologie pastorale
- Psychologie de la religion
- Sociologie de la religion

EXAMEN LICENCE DANS 4 DISCIPLINES

3^e-4^e années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

LICENCE DANS 4 DISCIPLINES

Le parcours

Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus)

La 1^{re} année est celle des acquisitions préalables: méthodes de travail; langues bibliques (hébreu et grec); étude de la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament; introductions à la théologie, à l'éthique et aux problèmes du culte; cours de philosophie et de psychologie de la religion. Un examen conclut cette année propédeutique. Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours magistraux et des séminaires, où la participation active des étudiants est requise. Au gré de ses choix, l'étudiant peut opter pour un programme personnalisé; c'est notamment le cas vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence). Le programme s'efforce de répondre aux intentions suivantes:

- Comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament).
- Etudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme, des doctrines chrétiennes et de la philosophie).
- Savoir exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique, théologies contemporaines).
- Saisir les enjeux du dialogue entre les religions (science des religions).
- Apprendre à traduire les convictions en choix de vie (éthique).
- Articuler sa foi avec la vie sociale et personnelle (théologie pratique, sociologie de la religion, psychologie de la religion).

Langues hébraïque et grecque

L'enseignement de l'hébreu biblique vise à permettre une approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. Les difficultés tiennent à la distance linguistique et temporelle entre nos langues indo-européennes, les modes de pensée et d'expression occidentaux actuels et la période biblique de l'hébreu de famille sémitique. Le défi pédagogique est d'appliquer des méthodes actives d'apprentissage pour des couches linguistiques anciennes «non vivantes». L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koinè a pour objectif une lecture autonome de la littérature des deux premiers siècles dans sa formulation originale. Les difficultés de la langue sont aussi sa richesse: finesse des cas, originalité d'un temps comme l'ariste, subtilité des tournures.

Quel plan d'études?

Licence ès sciences religieuses

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet — septembre/octobre — février/mars. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

Les étudiants choisissent l'ensemble du programme proposé.

1^{re} et 2^e années: acquisition de connaissances

DEMI-LICENCE

3^e-4^e années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

LICENCE DANS 3 DES 4 DISCIPLINES

APPROCHE DES RELIGIONS

- Introduction aux sciences des religions
- Théories et applications en sciences des religions
- Anthropologie
- Philosophie
- Sociologie et psychologie de la religion

DOMAINES DE SPÉCIALISATION

- Religion I avec connaissance de la langue
- Religion II connaissance générale

CHRISTIANISME ET COMPARAISON

- Histoire du christianisme
- Sciences bibliques
- Ethique et systématique
- Cours interdisciplinaire et rites religieux

Le parcours

A l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toute sorte de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses — que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande — vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines.

Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur trois grands thèmes:

- L'acquisition des outils méthodologiques en sciences des religions avec pour objectif une aptitude à penser les phénomènes religieux dans leur spécificité.
- L'étude approfondie de deux religions autres que le christianisme (par exemple islam, hindouisme, bouddhisme, judaïsme, religions de l'Antiquité).
- La connaissance du christianisme, de son histoire et de ses théologies; une introduction aux sciences bibliques et à la systématique, une réflexion sur les problématiques principales de l'éthique contemporaine, l'articulation du christianisme avec d'autres systèmes religieux.

Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours de six semestres est reconnu comme l'un des certificats de licence en Faculté des lettres.

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la seconde année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1^{re} année propose la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que des cours de philosophie. Pendant les 1^{re} et 2^e années, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française), d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1^{re} année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'examens, à la fin de la 2^e année et à la fin des études.

Les enseignements

Ancien Testament

L'enseignement vise à étudier dans leur langue originale les différents livres de la Bible hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. Ce qui fait la particularité de cet ensemble littéraire, c'est que tout tourne autour d'une rencontre, celle du Dieu Yaweh et de son peuple Israël. L'étudiant s'initiera à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament. Une telle démarche n'est envisageable que dans le cadre d'une étude sérieuse de l'histoire et de la littérature du Proche Orient ancien. La connaissance de l'Ancien Testament est la base indispensable pour la compréhension du Nouveau Testament qui se situe en continuité et en dialogue critique avec son fondement vétérotestamentaire.

Nouveau Testament

L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont rendu compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus. L'étudiant est ainsi conduit à rechercher la source du christianisme.

Ethique

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux motivations, aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.

Langue et culture hébraïques

L'enseignement de l'hébreu biblique favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique. Après un premier cours de deux semestres, il est possible d'élargir ses connaissances les années suivantes par un tutorium de lecture accompagnée de textes bibliques.

Grec post-classique

L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de deux ans, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du *Novum Testamentum* et de son apparat critique, de la Concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. La seconde année porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres paulines, de textes apocryphes et de textes patristiques; par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiotismes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.

Sociologie de la religion

Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture, religion-société, ainsi qu'à l'épistémologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes... Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

Les enseignements

- Psychologie de la religion* ● Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles.
Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion.
- Science des religions* ● La science des religions étudie l'histoire des religions de l'humanité et analyse des phénomènes religieux tels que textes, cultes, rites, expériences religieuses, etc. Pour ce faire elle conjugue les acquis méthodologiques de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences sociales et de la théologie.
A l'Université de Lausanne, l'enseignement de science des religions est organisé sous l'égide d'un département interfacultaire d'histoire et de science des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques (SSP). Outre l'étude des religions (christianisme, judaïsme, islam, religions gréco-romaines, religions sans écriture), la titulaire de la chaire privilégie les questions de méthodologie en science des religions, les religions de l'Inde et les perspectives comparatives.
- Judaïsme* ● Une chaire de judaïsme est en voie de création
- Théologie pratique* ● La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence visuelle du christianisme dans le monde.
- Théologie pastorale* ● La théologie pastorale, qui est une partie de la théologie pratique, se préoccupe de l'articulation de la réflexion théologique et de l'intervention pastorale dans l'Eglise et la société. Les thèmes suivants sont abordés: le dialogue pastoral, le travail en groupe, les crises et le développement de la personne, la formation, les ministères. Chacun de ces sujets pose la question de l'identité théologique et pastorale.
- Théologie systématique* ● Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur deux chaires: dogmatique, théologie fondamentale, ecclésiologie, théologies contemporaines, philosophie de la religion.
- Histoire du christianisme* ● Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien.

Formations postgrades

La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.

Grade de spécialisation

Pour ce diplôme en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, science des religions, théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en théologie (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie) ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique.

Doctorat en théologie ès sciences religieuses

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée du diplôme de licencié en théologie ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse

3^e cycle

Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3^e cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire. Cet enseignement est gratuit

Stage pastoral

Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

Les ressources

Institut des sciences bibliques (ISB)

L'Institut des sciences bibliques (ISB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- Recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, journées d'études et séminaires de 3^e cycle au niveau romand).
- Bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BiBIL): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de 60 revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque.
- Travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la *Series apocryphorum* du *Corpus christianorum* (Turnhout, Brepols) Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'ISB est un des centres principaux.

Institut romand de pastorale (IRP)

L'Institut romand de pastorale (IRP) associé à son programme de 3^e cycle les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel, son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche.

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences.

- Offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3^e cycle).
- Etablir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie.
- Communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des *Cahiers de l'IRP*, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique).

Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions

Le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a comme champ d'études la multiplicité des formes de la vie religieuse de l'humanité. Il vise à fournir des connaissances solides en matière de religion et de faits religieux, pour en améliorer la compréhension. En même temps, il invite à la réflexion critique sur le fait des religions.

Le Département coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions, notamment dans les Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques.

- Il organise les études de telle sorte que les étudiants en théologie puissent suivre des cours et séminaires de sciences des religions en dehors de leur faculté, et que les étudiants d'autres facultés aient l'occasion de participer à des cours et séminaires en théologie.
- Il offre la possibilité d'acquérir la licence ès sciences religieuses ainsi que le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette discipline, en collaboration avec les enseignements d'autres facultés.

Perspectives professionnelles

Licence en théologie

La licence en théologie est le titre universitaire requis pour entrer en formation pastorale pratique (stage et auxiliaire) d'environ 2 ans dans le cas de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Le **ministère pastoral** peut s'exercer en des milieux très variés:

- le **cadre paroissial** (animation, célébration, catéchèse et formation, dialogue pastoral)
- le **cadre régional** et cantonal (aumôneries, formation)
- le **milieu ouvert** (missions, institutions diverses, œuvres éducatives et d'entraide).

Sous réserve de l'acquisition d'une formation professionnelle, un licencié en théologie peut envisager d'accéder au ministère de diacre.

Licence ès sciences religieuses

La licence ès sciences religieuses permet d'acquérir une compétence théologique et de l'investir dans divers secteurs de la société. On peut penser que le **journalisme**, **enseignement**, le **travail social**, les domaines variés de la **culture** ainsi que les **organisations internationales** y feront appel comme elles recourent aux compétences acquises en lettres ou en sciences sociales et politiques.

Certificat d'études théologiques

Le certificat d'études théologiques est reconnu par le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud comme titre valable pour **l'enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne** dans les écoles vaudoises.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les chiffres indiqués sont des pourcentages. Il faut lire le tableau de la manière suivante: ligne par ligne (c'est-à-dire voie d'étude par voie d'étude, on repère les pourcentages de jeunes diplômés de cette voie d'étude qui se trouvent dans chaque secteur professionnel.

Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fidélicaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Théologie	7.4	13.6		2.5			4.9	1.2					1.2							2.5	1.2	84	3.7	
Droit	10.8	5.3	65.8	3.3	1.0	0.5	0.7	0.2		0.2	0.7	0.3	0.5	5.8	2	0.3	0.3	0.2	4.1	13.6	0.7	0.2	3.3	0.2
Géographie	23.3	31.1	1.0	8.7	11.7		1.0				1.9		9.7	1.0	1.0		2.9	9.7	7.8	24.3	1.9		4.9	
Lettres (avec langue en branche principale)	17.4	65.4	0.9	15.3	9.8	0.9	2.4	0.3	0.3	0.6	1.8		0.3	4.3	0.3	1.8	0.3		6.4	5.5	1.2	0.6	3.1	0.6
Lettres (sans langue en branche principale)	26.6	28.7	0.7	18.2	37.8	1.0	3.5	0.7	0.7	0.3	0.7			2.1	0.7	1.4	1.0		5.6	7.7	0.7	1.4	8.7	0.7
Economie politique	28.7	5.9		4.3	0.5				1.1	2.1	1.1	0.5	1.1	29.3	4.8	1.6	2.1	2.7	14.9	10.6	4.3		2.1	0.5
Gestion et management	5.9	3.4	0.5	1.8	1.1	0.2	0.4			2.5	7.5	3.8	1.6	36.1	15.6	2.0	1.3	0.4	2.0	3.0	1.3	0.4	2.0	0.7
Informatique de gestion	13.9	5.6	2.8	1.4	4.2	1.4				2.8	5.6			38.9	1.4				41.7	2.8	1.4		1.4	1.4
Sciences actuarielles/assurances	22.2			11.1									11.1	33.3					55.6					
Sciences sociales	31.6	11.8	1.3	19.7	5.3	2.6	15.8						1.3	6.6					11.8	10.5			5.3	2.6
Psychologie	18.5	15.5	0.8	1.5	1.9	23.4	21.5	33.6	0.4		0.4	0.4	0.8	2.3		0.4	0.4		5.7	5.3	1.5	1.1	1.9	
Sciences politiques	22.4	6.0		14.9	4.5	3.0				3.0	3.0			11.9				4.5	10.4	14.9	1.5		4.5	7.5
Mathématiques	46.2	20.5		2.6	2.6	1.3	1.3			1.3	2.6			20.5	1.3				7.7	1.3	1.3		1.3	
Physique	68.9	16.1	0.6		0.6					2.2	7.8	0.6	0.6	3.9		0.6	0.6		7.2	3.3	1.1		1.1	0.6
Chimie	62.7	14.4		0.8	0.8	0.8				16.9	3.4	1.7	0.8		0.8		0.8		3.4	5.1	0.8			
Biochimie/biol. moléculaire	66.7	10.5		1.9	3.1			0.6	11.7	1.9	3.1	0.6	0.6				0.6	0.6	4.3	1.2	1.2		1.9	0.6
Sciences nat./environnement	43.3	15.9		1.5	5.0	3.0	1.0	1.0	1.5	4.5	1.0	0.5	7.5	3.0		0.5	1.0	10.4	8.0	13.9	1.5		8.5	0.5
Sciences de la terre	47.8	4.3		2.2	6.5					2.2	2.2		21.7	6.5				4.3	6.5	4.3	4.3		4.3	
Pharmacie	9.6	3.5		0.9	1.7	85.2	0.9			12.2	1.7			0.9					0.9				1.7	0.9
Médecine humaine	10.6	0.6		0.6	94.1	0.6	0.3		0.6		0.6					0.3			0.3	1.2		0.3		

Programme des cours

Cours libres

1 ^{RE} - 4 ^È ANNÉES			
Semestre d'hiver			
Le christianisme vu par les philosophes juifs modernes et contemporains	Davis Banon, pd	1-4	2 C
Introduction au copte sahidique	Pierre Cherix, pd	1-4	1 C
Routes et déroutes. Religions et labyrinthes judaïsme	Welscher Claude, ass	1-4	2 C
L'islam en Europe	Professeur invité	1-4	
	Jean-Claude Basset, pd	1-4	2 C
Semestre d'été			
Introduction au copte sahidique	Pierre Cherix, pd	1-4	1 C
Vocabulaire islamo-chrétien	Jean-Claude Basset, pd	1-4	2 C
Songes et visions dans le judaïsme	David Banon, pd	1-4	2 C
Géographies sacrées aborigènes	Claude Welscher, ass	1-4	2 C
Les Eglises réformées de la fin du 16 ^{ème} au début du 19 ^{ème} siècle	Patricke Streiff, pd	2-4	2 C

Théologie biblique

1 ^{RE} -2 ^È ANNÉES			
Semestre d'hiver			
Grec postclassique I (2h. à quinzaine)	Christiane Furrer, mer	1	2 C
Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	2 C
Grec postclassique II	Christiane Furrer, mer	2	2 C
Langue et culture hébraïques (2h à quinzaine)	Thérèse Glardon, me	1	1 C
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	2 C
Introduction à l'Ancien Testament: le Pentateuque	Thomas Römer, po	1-2	2 CS
De Jésus aux évangiles	Daniel Marguerat, po	1-2	2 CS
Introduction au Nouveau Testament			
Lecture grecque du Nouveau Testament	Keith Pierre	1	1 S
Semestre d'été			
Grec postclassique I (2h à quinzaine)	Christiane Furrer, mer	1	2 C
Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	2 C
Grec postclassique II	Christiane Furrer, mer	2	2 C
Langue et culture hébraïques (2h à quinzaine)	Thérèse Glardon, me	1	1 C
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	2 C
La tradition johannique.	Daniel Marguerat, po	1-2	2 CS
Introduction au Nouveau Testament			
Lecture grecque du Nouveau Testament	Keith Pierre	1-2	1 S
Introduction à l'Ancien Testament: les Prophètes	Thomas Römer, po	1-2	2 CS
Semestre d'hiver			
Introduction à la théologie	Klauspeter Blaser, po	1	2 C
Textes du 19 ^{ème} et 20 ^{ème} siècle (avec Asha De)	Klauspeter Blaser, po	2	2 C
Semestre d'été			
Ecclésiologie	Klauspeter Blaser, po	2	2 CS
Christologie	Pierre Gisel, po	1-2	2 C

Théologie historique et systématique

**Programme
des cours**

*Théologie morale,
pratique et sociale*

1RE - 2E ANNEES (SUITE)

Semestre d'hiver

Introduction à la théologie pratique et à l'homilétique	Bernard Reymond, po	1	2 C
Homilétique I	Bernard Reymond, po	2	2 S
Introduction à l'éthique théologique	Jean-Daniel Kaestli	1-2	2 CS

Semestre d'été

Introduction à l'éthique	Denis Müller, po	2	2 CS
--------------------------	------------------	---	------

Histoire du christianisme

Semestre d'hiver

Méthodologie I	Frédéric Amsler, pi	1	1 S
Le christianisme occidental du 6 ^{ème} au 15 ^{ème} s.: lignes de force, débats, survivances	Michel Grandjean, pi	2	2 C

Semestre d'été

Fatalisme et liberté: un problème central pour les chrétiens des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} siècles	Eric Junod, po	1-2	2 C
---	----------------	-----	-----

Sciences des religions

Semestre d'hiver

Introduction à l'étude des religions	Maya Burger, po	1	2 C
Introduction à la religion Sikh	Maya Burger, po	2	2 C
Hindi intermédiaire	Maya Burger, po	1-4	1 C
Psychologies, psychanalyse et christianisme. éléments pour un dialogue	Thierry de Saussure, pi	2	2 C

Semestre d'été

Hindi intermédiaire	Maya Burger, po	1-4	1 C
Lecture de Premcard	Maya Burger, po	1-4	C
Les souffi et les yogis: l'Islam sur terre indienne	Maya Burger, po	2	2 C
Introduction à l'étude des religions	Philippe Borgeaud, pi	1	2 C

**Programme
des cours**

Théologie biblique

3^E - 4^E ANNÉE

Semestre d'hiver

Atelier d'hébreu (avec Alain Buhlmann)	Thérèse Glardon	2-4	S
Atelier de grec (en collaboration)	Frédéric Amsler, pi	2-4	1 S
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	1 S
Littérature intertestamentaire: la relecture de l'histoire des origines (Genèse 1-11) dans le judaïsme ancien	Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	2 C
Comment naît l'Eglise (Actes des Apôtres 1-12)	Daniel Marguerat, po	3-4	2 C
La mort du Christ dans la foi des premiers chrétiens (15 - 19 12.97)	Daniel Marguerat, po	3-4	2 S
Le livre de Jérémie: de l'annonce du jugement à la nouvelle alliance	Thomas Römer, po	3-4	2 C
L'amour dans tous ses états: d'Adam et Eve au Cantique des Cantiques	Thomas Römer, po	3-4	2 S

Semestre d'été

Hommes et femmes dans l'Eglise ancienne	Frédéric Amsler, pi	3-4	2 C
Jésus de Nazareth	Daniel Marguerat, po	3-4	2 C
La tradition sapientiale dans l'Ancien Testament (avec A. de Pury et A. Buhlmann)	Thomas Römer, po	3-4	2 C
Iconographie chrétienne et Ancien Testament	Thomas Römer, po	3-4	2 S
Atelier de grec (en collaboration)	Frédéric Amsler, pi	2-4	1 S
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	1 S
Atelier d'hébreu: lectures de Qohéléth (à quinzaine)	Alain Buhlmann	2-4	2 S

*Théologie historique
et systématique*

Semestre d'hiver

Défis anthropologiques pour la théorie de l'Eglise	Klauspeter Blaser, po	3-4	2 C
Théologie sacramentaire	Pierre Gisel, po	2-4	2 CS
Méthodologie II	Klauspeter Blaser, po	3	1

Semestre d'été

Moments cruciaux et textes phares du XX ^{ème} siècle	Klauspeter Blaser, po	3-4	2 C
200 ans «Conflit des Facultés» de Kant	Klauspeter Blaser, po	1-4	2 C
Les ministères dans l'Eglise et face au monde	Pierre Gisel, po Daniel Marguerat, po	3-4	2 S

*Théologie morale,
pratique et sociale*

Semestre d'hiver

Ethique de la sexualité	Eric Fuchs, pi	3-4	
Homilétique II	Bernard Reymond, po	3	2 S
Homilétique III	Bernard Reymond, po	4	2 S
Le culte	Bernard Reymond, po	2-4	2 S
Séminaire de bioéthique	Andreas Peter	3-4	2 S
Le dialogue pastoral	Claude Vallotton, me	2-4	2 C

Semestre d'été

L'éthique selon Dietrich Bonhoeffer	Denis Müller, po	3-4	2 C
Ethique économique (en coll. avec des prof de HEC)	Denis Müller, po	3-4	2 S
Homilétique (fin)	Bernard Reymond, po	2-4	2 S
Iconogr. chrétienne et Ancien Testament (avec T Römer)	Bernard Reymond, po	3-4	2 S
Catéchétique	Pierluigi Dubied, pi	2-4	2 C
Le groupe, lieu théologique et ministériel	Claude Vallotton, me	2-4	2 C

**Programme
des cours**

Histoire du christianisme

3^E-4^E ANNÉE (SUITE)

<i>Semestre d'hiver</i>			
Les premiers moines	Eric Junod, po	3-4	2 S

<i>Semestre d'été</i>			
Le protestantisme français des guerres de religion au régime de l'édit de Nantes: conviction et responsabilité	Michel Grandjean, pi	3-4	

Science des religions

<i>Semestre d'hiver</i>			
Le pèlerinage	Maya Burger, po	3-4	2 S
La religion des Européens. introduction à la sociologie des religions	Roland Campiche, pe	3-4	2 S

<i>Semestre d'été</i>			
Appartenance et identité religieuses	Roland Campiche, po	3-4	2 S
Routes, réseaux rencontre sur les chemins des religions	Maya Burger, po	3-4	2 S
Désir et prières	Thierry de Saussure, pi	3-4	2 S

Séminaires interdisciplinaires

<i>Semestre d'hiver</i>			
Job dans la littérature (en section d'allemand)	Klauspeter Blaser, po	1-4	2 C
Séminaire de reprise de l'expérience pratique (avec Claude Schwab)	Pierre Gisel, po	3	2 C

COURS POUR DIPLÔMANTS ET DOCTORANTS

<i>Semestres d'hiver</i>			
Le rôle de Testimonia dans les premiers développements de l'exégèse chrétienne	Jean-Daniel Kaestli, pas		
Colloque de Nouveau Testament	Daniel Marguerat, po		

<i>Semestres d'été</i>			
Colloque pour doctorants	Denis Müller, po		
Colloque de Nouveau Testament	Daniel Marguerat, po		

COURS GÉNÉRAUX PUBLICS

<i>Semestre d'hiver</i>			
L'identité protestante	divers intervenants		1 C

Cours spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres

CERTIFICAT D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES

<i>Semestre d'hiver</i>			
Le christianisme, son histoire et ses problèmes II	Pierre Gisel, po	Lettres	2 C
Le livre de Job	Thomas Römer, po	Lettres	2 C

<i>Semestre d'été</i>			
Le christianisme, son histoire et ses problèmes II	Klauspeter Blaser, po	Lettres	2 C
L'évangile de Jean	Jean-Daniel Kaestli, po	Lettres	2 C

Nous ne présentons ici que les cours du programme qui sont spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres. Pour en savoir plus sur le cursus complet et les examens, s'adresser au prof. Thomas Römer, BFSH2, bureau 5023, 692 27 12.

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Denis Müller, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 01	692 27 05
Secrétariat du Décanat Mme Marianne Rouiller	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05

Institut des sciences bibliques

Professeur Jean-Daniel Kaestli, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 33	692 27 35
Secrétariat de l'Institut Mme Claudine Etienne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 30	692 27 35

Institut romand de pastorale

Professeur Bernard Reymond, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 08	692 27 05
Assistant M. Jean-Luc Rojas, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 39	692 27 05

Département d'histoire et de sciences des religions

Professeur Claude Calame	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05
Assistant M. Claude Welscher, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05

Abréviations utilisées

©	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours avec proseminaire
h	=	hiver
e	=	été
*	=	tous les 15 jours
**	=	cours ouverts aux étudiants de 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e années

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pass	=	professeur assistant
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE DROIT

Définition et finalité des études de droit

Le droit se présente, d'une part, comme l'art de la recherche du juste au service de l'individu et de la société. Le droit s'entend dès lors comme l'ensemble des règles de conduite, édictées ou acceptées par l'autorité publique, organisant la garantie des libertés, la coexistence des groupes humains et assorties de sanctions coercitives.

Il se présente, d'autre part, comme une science, s'agissant d'un savoir à l'objet et aux méthodes propres.

Bien que le droit positif en vigueur à l'intérieur de l'Etat représente le cadre de référence principal pour les études, dans aucune de ces dimensions, le droit n'existe isolément. En effet, un ordre juridique résulte d'un développement dans le temps et d'une osmose avec l'économie, le social et le politique ainsi que d'échanges avec d'autres ordres juridiques.

Les enseignements de la Faculté, tenant compte de ces contextes, permettent d'acquérir, notamment le sens de la mesure et de l'équilibre, les connaissances de droit positif et une certaine discipline critique de l'esprit. Ils offrent une formation faite de cohérence dans le raisonnement et de précision dans la forme.

Outre l'enseignement et la recherche dans les diverses disciplines juridiques, la Faculté se distingue par

- les disciplines historiques (histoire du droit, droit romain, par exemple);
- les disciplines portant ouverture à d'autres ordres juridiques (droit comparé, droit français, allemand, asiatique, droit international public et privé, droit européen).

Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements notamment en coopérant avec le barreau, en confiant à des avocats la charge de certains cours ou séminaires.

Grades décernés

Licence en droit, mention «droit suisse», avec ou sans thèse

Licence en droit avec mention d'une législation étrangère*

Doctorat en droit, mention «droit suisse»

Doctorat en droit avec mention d'une législation étrangère

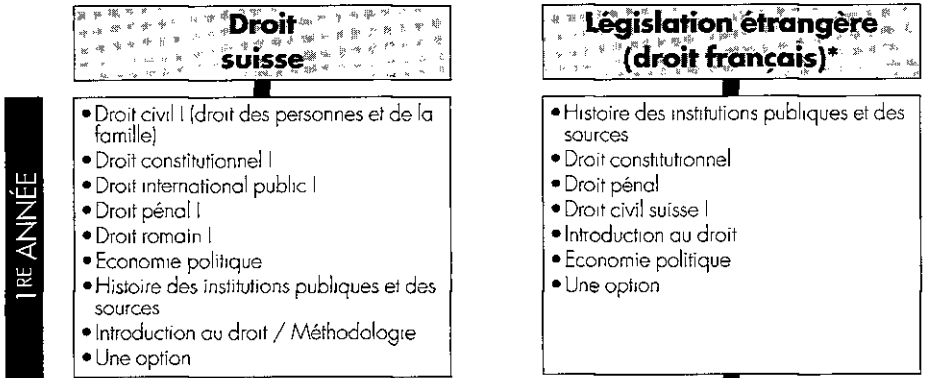
Diplôme postgrade de droit européen

Diplôme d'études approfondies (DEA) de droit français, suisse et comparé de la consommation.

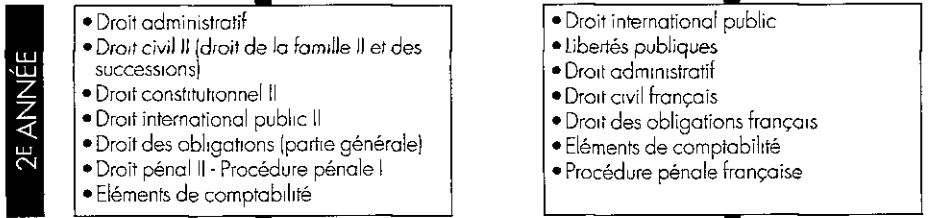
** L'enseignement du droit français pouvant donner lieu à des réaménagements dans un proche avenir, il n'est actuellement pas possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention droit français; toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine*

Quel plan d'études?

1^{er} cycle

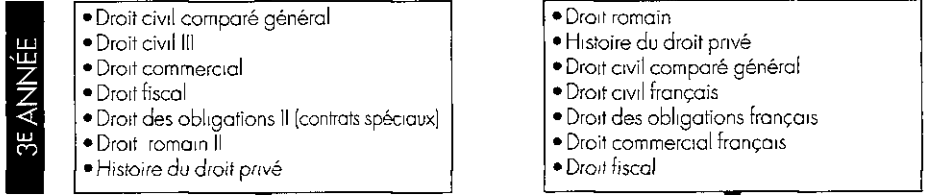


EXAMEN DE 1^{RE} ANNÉE

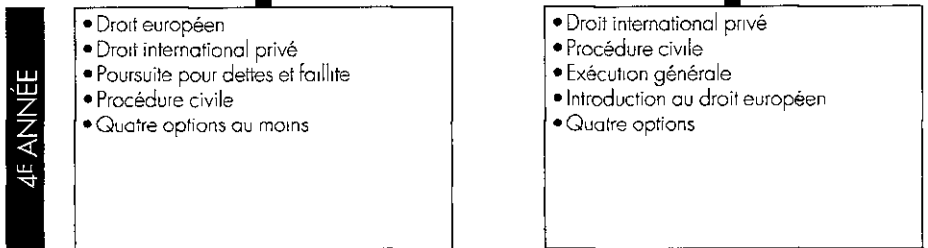


EXAMEN DE 2^E ANNÉE

2^e cycle



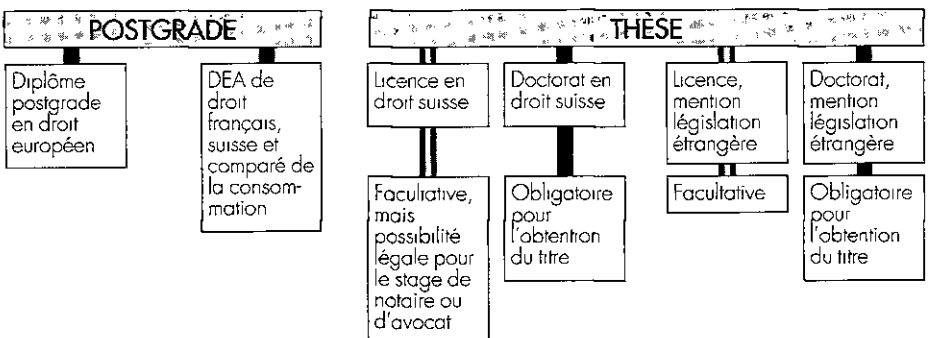
EXAMEN DE 3^E ANNÉE



LICENCE EN DROIT

* L'enseignement du droit français pouvant donner lieu à des réaménagements dans un proche avenir, il n'est actuellement pas possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention droit français, toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine.

3^e cycle



Commentaires sur les études

Orientation générale

Les études, d'une durée de 4 années, portent soit sur le droit suisse, soit sur des législations étrangères, soit, en 3^e cycle, sur le droit européen.

Nature des enseignements

L'enseignement est donné essentiellement sous forme de cours, complétés par des séminaires.

Etudes dans une législation étrangère

Il est possible d'accomplir des études complètes en droit suisse, mais seulement partielles en droit allemand ou en droit français: certificats, éventuellement doctorat à l'issue d'une soutenance de thèse. En outre, il est possible de suivre des études de 3^e cycle en droit européen, et en droit français, suisse et comparé de la consommation.

Licence, doctorat: Les exigences

Les études se terminent normalement avec la licence. Celle-ci nécessite une moyenne de 6/10 dans chaque série d'examens. Pour le doctorat, la moyenne exigée est de 7/10 pour l'ensemble des notes obtenues dans les séries réussies. Il faut de plus avoir présenté dans la quatrième année un examen de 48 h en droit romain spécial.

Equivalences

Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà suivi des examens équivalents en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. D'autres conventions existent avec l'Allemagne, l'Autriche et la France (pour certaines universités). Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté.

Certificat d'études juridiques

Il est constitué d'une ou plusieurs matières choisies d'entente avec les professeurs. Des prescriptions légales l'instituent. Les candidats doivent être immatriculables en droit, au même titre que ceux préparant une licence de la Faculté, dans la mention correspondante. Ce certificat intéresse surtout les étudiants allemands.

Contrôle des études

- La Faculté met sur pied des examens annuels. Ils portent, selon le plan d'études, sur tous les enseignements obligatoires, ainsi que sur des branches à option.
- L'étudiant a la possibilité de s'inscrire avec le programme complet à l'une des 3 sessions de juin/juillet — septembre/octobre — mars.
- Les examens complémentaires de latin précèdent de quelques semaines les examens de droit. En cas d'échec, ils peuvent être répétés une fois.
- Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens, ou 3 fois s'ils changent de mention après un échec.
- Les étudiants de 1^{er} cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi les examens de 1^{re} et de 2^e séries.
- Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté ou école de l'Université de Lausanne, ou d'une autre université suisse ou étrangère, ne peut se présenter qu'une fois à la 1^{re} série d'examens (après la 1^{re} année d'études à la Faculté).

Exigence du latin

Un cours de latin est dispensé à la Faculté de droit. S'étendant sur deux semestres, il permet aux étudiants qui n'ont pas de maturité avec latin, ou une formation itaëe,

Les enseignements

<i>Introduction au droit</i>	Introduction Il s'agit ici de comprendre les mécanismes du droit. Comment les règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Sont-elles en concurrence les unes avec les autres? Favorisent-elles l'arbitraire ou la bonne foi?
<i>Droit romain</i>	Matières historiques Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours aborde entre autres l'histoire du droit romain, le droit des obligations, les droits réels (droit sur les choses).
<i>Histoire des institutions publiques et des sources</i>	Ce cours, fondé essentiellement sur l'analyse de textes, est destiné à rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. Par ailleurs, il cherche à exercer leur capacité d'analyse critique des textes, pour en tirer le maximum d'informations et raisonner ensuite sur cette base.
<i>Histoire du droit privé</i>	Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit privé dans le temps et dans l'espace, est consacré à l'étude du droit de la famille.
<i>Droit romain spécial</i>	Le séminaire de droit romain et l'exégèse des Pandectes sont destinés en principe aux étudiants visant le doctorat. Ces enseignements donnent l'occasion de travailler directement sur les sources romaines. Ils préparent à l'examen de 48 heures (solutions d'un casus à l'aide des textes du Digeste).
<i>Droit constitutionnel</i>	Matières relevant du droit public Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus Ce cours commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger
<i>Droit international public I</i>	Ce cours obligatoire, enseigné en première année, porte sur les principes directeurs du droit international ainsi que sur les sujets de droit international.
<i>Droit international public II</i>	Ce cours obligatoire, enseigné en deuxième année, est un cours général.
<i>Droit international public III</i>	Ce cours à option, enseigné en quatrième année, porte actuellement sur le droit diplomatique et consulaire / droit des organisations internationales. Ce cours s'attache à analyser les règles fondamentales de la diplomatie, tant bilatérale (droit diplomatique et consulaire classique) que multilatérale (droit des organisations internationales). (Ce cours ne sera plus enseigné à partir de l'année académique 2000 - 2001; il sera remplacé par un cours de droit international public, partie spéciale.)
<i>Droit pénal</i>	Cet enseignement comporte l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et quant aux personnes. Il s'attache ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute — ou culpabilité — de son auteur. Enfin, il s'occupe des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.
<i>Droit administratif</i>	L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques (légalité, intérêt public, proportionnalité). Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat...) et a doté

Les enseignements

	<p>l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.</p>
<i>Libertés publiques</i>	<p>Les libertés publiques procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles ces libertés publiques peuvent être restreintes.</p>
<i>Droit pénal spécial / procédure pénale</i>	<p>Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble. A cela s'ajoute l'étude de la procédure pénale, soit des règles sur l'organisation judiciaire, et la procédure de la Confédération et des cantons, avec un accent particulier sur les implications de la CEDH.</p>
<i>Droit fiscal</i>	<p>A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique</p>
<i>Droit européen</i>	<p>Cet enseignement couvre les aspects constitutionnels (principes fondamentaux, institutions, sources, procédures) et les domaines les plus importants du droit matériel (droit du marché intérieur) de l'Union Européenne.</p>
<i>Droit des assurances sociales</i>	<p>L'enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.</p>
<i>Droit administratif spécial</i>	<p>Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace</p>
<i>Relations internationales</i>	<p>Le cours est divisé en deux parties. 1. La politique extérieure des Etats-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours 2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique).</p>
Matières relevant du droit privé	
<i>Droit civil I</i>	<p>Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire de la personne et de la famille</p> <p>Le semestre d'hiver permet aux étudiants de se familiariser avec la naissance et la mort de la personne physique, l'état civil, la tutelle, la création et le fonctionnement de l'association et de la fondation, soit des personnes morales en général, la protection des droits de la personnalité tant à l'égard des tiers que par rapport à la personne qui est elle-même titulaire.</p> <p>Au semestre d'été, c'est la découverte des conditions et des effets du mariage, puis l'étude de la filiation: quels liens juridiques l'enfant a-t-il avec sa mère et son père et quels sont les effets de ces liens ?</p>
<i>Droit civil II</i>	<p>Ce cours traite tout d'abord du divorce, puis des régimes matrimoniaux: qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit des successions.</p>
<i>Droit des obligations I</i>	<p>Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé: droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, faute, dommage. Le droit des obligations régit d'abord la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit, etc. Il détermine la validité des contrats et régit la responsabilité, les droits de créance, leur paiement, leur transfert.</p>
<i>Droit civil comparé - partie générale</i>	<p>Ce cours est destiné à sensibiliser l'étudiant à la diversité des systèmes juridiques. Après une introduction générale sur la nature, le but et les fonctions du droit comparé ainsi que ses rapports avec d'autres branches du droit, quelques grandes familles</p>

Les enseignements

	du droit contemporain seront étudiées: le système romano-germanique (formation et évolution historique, structure des droits appartenant à ce système), le droit anglais (Common law) (histoire, structures et sources) et finalement le droit russe (le droit de l'ancienne Russie, le droit soviétique et l'avènement d'un nouveau droit russe).
<i>Droit civil III</i>	Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.
<i>Droit commercial</i>	Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continue de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.
<i>Droit des obligations II</i>	Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.
<i>Droit international privé</i>	Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.
<i>Poursuite et faillite</i>	Le droit de l'exécution forcée règle les voies et moyens à disposition du créancier. D'une part, la poursuite individuelle, ordinaire ou spéciale; d'autre part, la poursuite collective et générale. Il règle aussi les voies et moyens dont dispose le poursuivi pour s'opposer aux procédés d'un sordisant créancier.
<i>Procédure civile</i>	La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux.
<i>Droit des assurances privées</i>	Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat. Il est aussi question des directives européennes en matière d'assurances.
<i>Droit bancaire et monétaire</i>	Ce cours est consacré aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers.
<i>Droit comparé, partie spéciale</i>	Le cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de la CE et en Suisse.
<i>Propriété intellectuelle</i>	Ce cours est consacré à l'étude des législations suivantes: droit des marques, des brevets d'invention, des obtentions végétales, des dessins et modèles industriels, du droit d'auteur.
<i>Droit du travail</i>	Ce cours étudie le droit du contrat de travail ainsi que le régime des conventions collectives et contrats-types de travail (avec un aperçu du droit public du travail).
<i>Droit civil français I</i>	Le cours est divisé en deux parties. La première recouvre le droit des personnes (nom, domicile, etc.), le droit de la famille (mariage, divorce, etc.), des notions générales sur le droit des biens. La deuxième partie étudie les régimes matrimoniaux et les successions.
<i>Droit civil français II</i>	Ce cours est consacré à l'étude du droit des obligations avec, en première partie, la théorie générale du contrat, les quasi-contrats, le régime général de l'obligation. En deuxième partie sont étudiés les principaux contrats (vente, louage, etc.) et la responsabilité civile délictuelle.
<i>Droit commercial français</i>	La première partie du cours est consacrée à l'étude des commerçants, des actes de commerce, des fonds de commerce, de l'entreprise commerciale, des sociétés commerciales. La deuxième partie aborde les effets de commerce, les opérations de banque et de crédit, le droit de la concurrence, les procédures collectives de règlement du passif.
<i>Procédure pénale française</i>	La procédure pénale a pour objet la réglementation du procès pénal. Elle détermine l'organisation et la compétence des juridictions, elle édicte les règles devant être respectées. Elle régleme, enfin, l'autorité et les effets des jugements répressifs.

Les enseignements

Procédure civile française

La première partie du cours est consacrée à l'organisation judiciaire, alors que, dans la deuxième partie, sont traités le déroulement de l'instance, le jugement, les voies de recours et d'exécution.

Droit allemand

Matières annexes ou complémentaires

Ce cours est destiné en premier lieu aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes.

Criminologie

Ce cours traite de l'explication du crime comme comportement humain. On compare ses manifestations dans des sociétés historiques et modernes, en fonction de facteurs culturels, économiques et irrationnels. L'effet dissuasif des peines, de même que les effets de la prison, la genèse des normes pénales, le sentiment d'insécurité sont également abordés.

Economie politique

Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte.

Eléments de comptabilité

Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.

Histoire contemporaine

L'objectif du cours est d'introduire à l'histoire contemporaine et à la démarche historique à travers l'analyse du nazisme.

Histoire des idées politiques

Ce cours vise à offrir aux étudiants une présentation générale et élémentaire des auteurs et des questions principales dans la formation de la pensée politique moderne.

Langue juridique allemande

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Le cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.

Logique formelle

Ce cours est une initiation à l'objet, aux démarches et à l'épistémologie de la logique, au moyen d'une présentation précise de ses concepts et de ses méthodes.

Médecine légale

Ce cours comprend la pathologie médico-légale, les autopsies, les expertises concernant l'ivresse au volant, la toxicologie légale, etc.

Psychiatrie légale

Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.

Sciences forensiques

Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur.

Sociologie générale I

Ce cours est une introduction à la sociologie. Il traite, pour l'essentiel, du fonctionnement et de la transformation des normes, des croyances et des codes qui structurent les groupes humains.

*Institutions, sources et procédures
du droit européen*

Matières relevant du postgrade de droit européen

Ce cours traite des fondements du droit de l'Union européenne, des rapports entre ce droit et celui des Etats membres de l'Union, de la nature et de la hiérarchie des actes communautaires ainsi que des institutions et des différentes procédures législatives et judiciaires.

*Droit des relations économiques
internationales*

Le cours cherche à familiariser les étudiants avec la notion et les caractéristiques du droit économique international. Puis il aborde le droit international des investissements et le système commercial international (en particulier le GATT). Il se termine par une présentation du système monétaire international.

Les enseignements

La libre circulation des marchandises

Ce cours présente les règles du Traité CE et celles du droit dérivé qui tendent à créer le marché intérieur entre les Etats membres. Il montre comment ces règles sont mises en action par les opérateurs économiques, et la jurisprudence qui en découle.

Le droit européen de la concurrence

Ce cours est le prolongement logique du précédent, il montre comment les règles de concurrence de la Communauté s'efforcent d'éviter les accords entre entreprises, les pratiques concertées et les abus de positions dominantes qui conduisent au cloisonnement du marché intérieur.

Droit européen des sociétés

La première partie du cours concerne la reconnaissance et l'établissement des sociétés. La deuxième partie a trait à la coordination du droit des sociétés. Enfin, dans la troisième partie sont traitées les nouvelles formes de sociétés prévues par le droit communautaire.

*La libre circulation des personnes
et des services*

Ce cours porte sur la liberté de circulation des personnes dans le Traité de Rome et sur les conséquences qui en résultent à l'égard des Etats membres de l'Union européenne et de leurs ressortissants.

*Marché intérieur et
politique industrielle*

Ce cours traite des questions d'actualité qui se posent dans le cadre du fonctionnement du Marché unique (libre circulation, politique industrielle, télécommunications).

Droit européen des transports

Ce cours traite des fondements d'une politique européenne des transports dans le traité CE ainsi que de leur mise en œuvre par le législateur communautaire (accès au Marché, harmonisation, concurrence, etc.). Différents accords bilatéraux sont également examinés, notamment l'accord Suisse - CE.

*Droit européen de la recherche
et de la technologie*

Ce cours porte sur l'analyse et l'application des dispositions juridiques communautaires en la matière.

*Droit de l'environnement
international et européen*

Ce cours sera traité en relation avec des problèmes d'actualité relatifs au commerce, aux financements et à l'économie. Les questions globales de l'environnement telles que l'évolution de la couche d'ozone, la biodiversité et le traitement des déchets seront particulièrement étudiées.

*Droit européen de la propriété
intellectuelle*

Le cours présente les directives communautaires en droit d'auteur, la directive d'harmonisation du droit des marques et la proposition de règlement de marque européenne, le droit européen des brevets et les règlements d'exemption pour les accords de licence.

Espace judiciaire européen

Ce cours analyse deux types de règles qui fondent un nouvel espace juridique européen: celles qui concernent les tribunaux statuant dans les affaires internationales et celles qui touchent à la reconnaissance et à l'exécution des jugements.

*La Convention européenne
des droits de l'Homme*

Le cours traite des principes de base et du fonctionnement du système judiciaire européen de protection des droits et des libertés individuels.

Droit bancaire et monétaire européen

La partie générale de ce cours est consacrée aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers. La partie spéciale comporte l'étude plus approfondie de sujets européens spécifiques.

Droit social européen

Ce cours est consacré pour l'essentiel à l'étude des règles organisant la coordination des régimes nationaux de sécurité sociale au sein de la CE, et à la présentation des mesures tendant à harmoniser le droit du travail des Etats membres.

Arbitrage international comparé

L'arbitrage est un mode de règlement toujours plus répandu des litiges commerciaux entre des sociétés de pays différents comme entre les sociétés et les institutions étatiques. Le cours étudie et illustre par des exemples pratiques les solutions apportées par les principales législations d'arbitrage.

Droit fiscal européen

Ce cours porte sur les principes admis par la Communauté en matière d'impôts indirects (en particulier de TVA), ainsi que sur les directives et recommandations concernant les impôts directs.

*Les relations et la politique extérieure
de l'Union européenne*

Ce cours traite du droit des relations extérieures, notamment dans le domaine commercial, monétaire, de l'environnement et de la politique de sécurité.

Formations postgrades

Thèses de doctorat ou de licence

Si le candidat a subi avec succès les épreuves écrites et orales prescrites pour le grade qu'il postule, il peut présenter une thèse à la Faculté

Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le décanat .

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite.

La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive.

A la demande du candidat, la Faculté peut l'autoriser à présenter sa thèse dans une autre langue que le français.

Diplôme postgrade en droit européen

En 1991, fut créé un diplôme postgrade de droit européen dans le cadre du Centre de droit comparé et européen dirigé par le prof. Bernard Dutoit et sous la responsabilité du prof. Roland Bieber. Ce diplôme vise à offrir une formation préparant aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans l'Union européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent. A partir de 1998, ce programme sera offert conjointement avec l'Université de Genève.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins

Programme:

- *Institutions, sources et procédures du droit européen*
- *Droit des relations économiques internationales*
- *Libre circulation des marchandises*
- *Droit communautaire de la concurrence*
- *Droit européen des sociétés*
- *Libre circulation des personnes et des services*
- *Marché intérieur et politique industrielle*
- *Droit européen des transports*
- *Droit européen de la recherche et de la technologie*
- *Droit de l'environnement international et européen*
- *Droit européen de la propriété intellectuelle*
- *Espace judiciaire européen*
- *Convention européenne des droits de l'Homme*
- *Droit bancaire et monétaire européen*
- *Droit social international et européen*
- *Arbitrage international comparé*
- *Droit fiscal communautaire*
- *Les relations et la politique extérieure de l'Union européenne*

DEA (diplôme d'études approfondies) de droit français, suisse et comparé de la consommation

Le DEA (diplôme d'études approfondies) de droit français, suisse et comparé de la consommation est le fruit d'une volonté mutuelle de coopération entre la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie. Sans équivalent tant en France qu'en Suisse, cette formation présente deux caractéristiques essentielles: elle implique la mobilité des professeurs et des étudiants puisque le premier semestre d'enseignement se déroulera à Chambéry et le second à Lausanne; elle débouche sur l'obtention de deux diplômes équivalents: un DEA français et un DEA suisse.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalents au total à 175 heures.

Programme:

- **Généralités:**
 - *Diversité des approches et des sources (10 h.)*
 - *Aspects historiques (10 h.)*
 - *Aspects économiques (15 h.)*
 - *Etendue de la protection (10 h.)*
 - *Moyens de défense des consommateurs (25 h.)*
 - *Droit pénal de la consommation (10 h.)*
- **Questions choisies:**
 - *Les contrats de consommation (20 h.)*
 - *Le surendettement des consommateurs (15 h.)*
 - *Publicité comparative (10 h.)*
 - *La sécurité des consommateurs (20 h.)*
- **Aspects communautaire et international:**
 - *Droit européen des consommateurs (15 h.)*
 - *Droit international (15 h.)*

Stage et brevet d'avocat ou de notaire

Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) ou de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut (loi du 22 décembre 1993) remplir l'une des trois conditions suivantes:

- a) avoir soutenu une thèse de doctorat ou de licence,
 - b) avoir obtenu un diplôme d'études juridiques postgrade;
 - c) avoir exercé pendant deux ans au moins une activité juridique.
- Pour le brevet d'avocat, se renseigner auprès du greffier du Tribunal cantonal, route du Signal 8, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 15 11
 - Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département de justice et police, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, place du Château 1, 1014 Lausanne, tél : 021/ 316 45 45

Instituts et centres spécialisés

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)

Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.

Centre de droit comparé et européen (CDCE)

Ce centre constitue le prolongement de l'enseignement dans ces deux matières et représente un lieu de recherche et de documentation pour les doctorants, juristes et toute personne intéressée. La collection «Comparativa» du Centre — qui compte plus de 60 volumes — traduit l'effort de recherche comparative conduite sous ses auspices. Le CDCE a la responsabilité du diplôme postgrade en droit européen.

Institut de recherche sur la responsabilité civile et les assurances (IRAL)

Cet institut a pour but de promouvoir la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. L'IRAL accueille toute personne désireuse d'effectuer des travaux scientifiques dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.

Institut de droit public

L'institut comprend les enseignants de droit constitutionnel, de libertés publiques, de droit administratif et d'aménagement du territoire. Sa bibliothèque, ouverte aux doctorants, aux chercheurs et aux étudiants, contient les collections et ouvrages les plus importants de droit public suisse, ainsi que quelques revues de droit public allemand et français.

Institut d'études de droit international

L'institut d'études de droit international comprend deux sections: a) droit international public et organisations internationales; b) droit international privé. La première regroupe un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences sociales et politiques; la deuxième comprend un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit. L'institut a pour mission principale de mettre à disposition des doctorants et chercheurs dans les disciplines qui les concernent l'encadrement, la documentation et, dans la mesure du possible, les locaux et le soutien administratif nécessaires à leurs travaux. L'institut maintient un contact étroit avec le Département fédéral des Affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations gouvernementales ou non ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.

Institut de droit français

Cet institut a pour but l'enseignement du droit français, assuré à l'UNIL depuis 1912 et qui est destiné à des étudiants suisses et étrangers. Il permet en particulier à des étudiants français de continuer leurs études à Lausanne. Il constitue ainsi un lien entre la Suisse, la France et l'Europe. L'enseignement regroupe toutes les matières relevant du droit privé et de la procédure: droit civil (y compris droit des obligations), droit commercial, droit pénal, procédure pénale, procédure civile. L'institut organise de nombreux séminaires pour amener les étudiants à voir les problèmes sous un angle pratique. Et, pour favoriser les recherches, une bibliothèque regroupant toutes les matières de droit français est à la disposition des étudiants.

Institut de droit judiciaire (IDJ)

L'institut de droit judiciaire regroupe les disciplines de procédure: procédure civile, procédure pénale et exécution forcée (saisie, faillite, etc.)

Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto

Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectif de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto et, d'autre part, de développer la recherche en histoire des sciences sociales.

Perspectives professionnelles

Barreau

Le brevet d'avocat s'obtient à la suite d'un stage de deux ans dans une étude et d'un examen. On devient avocat stagiaire après une thèse de licence ou de doctorat, un diplôme juridique postgrade ou deux ans d'activité juridique.

Notariat

Le licencié en droit souhaitant devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.

Magistrature

La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mineurs, etc.), puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet du procureur en tant que substitut avant de briguer un poste de juge informateur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.

Entreprises privées

En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de service juridique. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.

Divers

Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent briguer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas comme dans le précédent, les compétences non académiques ont une importance capitale.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les chiffres indiqués sont des pourcentages. Il faut lire le tableau de la manière suivante, ligne par ligne (c'est-à-dire voie d'étude par voie d'étude, on repère les pourcentages de jeunes diplômés de cette voie d'étude qui se trouvent dans chaque secteur professionnel.

Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	7.4	13.6	2.5				4.9	1.2					1.2							2.5	1.2	84	3.7		
Droit	10.8	5.3	65.8	3.3	1.0	0.5	0.7	0.2		0.2	0.7	0.3	0.5	5.8	2	0.3	0.3	0.2	4.1	13.6	0.7	0.2	3.3	0.2	
Géographie	23.3	31.1	1.0	8.7	11.7		1.0				1.9		9.7	1.0	1.0		2.9	9.7	7.8	24.3	1.9			4.9	
Lettres (avec langue en branche principale)	17.4	65.4	0.9	15.3	9.8	0.9	2.4	0.3	0.3	0.6	1.8		0.3	4.3	0.3	1.8	0.3		6.4	5.5	1.2	0.6	3.1	0.6	
Lettres (sans langue en branche principale)	26.6	28.7	0.7	18.2	37.8	1.0	3.5	0.7	0.7	0.3	0.7			2.1	0.7	1.4	1.0		5.6	7.7	0.7	1.4	8.7	0.7	
Economie politique	28.7	5.9		4.3	0.5				1.1	2.1	1.1	0.5	1.1	29.3	4.8	1.6	2.1	2.7	14.9	10.6	4.3		2.1	0.5	
Gestion et management	5.9	3.4	0.5	1.8	1.1	0.2	0.4			2.5	7.5	3.8	1.6	36.1	15.6	2.0	1.3	0.4	2.0	3.0	1.3	0.4	2.0	0.7	
Informatique de gestion	13.9	5.6	2.8	1.4	4.2	1.4				2.8	5.6			38.9	1.4				41.7	2.8	1.4		1.4	1.4	
Sciences actuarielles/assurances	22.2			11.1									11.1	33.3					55.6						
Sciences sociales	31.6	11.8	1.3	19.7	5.3	2.6	15.8						1.3	6.6					11.8	10.5			5.3	2.6	
Psychologie	18.5	15.5	0.8	1.5	1.9	23.4	21.5	33.6	0.4		0.4	0.4	0.8	2.3		0.4	0.4		5.7	5.3	1.5	1.1	1.9		
Sciences politiques	22.4	6.0		14.9	4.5	3.0				3.0	3.0			11.9				4.5	10.4	14.9	1.5		4.5	7.5	
Mathématiques	46.2	20.5		2.6	2.6	1.3	1.3			1.3	2.6			20.5	1.3				7.7	1.3	1.3			1.3	
Physique	68.9	16.1	0.6		0.6					2.2	7.8	0.6	0.6	3.9		0.6	0.6		7.2	3.3	1.1		1.1	0.6	
Chimie	62.7	14.4		0.8		0.8	0.8			16.9	3.4	1.7	0.8		0.8		0.8		3.4	5.1	0.8				
Biochimie/biol. moléculaire	66.7	10.5			1.9	3.1			0.6	11.7	1.9	3.1	0.6	0.6				0.6	0.6	4.3	1.2	1.2		1.9	0.6
Sciences nat./environnement	43.3	15.9		1.5	5.0	3.0	1.0	1.0	1.5	4.5	1.0	0.5	7.5	3.0		0.5	1.0	10.4	8.0	13.9	1.5		8.5	0.5	
Sciences de la terre	47.8	4.3		2.2	6.5					2.2	2.2		21.7	6.5				4.3	6.5	4.3	4.3			4.3	
Pharmacie	9.6	3.5		0.9	1.7	85.2		0.9		12.2	1.7			0.9					0.9					1.7	0.9
Médecine humaine	10.6	0.6			0.6	94.1	0.6	0.3		0.6		0.6				0.3			0.3	1.2	0.3				

Programme des cours

Licence en droit Doctorat en droit

MENTION DROIT SUISSE

1^{re} année

Droit constitutionnel I	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel II (cours d'appoint)	C. Sattiva Spring, ma	2 C
Droit pénal I	Martin Killias, po Bernard Bouloc, pi	4 C/1 S
Droit international public I	Jean-François Flauss, pi	2 C
Economie politique	M. Zazin-Nejadan, pi	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	R. Baranzini, ma	2 C
Introduction au droit / Méthodologie	L. Favre, sup	4h C/TP
Droit civil I (personnes et famille)	Denis Protet, po Suzette Sandoz, po	3 C
Droit romain I	Hansjörg Peter, po	
Histoire des institutions publiques et des sources	Denis Tappy, pe	2 C
Une matière à option	Voir sous «Matières à option»	

2^e année

Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil II: régimes matrimoniaux et successions	Suzette Sandoz, po Isabelle Zuppiger, ma	3 C/1 S
Droit des obligations I (partie générale)	François Dessementet, po	5 C/1 S
Droit constitutionnel II (libertés publiques)	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Droit international public II	vacat	1 C/1 S
Droit pénal II / Procédure pénale	N.N.	2 C/1 S
Eléments de comptabilité	D. Oyon, sup	2 C
Langue juridique allemande (ou 3 ^e année)	Fritz Sturm, po	2 C

3^e année

Droit civil III (droits réels)	Denis Protet, po Laurent Moreillon, ma	4 C/2 S
Droit commercial	Jean-Marc Rapp, po Georges Muller, pe	5 C/2 S
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Droit fiscal	M. O. Buffat, ma	1 S
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit des obligations II (contrats spéciaux)	L. Thévenoz	2 C/2 S
Droit romain II	Hansjörg Peter, po	4 C/2 S
Droit civil comparé général	Bernard Dutoit, po	2 C

4^e année

Droit européen	Roland Bieber, po	2 C
4 matières à option	(voir sous «Matières à option»)	
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile	Jean-François Poudret, po	2 C
Loi sur la poursuite	Hansjörg Peter, po	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Fritz Sturm, po	3 C/S

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MENTION LEGISLATION FRANÇAISE*

1^{re} année

Droit constitutionnel	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel (cours d'appoint)	C. Sattiva Spring, ma	2 C
Droit pénal suisse	Bernard Bouloc, pi Martin Killias, po	3 C 1 S
Economie politique	M. Zazin-Nejadan, pi	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	R. Baranzini, ma	2 C
Introduction au droit/Méthodologie	L. Favre, sup	4h C/TP
Droit civil I	Denis Piotet, po Suzette Sandoz, po	3 C
Histoire des institutions publiques et des sources	Jean-François Poudret, po	2 C
Une matière à option	(voir sous «Matières à option»)	

2^e année

Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français général	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Libertés publiques	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Procédure pénale française	Colette Chable, ma	3 C
Droit international public	vacat	3 C/1 S
Eléments de comptabilité	D. Oyon, sup	2 C
Droit commercial spécial (droit de la concurrence)	Evelyne Tichadou, sup	2 C

3^e année

Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français général	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial spécial (droit de la concurrence)	Evelyne Tichadou, sup	2 C
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit romain	Hansjörg Peter, pe	4 C/2 S

4^e année

Droit européen	Roland Bieber, po	2 C
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile et voies d'exécution	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Fritz Sturm, po	3 C/S
4 matières à option	(voir sous «Matières à option»)	

* L'enseignement du droit français pouvant donner lieu à des réaménagements dans un proche avenir, il n'est actuellement pas possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention droit français; toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine.

En cas d'interruption du programme de législation française, la possibilité sera donnée aux étudiants ayant commencé ces études à Lausanne de les terminer dans une université française, qui les accepterait directement en 3^e ou en 4^e année.

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MATIÈRES À OPTION

Options de 1^{re} année

Psychiatrie légale	Henri Dufour, po	2 C
Criminologie	Josine Junger-Tas, pi	2 C
Médecine légale	Patrice Mangin, po	2 C
Sciences forensiques générales	Pierre Margot, po	2 C

*Pour les options choisies dans une autre faculté,
se référer à la liste établie par le Conseil de la Faculté de droit*

Options de 4^e année

Chapitres choisis de droit allemand	Fritz Sturm, po	2 C
Chapitres choisis de droit français	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit administratif spécial	Pierre Moor, po	2 C
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	2 C
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	2 S
Droit bancaire et monétaire	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit civil comparé spécial	Bernard Dutoit, po	2 C
Droit international public III	vacat	2 C
Droit pénal III/Procédure pénale II	N.N.	
Droit romain spécial	Fritz Sturm, po	3 C/S
Droit du travail	Jean-Louis Duc, po	2 S
Philosophie du droit	N.N.	
Procédure et juridiction administratives	Benoît Bovay, pd	2 C
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod, pe	2 C

Etudes partielles

DROIT ALLEMAND

Grundpfandrechte (Wiederholungs- und Vertiefungskurs mit Klausuren)	Fritz Sturm, po	3 C/Ex h
Ausgewählte Kap. aus dem Familien- und Erbrecht (Wiederholungs- und Vertiefungskurs mit Klausuren)	Fritz Sturm, po	3 C/Ex e
Übungen im bürgerlichen Recht für Vorgerückte	Fritz Sturm, po	1 Ex
Internationalprivatrechtliches Praktikum	Fritz Sturm, po	2h C/TP
Rechtsvergleichende Seminare	Fritz Sturm, po	
<i>Vormundschaftliche Massnahmen</i>		2h S h
<i>Europa auf dem Weg zur Mehrstaatigkeit</i>		2h S h
<i>Ehe und Ehescheidung im deutschen, schweizerischen und französischen Recht</i>		2h S e
Rechtshistorisches und rechtsvergleichendes Grundlagenseminar. Der Kampf um die Rechtseinheit in Deutschland, Frankreich und der Schweiz	Fritz Sturm, po	2h S e

Programme des cours

Etudes postgrades

ENSEIGNEMENT POSTGRADE DE DROIT EUROPÉEN		
Institutions, sources et procédures du droit européen	Roland Bieber, po	4 C/2 STP
Droit des relations économiques internationales (y compris les relations économiques extérieures de la Suisse)	Mathias Krafft, pe	2 C
Circulation des marchandises	Pierre Mercier, pe	2h C
Droit de la concurrence	Pierre Mercier, pe	2e C
Droit européen des sociétés	Guy Mustaki, sup	1 C
Circulation des personnes et des services	Jean-Pierre Sortais, po	1 C
Marché intérieur et politique industrielle	Martin Bangemann, pi	1h C
Droit européen des transports	Roland Bieber, po	1h C
Droit européen de la recherche et de la technologie	Roland Bieber, po	1e C
Droit de l'environnement international et européen	Laurens Jan Brinkhorst, pi	C
Droit européen de la propriété intellectuelle	François Dessemontet, po	1e C
L'espace judiciaire européen	Bernard Dutoit, po	1h C
La Convention européenne des droits de l'Homme	Jean-François Flauss, po	1h C
Droit bancaire et monétaire européen	Maria Giovanoli, pe	2 C
Droit social européen	Bettina Kahil-Wolf, pa	1h C
Arbitrage international comparé	Jean-François Poudret, po	2e C
Droit fiscal communautaire	Jean-Marc Rivier, pe	1e C
Les relations et la politique extérieures de l'Union européenne	Ernst-Ulrich Petersmann, po	2h CS

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été
c	=	conférences

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant
pd	=	privat-docent
pa	=	professeur-assistant
N.N.	=	non nommé

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Jean-Marc Rapp, doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 41	692 27 45
Professeurs Roland Bieber, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 46	692 27 45
Professeur Denis Piotet, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 48	692 27 45
M. Georges Delessert, adjoint administratif	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 43	692 27 45
Secrétariat du doyen Mme Hanne-Christine Janin / Mme M. Schlaepfer	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Secrétariat des étudiants Mme Nady Vocat / Mlle C. Dupraz, appt.	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 50 692 27 44	692 27 45
Secrétariat des étudiants (droit allemand) Mme Hélène Weber	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 60	692 27 45

*Centre de droit comparé
et européen (CDCE)*

Professeur Bernard Dutoit, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 81	692 27 85
Secrétariat du Centre Mme Brigitte Coendoz	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 80	692 27 85

Postgrade de droit européen

Professeur Roland Bieber, responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 91	692 27 85
Secrétariat du postgrade Mme Nicole Lagrotteria	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 90	692 27 85

*Institut de recherches sur le
droit de la responsabilité
et des assurances (IRAL)*

Professeur Jean-Louis Duc, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 01	692 28 05
Secrétariat de l'Institut Mme Nady Vocat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 00	692 28 05

Institut de droit public

Professeurs Etienne Grisel et Pierre Moor, codirecteurs	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 11	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Marylène Tintori	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 10	692 27 45

*Institut d'études de
droit international*

Professeur Antoine Martin, directeur Intérim: Professeur Bernard Dutoit	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 21 692 27 81	692 27 45 692 27 85
Secrétariat de l'Institut Mme Marie-Antoinette Rochat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 20	692 27 45

Institut de droit français

Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur intérimaire	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 27	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 26	692 27 45

Institut de droit judiciaire

Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur intérimaire	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 32	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 30	692 27 45

*Centre d'études
interdisciplinaires
Walras-Pareto*

Professeur Pascal Bridel, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 41	692 27 45
-------------------------------------	----------------------	-----------	-----------

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



INSTITUT DE POLICE
SCIENTIFIQUE ET
DE CRIMINOLOGIE
(IPSC)

**Définition des études
menées à l'IPSC**

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'Ecole, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les *sciences forensiques* se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif *forensique* (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin *forum* (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est récent en français.

La *criminalistique* désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la *police scientifique* définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques: les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La *criminologie* est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchant les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie.

Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

**Grades
décernés**

Licence en sciences forensiques

Diplômes postgrades

en criminalistique chimique, en expertise de documents, en criminologie

Doctorat en sciences forensiques

Doctorat en criminologie

Les sciences forensiques

1^{re} année

Physique expérimentale • Mathématiques • Introduction au droit

Le but de cette 1^{re} année, propédeutique au plein sens du terme, est de créer les bases théoriques essentielles et pluridisciplinaires en droit, en sciences et en sciences forensiques. La maîtrise de chacune des matières est nécessaire à la poursuite des études. Un esprit curieux et polyvalent est nécessaire.

EXAMENS DE LA 1^{RE} SÉRIE

2^e année

Interviennent ici la spécialisation en Faculté des sciences, avec les méthodes et techniques de base du chimiste, l'approfondissement du droit pénal, et les matières enseignées à l'IPSC.

La photographie et les méthodes d'investigation apportent les connaissances techniques et les habitudes de méticulosité professionnellement indispensables. Les chapitres de sciences forensiques spéciales développent le sens de l'analyse et des inférences en découlant.

EXAMENS DE LA 2^E SÉRIE

3^e et 4^e années

Criminologie/pénologie • Médecine légale • Sciences forensiques spéciales (incendies, explosions, traces biologiques, microtraces, documents, drogues, etc.) • Procédure pénale, droit pénal spécial • Méthodes de séparation analytique • Analyse ultrastructurale • Cours à option

Ici, le programme s'étend à la Faculté de médecine. Il poursuit la formation à l'analyse et la formation en criminalistique. Apparaît également le cours général de criminologie, complété par une heure de cours spécial ainsi que la pénologie. Les méthodes de séparation analytique sont des méthodes chimiques (chromatographie, électrophorèse) qui permettent de séparer des mélanges complexes. L'analyse ultrastructurale regroupe toute la microscopie et l'étude du très petit par les méthodes optiques et électroniques. L'interprétation et l'approche de l'analyse criminelle sont approfondies.

L'IPSC établit un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés, à l'EPFL ou même à d'autres universités.

EXAMENS FINAUX

Travail personnel

Le travail personnel (séminaire) en 2^e année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique en mai. En 3^e année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4^e année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme.

Travaux pratiques

Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exceptions, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire en cours).

Stages

C'est en 3^e ou 4^e année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (p. ex. Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.). Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC mais apportent un bagage professionnel intéressant.

Avertissement

On peut le voir en examinant les matières énumérées dans ce plan d'études: les sciences forensiques sont de même nature que les sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours ou aux séminaires traditionnels.

Formations postgrades

Diplôme postgrade en criminologie

Le diplôme en criminologie est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

Les études, d'une durée de deux ans en principe, comportent au total environ 20 heures hebdomadaires; il s'agit donc d'études à temps complet; les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours et des séminaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, de médecine et de lettres.

L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant.

Matières étudiées: Sciences forensiques • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale et droit pénal spécial • Médecine légale • Psychiatrie légale • Criminologie-pénologie • Sociologie générale • Psychologie générale • Psychologie de l'intégration et de la déviance sociales • Théories et méthodes de l'intervention psychosociale • Techniques d'enquête • Méthodologie • Mathématiques • Statistiques • 4 cours à option

Diplôme postgrade en criminalistique chimique

Le diplôme en criminalistique chimique est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en sciences ou d'un grade ou titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

La durée des études est en principe d'une année à temps complet. Les titulaires de titres autres que ceux délivrés à l'IPSC peuvent avoir besoin de plus d'une année pour compléter leur programme. Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un séminaire. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine ou à l'EPFL.

Matières étudiées: Sciences forensiques • Criminalistique chimique • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Chimie organique • Méthodes statistiques • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Diplôme postgrade en expertise des documents

Mêmes conditions que pour le diplôme en criminalistique chimique

Matières étudiées: Sciences forensiques • Cours spéciaux d'expertise en documents, écritures, signatures • Expertise de documents • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Doctorat en sciences forensiques Doctorat en criminologie

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises des documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission *ad hoc* qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

Perspectives professionnelles

Débouchés spécifiques

- **Services de police**
aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue. Le développement de l'analyse criminelle d'unités spécialisées, etc. exigent des compétences à la portée des titulaires de la licence ou du doctorat en sciences forensiques.

Autres débouchés

- **Magistrature**
La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal, est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômés postgrades) permettent dans certains cantons d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).

- **Assurances**
Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.

- **Banques**
Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation en gestion s'avèrent souvent indispensables.

- **Recherche**
La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants-doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires, les hautes écoles ou à des responsabilités dans des unités spécialisées des polices.

- **Divers**
Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régies fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

Avertissement

Jusqu'à ces dernières années, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtiennent qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants a augmenté (actuellement une douzaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. Le marché de l'emploi est difficile, mais il se modifie avec l'augmentation des demandes de compétences, en particulier par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires.

Programme des cours

Licence

EN SCIENCES FORENSIQUES	
<i>1^{re} année</i>	<i>heures/année</i>
<i>Matières propédeutiques enseignées en Faculté des sciences:</i>	
Mathématiques	92 C/56 Ex
Informatique	28 C/56 Ex
Physique expérimentale	92 C/56 TP
<i>Matières propédeutiques enseignées en Faculté de droit:</i>	
Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal I	112 C
Eléments de comptabilité	56 C
<i>Matières de grade enseignées à l'IPSC:</i>	
Criminologie, cours général	56 C
Cours général de sciences forensiques	56 C
<i>2^e année</i>	
<i>Matières propédeutiques enseignées en Faculté des sciences:</i>	
Chimie générale	84 C
Chimie minérale générale + chimie analytique générale	28 C+28 C
TP de chimie générale, minérale et analytique	308 TP
Chimie organique générale	56 C/14 Ex
<i>Matière propédeutique enseignée en Faculté de droit:</i>	
Droit pénal II, séminaire	56 C
<i>Matière propédeutique enseignée à l'EPFL:</i>	
Méthodes statistiques	28 C/14 Ex
<i>Matières de grade enseignées à l'IPSC:</i>	
Photographie/microscopie	28 C
Photographie	56 TP/28 Ex
Sciences forensiques, travaux personnels	56 S
Sciences forensiques spéciales	
- méthodes d'investigations/police techniques, fix lieu	28 C/DP+280TP
- identification individuelle	16 C/18 DP/ 18 EX/24 TP
Criminologie, méthodes de recherche	56 C
<i>3^e et 4^e années</i>	
<i>Matières de grade enseignées en Faculté des sciences:</i>	
Analyse instrumentale	28 C/44 TP
Chimie organique, TP	136 TP
Méthodes de séparations analytiques	28 C
<i>Matière de grade enseignée en Faculté de droit:</i>	
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C/Ex
<i>Matière de grade enseignée en Faculté de médecine:</i>	
Médecine légale	56 C/DP
<i>Matières de grade enseignées à l'IPSC:</i>	
Sciences forensiques, travaux personnels	78 S
Sciences forensiques, interprétation	28 C/28 Ex
Sciences forensiques spéciales (cours blocs)	196 C/ 1200 DP/Ex/TP
• Identification d'objets, outils, armes à feu • Microtraces • Microscopie et analyse ultra-structurales • Incendies, explosions • Traces biologiques • Drogues • Documents • TP expertises 4 ^{ème} année, multitraces, cas complexes.	
Cours à option choisis par le candidat (à titre indicatif).	
- sécurité informatique	28 C/12 Ex
- pénologie	28 C/stage
Sciences forensiques, travaux personnels	96 C
Criminologie, séminaire	56 S

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN CRIMINOLOGIE	
Criminologie, théorie: cours général	56 C
Criminologie, méthodes de recherche: cours	56 C
Criminologie, étude de cas: séminaire	56 S
Criminologie, étude de cas: stage	ST
Pénologie: cours	56 C
Pénologie: stage	ST
Sciences forensiques, cours général	56 C
Psychologie sociale, théorie: cours	56 C
Techniques des sciences sociales, entretien: cours et pratique	56 C/28 S
Statistiques I: cours et TP	56 C/28 TP
Statistiques II: cours et TP	56 C/28 TP
Introduction au droit: cours	56 C
Droit pénal général: cours et séminaire	112 C/28 S
Procédure pénale et droit pénal spécial: cours	56 C
Sociologie générale: cours	56 C
Médecine légale: cours	56 C
Psychiatrie légale: cours	56 C
Cours de psychologie à choix entre:	56 C
- Psychologie générale: cours	
- Psychologie de l'enfant: cours	
- Psychologie de la personne et de son développement: cours	
- Introduction à la psychopathologie: cours	
Mémoire de criminologie (avec travaux pratiques)	

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN CRIMINALISTIQUE CHIMIQUE

Matières non grade

Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal	112 C
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C
Chimie organique, TP	136 TP
Méthodes statistiques	28 C/14 Ex
Informatique	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	56 C min. 56 C min.

Matières de grade

Sciences forensiques, cours général	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux de criminalistique chimique	
Criminalistique chimique: séminaire et travail de diplôme	112 S
Criminalistique chimique: travaux pratiques	168 TP
Analyse instrumentale	28 C/44 TP
Microscopie et analyse ultrastructurale	15C/DP+12 TP
Méthodes de séparation analytique	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	56 C min 56 C min

Diplôme postgrade

EN EXPERTISE DES DOCUMENTS

Matières non grade

Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal	112 C
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C
Informatique	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	56 C min. 56 C min.

Matières de grade

Sciences forensiques, cours général	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux, expertise des documents, écritures, signatures	
Expertise des documents: séminaire et travail de diplôme	112 S
Expertise des documents: travaux pratiques	168 TP
Analyse instrumentale	
Microscopie et analyse ultrastructurale	15C/DP+12 TP
Méthodes de séparation analytique	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	56 C min 56 C min.

Programme des cours

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
DP	=	démonstrations pratiques

pa	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pass	=	professeur assistant
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant
pat	=	professeur assistant
NN	=	non encore nommé

Adresses utiles

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Pierre Margot, directeur	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Mme Hanne-Christine Janin, secrétaire		692 46 00	692 46 05

Le lecteur sera attentif au fait qu'une partie des enseignements donnés dans le cadre du plan d'études des sciences forensiques ou des diplômes postgrades se donne hors des locaux de l'IPSC, notamment:

- les cours de médecine légale au CHUV;
- les cours de sciences au Collège propédeutique, Dorigny;
- les cours de droit au BFSH1, Dorigny;
- les cours relevant des SSP au BFSH2, Dorigny.

Liste des professeurs donnant des cours pour l'IPSC:

Sciences forensiques:	Pierre Margot, po, directeur de l'IPSC Jean-Claude Martin, pass, IPSC Raphaël Coquoz, pass, IPSC Christophe Champod, pass, IPSC
Chimie générale:	Raymond Roulet, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA) Carlo Fiorani, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Chimie analytique:	vacat
Chimie organique:	vacat, Institut de chimie organique (ICO) Pierre Vogel, po, Institut de chimie organique (ICO)
Méth. de sépar. analytique:	Bernard Klein, pd, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Mathématiques:	Dominique Arlettaz, po, Institut de mathématiques (IMA)
Physique:	Majed Chergui, po, Institut de physique expérimentale (IPE)
Informatique:	François Grize, po, Institut d'informatique sciences (IS)
Sécurité informatique:	Jean Menthonnex, pd
Statistiques et probabilités:	Prof Helbling, EPFL
Droit pénal:	Martin Killias, po, André Kuhn, pass, Laurent Moreillon, pass (IPSC)
Introduction au droit:	Suzette Sandoz, po
Procédure pénale/ droit pénal spécial:	Martin Killias, po, IPSC Laurent Moreillon, pass
Criminologie:	Martin Killias, po, IPSC / André Kuhn, pass
Pénologie:	Henriette Haas, pass, IPSC
Médecine légale:	Patrice Mangin, po, Institut universitaire de médecine légale (IUML)

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES LETTRES

Définition et finalité des études de lettres

Les lettres regroupent les disciplines appartenant à ce que l'on nommait autrefois les «humanités»: philosophie, histoire, langues (anciennes et vivantes), archéologie, histoire de l'art, géographie. D'autres branches sont venues s'y ajouter, traduisant l'élargissement du savoir humain — à Lausanne: histoire et esthétique du cinéma, informatique, linguistique.

La Faculté des lettres assure, dans une perspective historique et culturelle, la transmission et la maîtrise qualitative des connaissances dans les disciplines qu'elle enseigne.

- Elle prépare à certaines carrières ressortissant aux sciences humaines, notamment aux professions de l'enseignement; elle donne plus spécifiquement une formation dans le domaine des langues, des littératures, et l'étude des civilisations.
- Elle développe à l'intérieur de chaque discipline, dans un esprit d'ouverture et dans le souci des interactions, les principes affinant le sens critique et les capacités de réflexion.
- Elle insiste sur le développement des facultés d'analyse et de synthèse.
- Elle transmet aux étudiants des outils intellectuels de type épistémologique et méthodologique.
- Elle forme des étudiants aux exigences de la recherche.
- Elle fournit des enseignements postgrades aboutissant à des diplômes de spécialisation.

L'organisation des études bénéficie du principe de la liberté académique.

Grades décernés

Licence ès lettres
Diplômes de spécialisation
Doctorat ès lettres

Quel plan d'études?

La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit en effet de sélectionner une combinaison de trois branches parmi les vingt enseignées à Lausanne, l'une des trois devenant la discipline principale (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les disciplines dites secondaires.

Ce choix s'élargit si l'on considère que le Règlement de Faculté permet aux étudiants d'emprunter l'une des disciplines (secondaire ou principale) au programme d'une autre Faculté, lausannoise ou romande (si cette discipline n'est pas enseignée à Lausanne).

L'une des deux disciplines secondaires peut être remplacée par un choix d'enseignements qui complètent la discipline principale. Ce choix d'enseignement est appelé soutien (art. 39 du nouveau Règlement de la Faculté).

On tiendra compte cependant d'une limitation de caractère administratif: les étudiants qui se proposent d'enseigner dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud devront impérativement mettre au programme de leur licence deux branches enseignables, dont au moins une langue. Dans la liste ci-contre, les branches enseignables sont entourées d'un cadre plus épais et grisées.

Complément de formation en langues classiques

PHILOSOPHIE	HISTOIRE	FRANÇAIS MODERNE ET LITTÉRATURE COMPARÉE	FRANÇAIS MÉDIÉVAL	HISTOIRE ANCIENNE
ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE	LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES	LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES
LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES	LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES	LANGUES ET CIVILISATIONS SLAVES (RUSSE)	LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES	HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS
LINGUISTIQUE	HISTOIRE DE L'ART	HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA	GÉOGRAPHIE	INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE	UNIVERSITÉ DE GENÈVE	UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL	CONSERVATOIRE DE LAUSANNE	CTPE DE FORMATION DES MAÎTRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE (LSNE)
ÉTUDES THÉOLOGIQUES (THÉOLOGIE)	ARABE (LETTRES)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (LETTRES)	BREVET POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	DIPLOME FÉDÉRAL 1 DE MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE
GÉOLOGIE AVEC LA GÉOGRAPHIE (SCIENCES)	CHINOIS (LETTRES)	JOURNALISME (LETTRES) (AUSSI À FRIBOURG)		
SCIENCES POLITIQUES (SSP)	JAPONAIS (LETTRES)	ETHNOLOGIE (LETTRES)		ÉCOLE CANTONALE D'ART DE LAUSANNE (ECAL)
PSYCHOLOGIE (SSP)	GREC MODERNE (LETTRES)			BREVET POUR L'ENSEIGNEMENT DES ARTS ET DES SCIENCES
ÉCOLE DE FRANÇAIS MODERNE (EFM)	MUSICOLOGIE (LETTRES)			Attention! Les études à l'ECAL pour l'obtention de ce brevet ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le brevet, une fois obtenu, pourra remplacer la 2 ^e branche secondaire.
SCIENCES SOCIALES (SSP)	ÉGYPTOLOGIE (LETTRES)			
ÉTUDES ÉCONOMIQUES (HEC)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (SCIENCES)			

Art. 37 du Règlement de la Faculté des lettres: «Pour pouvoir se présenter aux examens de grade, le candidat à la licence es lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquiescer un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline secondaire ou principale: l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique.

» Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisiraient l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.

» Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année au moins doit être attestée au moment de l'inscription aux examens de 1^{er} certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit être attestée au plus tard au moment de l'inscription aux examens de 2^e certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation.

Structure des études

Quelques points importants du Règlement de Faculté

Choix des disciplines

- 3 disciplines (1 principale et 2 secondaires, ou 1 principale, 1 secondaire et 1 soutien).
- Une seule discipline peut être choisie à l'extérieur de la Faculté, mais elle peut être désormais la discipline principale.
- Les étudiants non francophones peuvent inclure des études à l'École de français moderne (EFM) dans le cadre d'une licence ès lettres.

Début des études

- Il est possible de commencer une discipline secondaire ou la discipline de soutien au 3^e semestre seulement.

la discipline principale

- Si l'on choisit la formule 1 discipline principale + 1 discipline secondaire + 1 discipline de soutien, la branche principale doit impérativement être choisie à la fin du 2^e semestre, puisqu'elle conditionne le choix des enseignements qui constitueront le soutien.

Structure des examens

- Une attestation de fin de 1^{re} année est délivrée dans les disciplines internes à la Faculté.
- Les examens de 1^{er} certificat doivent être passés entre le 4^e et le 6^e semestre pour les trois disciplines.
- Dans l'une des trois disciplines, un examen anticipé doit être passé à la fin de la 1^{re} année: il s'agit d'une partie de l'examen de 1^{er} certificat (représentant 1/4 ou 1/3 environ de l'examen total).
- Les examens de 2^e certificat dans les branches secondaires se passent deux semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat, 6 semestres en tout au minimum.
- Les examens de 2^e certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat, 8 semestres en tout au minimum, 12 au maximum, congés compris.

Structure des études

- Les examens de 1^{er} et de 2^e certificat peuvent se passer dans une même discipline avant d'avoir réussi tous les 1^{ers} certificats.
- Terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.

ans une autre Faculté...

- Un échec définitif dans une autre faculté ou haute école (n'importe laquelle) ne permet qu'une seule tentative au 1^{er} examen à la Faculté.

Qu'est-ce que le soutien?

- **Le soutien est une discipline à part entière.** Il représente la même charge horaire et impose le même nombre d'examens qu'une discipline secondaire. **Le choix de cette formule n'implique pas des études plus courtes ou plus «faciles».**
- Le soutien est constitué d'un ensemble d'enseignements, pris à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté des lettres, liés étroitement à la discipline principale et venant «soutenir» le mémoire, dont on doit connaître le domaine. **L'adoption de cette formule impose que l'étudiant choisisse tôt sa discipline principale: à la fin du 2^e semestre au plus tard.** Il s'adresse donc à des étudiants motivés, sûrs de la direction qu'ils veulent prendre et désirant acquérir un profil de chercheur ou de spécialiste. Exemple: un futur géographe peut opter pour la géographie (branche principale), la géologie (en Faculté des sciences, branche secondaire) et un ensemble d'enseignements appuyant la géographie (informatique, science politique, démographie, etc.)
- Le choix des enseignements constituant le soutien fait l'objet d'un «**contrat**» entre le président de la section de la discipline principale et l'étudiant; le premier s'engage à reconnaître la validité des enseignements suivis et des examens réussis. Le second s'engage à suivre le programme tel qu'il est défini dans le contrat.
- **Les sections sont en droit de ne pas offrir de discipline de soutien. Par ailleurs, elles peuvent passer des conditions particulières (résultats, assiduité, etc.) pour accéder à la discipline de soutien!**

Les enseignements

Philosophie

La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur les « tournants » de l'histoire de cette pensée, dont il expose les positions fondamentales; il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Il permet aussi aux étudiants d'acquérir une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser: histoire de la philosophie (selon ses diverses périodes), phénoménologie, herméneutique (interprétation des textes), théorie de la connaissance et philosophie du langage, esthétique, etc.

Histoire

L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques: Moyen Age, Histoire moderne (16^e-18^e siècles) et Histoire contemporaine (19^e-20^e siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés: mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux 19^e-20^e siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine.

Français moderne et littérature comparée

La section de français comprend des chaires de littérature (du 16^e siècle à nos jours), de linguistique française et de littérature comparée. Outre la formation de base en histoire littéraire et en lecture de textes, la section offre des enseignements et poursuit des recherches dans les domaines suivants: la littérature du 16^e siècle et ses rapports avec la Renaissance et l'humanisme, l'anthropologie historique de la culture, la stylistique historique, la théorie de la littérature et de l'interprétation, la littérature romande, les rapports entre les littératures européennes, les rapports de la littérature et des arts, la pragmatique, la linguistique textuelle et la linguistique dans ses rapports avec la rhétorique et la littérature.

Français médiéval

Le français médiéval a un double statut à l'UNIL: d'une part, la discipline est largement intégrée au cursus des études littéraires de la section de français moderne, d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue).

Histoire ancienne

L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique) apportent à notre connaissance du passé un éclairage concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

Archéologie classique et provinciale romaine

Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Erétrie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL.

L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel;
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes;
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles;
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire;
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger.

Langue et littérature latines

Les études de latin s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise dans le degré secondaire. Le champ d'étude couvre l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au 6^e siècle avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Age et de la Renaissance, dans une double perspective: perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie (évolution dans le temps), connaissance des phénomènes littéraires considérés dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte culturel et historique, leur survivance dans la tradition européenne.

Les enseignements

Langue et littérature grecques

L'enseignement de la littérature grecque porte sur la langue et la civilisation de la Grèce antique. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique historique, par l'analyse de discours, par l'anthropologie ou la sociologie, mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue, aussi bien en syntaxe qu'en sémantique. L'enseignement est destiné aussi bien à celles et ceux qui ont fait du grec au cours de leur scolarité qu'aux «grands débutants» (cours de rattrapage à disposition).

Langue et littérature italiennes

La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le 17^e et le 19^e siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.

Langue et littérature espagnoles

L'enseignement de littérature porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (15^e et 17^e siècles), ainsi que sur le 19^e et le 20^e siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morpha-syntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, etc.).

Langue et littérature allemandes

L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Par ailleurs, le Centre de traduction littéraire, rattaché à la section, propose régulièrement des cours dans le domaine de la traduction littéraire.

Langue et littérature anglaises

La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et post-coloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1^{er} et de 2^e cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3^e cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais; une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.

Langues et civilisations slaves (russe)

La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même, puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les œuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Petersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.

Langues et civilisations orientales (études indiennes)

La section de langues et civilisations orientales, qui compte une chaire de sanscrit et une chaire d'études bouddhiques, assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.

Histoire et sciences des religions

La branche «histoire et sciences des religions» vise l'étude historique et comparative des faits religieux, en invitant à la réflexion critique, à la confrontation et à la rencontre entre cultures et religions. Le programme d'études familiarise l'étudiant avec les différentes méthodes utilisées dans la recherche en histoire et sciences des religions, il lui fournit la compétence nécessaire pour utiliser une méthode d'investigation appropriée aux domaines du religieux qu'il aura choisis. La recherche doit comporter à la fois l'étude des phénomènes eux-mêmes et celle des sources écrites. L'une ou l'autre approche peut dominer, mais les deux demandent des connaissances linguistiques dans le domaine choisi.

Linguistique

La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale avec des options possibles, lors de la deuxième partie des études, en linguistique appliquée ou en linguistique historique (indo-européenne). En première partie, l'enseignement est principalement orienté vers l'approche fonctionnelle en phonologie, morphologie et syntaxe. Il est complété par une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les sujets de cours et de séminaires sont plus diversifiés (sémantique, sociolinguistique, linguistique informatique, questions particulières de linguis-

Les enseignements

tique appliquée ou de linguistique historique) en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mé-
morants ou doctorants.

Histoire de l'art

Les enseignements couvrent le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Ils portent sur des problèmes d'histoire des techniques, d'analyse formelle et iconographique et d'histoire de la critique et de l'historiographie. L'accent est mis sur la situation de l'œuvre dans ses divers contextes, historique, politique, social, économique, scientifique, intellectuel et culturel. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes. Le premier certificat se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. L'histoire de l'art monumental régional (urbanisme, architecture civile, militaire et religieuse) constitue une spécialité lausannoise, et prépare aux travaux de publication et d'évaluation du patrimoine. Un cours de muséologie est destiné aux futurs conservateurs.

Histoire et esthétique du cinéma

La discipline Histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologies. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1^{re} année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de T.P. et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1^{er} certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, video, cassettes son, etc.) est à disposition.

Géographie

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les processus de localisation et les transports pour la géographie humaine et sociale, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Une grande importance est accordée à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. A côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain.

Informatique et méthodes mathématiques

L'unité d'enseignement est chargée de cours en informatique et en méthodes quantitatives (statistiques et méthodes expérimentales), mathématiques et logiques dans leurs applications aux sciences humaines. L'unité de recherche s'occupe de recherches fondamentales et appliquées dans le domaine de la synthèse de la parole. L'objectif est de créer une synthèse de la parole française naturelle. On privilégie le travail sur micro-ordinateur.

Introduction aux langues anciennes: latin

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1^{re} année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2^e année, il offre, par le biais de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatique. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes:

1. latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique),
2. latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie),
3. latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine)

Introduction aux langues anciennes: grec

L'enseignement universitaire du grec ancien est réservé à des étudiants ayant commencé l'étude du grec au niveau secondaire ou au début du gymnase, ce qui disqualifie les étudiants qui découvriront trop tard l'intérêt du grec pour leur formation et la poursuite de leur cursus universitaire. Pour remédier à ce défaut et ouvrir le grec à tous, un cours d'initiation au grec a été prévu. Cette formation dure deux ans, à raison de quatre heures en première année et deux heures en seconde. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants. S'il souhaite se spécialiser davantage, il peut envisager de s'inscrire aux cours ordinaires de grec ancien.

Formations complémentaires

Attestations de complément de licence

En dehors de la licence proprement dite, la Faculté des lettres délivre une attestation de complément de licence et une attestation pour gradués d'universités étrangères. On trouvera ci-dessous les extraits du Règlement de Faculté qui portent sur ces formations complémentaires, ainsi qu'un avertissement destiné aux étudiants qui désirent enseigner dans un établissement secondaire officiel vaudois.

Art. 72 du Règlement de la Faculté des lettres: «Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut être autorisé, sur demande écrite adressée au Décanat, à subir les épreuves prévues pour la licence ès lettres dans une discipline enseignée à la Faculté qui ne figure pas à son diplôme de licence. Le Décanat peut mettre au bénéfice du présent article le porteur d'un titre qu'il juge équivalent à la licence ès lettres de l'Université de Lausanne. Le candidat peut se présenter à l'examen du premier certificat après deux semestres d'études au moins; à celui du second certificat, dès la fin du quatrième semestre d'études. La durée de préparation d'un complément de licence ne doit pas excéder 8 semestres. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la moyenne de 6 pour chaque certificat.»

Attestations pour gradués d'universités étrangères

Art. 73 du Règlement de la Faculté des lettres: «Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Décanat charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.»

Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire

Les dispositions suivantes s'appliquent aux licenciés ès lettres qui veulent faire carrière dans l'enseignement officiel vaudois.

Selon la législation actuelle, le licencié doit avoir obtenu le brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Celui-ci est délivré par le Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC) aux candidats qui ont satisfait aux exigences du règlement du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES).

Les candidats à ce brevet doivent être porteurs d'une licence dont le programme comporte au moins deux disciplines fondamentales enseignées dans les établissements secondaires officiels vaudois, dont au moins une langue.

Ces disciplines fondamentales sont:

philosophie, histoire, français ou français médiéval, histoire ancienne, latin, grec, italien, allemand, anglais, histoire et science des religions (avec option: christianisme), géographie.

Les candidats au brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ayant obtenu le certificat d'études théologiques comme l'un des trois certificats constitutifs de leur licence peuvent le faire valoir en lieu et place de l'une des deux disciplines fondamentales requises, à condition que l'autre soit une langue. Il en est de même pour ceux qui ont obtenu le diplôme de l'ECAL; la convention du 9 mai 1992 passée entre la Faculté des lettres et l'ECAL précise les modalités d'application du règlement.

Les étudiants remplissant les conditions d'admission à la Faculté des lettres peuvent combiner les études de lettres avec la préparation du certificat d'études en art et science, du diplôme fédéral no 1 de maître d'éducation physique ou du brevet pour l'enseignement de la musique. Le cas échéant, ces diplômes tiennent lieu de branche secondaire. La licence ainsi obtenue est libellée comme suit: licence ès lettres d'enseignement avec éducation physique, licence ès lettres d'enseignement avec musique. Les candidats à cette licence doivent obligatoirement inscrire une langue dans leur programme d'études, le choix de la troisième branche est libre.

Ecole de français moderne (EFM) Cours de vacances

On trouvera une description de la formation offerte par l'**Ecole de français moderne (EFM)** et du contenu des **Cours de vacances** dans le chapitre séparé qui est consacré à ces deux unités d'enseignement rattachées à la Faculté des lettres.

Formations postgrades

Diplôme de spécialisation

La Faculté des lettres propose des diplômes de spécialisation. Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à environ 150 heures d'enseignement distribuées en unités capitalisables. Ils ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants.

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés à l'Université de Lausanne et s'y acquitter des taxes et droits d'inscription forfaitaires en vigueur. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions.

Le candidat au diplôme de spécialisation doit avoir suivi d'une manière active les enseignements prévus par la direction scientifique, qui statue sur leur distribution en unités capitalisables.

Ces unités capitalisables peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade; un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère; un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3^e cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne; un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante.

Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail est une étape de la thèse ou une première recherche d'importance limitée.

Actuellement, la Faculté des lettres offre les diplômes de spécialisation suivants:

- **Certificat de maîtrise en aménagement du territoire et planification régionale**, organisé par la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) dans le cadre des postgrades CUSO. Deux années + 1 mémoire de maîtrise, au total 1000 heures groupées sur les jeudis, vendredis et samedis matins, pendant 25 semaines par an. La première année est organisée à Genève, en commun avec le DES «Aménagement du territoire et urbanisme» de l'Université de Genève. Ouvert aux titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une formation jugée équivalente. Début: 31 octobre 1996. Informations auprès de Mme Michèle Wehrli, CEAT, (021) 693 41 58.
- **Diplôme de spécialisation «Société et environnement»**, en cohabilitation avec le DES de Genève et le DEA de Grenoble et Chambéry du même nom. 260 heures sur un an, réparties en un tronc commun et deux modules de 80 heures chacun à choisir sur un ensemble de 4 modules (politique de la montagne — interactions nature-société — problématique de la gestion — traitement et exploitation des données dans une perspective d'aide à la décision.. Le cycle comprend la préparation d'un mémoire de diplôme. Les enseignements ont lieu à Grenoble, Chambéry, Genève et Lausanne. Les étudiants sont subventionnés pour leurs frais de déplacement. Informations: Institut de géographie de l'Université de Lausanne, (021) 692 30 69 — fax 692 30 75.
- **Diplôme de spécialisation «Anthropologie des cultures, anthropologie des discours»**. Un séminaire postgrade interdisciplinaire Lettres/SSP portant ce titre s'adresse à des étudiants avancés, inscrits en maîtrise ou en doctorat ou poursuivant une formation continue. Il propose annuellement à la réflexion un thème spécifique relevant de la problématique générale de la «mise en discours des connaissances», et se donne pour tâche d'analyser différents types de discours dans leurs dimensions textuelle, sémiotique, épistémologique et socioculturelle. Il a paru indiqué d'institutionnaliser ce séminaire postgrade et d'en faire le noyau d'un cours postgrade romand débouchant sur un diplôme d'études spécialisées.

3^e cycle romand de lettres

Le 3^e cycle romand de lettres propose un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres aux doctorants et chercheurs des universités romandes ainsi que de l'Université de Bâle. Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3^e cycle.

Doctorat ès lettres

Art. 78 du Règlement de la Faculté des lettres:

Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes:

- a) être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Conseil;
- b) fournir un curriculum vitæ;
- c) avoir obtenu l'agrément d'un directeur de thèse sur un projet détaillé;
- d) obtenir du Conseil qu'il enregistre ce sujet.

Le directeur de thèse doit être l'un des professeurs ordinaires, extraordinaires ou associés de la Faculté.

Instituts et centres de recherche

A la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs.

Institut Benjamin Constant (IBC)

L'Institut Benjamin Constant est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux *Œuvres complètes* de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une *Bibliographie critique et analytique* régulièrement mise à jour et édite les *Annales Benjamin Constant*. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des 18^e et 19^e siècles, dans une optique interdisciplinaire.

Institut d'études médiévales (IEM)

L'Institut d'études médiévales (IEM), créé en 1993, regroupe les chercheurs qui, à l'Université de Lausanne ou en contact étroit avec ses institutions, s'intéressent au Moyen Âge et à la Renaissance (jusqu'en 1536, date de l'arrivée de la Réforme à Lausanne). Les différentes sections de la Faculté (philosophie, histoire, histoire de l'art, français médiéval, italien, allemand, anglais, espagnol) collaborent à la vie de l'IEM par le biais de séminaires, colloques, recherches communes, publications. L'IEM organise régulièrement des séances de séminaire pour doctorants ou chercheurs avancés. L'IEM se préoccupe également de fournir aux étudiants l'ensemble de la documentation concernant cours et séminaires portant sur le Moyen Âge, ce qui devrait leur faciliter la composition de leur discipline de soutien dans ces domaines. L'IEM est rattaché à la section d'histoire de la Faculté, qui se charge d'en coordonner les activités.

Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)

Le CRLR travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA)

L'IAHA regroupe l'archéologie classique, l'archéologie provinciale-romaine et l'histoire ancienne. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (Ecole suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale). L'IAHA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).

Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL)

Depuis 1989, la Faculté des lettres est dotée d'un institut spécialisé dans la traduction littéraire. Le Centre de traduction littéraire de Lausanne veut relever le défi d'une Europe dans laquelle la qualité aussi bien que la quantité des traductions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand. C'est dans cet esprit que le CTL organise des séminaires, des conférences et des colloques, créant ainsi un lieu de rencontre entre traducteurs, auteurs et éditeurs. En outre, il édite une série de publications qui veulent être le reflet des discussions actuelles en la matière.

Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)

L'Institut de linguistique et des sciences du langage regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'Ecole de français moderne intéressés par le langage et les langues. L'ILSL se propose comme objectifs principaux de

- stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche;
- garantir la permanence et le développement d'enseignements postgrades dans le domaine des sciences du langage,
- favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire;
- coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex. Cahiers de l'ILSL).

Institut de géographie (IGUL)

Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.

Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)

Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951 : inventaire et étude scientifique du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts, publication des résultats de la recherche. Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 70 000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 10 000 entrées).

Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq grandes catégories ci-contre. Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (les archéologues doivent avoir suivi des études d'archéologie), l'accès à ces activités ne dépend pas de la composition de la licence. Ajoutons que, hormis dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

COMMUNICATION
journalisme, audiovisuel, relations publiques, traduction, interprétation

CULTURE
librairie, édition, théâtre, musique, cinéma, gestion de la culture

DOCUMENTATION, CONSERVATION
bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées

ENSEIGNEMENT
écoles secondaires publiques, écoles privées, universités

RECHERCHE
assistantat, Fonds national, centres de recherches (mandats souvent de durée limitée)

GESTION ET ADMINISTRATION
services publics municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (surtout du tertiaire)

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les chiffres indiqués sont des pourcentages. Il faut lire le tableau de la manière suivante: ligne par ligne (c'est-à-dire voie d'étude par voie d'étude, on repère les pourcentages de jeunes diplômés de cette voie d'étude qui se trouvent dans chaque secteur professionnel.

Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Théologie	7.4	13.6	2.5			4.9	1.2						1.2							2.5	1.2	84	3.7	
Droit	10.8	5.3	65.8	3.3	1.0	0.5	0.7	0.2		0.2	0.7	0.3	0.5	5.8	2	0.3	0.3	0.2	4.1	13.6	0.7	0.2	3.3	0.2
Géographie	23.3	31.1	1.0	8.7	11.7		1.0				1.9		9.7	1.0	1.0		2.9	9.7	7.8	24.3	1.9		4.9	
Lettres (avec langue en branche principale)	17.4	65.4	0.9	15.3	9.8	0.9	2.4	0.3	0.3	0.6	1.8		0.3	4.3	0.3	1.8	0.3		6.4	5.5	1.2	0.6	3.1	0.6
Lettres (sans langue en branche principale)	26.6	28.7	0.7	18.2	37.8	1.0	3.5	0.7	0.7	0.3	0.7			2.1	0.7	1.4	1.0		5.6	7.7	0.7	1.4	8.7	0.7
Economie politique	28.7	5.9		4.3	0.5				1.1	2.1	1.1	0.5	1.1	29.3	4.8	1.6	2.1	2.7	14.9	10.6	4.3		2.1	0.5
Gestion et management	5.9	3.4	0.5	1.8	1.1	0.2	0.4			2.5	7.5	3.8	1.6	36.1	15.6	2.0	1.3	0.4	2.0	3.0	1.3	0.4	2.0	0.7
Informatique de gestion	13.9	5.6	2.8	1.4	4.2	1.4				2.8	5.6			38.9	1.4				41.7	2.8	1.4		1.4	1.4
Sciences actuarielles/assurances	22.2			11.1									11.1	33.3					55.6					
Sciences sociales	31.6	11.8	1.3	19.7	5.3	2.6	15.8						1.3	6.6					11.8	10.5			5.3	2.6
Psychologie	18.5	15.5	0.8	1.5	1.9	23.4	21.5	33.6	0.4		0.4	0.4	0.8	2.3		0.4	0.4		5.7	5.3	1.5	1.1	1.9	
Sciences politiques	22.4	6.0		14.9	4.5	3.0				3.0	3.0			11.9			4.5		10.4	14.9	1.5		4.5	7.5
Mathématiques	46.2	20.5		2.6	2.6	1.3	1.3			1.3	2.6			20.5	1.3				7.7	1.3	1.3		1.3	
Physique	68.9	16.1	0.6		0.6					2.2	7.8	0.6	0.6	3.9		0.6	0.6		7.2	3.3	1.1		1.1	0.6
Chimie	62.7	14.4		0.8		0.8	0.8			16.9	3.4	1.7	0.8		0.8			0.8	3.4	5.1	0.8			
Biochimie/biol. moléculaire	66.7	10.5		1.9	3.1			0.6	11.7	1.9	3.1	0.6	0.6			0.6	0.6		4.3	1.2	1.2		1.9	0.6
Sciences nat./environnement	43.3	15.9		1.5	5.0	3.0	1.0	1.0	1.5	4.5	1.0	0.5	7.5	3.0		0.5	1.0	10.4	8.0	13.9	1.5		8.5	0.5
Sciences de la terre	47.8	4.3		2.2	6.5					2.2	2.2		21.7	6.5			4.3	6.5	4.3	4.3			4.3	
Pharmacie	9.6	3.5		0.9	1.7	85.2		0.9		12.2	1.7			0.9					0.9				1.7	0.9
Médecine humaine	10.6	0.6		0.6	94.1	0.6	0.3		0.6		0.6					0.3			0.3	1.2	0.3			

**Programme
des cours**

	PHILOSOPHIE			
<i>Cours généraux</i>	Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1 C
	Les modèles mathématiques dans l'argumentation scientifique	J. P. Antonietti	HE	2 TP
<i>1er et 2ème certificats</i>	Séminaire de philosophie générale. L'imagination: entre le rêve et la fiction poétique.	Prof. R. Célis	E	2 S
	Séminaire de philosophie générale: phénoménologie et psychanalyse	Prof. R. Célis	H	2 S
	Introduction à la philosophie transcendantale	I. Radrizzani	HE	2
	Aux sources de l'empirisme moderne: Locke, Berkeley, Hume	H. Poltier	HE*	2 CS
	Art et Vérité dans la philosophie contemporaine.	Prof. I. Schüssler	H	2 C
	Philosophie systématique: Introduction à la philosophie herméneutique	Prof. R. Célis	HE	2 C
	Histoire de la philosophie antique II: Socrate, les Socratiques, Platon	Prof. A. Neschke	HE	2 C
	Le statut de la métaphysique de l'Antiquité à l'époque moderne	T. Suarez-Villa, pi	E	2 C
	Lecture de textes grecs: Epictète, Entretiens (extraits)	F. Gregorio	H	2 TP
	Lecture de textes latins: Lucrèce, De la nature	F. Gregorio	E	2 TP
	Le statut de la terre selon Husserl	Prof. I. Schüssler	H	2 CS
	Logique formelle I	Prof. M.-J. Borel	HE	2 C
	Logique formelle I	N. Janz	HE	1 TP
	L'herméneutique de H.-G. Gadamer: Vérité et méthode	J. Grondin, Prof. invité	E	CS
<i>1er certificat</i>	Interprétation de textes: Aristote, Ethique à Nicomaque	S. Bonzon	H	2 CS
	Introduction historique à la philosophie. Introduction aux philosophies de l'existence	Prof. R. Célis	HE	2 C
	Interprétation de textes: Droit et justice chez Locke, Kant, Hegel	Prof. A. Neschke	HE	2 S
	Le discours argumenté écrit (préparation à la dissertation)	Prof. M.-J. Borel	H	2 CS
	Introduction à l'épistémologie	Prof. M.-J. Borel	E	2 C
	Interprétation de textes: Texte à préciser	S. Bonzon	E	2 CS
	Interprétation de textes: Aristote, Ethique à Nicomaque	S. Bonzon	H	2 CS
	Interprétation de textes: Texte à préciser	S. Bonzon	E	2 CS
<i>2e certificat</i>	REPRESENTER: symboliser, modéliser, formuler (imiter, jouer, créer)	Prof. M.-J. Borel	HE	2 S
	Logique formelle II. Systèmes formels du premier ordre	Prof. H. Volken (SSP)		
	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Aristote, Métaphysique Alpha (extraits) et Lambda	J. Gasser (SSP)	HE	2 C
	Logique formelle II: Théorie des systèmes formels du premier ordre	Prof. A. Neschke	HE	2 S
		J. Gasser	HE	2 TP
<i>2e certificat, 3e cycle</i>	Philosophie et physique dans l'Opus postumum de Kant	Prof. I. Schüssler	H	2 CS
<i>2e certificat et post-gradués</i>	La philosophie de l'action	Richard Glouser, Prof. invité	E	2 CS
<i>Postgrade</i>	Colloque des doctorants	Prof. A. Neschke	HE	2 S

Programme des cours

		HISTOIRE				
Cours généraux	●	Ordre et déviances au XVe siècle: autour du Farnicanius de Jean Nider	Prof. A. Paravicini Bagliani Catherine Chêne Martine Ostorero	H	2	S
		Le XVIIe siècle européen. Un siècle de guerre et de malheurs ?	Prof. A. Dubois	HE	2	C
		L'historiographie du Moyen Age de Marc Bloch à aujourd'hui	Prof. A. Paravicini Bagliani	H	2	C
		Essai de prosopographie des révolutionnaires français (1789-1871) : discours, rapports au peuple, action et mythe	Prof. F. Jaquier Didier Pages Xavier Studer	HE	2	CS
		La Suisse entre l'Allemagne nazie et les Etats-Unis (1933-1948)	Prof. H.-U. Jost	HE	2	C
		Paléographie	Ansgar Wildermann	HE	2	TP
		Une «pesée» de la colonisation contemporaine (XVIIIe-XXe siècles)	Prof. B. Etemad Nadia Lamanna	HE	2	CS
		Joinville et la monarchie capétienne	Jean-Daniel Morerod	E	2	S
		La renaissance du XIIe siècle	Ansgar Wildermann	E	2	S
1er certificat	●	Récits de vie au Moyen Age	Pierre Dubuis	HE	2	CS
		Voyageurs médiévaux	Pierre Dubuis	HE	2	S
		La Suisse des années 1930 et 1940	Prof. H.U. Jost	HE	2	CS
		La Suisse des années 1930 et 1940	Cédric Humair	HE	2	CS
1er certificat, 1re année	●	Introduction à l'histoire moderne. Vivre la révolution en Pays de Vaud	Danièle Tosato-Rigo	HE	2	CS
		La "révolution" vaudoise de janvier 1798: hasard, choix ou nécessité?	Prof. F. Jaquier Didier Pages	HE	2	CS
1re année	●	Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman	HE	2	CS
1er certificat, 2e année et 2e certificat	●	Les bourgeois conquérants et l'essor du capitalisme : acteurs et pratiques sociales. Introduction à l'histoire économique et sociale (18e-20e s.)	Prof. F. Jaquier Xavier Studer	HE	2	S
2e année et 2e certificat	●	La guerre de Trente Ans ou l'Europe en crise : les gagnants et les perdants	Prof. A. Dubois vacat	HE	2	CS
		Les Grisons dans la tourmente de la guerre de Trente Ans. Entre anarchie institutionnalisée et ingérence étrangère.	Prof. A. Dubois Olivier Dubuis	HE	2	CS
2e certificat	●	L'historiographie du Moyen Age de Marc Bloch à aujourd'hui	Prof. A. Paravicini Bagliani Eva Pibiri Véronique Pasche	H	2	S
		Fabliaux et histoire sociale	Pierre Dubuis	E	2	S
		Pensée économique et concepts sociaux à la fin de la Seconde guerre mondiale	Prof. H.-U. Jost	HE	2	S
		Colloque pour mémorants	Prof. H.U. Jost	HE*	4	TP
		L'historiographie du Moyen Age de Marc Bloch à aujourd'hui	Ansgar Wildermann	H	2	S
Postgrade / 3e cycle	●	Séminaire de 3e cycle	Prof. H.-U. Jost	HE*	2.5	S
		Colloque de mémorants et doctorants	Prof. A. Paravicini	H*	2	CS
		Séminaire de recherche en histoire moderne: les sources, les techniques, les méthodes	Prof. A. Dubois Danièle Tosato-Rigo	HE*	2	S

Programme des cours

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 1^{re} année et soutien

1^{er} certificat, 2^e année

1^{er} certificat, 2^e année ou anticipé

1^{er} certificat, et soutien

2^e certificat

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES

Introduction à la linguistique textuelle	Prof. J.-M. Adam	HE*	2	C
Introduction à la sociologie de la littérature	D. Maggetti	H	1	CS
Atelier d'écriture	Ph. Moret	HE	2	S
Introduction à la littérature comparée	U. Heidmann Vischer	E	2	C
Histoire littéraire : Théâtre du XVII ^e siècle	D. Chaperon	H	2	S
Introduction à l'interprétation littéraire des textes	Prof. J. Kaempfer	HE	1	C
Introduction à l'interprétation littéraire des textes	Prof. J. Kaempfer	HE*	2	TP
Histoire littéraire : Théâtre du XVII ^e siècle	N. Cardonier	H	2	S
Introduction à la linguistique française : De la phrase aux textes	Prof. J.-M. Adam	HE	1	C
Histoire littéraire : Théâtre du XVII ^e siècle	A. Cernuschi	E	2	S
Histoire littéraire : Théâtre du XVII ^e siècle	A. Cernuschi	E	2	S
Introduction à l'interprétation littéraire des textes	A. Milliet	HE	2	TP
Introduction à l'interprétation littéraire des textes	M. Caroin	HE	2	TP
Introduction à l'interprétation littéraire des textes	B. La Chance	HE	2	TP
Histoire littéraire : Théâtre du XVII ^e siècle	D. Chaperon	H	2	S
De la phrase aux textes	J.-D. Gollut	HE*	2	S
De la phrase aux textes	M. Noël	HE*	2	S
De la phrase aux textes	M. Noël	HE*	2	S
Cours d'histoire littéraire	N. Cardonier	E	1	C
Introduction à l'étude de la littérature romande	Prof. D. Jakubec	E	1	CS
Introduction à l'étude de la littérature romande	D. Maggetti	H	1	CS
Analyse de texte : Le Soleil des soleils (anthologie du sonnet)	Prof. A. Wyss	H	2	S
Analyse de texte : Villiers de l'Isle-Adam, L'Eve future	D. Chaperon	H	2	S
Analyse de texte : Baudelaire, Les Fleurs du mal	A. Gür	E	2	S
Histoire littéraire : L'écriture philosophique au XVIII ^e siècle	D. Chaperon	E	2	S
Histoire littéraire : L'écriture philosophique au XVIII ^e siècle	A. Cernuschi	H	2	S
Histoire littéraire : L'écriture philosophique au XVIII ^e siècle	A. Cernuschi	H	2	S
Analyse de texte : Balzac, La Femme de trente ans	A. Cernuschi	H	2	S
Analyse de texte : Reverdy, Plupart du temps	Ph. Moret	H	2	S
Analyse de texte : Philippe Jaccottet : proses, proses poétiques et poèmes	Prof. D. Jakubec	H	2	S
Analyse de texte : Duras, Des journées entières dans les arbres, du récit au théâtre	A. Cernuschi	E	2	S
Analyse de texte : Queneau, Le Chiendent	Prof. A. Wyss	E	2	S
Analyse de texte : Corinna Bille	D. Maggetti	E	2	S
Analyse de texte : Leiris, le Ruban au cou d'Olympia	Ph. Moret	E	2	S
Analyse de texte : Hugo, Les Travailleurs de la Mer	Ph. Moret	E	2	S
Histoire littéraire : L'écriture philosophique au XVIII ^e siècle	D. Chaperon	E	2	S
Histoire littéraire : L'écriture philosophique au XVIII ^e siècle	N. Cardonier	E	2	S
Analyse de texte : La Fontaine, Fables	Ph. Moret	H	2	S
Cours d'histoire littéraire	D. Chaperon	HE	1	C
Linguistique française : énonciation et textualité	J.-D. Gollut	HE*	2	S
Linguistique française : énonciation et textualité	J.-D. Gollut	HE*	2	S
Cours général : Énonciation, communication, interaction	Prof. J.-M. Adam	HE	1	C
Littérature romande. Archives : problèmes et méthodes du travail sur la mémoire	Prof. D. Jakubec en collab. C. de Ribaupierre	H	1	C
L'image de Rome de la Renaissance au romantisme	Prof. A. Tripet	H	2	CS
Molière	Prof. A. Tripet	E	2	CS
La mappemonde et le labyrinthe. Peut-on lire l'Encyclopédie ?	A. Cernuschi	H	2	S
L'essai bref	Ph. Moret	E	2	S
Les poètes romands : Roux, Matthey, Crisinel	A. Pasquali	E	2	S
Les nuages et la voltige. L'écriture philosophique de Diderot dans la Lettre sur les sourds et muets	A. Cernuschi	E	2	S
La mélancolie dans la littérature du 16 ^e siècle	Prof. O. Pot	E	2	S
Sciences et fiction (1850-1920)	D. Chaperon	E	2	S
Des arts, des armes, et des lois. Poétique du récit de guerre	Prof. J. Kaempfer	H	1	C
Années 60. L'âge d'or des théories	Prof. J. Kaempfer	E	1	C

**Programme
des cours**

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES (SUITE)

Roland Barthes	Prof. J. Kaempfer	E	2	S
Récits de la Première Guerre mondiale	Prof. J. Kaempfer	H	2	S
Introduction à la stylistique littéraire	Prof. A. Wyss	H	1	C
La musique et les lettres	Prof. A. Wyss	E	1	C
Scarron	Prof. J. Kaempfer	H	2	S
Le mythe de l'universalité de la langue française : formes anciennes et recyclages contemporains	N. Cordonier	H	1	CS
Dialogisme, discours rapporté et polyphonie	L. Perrin	E	2	S
Noissance et affirmation de la nouvelle : de Boccace à Cervantès	D. Souiller	E	2	S
Introduction aux théories de la communication	M. Burger	H	2	S
Patrick Modiano	Prof. A. Vanoncini	H	2	S
Poétique de l'interrègne : Mallarmé	A. Gür	H	2	S
Linguistique et enseignement du français : autour du verbe (morphologie, syntaxe, énonciation)	C. Chanet	H	2	S
La chanson	Prof. A. Wyss	E	2	S
Le personnage romanesque (1)	J.-D. Gollut	H	2	S
Les mots du texte : connecteurs et organisateurs	Prof. J.-M. Adam	H	2	CS
Langue et littérature, 1550-1660	Prof. A. Wyss	H	2	S
Littérature romande : Masculin / féminin	O. Maggetti	HE	2	CS
L'expérience de la guerre dans la poésie européenne du XXe siècle	U. Heidmann Vischer	E	2	S
Orphée et Eurydice : un mythe et ses textes	U. Heidmann Vischer	H	2	S
Le personnage romanesque (2)	J.-D. Gollut	E	2	S
Analyse du discours : la presse écrite	Prof. J.-M. Adam	E	2	CS
L'action dans les textes	F. Revaz	E	2	S
Problèmes du texte	Prof. J.-M. Adam- J.-D. Gollut	HE	3	S
Conseil aux études	J.-D. Gollut	HE	3	

2^e certificat, et soutien

3^e cycle

Dès fin de 1^{re} année

**Programme
des cours**

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MÉDIÉVALES

	<i>Cours général</i>	Travaux pratiques de textologie : Christine de Pizan	Prof. E. Hicks en collab. avec A. Corbellari	H	2	TP
	<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Linguistique gallo-romane I	Prof. F. Zufferey	H	1	C
		Explication philologique : Floris et Liriope	Prof. F. Zufferey	E	2	S
		Linguistique gallo-romane II	Prof. F. Zufferey	E	1	C
		Littérature médiévale : La Chanson de Roland	A. Corbellari	E	2	S
		Littérature médiévale : Les Quinze Joyes de mariage	Prof. E. Hicks	E	2	S
		Introduction à la vie littéraire au Moyen Age	Prof. E. Hicks	H	1	C
		Lecture de textes médiévaux	Prof. E. Hicks	H	1	TP
		Lecture de textes médiévaux	A. Corbellari	H	1	TP
		Lecture de textes médiévaux	C. Müller	H	1	TP
		Littérature médiévale : La Chastelaine de Vergi et ses antécédents mythiques	C. Müller	E	2	S
		Lecture de textes médiévaux	C. Müller	H	1	TP
		Lecture de textes médiévaux	A. Corbellari	H	1	TP
		Introduction à l'ancien français : lecture de textes	P. Hess	H	2	TP
		Lecture de textes médiévaux	C. Müller	H	1	TP
		Lecture de textes médiévaux	A. Corbellari	H	1	TP
		Littérature médiévale : Le Lai de l'ombre et la tradition de la nouvelle courtoise	C. Müller	E	2	S
		Littérature médiévale : Aucassin et Nicolette : la chantefable et son contexte littéraire	C. Müller	E	2	S
	<i>1^{er} certificat, 1^{re} année et soutien</i>	Approches littéraires du texte médiéval	Prof. E. Hicks A. Corbellari	HE	2	CS
	<i>1^{er} certificat et soutien</i>	Guillaume de Machaut, La Fontaine amoureuse (vers 1361)	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2	S
	<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Lecture de textes en ancien provençal	Prof. F. Zufferey	H*	2	S
		Ancien provençal : explication du Roman de la reine Esther	Prof. F. Zufferey	E*	2	S
		Explication philologique : Philippe de Beaumanoir, La Manekine	Prof. F. Zufferey	H	2	S
		Littérature médiévale : le cycle épique de Guillaume d'Orange	A. Corbellari	H	2	S
		Littérature médiévale : Les Fabliaux	Prof. E. Hicks	H	2	S
		Littérature médiévale : Les Lais féériques	C. Müller	H	2	S
		Littérature médiévale : Les Lais féériques (ou anonymes)	C. Müller	H	2	S
		Littérature médiévale : Renaut de Beaujeu, Le Bel Inconnu — réécriture du Conte du Graal ?	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2	S
		Introduction au moyen français : lecture de textes	P. Hess	E	2	TP
	<i>2^e certificat</i>	Littérature provençale : Du chant au récit	Prof. F. Zufferey	H	2	CS
		Recherche en philologie : Les plus anciens textes gallo-romans (IXe - XIe siècle)	Prof. F. Zufferey	E	2	CS
	<i>2^e certificat et soutien</i>	L'espace de la représentation dans l'écriture dramatique du théâtre profane au XIIIe siècle	Prof. E. Hicks S. Dakkus, doct.	H	2	CS
		La Vie de Saint Louis de Jean, sire de Joinville	Prof. E. Hicks en collab. avec A. Corbellari	E	2	CS
		Honte, folie et amour — Le Chevalier de la Charrette et Le Chevalier au Lion de Chrétien de Troyes	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2	CS
		Pierre Sala — récrire le Moyen Age au XVIe siècle	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2	CS

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^{ème} année

1^{er} certificat/2^{ème} certificat

2^e certificat

HISTOIRE ANCIENNE

La religion dans l'Antiquité gréco-romaine: la Grèce	Prof. P. Ducrey	H	2	C
La religion dans l'Antiquité gréco-romaine: Rome	Prof. P. Ducrey	E	2	C
Epigraphie grecque	Prof. P. Ducrey	H	1.5	CS
Numismatique grecque	Prof. P. Ducrey	E	1.5	CS
Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1	C
Etude de problèmes relatifs à la Grèce classique à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	H	2	S
Etude de problèmes relatifs à la République romaine à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	E	2	S
Introduction à l'histoire ancienne	A. Bielman	HE	2	CS
Introduction à l'histoire ancienne	A. Bielman	HE	2	CS
Epigraphie latine. La société romaine à travers les inscriptions: les chevaliers.	Prof. R. Frei-Stolba	H	2	CS
Epigraphie latine. La société romaine à travers les inscriptions: les chevaliers.	Prof. R. Frei-Stolba	H	2	CS
Colloque d'histoire ancienne	Prof. R. Frei-Stolba	H*	1	CS
Numismatique romaine. Le monnayage de l'Antiquité tardive: les royaumes germaniques.	Prof. R. Frei-Stolba	E	2	S
Etude de questions relatives à la religion en Grèce à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	H	2	S
Etude de questions relatives à la religion dans le monde romain à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	E	2	S
Epigraphie et rhétorique	Prof. Ph. Mudry Prof. R. Frei-Stolba	E	2	S

Cours généraux

1^{er} certificat/2^{ème} certificat

1^{ère} année

2^e certificat

ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE

Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1	C
Archéologie du théâtre grec	Prof. C. Bérard	H	1	C
La Grèce aux époques géométriques et archaïques. Des princes aux héros.	Prof. C. Bérard	H	1	C
«La cité des images» revisitée	Prof. C. Bérard	H	2	S
Archéologie du théâtre romain	Prof. C. Bérard	E	1	C
Documents relatifs au théâtre	Prof. C. Bérard	E	2	S
Monuments des cultes héroïques	Prof. C. Bérard	H	2	S
Rome et la Grèce. Questions d'esthétiques.	Prof. C. Bérard	E	1	C
Problèmes iconographiques sur les trésors d'orfèvrerie	Prof. C. Bérard	E	2	S
Fouilles et prospection archéologique	Prof. D. Paunier Assistants	E		TP
Archéologie des provinces romaines: La Suisse gallo-romaine	Prof. D. Paunier	HE	1	C
Sites et documents relatifs à la Suisse gallo-romaine	Prof. D. Paunier	HE	2	S
Les monuments du forum	Prof. D. Paunier	HE	1	C
Techniques de recherches et notions de base	Assistants diplômés	HE	2	S
Analyse et publication du matériel archéologique	Prof. D. Paunier Assistants	HE	2	TP
Séminaire de recherches	Prof. D. Paunier Assistants	HE	2	S/TP
Archéométrie et techniques de fouilles	Prof. D. Paunier Assistants Intervenants extérieurs	HE	3	CS

Programme des cours

		LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES				
<i>Cours généraux</i>	Rhetor et grammaticus. L'éducation à Rome	Prof. Ph. Mudry	H	1	C	
	La fin de l'Énéide	H. Junod	H	1	C	
	Métrique	F. Spaltenstein	E	1	C	
	Lecture cursive (seconde partie)	F. Spaltenstein	HE	2	TP	
	La tragédie latine	F. Spaltenstein	E	1	C	
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1	C	
<i>1^{er} certificat</i>	Lecture cursive (première partie)	F. Spaltenstein	HE	1	TP	
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Cicéron, Philippiques I et XIV	H. Junod	E	2	S	
	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1	C	
	Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1	C	
	Térence. L'Éautontimoroumenos.	F. Spaltenstein	E	2	S	
<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Virgile. Les Géorgiques.	F. Spaltenstein	H	2	S	
	Cicéron. Pro Murena.	Prof. Ph. Mudry	E	2	S	
<i>1^{re} année</i>	Proséminaire	Prof. Ph. Mudry	H	2	S	
<i>2^e année et 2^e certificat</i>	Autour de l'idéologie tripartite des Indo-Européens: le vocabulaire des «première et deuxième fonctions»	Prof. C. Sandoz	H	2	S	
	Autour de l'idéologie tripartite des Indo-Européens: le vocabulaire de la «troisième fonction»	Prof. C. Sandoz	E	2	S	
<i>2^e certificat</i>	Exercices de version	Prof. Ph. Mudry	HE	2	TP	
	Tacite. Dialogue des orateurs	Prof. Ph. Mudry	H	2	S	
	Sénèque. Les Phéniciennes	F. Spaltenstein	E	2	S	
	Épigraphie et rhétorique	Prof. Ph. Mudry	E	2	S	
		Prof. R. Frei-Stolba				
		LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES				
<i>Cours général</i>	Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1	C	
	Tradition poétique et connaissance scientifique: les Origines (Pen Phyeas) d'Empédocle	A. Loeffler, suppl.	H	2	S	
<i>1^{er} certificat</i>	Connaissance pratique de la langue grecque; exercices de phraséologie	M. Steinrück, suppl.	HE*	2	TP	
	Platon sur la poésie homérique: Ion et République (extraits)	A. Loeffler, suppl.	E	2	S	
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1	C	
	Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1	C	
<i>1^{er} et 2^e certificat</i>	Histoire de la philosophie antique II: Socrate, les Socratiques, Platon	Prof. A. Neschke	HE	2	C	
	Poésie et société en Grèce archaïque	D. Bouvier, suppl.	H	2	C	
	Représentations de poètes dans la poésie grecque des VI ^e et Ve siècles	D. Bouvier, suppl.	E	2	S	
<i>1^{re} année</i>	Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE	1	C	
	Introduction à la langue grecque I: niveau 1	D. Bouvier	HE	1	C	
	Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE	1	C	
<i>2^e année</i>	Introduction à la langue grecque: niveau 2	D. Bouvier	HE	1	C	
	Introduction à la langue grecque: niveau 2	D. Bouvier	HE	1	C	
<i>2^e année et 2^e certificat</i>	Autour de l'idéologie tripartite des Indo-Européens: le vocabulaire des «première et deuxième fonctions»	Prof. C. Sandoz	H	2	S	
	Autour de l'idéologie tripartite des Indo-Européens: le vocabulaire de la «troisième fonction»	Prof. C. Sandoz	E	2	S	
<i>2^e certificat</i>	Version grecque et lecture cursive	M. Steinrück, suppl.	HE*	2	TP	
	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Aristote, Métaphysique Alpha (extraits) et Lambda	Prof. A. Neschke	HE	2	S	

Programme des cours

- Cours généraux*
- 1^{er} certificat, 1^{re} année*
- 1^{er} certificat, 1^{re} et 2^e année*
- 1^{er} certificat, 2^e année*
- 2^e certificat, 3^e et 4^e année*

LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES

Tradizione e innovazione nel lessico italiano	Prof. G. Papini	HE	2	C
Dalla vecchia Italia alla cultura europea del Settecento	A. Stäuble	H	2	C
L'immagine della città nella letteratura del Rinascimento	Prof. A. Stäuble	E	2	C
Un secolo di letteratura della diaspora italiana nel mondo (1897-1997)	Prof. J.-J. Marchand	H	1	C
Ugo Foscolo tra Illuminismo, Neoclassicismo e Romanticismo	Prof. J.-J. Marchand	E	1	C
Laboratorio linguistico ed espressione orale	M. Miglioli	HE	1	Ex
Seminario I : Parini, Il Giorno	F. Ceccantini	H	2	S
Seminario I : Verga, Mastro-don Gesualdo	F. Ceccantini	E	2	S
Seminario I : Foscolo, Ultime lettere di Jacopo Ortis	M. Miglioli	H	2	S
Seminario I : D'Annunzio, Liriche	M. Miglioli	E	2	S
Laboratorio linguistico ed espressione orale	M. Miglioli	HE	1	Ex
Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento	Prof. J.-J. Marchand	HE	2	CS
Aspetti e problemi della storia linguistica dell'Italia moderna e contemporanea	F. Ceccantini	HE	2	CS
Esercizi di traduzione e di avviamento al comporre	E. Cutinelli-Rèndina	HE	2	Ex
Seminario III per italofoni : Poesia del primo Novecento	Prof. A. Stäuble	E	2	S
Seminario I - II per italofoni : Prosa del Due e Trecento	Prof. A. Stäuble	H	2	S
Esercizi di traduzione e di avviamento al comporre	M. Miglioli	HE	2	Ex
Seminario II : Matteo Bandello : le novelle	A. Francillon	H	2	S
Seminario II : Vita nuova e lirica duecentesca	A. Francillon	E	2	S
Metrica e retorica	A. Francillon	HE	2	CS
Seminario II : Poeti realisti e giocosi del tempo di Dante	M. Miglioli	H	2	S
Origini della lingua italiana : fonetica e grammatica storica. Principi di critica testuale	Prof. G. Papini	HE	2	CS
Seminario II : «I Trecentonovelle» del Sacchetti	M. Miglioli	E	2	S
Lingua poetica del primo cinquantennio del Novecento	Prof. G. Papini	H	2	S
Aspetti dell'italiano contemporaneo	Prof. G. Papini	E	2	S
Seminario di letteratura III : Leopardi	Prof. A. Stäuble	H	2	S
Seminario di letteratura III : L'autobiografia settecentesca	Prof. A. Stäuble	E	2	S
Correzione di componimenti e tecnica bibliografica	F. Dal Busco	HE	2	Ex
Seminario di letteratura III : Il futurismo e la problematica dell'avanguardia	Prof. J.-J. Marchand	H	2	S
Seminario di letteratura III : Il policentrismo nella lirica del secondo Quattrocento	Prof. J.-J. Marchand	E	2	S

**Programme
des cours**

1^{er} certificat

1^{re} année

2^e certificat

2^e année

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES

Elementos de lingüística hispánica	Prof. R. Eberenz	H	2	CS
Lengua y literatura medievales	Prof. R. Eberenz	E	2	CS
Traducción (I)	A. Alvarez	HE	1	TP
Gramática	A. Alvarez	HE	1	TP
Problemas de idioma	A. Alvarez	HE	1	TP
Preparación al laboratorio	A. Alvarez	H	1	TP
Laboratorio de idiomas	A. Alvarez	HE	2	TP
Introducción al mundo hispánico	N. Gimelfarb	HE	1	C
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
Traducción (II)	A. Alvarez	HE	1	TP
Littérature espagnole contemporaine dans ses textes	A. Alvarez	HE	1	TP
Laboratorio de idiomas	A. Alvarez	HE	2	TP
Introducción al comentario de textos	A. Alvarez	E	1	TP
Conversación y redacción	A. Alvarez	HE	1	TP
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
Teatro romántico	Prof. A. Lara	H	2	S
La prensa española y sus géneros discursivos	Prof. R. Eberenz	H	1	C
Poesía de Federico García Lorca	Prof. A. Lara	E	2	S
Seminario: Lengua, dialecto e identidades regionales en la Península Ibérica	R. Eberenz	H	2	S
La Generación de 1927: F. García Lorca	Prof. A. Lara	HE	1	C
Novela picaresca en el Siglo de Oro	Prof. A. Lara	H	2	C
Los debates castellanos de la Edad Media	Prof. R. Eberenz	E	1	C
Varietades y normas del español en América	Prof. R. Eberenz	H	2	C
Lengua coloquial y estructuras del diálogo	Prof. R. Eberenz	E	2	C
Cervantes: sus propuestas narrativas y dramáticas	Prof. A. Lara	E	2	C
Temas escogidos del lenguaje periodístico	R. Eberenz	E	2	S
Panorama general de literatura española	Prof. A. Lara	HE	2	C
Gramática	N. Gimelfarb	HE	2	C/TP
Redacción y conversación	N. Gimelfarb	HE	1	TP
Comentario de textos literarios	A. Alvarez	HE	1	TP
Traducción	N. Gimelfarb	HE	2	TP
Análisis lingüístico del español (I)	N. Gimelfarb	HE	1	TP
Análisis lingüístico del español (II)	N. Gimelfarb	HE	1	TP
Laboratoire (I)	N. Gimelfarb	HE	1	TP
Laboratoire (II)	N. Gimelfarb	HE	1	TP

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

Introduction à la linguistique	Prof. A.-M. Berthoud	HE	2	C
Neuere Literatur/Sprachwissenschaft: Literarisches Übersetzen	Prof. W. Lenschen Prof. W. Koller	E	2	C
Vorlesung zur deutschen Literaturgeschichte: Deutsche Literatur der zwanziger Jahre	D. Müller	H	2	C
Vorlesung zur deutschen Literaturgeschichte: Deutsche Literatur des Mittelalters I	Prof. W. Lenschen	E	2	C
Schweizerdeutsch verstehen	Prof. A. Schwarz Beat Christen	E	1	TP
Lektüre mittelalterlicher Texte: List in der mittelhochdeutschen Literatur	Prof. W. Lenschen T. Weber	E	1	TP
Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	E. Slembek	H	2	TP
Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	E. Slembek	E	1	TP
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 1 + 2	Prof. W. Lenschen Prof. A. Schwarz T. Weber	HE	2	S
Sprachübungen I + II: Werkstatt Schreiben	Th. Breymann	HE*	2	TP
Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	E. Slembek	H	2	TP
Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	E. Slembek	E	1	TP
Proseminar I: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	D. Müller Ch. Elben Ch. Chiedo-Rana	H	2	S

**Programme
des cours**

1^{er} certificat, 2^e année

2^e certificat

2^e certificat, 4^e année

2^e année

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES (SUITE)			
Proseminar II: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Prof. Ch. Hart Nibbrig Ch. Elben Christine Chiado-Rana	E	2 S
Proseminar I: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	D. Müller Ch. Elben Ch. Chiado-Rana	H	2 S
Proseminar II: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Prof. Ch. Hart Nibbrig Ch. Elben Ch. Chiado-Rana	E	2 S
Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	E. Slembek	E	1 TP
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 1 + 2	Prof. W. Lenschen Prof. A. Schwarz T. Weber	HE	2 S
Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	E. Slembek	H	2 TP
Sprachübungen IIB: Grammatik und Übersetzen	S. Wokusch	E	1 TP
Sprachübungen IIB: Grammatik und Übersetzen	S. Wokusch	E	1 TP
Sprachübungen 1 + II: Werkstatt Schreiben	Th. Breymann	HE*	2 TP
Sprachübungen IV: Hören und Verstehen	E. Slembek	E	2 TP
Landeskunde: Medienanalyse	E. Slembek	E	2 C
Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	E. Slembek	H	1 TP
Sprachübungen IV: Hören und Verstehen	E. Slembek	E	2 TP
Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	E. Slembek	H	1 TP
Sprachübungen III B: Grammatik (praktischer Teil)	Th. Breymann	H	1 TP
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Georg Büchner	Prof. P. Utz	H	2 S
Sprachübungen III B: Übersetzen	Th. Breymann	H	1 TP
Sprachübungen III: Grammatik (theoretischer Teil)	S. Wokusch	H	1 TP
Sprachübungen IV B: Übersetzen	Th. Breymann	E	2 TP
Sprachübungen III A: Übersetzen	Th. Breymann	H	1 TP
Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	E. Slembek	H	1 TP
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4	Prof. A. Schwarz Prof. W. Koller L. Abplanalp H. Spöri	HE	2 S
Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Methoden der Literaturwissenschaft	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2 S
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4 (3 x par semestre)	Prof. A. Schwarz Prof. W. Koller L. Abplanalp H. Spöri	HE	7 S
Sprachübungen IVA: Übersetzen	Th. Breymann	E	2 TP
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Robert Musil	P. Utz N. Amstutz	H	2 S
Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Methoden der Literaturwissenschaft	Prof. P. Utz	E	2 S
Hauptseminar: Wolfram von Eschenbach: Parzival	Prof. W. Lenschen	H	2 S
Hauptseminar: Deutsch und Französisch im Sprachvergleich	Prof. A. Schwarz	H	2 S
Hauptseminar: Friedrich Nietzsche	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2 S
Hauptseminar zur deutschsprachigen Schweizer Literatur	S. Haupt	H	2 S
Hauptseminar zur deutschsprachigen Schweizer Literatur	Vacat	E	2 S
Hauptseminar: Der Stricker	Prof. W. Lenschen	E	2 S
Hauptseminar: Varietäten des Deutschen	Prof. W. Koller	E	2 S
Sprachdidaktisches Hauptseminar: Semiotische Textanalyse	H. Spoerri	H	2 S
Hauptseminar: Literarische Hiobsbotschaften	Prof. P. Utz Prof. K. Blaser, théologie	H	2 S
Hauptseminar: Martin Salander und seine Enkel	Prof. P. Utz	E	2 S
Lektürekolloquium: Robert Musil: Der Mann ohne Eigenschaften	Prof. P. Utz	H	2 S
Kolloquium (für Fortgeschrittene): Methodologische Probleme: Literaturwissenschaft als Kulturwissenschaft	Prof. P. Utz	E	2 S
Hauptseminar: Das Spiel mit der Trauer Zur Literaturgeschichte des Tragischen.	D. Müller	H	2 S
Hauptseminar: Das Übersetzen von Texten aus dem Mittelalter	Prof. W. Lenschen	H	2 S
Methodologische Werkstatt	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2
Sprachübungen IIIA: Grammatik (praktischer Teil)	S. Wokusch	H	1 TP

Programme des cours

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 1^{re} et 2^e année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e année/2^e certificat

2^e certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

Etudes anglaises: conférences	Auteurs multiples	HE	2	
Introduction à la linguistique	Prof. A.-M. Berthoud	HE	2	C
Reading English Poetry	Prof. N. Forsyth	HE	2	C
Introduction to American English	Prof. P. Trudgill	E	1	S
English Phonotactics	Prof. P. Trudgill	H	1	C
Explication de texte I: Byron	G.P. Winnington	E	2	S
Practical Language Work I	G.P. Winnington	HE	2	TP
Explication de texte I: Albee and Beckett	B. Maeder	E	2	S
Language Laboratory I	G.P. Winnington	HE	1	TP
English Literature Survey I	G.P. Winnington	HE	1	C/S
Introduction to English Language and Linguistics I	G.P. Winnington (H) Prof. P. Trudgill (E)	HE	1	C
Introduction to Literary Analysis	B. Maeder	H	2	S
Explication de texte I:	Vocat	E	2	S
English Literature Survey I	G.P. Winnington	HE	1	C/S
Introduction to Literary Analysis	T. Johnson	H	2	S
Practical Language Work I	K. Feldman	HE	2	TP
Introduction to Literary Analysis	R. Berger	H	2	S
Practical Language Work I	R. Berger	HE	2	TP
Introduction to Literary Analysis	R. Overmeer	H	2	S
Explication de texte I:	R. Overmeer	E	2	S
English Literature Survey I	G.P. Winnington	HE	1	C/S
Introduction to Literary Analysis	Prof. P. Halter	H	2	S
Language Laboratory I	G.P. Winnington	HE	1	TP
Practical Language Work I	T. Johnson	HE	2	TP
Practical Language Work I	B. Vejdovsky	HE	2	TP
Explication de texte I et II: Contemporary American Drama	P. Halter	E	2	S
Explication de texte II: The plays of Brian Friel	T. Johnson	E	2	S
Explication de texte II:	R. Overmeer	E	2	S
Introduction to Medieval Literature	Prof. I. Kirby	E	2	C/S
Practical Language Work II	R. Overmeer	HE	1	TP
Practical Language Work II	B. Maeder	HE	1	TP
History of the English Language	Prof. I. Kirby	H	2	C
Language Laboratory II	G.P. Winnington	HE	1	TP
Introduction to Medieval Literature (2 groups)	Prof. I. Kirby K. Feldman	E	2	C/S
Explication de texte II: Jane Austen, Pride and Prejudice, Emma	G.P. Winnington	H	2	S
Explication de texte II: Nathaniel Hawthorne	B. Maeder	H	2	S
Introduction to Modern Literature (English Literature Survey II)	Prof. N. Forsyth	H	2	S
Introduction to English Language and Linguistics II	Prof. P. Trudgill	H	1	C
American Literature Survey	B. Maeder	E	2	C/S
Explication de texte II: Contemporary Caribbean Fiction: Jamaica Kincaid and Edwidge Danticat	R. Berger	H	2	S
Practical Language Work II	G.P. Winnington	H	1	TP
Practical Language Work II	T. Johnson	HE	1	TP
Explication de texte II:	R. Overmeer	H	2	S
American Literature Survey	B. Vejdovsky	HE	2	C/S
Explication de texte II:	B. Vejdovsky	E	2	S
Introduction to Medieval Literature	K. Feldman	E	2	C/S
Language Laboratory II	G.P. Winnington	HE	1	TP
19th Century American Short Stories	Prof. P. Halter	H	2	C
20th Century American Short Stories	Prof. P. Halter	E	2	C
Middle English: Sir Gawain and the Green Knight	Prof. I. Kirby	H	2	C/S
Middle English: Chaucer, the Marriage Group of tales	Prof. I. Kirby	E	2	C/S
American Literature	R. Overmeer	H	2	S
The Impact of Frankenstein	Prof. N. Forsyth	E	2	S
Women Writing Fiction	T. Johnson	H	2	C/S
African-American Literature, Part II: The 20th Century	Prof. P. Halter	E	2	S

**Programme
des cours**

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES (SUITE)

Medieval English: Practical Work	K. Feldman	H	2	TP
Old English: Beowulf	Prof. I. Kirby	H	2	CS
Language in the Anglophone Southern Hemisphere	Prof. P. Trudgill	H	2	S
Linguistic Change in English	Prof. P. Trudgill	E	2	S
Sociolinguistics and Second Language Teaching	Prof. P. Trudgill	E	2	S
Middle English: Sir Gowain and the Green Knight	D. Renevey	H	2	C/S
Middle English: Chaucer, the Marriage Group of tales	D. Renevey	E	2	C/S
Poetry of Anne Bradstreet and Emily Dickinson	B. Maeder	E	2	S
Milton, Paradise Lost and the Seventeenth Century	Prof. N. Forsyth	HE	2	CS
African-American Literature, Part I: The Slave Narratives	Prof. P. Halter	H	2	S
Language in the Anglophone Southern Hemisphere	Prof. P. Trudgill	E	2	S

LANGUES ET LITTÉRATURES SLAVES- RUSSE

<i>Cours généraux</i>	Littérature du XXe s. : modernismes et post-modernismes.	Prof. Leonid Heller	HE	2	C/TP
	Poésie	Julia Bomand	H	1	S/TP
<i>1er certificat</i>	Version / explication de textes	Julia Bomand	HE	2	TP
	Histoire de la Russie (XIXe s.)	Julia Bomand	HE	1	C/TP
	La Russie contemporaine : Introduction	Julia Bomand	E	2	C/TP
	Laboratoire de langue. Grammaire.	Natacha Skaf-Smirnova I	HE	2	TP
	Expression écrite et orale	Julia Bomand	H	1	S/TP
	Histoire de la littérature : XIe -XVIIIe s.	Prof. Leonid Heller	HE*	2	C
<i>1er certificat, 1re année</i>	Grammaire pour débutants	Michael Jiliaev	HE	2	TP
	Introduction à la linguistique du russe	Prof. Patrick Sériot	HE	1	C
	Grammaire pour débutants (laboratoire)	Michael Jiliaev	HE	2	TP
	Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
	Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
	Expression orale pour débutants	Michael Jiliaev	HE	2	TP
<i>1er certificat, 2e année</i>	Grammaire	Natacha Skaf-Smirnova I	HE	2	TP
	Linguistique du russe (2e année)	Prof. Patrick Sériot	HE	1	C/S
	Conversation	Natacha Skaf-Smirnova	HE	2	TP
<i>1er et 2e certificat</i>	Thème grammatical	Julia Bomand	HE	2	TP
<i>2e certificat</i>	Grammaire avancée (3e année)	Michael Jiliaev	HE	2	TP
	Civilisation : expression orale	Julia Bomand Michael Jiliaev	HE	2	C/TP
	Thème	Julia Bomand	HE	2	TP
	Philologie : La Zadonscina	Prof. Patrick Sériot	H	2	S
	Stylistique et lecture de textes	Prof. Patrick Sériot	E	2	S
	Théories littéraires	Prof. Leonid Heller	HE	1	S
	Histoire du discours sur la langue en URSS 1917-1950	Prof. Patrick Sériot	H	2	CS
	Analyses littéraires	Prof. Leonid Heller	HE	2	C/TP
	Linguistique du russe : Les structures impersonnelles	Prof. Patrick Sériot	E	2	CS

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} et 2^e certificat

2^e certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e année et 2^e certificat

2^e certificat

2^e certificat/3^e et 4^e année

LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES: ÉTUDES INDIENNES

Introduction à la religion sikh	Prof. M. Burger	H	2	C
Les soufi et les yogi: l'Islam sur terre indienne	Prof. M. Burger	E	2	C
Hindi intermédiaire	Prof. M. Burger	H	1	C
Hindi intermédiaire	Prof. M. Burger	E	1	C
Passages choisis des sutra bouddhiques	Prof. T. Tillemans	E	2	S
Lecture détaillée d'un passage du Mahabharata	Prof. J. Bronkhorst	H	2	S
Passages choisis de la Manusmṛiti	Prof. J. Bronkhorst	E	2	S
Sanskrit élémentaire	Prof. J. Bronkhorst	HE	1	CS
Introduction à la langue tibétaine	Prof. T. Tillemans	HE	1	CS
Tibétain élémentaire: travaux pratiques	T. Tomabechi	HE	2	TP
Introduction aux religions de l'Inde	Prof. J. Bronkhorst	HE	1	CS
Travaux pratiques: exercices faciles de sanscrit	Danielle Feller	HE	2	TP
Problèmes métaphysiques et logiques dans la philosophie bouddhique indienne et tibétaine	Prof. T. Tillemans	HE	1	C
La philosophie Madhyamaka de Tsong kha pa: lecture du rTsa ba'i shes rab kyi dkar gnas chen po brgyad	Prof. T. Tillemans	H	2	S
Introduction à quelques problèmes de bouddhologie: notions indiennes et développements en Asie	J. Ducor	HE	1	CS
Lecture de portions choisies des Yoga Sutra et Yoga Bhasya	Prof. J. Bronkhorst	H	2	S
Le Madhyamakaloka de Kamalasila	Prof. T. Tillemans	E	2	S
Le bouddhisme entre Gandhara, Uddiyana et Kasmir. I: Vidyadharaṭipitaka et Abhidharmaṭipitaka	C. Scherrer-Schaub	HE	1.5	CS
La Pramānavartikasvavṛtti de Dharmakīrti	Prof. T. Tillemans	H	2	S
Lecture de portions du Buddhacarita d'Asvaghosa	Prof. J. Bronkhorst	E	2	S

LINGUISTIQUE

Phonétique générale	C. Pythoud	HE	1	C
Caractères généraux du langage (linguistique générale)	Prof. M. Mahmoudian	H*	2	C
Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1	C
Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1	C
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
Phonologie	Prof. R. Jolivet	HE	2	CS
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
Phonétique générale	C. Pythoud	HE	1	TP
Courants théoriques en linguistique	Prof. M. Mahmoudian	E*	2	C
Caractères généraux du langage	Y. Erard	HE*	2	TP
Morphologie et syntaxe	Prof. R. Jolivet	H	2	CS
De quelques modèles en syntaxe	Prof. M. Mahmoudian	E	2	C
Analyse morpho-syntaxique	Y. Erard, C. Pythoud	HE*	2	TP
Les unités significatives	Prof. M. Mahmoudian	H	2	C
Autour de l'idéologie tripartite des Indo-Européens: le vocabulaire des «première et deuxième fonctions»	Prof. C. Sandoz	H	2	S
Autour de l'idéologie tripartite des Indo-Européens: le vocabulaire de la «troisième fonction»	Prof. C. Sandoz	E	2	S
Problèmes de sociolinguistique	Prof. M. Mahmoudian	HE*	2	CS
Problèmes théoriques de la signification	Prof. M. Mahmoudian	H	2	C
Recherches récentes en sémantique	Prof. M. Mahmoudian	E	2	C
Les étapes de la démarche expérimentale	P. Singy	HE*	2	C
Méthodes pour l'analyse des interactions verbales	Y. Erard	H*	2	TP
L'activité métadiscursive: une clé pour communiquer et pour apprendre à communiquer	Prof. A.-C. Berthoud	E*	2	S
Statistiques et analyse linguistique	Prof. R. Jolivet	HE	2	CS
Statistique textuelle	Prof. F. Bovaud	H	2	CS

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat/2^e année

2^e certificat

A partir de la 2^e année

HISTOIRE DE L'ART

Cézanne : rétrospection critique	Prof. M. Thévoz	H	2	C
Histoire de l'art médiéval	Ph. Lüscher	H	2	C
Surréalismes	Prof. Ph. Junod	H	2	C
Lecture d'œuvres et questions de méthode	Ph. Kaenel	HE*	2	CS
Les étapes de l'architecture du Moyen Age	Prof. S. Romano	HE	2	CS
Introduction à l'iconographie religieuse	Prof. Ph. Junod	H	2	C
Urbanisme et fortifications (Suisse romande et contrées environnantes)	Prof. G. Cassina	HE	2	C
Mouvements d'art contemporain	Prof. M. Thévoz	E	2	S
Jean Fouquet et la peinture en France au XVe siècle	A. Bräm	E	2	C
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire I	D. Radrizzani Vacat	HE	2	TP
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire II	D. Radrizzani Vacat	HE	2	TP
Introduction à l'histoire de l'art du Moyen Age : lecture d'œuvres	Prof. S. Romano	H	2	C
Introduction à l'histoire de l'art moderne	Prof. Ph. Junod	E	2	C
La photographie et les beaux-arts	Ph. Kaenel	H	2	CS
La gravure de la Renaissance au nord des Alpes	Ph. Kaenel	E	2	CS
Connaissance des musées régionaux	Prof. M. Thévoz	HE*	2	CS
Encadrement des mémorants et des doctorants	Ph. Kaenel	HE	2	TP
La photographie : sources et théories	Ph. Kaenel	H	2	S
Recherches documentaires (dépouillement d'archives) sur un site vaudois (bourg ou ancien domaine) et inventarisations in situ	Prof. G. Cassina	HE	2	S
Surréalismes	Prof. Ph. Junod	E	2	S
Problèmes de l'Antique au Moyen Age	Prof. S. Romano	E	2	CS
De Liotard à Vallotton I	Prof. Ph. Junod	H	2	CS
Architecture et utopie	A. Bräm	E	2	S
La Renaissance en Suisse	Ph. Kaenel	E	2	S
Le gothique italien	Prof. S. Romano	HE	2	CS
De Liotard à Vallotton II	Prof. Ph. Junod	E	2	CS
Histoire de l'art médiéval	Ph. Lüscher	H	2	S

HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

Le cinéma suisse romand des années soixante et septante : le modèle du «Groupe 5» (Tanner, Souffler, Goretti, Roy, Lagrange)	M. Tortajada	HE	2	CS
Projections de films	Prof. F. Albera	HE	2	
L'objet de la critique	Prof. F. Albera	H	2	CS
Le cinéma comique français	Prof. F. Albera	HE	2	CS
Musiques de films. Autour de Hans Eisler	Prof. F. Albera	HE	2	C
Remakes, citations, adaptation	Prof. F. Albera	E	2	CS
Films/Vidéos/Nouveaux médias	Prof. F. Albera	HE	2	S
L'analyse du film	M. Tortajada	HE	2	S
Introduction aux études cinématographiques et filmiques	Prof. F. Albera P.-E. Jaques L. Guido	HE	2	CS
Etudes de textes et analyses de films	P.-E. Jaques L. Guido	HE	2	TP
Introduction à l'Histoire générale du cinéma	F. Buache	HE	2	CS

Programme des cours

GÉOGRAPHIE

<i>Cours généraux</i>	Excursions	Prof. J. Winistörfer Assistants	E	TP
<i>1^{er} certificat</i>	Camp d'étude en géologie (7 jours)	M. Marthaler		
<i>1^{er} certificat, 1^{re} et 2^e année</i>	Méthodes quantitatives en Sciences Humaines I	Prof. F. Bavaud	HE	2 C/TP
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Cartographie thématique	M. Cosinschi	HE	2 C
	Etude de cartes ou excursions	Prof. J. Winistörfer Assistants	HE	2 TP
	Roches et minéraux. Une introduction à la géologie	M. Marthaler	HE	2 C/TP
	Introduction à la géographie humaine (en alternance avec les T.P., voir ci-dessous)	Prof. L. Bridel	HE	2 C
	Introduction à la géographie physique	Prof. J. Winistörfer	H	2 C
	Introduction à la géographie humaine	C. Dorthe, sup. C. Mager	HE	2 TP
<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Géographie physique	Prof. J. Winistörfer Assistants	H	4 TP
	Séminaire de géomorphologie	Prof. J. Winistörfer C. Dorthe, sup.	HE	2 S
	Cours de géomorphologie	Prof. J. Winistörfer C. Dorthe, sup.	HE	2 C
	Géographie économique et économie spatiale (HEC et Lettres) 1 ^{er} semestre: Les modèles de localisation des activités économiques. 2 ^{ème} semestre: Espace et mobilité	Prof. J.-B. Racine	HE	2 CS
	Géographie théorique et quantitative	C. Mager	HE	2 C/TP
	Direction des travaux, excursions au semestre d'été, géographie physique	Corps enseignant		
<i>1^{er} et 2^e certificat</i>	Problèmes de géographie physique	Un enseignant des Sciences de la Terre.	H	2 C
<i>2^e certificat</i>	Lever morphologique (sur rendez-vous)	Prof. J. Winistörfer Assistants	HE	
	Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	HE	3 TP
	Télétection satellitaire (EPFL)	Prof. R. Caloz	H	2 C
	Villes, migrations et relations interculturelles	Prof. J.-B. Racine	HE	2 CS
	Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	HE	3 TP
	Géographie zonale	Prof. J. Winistörfer	H	2 CS
	Géomorphologie du quaternaire	Ph. Schoeneich	E	2 C
	Méthodes en géographie physique	Prof. J. Winistörfer Assistants	HE	3 TP
	Aménagement du territoire et développement régional (SSP)	Prof. L. Bridel	HE	2 C
	Démographie (HEC)	Prof. O. Blanc	H	3 C
	Statistiques multivariées en géographie	M. Cosinschi	HE	2 C/TP
	Etude des populations	Prof. O. Blanc	E	2 S
	Climatologie générale	Prof. M. Roten	H	2 C
	Problèmes de climatologie	Prof. M. Roten	E	2 C
	Méthodes quantitatives et cartomatique	M. Cosinschi	HE	2 C
	Hydrologie I	Prof. A. Musy	E	2 C
	Direction des travaux et excursions : problèmes locaux	Corps enseignant		
	Méthodes d'enquête et d'analyse des données.	C. Mager		
	Camp d'étude en géographie humaine (7 jours)	Corps enseignant		
	Camp d'étude en géographie physique (7 jours)	Corps enseignant		
<i>2^e certificat, 1^{re} partie</i>	Géobotanique (Faculté des Sciences) I	Prof. P. Hainard	H	2 C
<i>2^e certificat, 2^e partie</i>	Géobotanique (Faculté des Sciences) II	Prof. P. Hainard	E	2 C
<i>2^e certificat Lettres et SSP</i>	L'eau, le territoire et la société	Prof. L. Bridel	HE	2 S
<i>2^e certificat / 3^e cycle</i>	Epistémologie des sciences sociales (tous les 15 jours). 3 cours en hiver en anglais et semestre d'été en français.	Prof. J.-B. Racine	HE	2 S
<i>2^e certificat / 3^e année</i>	Méthodes quantitatives en Sciences Humaines II	Prof. F. Bavaud	H	2 C/TP
<i>Doctorants / assistants / chercheurs</i>	Séminaire de recherche (une fois par mois)	Tous les enseignants IGUL	HE	3 CS
	Séminaire de méthodes pour les étudiants préparant un mémoire (programme spécial).	Les professeurs et MER	H	3 CS

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e année

2^e certificat

2^e certificat/3^e et 4^e année

3^e année

INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES				
Introduction à l'utilisation du micro-ordinateur	assistants			CTP
Outils d'informatique généraux pour les sciences humaines	assistants			CTP
Fondements de la création d'outils informatiques en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE	2	C
Méthodes quantitatives en Sciences humaines I	Prof. F. Bavaud	HE	2	C/TP
Logique formelle I	Prof. M.-J. Borel (philos.)	HE	2	C
Informatique I : accès à la programmation en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE	2	C/TP
Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	C
Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	TP
Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	TP
Logique formelle I	N. Janz	HE	1	TP
Outils d'informatique pour l'analyse quantitative en sciences humaines	assistants			C/TP
Informatique II : initiation à la programmation avancée en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE	2	C/TP
Intelligence artificielle	Prof. E. Keller	HE	2	CS
Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	C
Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	TP
Méthodes quantitatives en Sciences humaines II	Prof. F. Bavaud	H	2	C/TP
Epistémologie et mathématiques	Prof. M.-J. Borel Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	S
Statistique textuelle	Prof. F. Bavaud	H	2	CS
Projet individuel d'informatique, de méthodes quantitatives, de logique ou de mathématique appliqué aux sciences humaines	Prof. M.-J. Borel ou autre Prof. E. Keller Prof. F. Bavaud Prof. H. Volken	HE		Projet

INTRODUCTION AUX LANGUES ANCIENNES				
1^{RE} ANNÉE				
Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE	2	TP
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	HE	2	TP
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	HE	2	TP
2^E ANNÉE				
Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE	2	TP
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	HE	2	TP
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	HE	2	TP
CERTIFICATS				
Stylistique et grammaire (1 ^{er} certificat)	F. Spaltenstein	HE	2	TP
L'incarnation du mal (de l'ennemi du peuple romain au boureau des chrétiens)	H. Junod	H	2	S
Le paysage dans la littérature latine	H. Junod	E	2	S
1^{RE} ANNÉE				
Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE	1	TP
Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE	1	TP
Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE	1	TP
Introduction à la littérature et à la pensée grecque: mythes et poésies archaïques en Grèce antique	D. Bouvier	HE	1	C
2^E ANNÉE				
Introduction à la langue grecque	D. Bouvier	HE	1	C
Introduction à la langue grecque	D. Bouvier	HE	1	C

Latin

Grec

Programme des cours

Définition du programme

Les étudiants en Lettres peuvent insérer l'étude interdisciplinaire des religions dans leur programme d'études (à titre de discipline principale, secondaire ou de soutien).

Le programme d'étude des religions regroupe des enseignements des Facultés des Lettres (Lausanne et Genève), de Théologie et des Sciences Sociales et Politiques. Il est géré et coordonné par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions.

Cursus et programme

Le programme se compose de trois blocs (on choisit en principe un cours ou séminaire par bloc et par année):

Cours généraux & méthodologie
(introduction à l'étude des religions)

Religions & systèmes religieux
(christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme, religions de l'antiquité)

Approches comparées
(anthropologie, sociologie, psychologie, théologie, histoire, philosophie, etc.)

Le cursus, les plans d'étude, les exigences exactes et le programme des cours sont détaillés dans la brochure «Programme des cours et règlements» de l'année académique à venir. Cette brochure est disponible au bureau 5011.

Examens

Le programme d'examens en histoire et sciences des religions figure dans la brochure «Examens» de la Faculté des Lettres. Les inscriptions aux examens ont lieu au bureau 5011 aux dates prévues par la Faculté des Lettres.

Professeurs responsables des enseignements en sciences des religions

Président du DIHSR
Méthodologie et cours généraux
Religions de l'Inde
Religions de l'Ancien Israël et judaïsme
Religions grecque et romaine
Christianisme
Islam
Sociologie de la religion
Anthropologie de la religion
Psychologie de la religion

J. Bronkhorst (Lettres)
M. Burger (Théologie)
J. Bronkhorst (Lettres)
M. Burger (Théologie)
C. Calame (Lettres)
P. Gisel (Théologie)
M. Burger (Théologie)
R. Campiche (Théologie)
M. Kilani (SSP)
T. de Saussure (Théologie)

Conseil aux études

Conseiller aux études:
Coordinateur:

Florence Quinche
Claude Weischer

Adresse:
Tél.
Fax
Heures de réception:

Bureau 5011, BFSH 2
021/492.27.20
021/692.27.25
Lundi 10h.-12h.
Jeudi 10h.-12h.

Adresses utiles

Horaire des cours

L'horaire des cours (au format pdf) peut être consulté sur internet:
<http://www.unil.ch/dlett/horaire.html>

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Jörg Winistörfer, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 01	692 29 05
Professeur Rémi Jolivet, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 07	692 29 05
Professeur Marie Jeanne Borel, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 72	692 29 05
Professeur Jean-Jacques Marchand, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 70	692 29 05
M ^{me} Odile Klopfenstein, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 02	692 29 05
M ^{me} Maritza Erb, secrétaire du Décanat	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05

Secrétariat des étudiants, secrétariats des sections et des instituts

Secrétariat des étudiants de la Faculté <i>M^{me} Lydia Peytrignet</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 08	692 29 05
Secrétariat des sections de philosophie, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, espagnol, langues orientales, linguistique, informatique et méthodes mathématiques <i>M^{me} Lilamani De Soysa</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 11	692 30 45
Secrétariat des sections de français, français médiéval, italien, histoire de l'art, cinéma <i>M^{me} Anne Gaeng</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 10	692 29 15
Secrétariat des sections d'histoire et de langues slaves <i>M^{me} Monique Tanyeri</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Secrétariat des sections d'anglais et d'allemand <i>M^{me} Liseline Golay</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 12	692 29 35
Institut d'études médiévales (IEM) <i>M^{me} Monique Tanyeri</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA) <i>M^{me} Lilamani De Soysa</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 40	692 30 45
Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) <i>M^{me} Florence Epars</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 55	692 30 55
Institut de géographie (IGUL) <i>M^{me} Marcia Curchod</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 70	692 30 75
Département d'histoire et des sciences des religions <i>M. Claude Welscher</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05

Centres et instituts divers, EFM, Cours de vacances

Institut Benjamin Constant (IBC) <i>M^{mes} Marianne Berlinger-Konqui et Anne Hofmann</i>	Bâtiment central	692 29 00	692 48 45
Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) <i>M^{me} José-Flore Tappy</i>	Bâtiment central	692 30 30	692 48 45
Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL) <i>M. Francesco Biomonte</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 84	692 29 85
Secrétariat des cours de 3 ^e cycle romand de lettres <i>M^{me} Suzanne Hanhart</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 06	692 30 45
Secrétariat de l'Ecole de français moderne (EFM) <i>M^{me} Jocelyne Schenk</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Secrétariat des Cours de vacances <i>M^{me} Florence Harrington</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) <i>M^{me} Brigitte Gendroz</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 96	692 30 95

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



ECOLE DE
FRANÇAIS
MODERNE
(EFM)

**Définition des études
menées à l'EFM**

● L'Ecole de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation françaises à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents cours de niveaux variés.

Il est possible de fréquenter à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des Facultés ou Ecole de l'UNIL (voir «Cours d'appoint»).

Les autres programmes comprennent environ 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une Faculté ou Ecole de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère.

Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

**Titres
décernés**

● Certificat d'études françaises

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

Structure des études

Conditions spéciales d'admission à l'EFM

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français.

Une épreuve d'admission et de classement, qui a lieu au début de chaque année, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence (art. 13 du Règlement de l'EFM).

Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

Les types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement :

- un enseignement qui s'adresse à des étudiants désirant consacrer à l'étude du français **la totalité ou la majeure partie de leur temps.**

Voir ci-après les filières «Propédeutique», «Certificat», «Diplôme».

- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants **inscrits dans d'autres Facultés ou Ecole de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL** et désireux de perfectionner leur connaissance du français tout en poursuivant leurs études.

Voir ci-après «Cours d'appoint», dans la filière «Cours de service».

La filière «Propédeutique»

La filière «Propédeutique» est destinée aux étudiants qui veulent se préparer intensivement à suivre des études universitaires en français, soit à l'Ecole de français moderne, soit dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

Enseignement: il comprend 12 heures hebdomadaires de cours de base (langue orale et langue écrite) ainsi que 8 heures de cours à option également centrés sur la langue. Durée: une année, début au semestre d'hiver.

N.b.: les étudiants dont le niveau de langue est jugé élevé peuvent accéder directement à la filière «Certificat» ou à la filière «Diplôme», selon leur choix.

La filière «Certificat»

La filière «Certificat» est destinée aux étudiants qui veulent obtenir une certification de type universitaire témoignant de leur bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises.

Enseignement: il comprend 10 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux) ainsi que 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés touchant aussi bien à la langue qu'à la littérature ou à la civilisation. En outre, un sujet (soit en littérature soit en civilisation) doit être étudié de manière autonome.

Durée: une année; début au semestre d'hiver; possibilité d'entrer au semestre d'été pour les boursiers d'échanges et pour les étudiants d'universités qui ont des liens avec l'UNIL.

La filière «Diplôme»

La filière «Diplôme» est destinée aux étudiants qui, ayant déjà acquis une bonne maîtrise de la langue, souhaitent devenir enseignants de français langue étrangère.

Durée: deux ans; début au semestre d'hiver; possibilité d'obtenir une équivalence pour la première année.

Coordination avec la Faculté des lettres: le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).

Enseignement: en 1^{re} partie, il comprend 6 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (production de discours oraux et compréhension/production de discours écrits) ainsi que 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (linguistique, littérature, didactique) et 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés.

En 2^e partie, l'étudiant se spécialise dans l'une des trois branches proposées (linguistique, littérature, didactique), il suit 8 heures dans la branche choisie, et 4 heures dans les autres branches. En outre, il accomplit des travaux pratiques en didactique.

Structure des études

La filière «Cours de service»

La filière «Cours de service» propose des cours d'appoint aux étudiants inscrits dans diverses Facultés ou Ecole de l'UNIL ou à l'EPFL désireux de perfectionner leur connaissance du français, ainsi que des cours de recyclage aux enseignants de français langue étrangère.

LES COURS D'APPOINT

Durée: un semestre ou davantage; début au semestre d'hiver ou au semestre d'été.

Enseignement: il comprend de 4 à 10 heures de cours pratiques de langue, ainsi que certains des cours à option des filières «Certificat» et «Diplôme», notamment ceux qui concernent la littérature et la civilisation.

Inscription: elle se fait au moment de l'inscription dans la Faculté choisie. Il est possible de s'inscrire plus tard mais, dans ce cas, les inscriptions ne seront prises en considération que dans la mesure où il restera des places disponibles

LES COURS DE RECYCLAGE

Les Cours de recyclage sont destinés à des enseignants de français langue étrangère désireux de se perfectionner dans divers domaines: didactique, langue, linguistique, civilisation. Ils sont organisés sur demande pendant des périodes limitées. Prendre contact avec la direction de l'Ecole de français moderne

Contrôle des études: évaluation continue, crédits

Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits. L'année complète (cours + travaux exigés + examens) permet d'obtenir 60 crédits.

Attestation de niveau propédeutique

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 54 crédits peut se présenter aux examens.

Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de production de textes
- Epreuve de compréhension et d'expression orales

Certificat d'études françaises

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits peut se présenter aux examens.

Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de texte(s) composé(s)
- Epreuve orale de littérature et/ou de civilisation
- Epreuve de compréhension et de production de discours oraux

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

PREMIÈRE PARTIE

- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours de langue
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours d'introduction
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours à option
- Obtention de 6 crédits pour les travaux personnels

DEUXIÈME PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.

Examens

- Epreuve écrite ou mini-mémoire dans la branche principale
- Epreuve écrite dans une autre branche
- Epreuve orale dans la branche principale

Attestation de cours suivis

Les étudiants peuvent obtenir des attestations pour les crédits obtenus, indépendamment des examens.

Divers Cours de vacances

Perspectives professionnelles

Le *Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français* prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non francophones.

Concernant l'enseignement en Suisse alémanique et au Tessin, il est conseillé aux candidats suisses au Diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désireraient enseigner.

Renseignements

Secrétariat de l'EFM
Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne
BFSH2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021 692 30 80

Fax: 021 692 30 85

Le directeur reçoit sur rendez-vous.

Présentation sur Internet

Adresse: <http://www.unil.ch/efm>

Cours de vacances

Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.

Conditions d'admission

- Être âgé d'au moins 16 ans pour le cours B
- Être âgé d'au moins 18 ans pour le cours A.
- Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription.

Les participants ont le choix entre deux options:

- **Cours A:** cours de langue, de littérature et de civilisation françaises, à l'intention des enseignants et des étudiants avancés qui s'intéressent aux questions littéraires.
- **Cours B:** cours de langue et de civilisation françaises pour les étudiants qui veulent avant tout faire une étude intensive de la langue usuelle.

L'enseignement se donne en français. Les participants sont répartis en petites classes, selon leur niveau. Chaque série de 3 semaines compte 50 heures d'enseignement, sans le cours facultatif de prononciation (15 heures).

Date des cours: le cours de vacances comporte 4 séries de 3 semaines se succédant du début juillet à fin septembre. Chaque participant est libre de choisir une ou plusieurs séries, sauf les débutants qui doivent s'inscrire pour 6 semaines au minimum.

Renseignements:

Cours de vacances de l'Université de Lausanne
BFSH 2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021/692 30 90

Fax: 021/692 30 85

Présentation sur Internet: <http://www.unil.ch/cvac>

**Programme
des cours**

**Filière «Propédeutique»
(préparation aux études
universitaires en
français)**

COURS-NOYAUX

Compréhension et expression orales	Nicolas Ischi, sup Georgette Blanc, me Marinette Bignens, sup Claudine Reymond, me Gisèle Marguerat, sup	5 TP
Compréhension et expression écrites	Georgette Blanc, me Raymond Capré, me Anick Giroud, ma Pierre Jaquerod, me Bénédicte Le Clerc, me Anne-Marie Visinand, me	7 TP

COURS À OPTION

Vocabulaire	Jean-François Maire, me	2 STP
La Suisse dans la presse quotidienne	Bénédicte Le Clerc, me	2h 1e STP
Langues de spécialité	Anne-Christine Pandazis, sup	2 STP
Jeux de société, jeux d'apprentissage	Denise Cordonier, me	2h 1e STP
Langue et culture	Maryse Mahmoudian, sup	2 STP
Textes littéraires	Dominique Vernaud, me	2 STP
Tandem	Thomas Breyman, sup	2 TP
Travaux pratiques de phonétique	Maryse Mahmoudian, sup	2 TP
Appui oral	Catherine Saugy, me	2h 1e TP
Appui écrit	Catherine Flutsch, ass	2 TP
Travaux en autonomie	Georgette Blanc, me	1h 2e TP
Traduction de l'anglais	Myriam Moraz, sup	2 STP
Traduction de l'allemand	Thomas Breyman, sup	2 STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP

**Programme
des cours**

**Filière «Certificat»
(connaissance de la
langue, de la littérature
et de la civilisation
françaises)**

COURS-NOYAUX

Compréhension et production de discours oraux	Denise Cordonier, me Jean-François Maire, me Catherine Saugy, me Hélène Pfersich, sup	4 TP
Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier, me Martine Nicollerat, me Claudine Reymond, me	6 TP

COURS A OPTION

Littérature

Histoire de la littérature des 17 ^e et 18 ^e siècles	François Rosset, mer	2 CS
Histoire de la littérature des 19 ^e et 20 ^e siècles	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature romande	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me	2 CS

Civilisation

Civilisation de la vie quotidienne	Catherine Saugy, me	2 CS
La chanson française	Catherine Saugy, me	2 STP
Etude de films	Catherine Seylaz, me	2 CS
Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod, me	2 CS

Langue

Traduction de l'allemand	Anne-Marie Visinand, me	2h 1e STP
Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat, me	2h 1e STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Traduction de langues diverses	Claudine Reymond, me	2 STP
Vocabulaire	Jean-François Maire, me Martine Nicollerat, me	2 STP
Phonétique	Jean-François Maire, me	2 STP
Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud, me	2 STP
Expression théâtrale	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Revue de presse	Catherine Seylaz, me	2h 1e STP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP
Travaux en autonomie	Georgette Blanc, me	1h 2e TP

Programme des cours

Filière «Diplôme»
(aptitude à
l'enseignement du
français langue
étrangère)

1 ^{ER} CYCLE		
<i>Cours de langue</i>		
Production de discours oraux	Claudine Reymond, me Bénédictine Le Clerc, me	2 STP
Compréhension et production de discours écrits	Pierre Jaquerod, me Dominique Vernaud, me	4 STP
<i>Cours d'introduction</i>		
Introduction à la branche Littérature	François Rosset, mer	2 STP
Introduction à la branche Didactique	Anick Giroud, ma	2 STP
Introduction à la branche Langue	Marianne Kilani, mer	2 STP
<i>Cours à option</i>		
L'étudiant choisit 6 heures de cours à option dans la liste des cours à option proposés pour la filière «Certificat»		

2 ^È CYCLE		
<i>Branche: littérature</i>		
Analyse de texte	François Rosset, mer	2 S
Histoire thématique de la littérature	François Rosset, mer	2 S
Ecriture	Dominique Vernaud, me	2 S
Poétique et symbolique comparées	Catherine Seylaz, me	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours de la section de français (Faculté des lettres) en littérature moderne ou médiévale.</i>		
<i>Branche: didactique</i>		
Les domaines constitutifs de la didactique du FLE	Anick Giroud, ma	2 CS
Séminaire thématique	Francis Debyser, chargé de cours	2 S
Analyse de matériel pédagogique	Raymond Capré, me	2 S
L'interculturel dans l'interaction verbale et didactique des langues étrangères	Marianne Kilani, mer	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir certains cours de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques (Faculté des sciences sociales et politiques).</i>		
<i>Branche: langue</i>		
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani, mer	2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me	2 CS
Grammaire française	Raymond Capré, me	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de linguistique française (Faculté des lettres).</i>		
<i>Pour les trois branches</i>		
Travaux pratiques de didactique	Anick Giroud, ma	2 STP
Appui langue écrite	Dominique Vernaud, me	2 STP

Programme des cours

Cours d'appoint

COURS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DES AUTRES FACULTÉS

Des cours d'appoint sont destinés aux étudiants des autres Facultés ou Ecole de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud.

Grammaire et exercices de langue (6 groupes)	Isabelle Genoud, me Gisèle Marguerat, sup Anne-Christine Pandazis, sup Hélène Pfersich, sup François Rosset, mer Catherine Seylaz, me	4 TP
Lecture et culture	Denise Cordonier, me	2h CTP
Vocabulaire et exercices de langue (2 groupes)	Isabelle Genoud, me	1 CTP
Phonétique pratique (2 groupes)	Maryse Mahmoudian, sup	1 TP
TP au centre multimédia + laboratoire	Mannette Bignens, sup	2 TP
Traduction de l'allemand — textes juridiques	Françoise Fornerod, mer	2 CTP
Traduction de l'allemand — textes et grammaire (2 groupes)	Thomas Breymann, sup Anne-Marie Visinand, me	2 CTP

- Traduction de l'anglais, de l'espagnol, des autres langues: voir les cours de la filière «Propédeutique» et de la filière «Certificat»
- Les cours «Etude de films», «Littérature et cinéma», «Littérature romande», «Littérature francophone», «Littérature des 17^e et 18^e siècles», «Littérature des 19^e et 20^e siècles», «Civilisation de la vie quotidienne», «Chanson française» (voir filière «Certificat») sont accessibles aux étudiants des cours d'appoint.
- Le système Tandem est à disposition des cours d'appoint.

Rédaction de travaux universitaires: Dominique Vernaud, me 2 CTP
pendant le semestre d'hiver, pour tous les étudiants (francophones et non francophones) ayant des difficultés à rédiger leurs travaux de séminaire, leurs mémoires, leurs dissertations, etc.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE



*faculté des
sciences
sociales et
politiques*



Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques

La Faculté des SSP offre quatre filières de formation — psychologie, sciences politiques, sciences sociales et sciences du sport et de l'éducation physique — qui regroupent les principales branches des sciences de l'homme et de la société: anthropologie, géographie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiant d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne: droit, économie, linguistique, etc.

Dans ses quatre licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline. Elle destine ses étudiants à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le travail social, le journalisme.

Que veut dire «SSP»? Les sciences sociales

Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: par exemple, la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques.

On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'anthropologie culturelle et sociale, l'ethnologie, le travail social. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de la vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.

La science politique

Le domaine de la science politique — dont l'objet est le pouvoir — comprend traditionnellement trois dimensions: l'étude des institutions et des régimes régionaux, nationaux et internationaux («polity»), des acteurs — parties, groupes, mouvements — et des comportements politiques («politics») et des politiques publiques particulières («policies»). La science politique se nourrit également d'un savoir interdisciplinaire, principalement emprunté à la sociologie et à l'histoire, à l'économie et au droit.

L'histoire

L'histoire se situe au carrefour des sciences humaines, auxquelles elle a ajouté une dimension diachronique souvent négligée (étude des transformations sociales dans le temps). Dans la mesure où elle refuse de considérer le présent comme «la fin de l'histoire», elle constitue aussi un instrument critique indispensable pour penser l'avenir. Pour ces raisons, elle occupe une place incontournable dans nos plans d'étude.

La sociologie

L'objet matériel de la sociologie est le *fait social*, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quelques questions classiques de la sociologie contemporaine: «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?» «Pourquoi et comment les styles éducatifs des familles varient-ils selon le milieu social d'appartenance des parents?» «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?» «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?» «Pourquoi l'urbanisation favorise-t-elle l'isolement et la marginalisation?»

L'anthropologie

Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à l'*homme concret*, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

La psychologie

La psychologie (au sens étymologique: «science de l'âme») est la science du *comportement des organismes vivants*. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiologie), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

Les sciences du sport et de l'éducation physique

Les sciences du sport et de l'éducation physique sont nécessairement plurielles puisqu'elles abordent les différents niveaux d'un phénomène tout à la fois biologique, psychologique, social, historique, économique. Dans ce domaine, la spécialisation, quel que soit le niveau choisi, s'inscrit naturellement dans une compréhension transdisciplinaire du fonctionnement du corps sain.

La physiologie et la psychologie analysent les contraintes que les processus internes, biologiques ou mentaux, imposent au comportement humain. La pratique des activités physiques dans l'art ou dans le sport ainsi que les techniques visant à contrôler les fonctions vitales pour atteindre à la maîtrise du corps montrent comment ces contraintes peuvent être partiellement dépassées par une éducation appropriée. Par là même, ces pratiques mettent en évidence une interdépendance étroite entre le corps et l'esprit qui peut être approchée à travers l'étude de nombreuses disciplines des sciences humaines

Grades décernés

Licence ès sciences politiques

Licence ès sciences sociales

Licence en psychologie (option psychologie générale ou orientation scolaire et professionnelle)

Licence en sciences du sport et de l'éducation physique (mention enseignement)

Diplôme en psychologie (option psychologie générale, orientation scolaire et professionnelle ou psychologie scolaire)

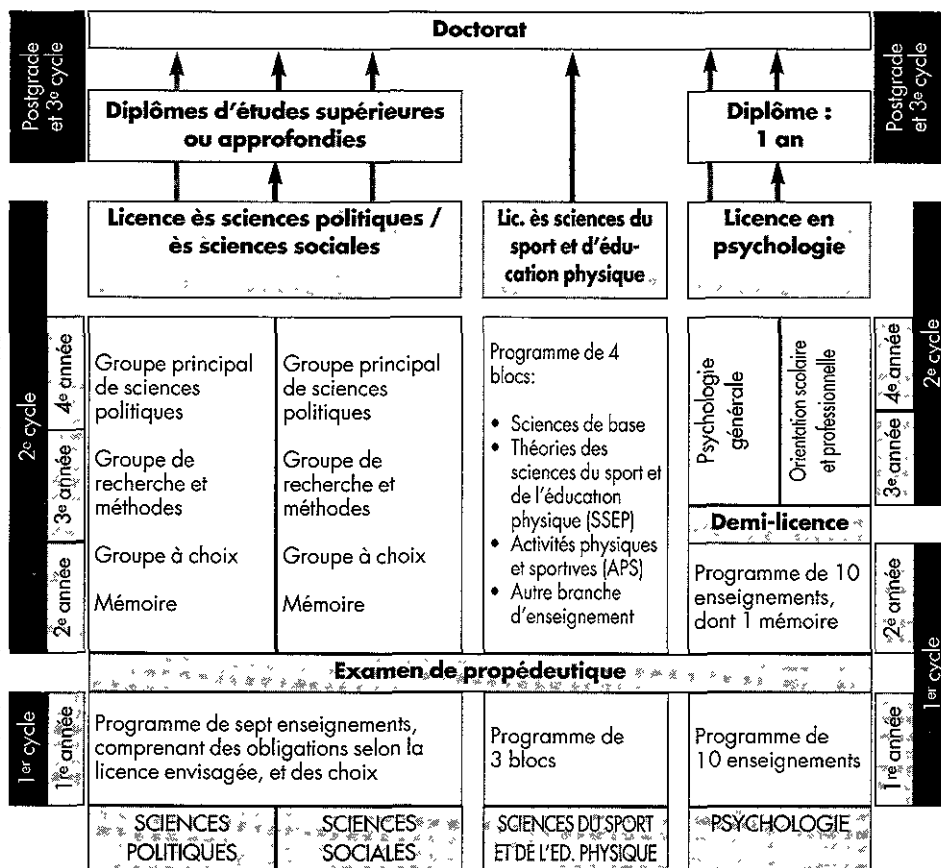
Diplôme de spécialisation postgrade romand en ethnologie et anthropologie

Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale

Doctorat

Quel plan d'études?

Sciences politiques, sciences sociales, psychologie, sciences du sport et de l'éducation physique: les parcours



Enseignements hors plans d'études

Les plans d'études des licences en sciences politiques, sciences sociales et psychologie laissent aux étudiants, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue ou d'un politologue. Pour rester dans le seul cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas des cours dits «de service» (introduction à l'informatique) ou donnés par des privat-docents.

Etudes dans d'autres universités suisses ou à l'étranger

- Les étudiants de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre un ou deux semestres d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger au cours de leur 2^e cycle d'études.
- Les étudiants soumettent à l'avance leur projet d'études dans d'autres universités suisses ou à l'étranger à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit et qui attribue à l'étudiant les crédits alloués pour son séjour de mobilité.
- Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.

Structure des études

SCIENCES SOCIALES SCIENCES POLITIQUES

1^{ER} CYCLE

1^{re} année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques des sciences sociales et politiques.

Les études entreprises au 1^{er} cycle permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales et politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2^È CYCLE

2^e, 3^e et 4^e année, comprenant 6 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation proprement dite, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques de secteurs particuliers du domaine des sciences sociales et politiques.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

PSYCHOLOGIE

1^{ER} CYCLE

1^{re} et 2^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique, puis à l'examen de demi-licence.

1^{re} année elle est conçue comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie. De plus, l'étudiant s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques.

Les études entreprises en 1^{re} année permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de demi-licence.

La 2^e année est conçue comme un approfondissement, toujours à choix limité, permettant à l'étu-

diant la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et de ses disciplines voisines.

2^È CYCLE

3^e et 4^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie. Selon l'option choisie, le 2^e cycle peut avoir une orientation de formation professionnelle proprement dite.

DIPLÔME

5^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'un diplôme en psychologie.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

1^{ER} CYCLE

1^{re} année, comprenant 2 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Les objectifs de cette année consistent à donner des bases élémentaires en sciences biomédicales et humaines pour comprendre les mécanismes sous-jacents dans les pratiques physiques et sportives. Parallèlement, une formation en sciences du sport permettra d'aborder les processus spécifiques à l'activité physique et sportive. Des disciplines sportives, obligatoires ou en option, sont aussi au programme.

Il s'agit d'une formation de base commune à toutes les mentions envisagées.

2^È CYCLE - MENTION ENSEIGNEMENT

2^e, 3^e et 4^e année, comprenant 6 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation permettant à l'étudiant de compléter et d'approfondir ses connaissances dans la mention «Enseignement». Sont inclus dans ce 2^e cycle les études dans une autre discipline d'enseignement que l'éducation physique et sportive. (Des conventions sont établies avec d'autres facultés.)

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

Sciences politiques: programme

Les études conduisant à la licence ès sciences politiques durent quatre ans, dont une année de propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société. science politique, bien sûr, mais aussi droit, histoire, anthropologie, sociologie.

Le 2^e cycle (trois ans) recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politique, comme les institutions politiques, l'économie politique, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements sont complétés par des enseignements d'histoire, de géographie, d'anthropologie, de sociologie, etc., plus spécialisés qu'en 1^{re} année (par exemple histoire des idées politiques, histoire de l'analyse sociologique, sociologie des médias, sociologie comparée des Etats-providence, recherche évaluative dans le champ du social). Des enseignements de méthodologie (instruments de la recherche en sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permettent l'initiation des étudiants à la recherche empirique.

Le 2^e cycle se conclut par un mémoire.

1^{ER} CYCLE

Cours obligatoires

Introduction à la sociologie politique • Concepts de base en science politique • Droit constitutionnel.

Cours à choix

1. Un cours d'histoire, à choisir entre

Histoire internationale contemporaine • Histoire des idées politiques • Histoire et sciences sociales.

2. Un cours de méthodologie, à choisir entre

Mathématiques pour les sciences humaines • Introduction à la recherche sociologique • Statistique.

3. Deux cours à choix libre

choisis parmi ceux offerts en 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

- Aux sept cours s'ajoutent trois séminaires
- Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

1. Groupe principal de sciences politiques (78 crédits); 10 cours et 3 séminaires à choisir entre:

Institutions politiques comparées • Politiques publiques • Politique suisse • Relations internationales I et II • Systèmes politiques comparés: pays occidentaux • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde • Histoire des idées politiques II • Histoire internationale contemporaine II • Histoire suisse contemporaine (Faculté des lettres) • Histoire extra-européenne (Faculté des lettres) • Aménagement du territoire et développement régional • Economie politique.

2. Groupe de recherche et méthodes (24 crédits); deux cours et deux séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale. recherche • Instruments de la recherche en sciences sociales • Laboratoire de mathématique et de logique • Logique formelle II • Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodes et démarches en science politique • Psychologie sociale: recherche • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique

3. Groupe à choix (48 crédits); huit enseignements dont trois séminaires au moins à choisir entre:

Les enseignements du groupe principal ou du groupe recherche et méthodes non encore choisis • Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents • Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL • Des cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères.

4. Un mémoire de licence (30 crédits).

Chaque examen réussi et chaque attestation de séminaire totalise 6 crédits.

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

Sciences sociales: programme

La licence ès sciences sociales vise une large transdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité, de leurs particularismes.

Comme la licence ès sciences politiques, la licence ès sciences sociales comporte quatre années d'études. L'année de propédeutique comprend un noyau d'enseignements généraux (anthropologie culturelle et sociale, politique et action sociales, sociologie générale), que complètent des cours à choix. Le 2^e cycle offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie: histoire de l'analyse sociologique, psychologie sociale, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc. De nombreux enseignements de méthodologie, mathématiques et statistiques offrent une base solide à la formation à la recherche.

1^{ER} CYCLE

Cours obligatoires

Anthropologie culturelle et sociale • *Politique et action sociales* • *Sociologie générale*.

Cours à choix

1. Un cours d'histoire, à choisir entre

Histoire internationale contemporaine • *Histoire des idées politiques* • *Histoire et sciences sociales*.

2. Un cours de méthodologie, à choisir entre

Mathématiques pour les sciences humaines • *Introduction à la recherche sociologique* • *Statistique*.

3. Deux cours à choix libre

choisis parmi ceux offerts en 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire, et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

- Aux sept cours s'ajoutent trois séminaires
- Le premier cycle réussi totalise 60 crédits

2^E CYCLE

1. Groupe principal de sciences sociales (78 crédits); 10 cours et 3 séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques • *Anthropologie culturelle et sociale: théorie* • *Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale* • *Approche sociologique des politiques de formation* • *Concepts de sociologie* • *Histoire de l'analyse sociologique* • *Histoire internationale contemporaine II* • *Institutions politiques comparées* • *L'audiovisuel dans les sciences sociales* • *Les représentations sociales* • *Politique et action sociales II* • *Psychologie sociale: théorie* • *Sociologie comparée des Etats - providence* • *Sociologie de l'image* • *Sociologie de la communication et de la culture* • *Sociologie des médias* • *Sociologie du travail*.

2. Groupe de recherche et méthodes (24 crédits); deux cours et deux séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: recherche • *Instruments de la recherche en sciences sociales* • *Laboratoire de mathématique et de logique* • *Logique formelle II* • *Mathématiques pour les sciences humaines* • *Méthodes et démarches en science politique* • *Psychologie sociale: recherche* • *Recherche évaluative dans le champ du social* • *Statistique*

3. Groupe à choix (48 crédits); huit enseignements dont trois séminaires au moins à choisir entre:

Les enseignements du groupe principal ou du groupe recherche et méthodes non encore choisis • *Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents* • *Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL* • *Des cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères.*

4. Un mémoire de licence (30 crédits).

Chaque examen réussi et chaque attestation de séminaire totalise 6 crédits.

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

Psychologie: programme

L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université. Un 1^{er} cycle de deux ans (tronc commun) permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline, le 2^e cycle introduisant une spécialisation, sur deux années également. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiants peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités, en fonction de l'option choisie. A la Faculté des sciences sociales et politiques, deux orientations sont offertes:

- la psychologie générale;
- l'orientation scolaire et professionnelle, pour ceux qu'attire la pratique du conseil en matière de choix d'études et de carrières.

Le 1^{er} cycle comprend sept enseignements théoriques obligatoires (psychologie expérimentale, psychologie de l'enfant, psychophysiologie, psychologie de la personne et de son développement, psychosociologie clinique, psychologie différentielle, psychopathologie), des cours de méthodologie et d'initiation aux techniques psychologiques, un travail personnel (mémoire) et des enseignements à choix.

1^{ER} CYCLE

1^{RE} ANNÉE

- **Groupe I. Sept enseignements obligatoires:**
Psychologie expérimentale I • Psychologie de l'enfant • Psychophysiologie • Psychologie de la personne et de son développement • Méthodologie en psychologie • Statistique I • Travaux pratiques.
- **Groupe II. Trois cours à choisir parmi**
les enseignements de 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté

La première année réussie totalise 60 crédits.

1^{ER} CYCLE

2^E ANNÉE

- **Groupe I. Cinq enseignements obligatoires:**
Psychosociologie clinique: questions générales • Psychologie différentielle • Introduction à la psychopathologie • Méthodologie en psychologie et travaux pratiques • 1 mémoire de 1^{er} cycle.
- **Groupe II. Trois cours à choix**
offerts par la Faculté des SSP (à l'exclusion des enseignements qui figurent dans le programme de 2^e cycle de psychologie), ou plus généralement par l'Université de Lausanne.

La deuxième année réussie totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE

Le deuxième cycle est composé d'un **certificat principal**, 48 crédits, de deux **certificats secondaires**, 2 x 24 crédits, d'un **mémoire ou d'une recherche de licence**, 24 crédits, soit un total de 120 crédits.

L'étudiant(e) choisit un **certificat principal** dans la liste suivante:

Fondements de la psychologie • Psychologie du développement • Psychologie sociale • Psychologie et intervention en milieu scolaire.

Le certificat principal comporte 8 enseignements dont 6 cours.

Les **certificats secondaires** comportent l'équivalent de 4 enseignements.

En principe, le **premier certificat secondaire** porte également sur le domaine de la psychologie. Une liste de ces certificats est mise à jour annuellement par la Faculté. L'étudiant choisit son premier certificat secondaire dans cette liste.

Le **second certificat secondaire** est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études. Les enseignements peuvent être choisis dans la Faculté, dans d'autres facultés de l'UNIL, dans d'autres universités, particulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

Mémoire ou recherche de licence: le thème du mémoire ou de la recherche se situe dans le domaine du certificat principal. Il est choisi par l'étudiant(e) en accord avec deux enseignants. Le mémoire ou la recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle. Le mémoire de licence est un travail personnel, la recherche de licence peut être un travail collectif.

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

Psychologie: programme (suite)

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

Le deuxième cycle est composé d'un certificat principal, 48 crédits, de deux certificats secondaires, 2 x 24 crédits, et d'une recherche de licence, 24 crédits, soit un total de 120 crédits.

Le contenu du **certificat principal** et du **premier certificat secondaire** est imposé; il comporte des cours obligatoires dans le domaine spécifique de l'orientation scolaire et professionnelle, et quelques enseignements à choix. L'accent est mis sur les travaux pratiques de consultation qui ont lieu, sous supervision, dans le service de consultation de la Faculté sis en ville de Lausanne.

Le **second certificat secondaire** est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études.

Recherche de licence: l'orientation spécifique et la désignation de la personne responsable font l'objet d'un contrat signé entre l'étudiant(e) et le professeur responsable de l'option OSP. La recherche de licence est évaluée lors d'une défense orale.

Un stage d'un mois dans un service d'orientation scolaire et professionnelle ou dans un service apparenté est obligatoire.

Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP)

La licence ès sciences du sport et éducation physique, mention enseignement, vise à apporter au candidat à la profession de maître d'éducation physique les bases théoriques, techniques et pratiques qu'il doit posséder pour gérer une matière d'enseignement très particulière puisqu'elle traite du corps. L'année propédeutique comporte des enseignements généraux et un échantillon d'activités physiques et sportives (APS). Elle est commune à toutes les mentions qui seront développées ultérieurement. Le deuxième cycle comporte des enseignements obligatoires (en accord avec les Ordonnances fédérales régissant la formation des maîtres d'éducation physique) et des enseignements à choix, en particulier dans les activités physiques et sportives. Une autre matière pouvant être enseignée dans les écoles officielles doit être suivie en parallèle si l'étudiant veut accéder à la formation pédagogique post-grade qui l'habilitera à enseigner. Le deuxième cycle se conclut par un mémoire.

1^{ER} CYCLE

Cours obligatoires

1. **Sciences de base** 5 cours: Anatomie • Physiologie • Introduction à la nutrition - Psychologie de l'enfant • Sociologie générale.
2. **Théorie des SSEP:** 4 cours: Education physique et sport : politique et institutions • Théorie de l'entraînement • Mouvement et apprentissage • Communication.
3. **Activités physiques et sportives** 4 cours: Education du mouvement • Fondamentaux du jeu • Habiletés motrices de base • Gestion de la santé.

Cours à choix

Dans le groupe 3 - Activités physiques et sportives : 4 cours à choix (un par sous-groupe):- Natation **ou** Agrès **ou** Patin
- Natation **ou** Agrès **ou** Athlétisme **ou** Plongeon
- Volleyball **ou** Football
- Ski de fond **ou** Alpinisme **ou** Itinérant.

Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

1. **Sciences de base: 7 cours obligatoires:** Sport et santé • Biomécanique appliquée • Théorie de l'apprentissage et du contrôle moteur • Développement sensori-moteur • Psychologie du sport et de l'éducation physique • Pédagogie du sport et de l'éducation physique • Histoire du sport et de l'éducation physique (45 crédits) et 1 cours à choix.
2. **Théorie des SSEP:** 3 cours obligatoires: Education physique et sport : politique et institutions • Théorie de l'entraînement • Mouvement et apprentissage (9 crédits).
3. **APS:** 12 cours obligatoires: 4 disciplines individuelles • 4 jeux • 4 camps
5 cours à choix: 4 disciplines individuelles • 1 camp (42 crédits).
4. **Autre branche d'enseignement:** Une discipline d'enseignement dispensée dans les écoles officielles autre que l'éducation physique (par exemple en Faculté des lettres ou en Faculté des sciences) (60 crédits).

Un mémoire de licence (24 crédits).

Formations post-licence et postgrades

Diplôme en psychologie

● Destiné principalement aux licenciés en psychologie ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie leur offre la possibilité d'une réflexion collective sur leur pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'un professeur. En complément peuvent être également suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues

- Programme 1 **mémoire écrit**, avec défense orale; **participation active à un séminaire de réflexion et de discussion** sur différents aspects de la pratique professionnelle, ou **suivi d'un enseignement régulier** de 2^e cycle (ou un enseignement postgrade jugé équivalent), **participation active à un enseignement postgrade** en psychologie totalisant 25 heures au moins (de tels enseignements sont notamment dispensés par les universités et les associations professionnelles de psychologues); **stages professionnels** d'une durée cumulée équivalente à un travail à plein temps de 6 mois au moins.

Diplôme en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)

● Les titulaires d'une licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP), peuvent poursuivre leur formation dans cette même spécialisation, pour l'obtention d'un diplôme; l'admission de titulaires d'autres licences est soumise à des conditions particulières.

- programme d'études complémentaire pour les titulaires d'une autre licence en psychologie d'une université romande,
- admission sur dossier pour tous les licenciés d'autres disciplines et pour les titulaires d'un diplôme de conseiller en orientation reconnu par l'OFIAMT, avec programme particulier de licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle, avant d'aborder la préparation du diplôme.

La préparation du diplôme comprend un stage de 12 mois à plein temps.

A venir

● Des études postgrades (bac + 5) organisées aux plans lémaniques ou romand et débouchant sur des diplômes (DES ou DEA) devraient être offertes aux étudiant(e)s désireux de se perfectionner en sciences politiques, sociales et histoire dès l'automne 1998

Formations doctorales

● Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3^e cycle. Les enseignants de sociologie organisent ainsi déjà des journées de formation destinées aux doctorants, en collaboration avec leurs collègues de Fribourg, Genève et Neuchâtel et avec le concours de spécialistes étrangers. D'autres projets sont à l'étude dans d'autres disciplines.

La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques, en sciences sociales et en sciences du sport et de l'éducation physique.

Instituts et centres spécialisés

9 instituts et 1 département

L'ensemble des professeurs, maîtres d'enseignement, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres-assistants et assistants sont rattachés à neuf instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche: Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS), Institut d'études politiques et internationales (IEPI), Institut de mathématiques appliquées (IMA), Institut de psychologie (IP), Institut de recherches interdisciplinaires (IRI), Institut de sociologie des communications de masse (ISCM), Institut de sociologie politique (ISP), Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP), Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP). Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple, politique suisse et relations internationales pour l'IEPI, sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM, chômage, déviance sociale pour l'ISSP, anthropologie culturelle, stratification sociale pour l'IAS, psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP, logique pour l'IMA, aménagement du territoire et histoire pour l'IRI, fédéralisme et identité nationale pour l'ISP, statut et pratique des activités physiques et sportives pour l'ISSEP, etc. Le département de science politique réunit l'IEPI, l'IRI et l'ISP.

6 centres spécialisés

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignants et étudiants, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés:

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiants et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques; les périodiques des syndicats, des milieux patronaux; la presse romande et quelques journaux alémaniques; des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'une documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiants avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle de jeunes et d'adultes y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation. L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiants en psychologie de 3^e et 4^e années.
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation, périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- la **Testthèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiants et psychologues spécialisés, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.).
- une **salle d'ordinateurs** est à la disposition des étudiants pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels par traitement de texte.
- l'**Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UE-RAPS)**, anciennement CFMEP, offre un enseignement diversifié de techniques et d'expressions corporelles en vue d'une compréhension intelligente de l'ensemble des pratiques d'éducation, de conseil et d'entraînement des activités physiques et sportives.

Perspectives professionnelles

Sciences politiques et sciences sociales

- Recherche: organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
- Administrations publiques ou privées aux niveaux local, national et international
- Domaines culturels, p. ex. bibliothèques, musées, éditions

ORIENTATION SCIENCES POLITIQUES:

- Information écrite et audiovisuelle (stage de 2 ans permettant l'inscription au registre professionnel — RP)
- Diplomatie (concours organisé par le Département fédéral des affaires étrangères)
- Secteur privé, p. ex. gestion du personnel, banque, assurance, planification, publicité

ORIENTATION SCIENCES SOCIALES:

- Travail social
- Education spécialisée
- Enquêtes sociologiques
- Coopération technique

Psychologie

- Ecoles et administrations publiques, p. ex. conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière
- Hôpitaux, services de santé, institutions à caractère médico-social
- Entreprises, p. ex. psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes à divers niveaux
- Cabinets privés: conseil et psychothérapie, après une formation continue au-delà de la lic.

Sciences du sport et de l'éducation physique

- Ecoles publiques et privées, p. ex. enseignement de l'éducation physique et d'une autre branche
- Entreprises privées, p. ex. enseignement des activités physiques dans le cadre d'une entreprise, organisation et gestion des camps

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les chiffres indiqués sont des pourcentages. Il faut lire le tableau de la manière suivante: ligne par ligne (c'est-à-dire voie d'étude par voie d'étude, on repère les pourcentages de jeunes diplômés de cette voie d'étude qui se trouvent dans chaque secteur professionnel.

Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse en 1995

- **Théologie**
- **Droit**
- **Géographie**
- **Lettres (avec langue en branche principale)**
- **Lettres (sans langue en branche principale)**
- **Economie politique**
- **Gestion et management**
- **Informatique de gestion**
- **Sciences actuarielles/assurances**
- **Sciences sociales**
- **Psychologie**
- **Sciences politiques**
- **Mathématiques**
- **Physique**
- **Chimie**
- **Biochimie/biol. moléculaire**
- **Sciences nat./environnement**
- **Sciences de la terre**
- **Pharmacie**
- **Médecine humaine**

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Théologie	7.4	13.6		2.5			4.9	1.2					1.2							2.5	1.2	84	3.7	
Droit	10.8	5.3	65.8	3.3	1.0	0.5	0.7	0.2		0.2	0.7	0.3	0.5	5.8	2	0.3	0.3	0.2	4.1	13.6	0.7	0.2	3.3	0.2
Géographie	23.3	31.1	1.0	8.7	11.7		1.0				1.9		9.7	1.0	1.0		2.9	9.7	7.8	24.3	1.9		4.9	
Lettres (avec langue en branche principale)	17.4	65.4	0.9	15.3	9.8	0.9	2.4	0.3	0.3	0.6	1.8		0.3	4.3	0.3	1.8	0.3		6.4	5.5	1.2	0.6	3.1	0.6
Lettres (sans langue en branche principale)	26.6	28.7	0.7	18.2	37.8	1.0	3.5	0.7	0.7	0.3	0.7			2.1	0.7	1.4	1.0		5.6	7.7	0.7	1.4	8.7	0.7
Economie politique	28.7	5.9		4.3	0.5				1.1	2.1	1.1	0.5	1.1	29.3	4.8	1.6	2.1	2.7	14.9	10.6	4.3		2.1	0.5
Gestion et management	5.9	3.4	0.5	1.8	1.1	0.2	0.4			2.5	7.5	3.8	1.6	36.1	15.6	2.0	1.3	0.4	2.0	3.0	1.3	0.4	2.0	0.7
Informatique de gestion	13.9	5.6	2.8	1.4	4.2	1.4				2.8	5.6			38.9	1.4				41.7	2.8	1.4		1.4	1.4
Sciences actuarielles/assurances	22.2			11.1									11.1	33.3					55.6					
Sciences sociales	31.6	11.8	1.3	19.7	5.3	2.6	15.8							1.3	6.6				11.8	10.5			5.3	2.6
Psychologie	18.5	15.5	0.8	1.5	1.9	23.4	21.5	33.6	0.4		0.4	0.4	0.8	2.3		0.4	0.4		5.7	5.3	1.5	1.1	1.9	
Sciences politiques	22.4	6.0		14.9	4.5	3.0				3.0	3.0			11.9			4.5		10.4	14.9	1.5		4.5	7.5
Mathématiques	46.2	20.5		2.6	2.6	1.3	1.3			1.3	2.6			20.5	1.3				7.7	1.3	1.3		1.3	
Physique	68.9	16.1	0.6		0.6					2.2	7.8	0.6	0.6	3.9		0.6	0.6		7.2	3.3	1.1		1.1	0.6
Chimie	62.7	14.4		0.8		0.8	0.8			16.9	3.4	1.7	0.8		0.8		0.8		3.4	5.1	0.8			
Biochimie/biol. moléculaire	66.7	10.5			1.9	3.1			0.6	11.7	1.9	3.1	0.6	0.6			0.6	0.6	4.3	1.2	1.2		1.9	0.6
Sciences nat./environnement	43.3	15.9		1.5	5.0	3.0	1.0	1.0	1.5	4.5	1.0	0.5	7.5	3.0		0.5	1.0	10.4	8.0	13.9	1.5		8.5	0.5
Sciences de la terre	47.8	4.3		2.2	6.5					2.2	2.2		21.7	6.5			4.3	6.5	4.3	4.3			4.3	
Pharmacie	9.6	3.5		0.9	1.7	85.2		0.9		12.2	1.7			0.9					0.9				1.7	0.9
Médecine humaine	10.6	0.6			0.6	94.1	0.6	0.3		0.6	0.6					0.3			0.3	1.2		0.3		

**Programme
des cours
Enseignements
de 1^{re} année**

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE

Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani, po	2 C 2 S
Concepts de base de science politique	Dietmar Braun, po Moncef Djaziri, ma,	2 C 2 S 1 C 2 S
Droit constitutionnel	Jean-François Flauss, pe	3 C
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana, po	2 C 2 S
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann, pe	2 C 2 S
Histoire internationale contemporaine I	Sébastien Guex, sup	2 C 2 S
Introduction à la sociologie politique	François Masnata, po	2 C 2 S
Introduction à la recherche sociologique	Arlette Mottaz Baran, mer	2 C 2 S
Mathématiques pour les sciences humaines I	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Méthodologie en psychologie I	Samuel Berthoud, mer	2 C
Notion et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	2 C
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud, po	2 C 2 S
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard, po	2 C
Psychologie de l'enfant	Claude Voelin, po	2 C 2 S
Psychologie expérimentale I	Rémy Droz, po Samuel Berthoud, sup	2 C
Psychophysiologie	Françoise Schenk, pas	2 C
Sociologie générale I	Giovanni Busino, po	2 C 2 S
Sociologie générale I	René Levy, pas	2 C 2 S
Statistique I	Jean-Philippe Antonietti, ma	2 C 1 TP
Travaux pratiques en psychologie	Karen Klau, ma	2 TP

SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Théorie SSEP

Éducation physique et sport: politique et institutions I	1 C
Théorie de l'entraînement I	1 C
Mouvement et apprentissage I	1 C
Communication	1 C

Activités physiques et sportives

Habiletés motrices de base • Éducation du mouvement • Gestion de la santé • Fondamentaux du jeu • et une liste de cours à choix qui peut être obtenue auprès du secrétariat de l'UERAPS

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES

Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana, po	3 CS
Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos, po	2 C 2 S
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos, po	1 C 2 S
Relations internationales I	Pierre de Senarclens, po	1 C 2 S
Relations internationales II	Pierre de Senarclens, po	2 C 2 S
Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde	Chahrokh Vaziri, sup, M. Reza Djalili, pi	2 S 2 C
Systèmes politiques comparés: pays occidentaux	Dietmar Braun, po Jean-Philippe Leresche, ma	2 C 1 S 1 S
Appareils d'État dans le Tiers Monde	Chahrokh Vaziri, pd	2 C
Informatisation du secteur public en Suisse	Blaise Lempen, pd	2 C
Les dynamiques régionales en Europe	Jean-Philippe Leresche, ma	1 C
L'État en Afrique noire	Makita Kasongo Ngoy, pd	1 C
Partis politiques comparés au Maghreb	Moncef Djaziri, pd	2 C

**Enseignements
de la 2^e année**

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES

Aménagement du territoire et développement régional	Laurent Bridel, po	2 C
Histoire internationale contemporaine II	Jean Batou, po	2 C 1 S
Histoire des idées politiques en Chine ancienne	Erik W. Maeder, pd	2 C
La Chine au XX ^e siècle: mutations sociales et politiques	Erik W. Maeder, cc	2 C

INSTITUT DE SOCIOLOGIE POLITIQUE

Institutions politiques comparées	François Masnata, po	1 C 2 S
Méthodes et démarches en science politique	Bernard Voutat, ma	2 C 1 S

INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE

Anthropologie culturelle et sociale recherche	Gérald Berthoud, po	2 C 1 TP
Anthropologie culturelle et sociale théorie	Gérald Berthoud, po	2 C 1 S
Anthropologie culturelle et sociale thèmes spécifiques	Mondher Kilani, po	2 C/S
Epistémologie de la démarche scientifique en sciences sociales	Louis Quéré, pi	2 C
Instruments de la recherche en sciences sociales	Arlette Maitaz Baran, mer	2 C 2 S
Histoire de l'analyse sociologique	Giovanni Busino, po	2 C 1 S
Méthodologie en sciences sociales II	Marg Sanchez-Mazas, sup	1 C 2 S
Ethique et sciences de l'homme	Charles Widmer, pd	1 C
Pensée africaine	Severino E. Ngoenha, pd	2 C
Sociologie des migrations	Rosita Fibbi, pd	1 C

INSTITUT DE SOCIOLOGIE DES COMMUNICATIONS DE MASSE

Concepts de sociologie	Jean-Yves Pidoux, pat	1 C 2 S
Sociologie de l'image	Jean-Pierre Keller, pe	2 C 1 S
Sociologie de la communication et de la culture	Paul Beaud, po	1 C 2 S
Sociologie des médias	Paul Beaud, po	2 C 2 S
Sociologie du travail	Franç. Messant-Laurent, pas	1 C 2 S
L'audiovisuel dans les sciences sociales: théories et pratiques	Francesco Panese, ma sup	1 C 2 S

**Programme
des cours**

**Enseignements
2^e année (suite)**

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE		
Evaluation psychologique	Roland Capel, mer sup	2 C 2 TP
Initiation aux consultations	Jean-Pierre Dauwalder, po	3h TP
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz, pe	2 C
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz, pe	1 C 3 TP
Psychologie des difficultés scolaires	François Gaillard, po	1 C 1 S
Psychologie expérimentale: chapitres choisis	Claude Voelin, po	2 C
Psychologie générale II	Diamantis Thémélis, sup	3 S
Psychologie différentielle	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C
Interventions cognitivo-comportementales	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C 2 S
Psychologie du développement A	Rémy Droz, po	2 C
Psychosociologie clinique: questions générales	Michèle Grossen, po	2 C
Psychosociologie clinique approches pratiques	Michèle Grossen, po	1 C 2 S
Vieillesse normale et pathologique	Françoise Schenk, po	2 C
Gérontologie psychosociale	Eliane Christen, mer	2 C
Histoire de la psychologie	Samuel Berthoud, mer	2 C
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud, pd	1 C
Introduction à la didactique des mathématiques	François Conne, pd	2 C
La psychologie de l'attachement	Blaise Pierrehumbert, pd	1 C
L'intervention psychologique en orientation scolaire et professionnelle	Marcel Guyot, mer	2 C
Méthodologie en psychologie II	Samuel Berthoud, mer Eliane Christen, mer	2 S
Orientation et psychologie scolaires	Jean Dumas, pi Maurice Dirren, cc	2 C
Réhabilitation psycho-sociale	François Grasset, pd	1 C
Santé et migrations	Jean-Claude Métraux, pd	1 C
Travaux pratiques en psychologie	Eliane Christen, mer Samuel Berthoud, mer	2 TP
Troubles du développement de l'intelligence	Pierre-André Doudin, pd	2 C
Consultations en conseil et orientation (examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes)	Jean-Pierre Dauwalder, po Marcel Guyot, mer	4 TP
Consultations de l'enfant et de l'adolescent	François Gaillard, po	8 TP

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES		
Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale	André Petitat, po	2 C 2 S
Approche sociologique des politiques de formation	André Petitat, po	2 C 1 S
Politique et action sociales II	Geneviève Corajoud, po	2 C 2 S
Psychologie sociale: théorie	Jean-Claude Deschamps, po	2 C 2 S
Psychologie sociale: recherche	Jean-Claude Deschamps, po	1 C 2 S
Recherche évaluative dans le champ du social	François-Xavier Merrien, po	2 C 2 S
Sociologie comparée des Etats-providence	François-Xavier Merrien, po	2 C 1 S
Femmes et société — une introduction	Claire Rubattel, pd	2 C
Les représentations sociales: théories et méthodes	Alain Clémence, mer	2 C 2 S

**Programme
des cours
Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES		
Mathématiques II	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Mathématiques III	Henri Volken, po	2 C
Argumentation scientifique	Maurice Mischler, ma	2 C
Laboratoire de mathématique et de logique	Maurice Mischler, ma	2 C
Logique formelle II	James Gasser, ma	2 C 2 TP
Statistique II	Fab. Crettaz von Roten, ma	2 C 1 TP

INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE	
Psychologie du sport et de l'éducation physique	2 C
Pédagogie du sport et de l'éducation physique	2 C
Histoire du sport et de l'éducation physique	2 C
<i>Théorie SSEP</i>	
Éducation physique et sport politique et institutions II	1 C
Théorie de l'entraînement II	1 C
Mouvement et apprentissage II	1 C
<i>Activités physiques et sportives</i>	
Voir liste des cours auprès du secrétariat de l'UERAPS	

**Enseignements
post-licence**

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE		
Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Michèle Grossen, po	2 S
La collaboration des acteurs régionaux: le cas de la Broye	Laurent Bridel, po	
Sciences et société: recherche, communication et culture scientifique	Alain Kaufmann, ma	
Séminaire-atelier d'encadrement - sciences sociales	Jean-Yves Pidoux, pat Alain Clémence, mer	
Séminaire avancé en psychologie sociale	Jean-Claude Deschamps, po	
Séminaire avancé de recherche en science politique les mouvements sociaux objet d'étude scientifique et/ou cadre de l'action politique	Moncef Djaziri, ma Bernard Voutat	
Séminaire de recherche en politiques publiques comparées	Dietmar Braun, po, François-Xavier Merrien, po, Ioannis Papadopoulos, po	
Séminaire de recherche en histoire des idées politiques	Biancamaria Fontana, po	
Séminaire de réflexion: les savoirs des conseillers-ères en orientation face à leur pratique professionnelle	Sylvain Silberstein, me	
Séminaire post-grade d'anthropologie culturelle et sociale	Mondher Kilani, po	
Sociologie comparative	Gérald Berthoud, po	1 S
Sociologie générale II: mouvements sociaux et politiques	René Levy, pas	1 C

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
h	=	hiver
e	=	été

SSEP	=	sciences du sport et de l'éducation physique
APS	=	activités physiques et sportives

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pat	=	professeur assistant
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
ma	=	maître-assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
cc	=	chargé de cours

Adresses utiles

BFSH2 =
 Bâtiment des Facultés
 des sciences humaines N° 2

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Jean Batou, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 11	692 31 15
Professeur Claude Voelin, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 67	692 31 15
Professeur Jean-Yves Pidoux, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 16	692 31 15
Mme Janine Wiedmer, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 05	692 31 15
Secrétariat du Décanat Mme Séverine Morel	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15

Institut d'études politiques et internationales

Professeur Pierre de Senarclens	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 64	692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Juana Béguin	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 40	692 31 45

Institut de sociologie politique

Professeur François Masnata, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 38	692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Marcelle Blanc	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 53	692 31 45

Institut de recherches interdisciplinaires

Professeur Etienne Hofmann, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 66	692 31 65
Secrétariat de l'Institut Mme Antoinette Nadal	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 60	692 31 65

Institut de psychologie

Professeur Rémy Droz, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 68	692 32 65
Secrétariat de l'Institut Mme Bluette Progin	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 60	692 32 65

Institut d'anthropologie et de sociologie

Professeur Giovanni Busino, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 83	692 31 85
Secrétariat de l'Institut Mme Carmen Eberlein	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 80	692 31 85

Institut de sociologie des communications de masse

Professeur Paul Beaud, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 11	692 32 15
Secrétariat de l'Institut Mme Mireille Bovey	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 10	692 32 15

Institut des sciences sociales et pédagogiques

Professeur François-Xavier Merrien, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 34	692 32 35
Secrétariat de l'Institut Mme Dolorès Cortolezzis	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 30	692 32 35

Institut de mathématiques appliquées

Professeur Henri Volken, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 21	692 31 25
M. Jean-Philippe Antonietti, ma	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 22	692 31 25

Institut des sciences du sport et de l'éducation physique

Professeure Françoise Schenk, directrice	BFSH2, 1015 Lausanne	692 55 38	692 55 05
--	----------------------	-----------	-----------

Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives

M. Marco Astolfi, directeur	Villa des Sports	692 21 81	692 21 55
Secrétariat: Mme Patricia Messeiller	Villa des Sports	692 21 80	692 21 55

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

**Définition et finalité
des études de sciences
économiques**

Créée en 1911, l'Ecole des HEC est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre du management, de la finance, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'Ecole des HEC fait figure d'Ecole d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'Ecole de Saint-Gall dans la partie germanique du pays. De rang universitaire, elle entretient d'étroites relations avec le monde économique.

Souvent dénommée HEC Lausanne, l'Ecole a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans rien sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétence à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

Plans d'études Grades décernés

Plan d'études avec système de crédits

La durée normale des études de licence à l'École des HEC est de quatre ans minimum. Ces études sont divisées en deux cycles.

Le **premier cycle** correspond à 120 crédits. Les enseignements de licence débutent par une **formation de base commune à caractère hautement sélectif**. Cette formation s'étend sur **une année**, représente 60 crédits et a un **programme de cours imposé**. Le programme de 60 crédits supplémentaires pour terminer le premier cycle est défini par chaque orientation. Le premier cycle équivaut à une demi-licence. Cette attestation n'est pas un titre, mais elle permet en particulier le départ dans des programmes d'échanges et l'acceptation de projets de stage avec mémoire.

Le **deuxième cycle** est composé de **cours obligatoires et de cours à option**. Les études pour l'obtention d'une des quatre licences conduisent à acquérir au total au moins 240 crédits (y compris ceux du premier cycle), chaque examen réussi dans une discipline donnant droit au nombre de crédits prévu par le programme de chacune des orientations d'études. Le plan d'études introduit une certaine flexibilité individuelle: l'étudiant n'est pas soumis à un programme annuel imposé et à une série d'examens déterminée. Cependant un système de conditions prérequis garantit que les cours de base sont suivis avant les cours avancés correspondant.

La **durée maximale pour la réussite du premier et du deuxième cycle est de six ans**.

N.B. A compter de la rentrée académique 1997-98, l'École des HEC a introduit dans ses plans d'études, dès la 2ème année, le système de la semestrialisation des enseignements avec des examens à la fin de chacun des semestres d'hiver et d'été.

Grades décernés

Les programmes des cours de l'École des HEC conduisent aux grades, diplômes et certificats suivants:

Licences

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Doctorats

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «finance»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Diplômes postgrades

- Diplôme postgrade en management
(Master of Business Administration: MBA)
- Diplôme postgrade en sciences économiques
(Master of Science in Economics: MSE)
- Diplôme postgrade en informatique et organisation
(Master of Science in Business Information Systems: MBI)
- Diplôme postgrade en management international
(Master of Science in International Management: MIM)
- Diplôme postgrade en banque et finance
(Master of Science in Banking and Finance: MBF)
- Diplôme en économie et administration de la santé
- Diplôme postgrade en gestion des technologies
(Master of Science in Management of Technology: MOT)

Certificats

- Certificat d'études en management
- Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme

4 orientations d'études

Quatre orientations d'études, qui s'interpénètrent par plusieurs disciplines communes et complémentaires, constituent les axes de développement des enseignements et de la recherche à l'École des HEC.

Les sciences actuarielles

L'origine de l'enseignement des sciences actuarielles à HEC Lausanne remonte à 1913. Cet enseignement, le seul cursus de ce type offert en sciences économiques en Suisse, a pour but de faire connaître et comprendre les moyens nécessaires à la gestion des entreprises d'assurances, des institutions financières et des systèmes de prévoyance. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

L'économie politique

Le programme de l'orientation «Economie Politique» s'adresse d'abord à ceux qui veulent maîtriser l'approche économique, avant de l'appliquer aux problèmes de l'entreprise et de la gestion publique. En mettant dans un premier temps l'accent sur l'acquisition d'outils méthodologiques (théorie des jeux, modélisation du risque et de l'incertitude, organisation industrielle, statistique et économétrie), ce programme développe une maturité qui permet une utilisation créative des instruments. Celle-ci est encouragée dans la deuxième partie du programme à travers une large palette de cours spécialisés, tournés vers les applications.

Le management

La mission de cette orientation, la plus importante en nombre d'étudiants à HEC Lausanne, consiste à former des économistes dont l'intérêt se porte principalement vers les questions de direction et d'administration des entreprises comme des organisations publiques. Si les enseignements théoriques représentent une part notable des programmes, ils sont appuyés par de nombreux cours d'analyse de cas réels, par des séminaires et des exercices tirés de la réalité et la possibilité de stages en entreprise. Le management, dans la conception de HEC Lausanne, demande donc un esprit d'analyse, une perception rationnelle et constructive des faits, ainsi qu'une capacité d'ouverture aux points de vue d'autrui. A sa volonté d'acquérir de solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement fondée sur la compréhension de la réalité et complétée par un goût pour la prise de décision et par un esprit d'entreprise indispensable au management moderne.

L'informatique de gestion

Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion, qui constitue une orientation à part entière à HEC Lausanne. Cette orientation est ouverte à ceux et celles qui souhaitent se former dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Une telle formation se veut à la fois professionnelle, par la capacité de concevoir et d'utiliser des outils de travail, et académique, par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquée à la gestion des organisations humaines.

Matières enseignées

Le plan d'études, avec système de crédits, introduit une possibilité de choix accrue pour les étudiants. Pour avoir une vue complète des matières enseignées, qu'il s'agisse de cours obligatoires ou de cours à option, on se référera, pour chacune des quatre orientations, au «Programme des cours» pages 120-128.

Etudes postgrades

Diplômes postgrades

L'Ecole des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont:

- un **Master of Business Administration (MBA)**, pour des gradués universitaires ou d'Ecoles polytechniques, au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure en general management;
- un **Master of Science in International Management (MIM)**, pour des gradués en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- un **Master of Science in Economics (MSE)**, pour des gradués en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique;
- un **Master of Science in Business Information Systems (MBI)**, pour des gradués en sciences économiques ou diplômés d'Ecoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- un **Master of Science in Banking and Finance (MBF)**, pour des gradués en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur.
- un **Master of Science in Management of Technology (MOT)** est un programme offert en commun avec l'EPFL qui commencera au début de l'année 1998. Il est destiné à des ingénieurs et à des économistes qui souhaitent accroître leurs compétences en entrepreneurship et assurer la réussite d'innovations technologiques par une approche interdisciplinaire de la conception à la commercialisation d'un produit ou d'un service.
- un **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé**. Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine.

Etudes doctorales

L'Ecole des HEC offre des études doctorales en économie politique, en management, en finance, en sciences actuarielles et en informatique de gestion.

La voie vers le doctorat comprend deux étapes principales.

La première, d'une durée d'un an, est représentée par la réussite d'un Master de l'Ecole ou d'un programme de même niveau d'exigence.

La deuxième est caractérisée par une formation complémentaire adaptée au candidat et au domaine d'étude. Elle doit être élaborée avec le directeur ou le responsable de thèse.

L'aboutissement des études doctorales se définit par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

La commission doctorale, composée de cinq membres représentant les orientations de doctorat, se réunit régulièrement pour traiter les dossiers de candidatures et se prononcer sur leur recevabilité.

HEC Lausanne encourage les chercheurs suisses ou étrangers qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur.

Certificats

L'École délivre deux certificats:

- un **Certificat d'études en management**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, souhaitant inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.

Départements et instituts

L'École dispose de plusieurs organismes créés pour développer la recherche, en faire bénéficier les programmes d'enseignement et regrouper les professeurs et chercheurs d'une même discipline ou de domaines apparentés

Le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'École des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés.

Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'École. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*; il organise de nombreuses conférences et séminaires en économie politique et en économétrie.

Le Département de management

Créé en 1996 sur la base d'unités déjà existantes, le Département de Management a pour but de coordonner les activités des divers enseignants-chercheurs intervenant dans les domaines couverts par la direction et l'administration des organisations commerciales, industrielles et publiques. Notamment, le Département assure la permanence de la qualité et de la compétitivité du programme de licence en sciences économiques, mention management, et cela dans une optique clairement internationale. Il contribue à développer la cohérence des différents enseignements pour une plus grande efficacité pédagogique. En liaison avec les instituts et unités d'enseignement et recherche qui le composent, le Département de Management initialise des voies de recherche et valorise les travaux réalisés tant en Suisse que sur le plan international. Il encourage la publication et la diffusion des articles et ouvrages produits par son corps enseignant et consolide une série de liaisons constructives avec des institutions universitaires étrangères de premier plan.

L'Institut de sciences actuarielles (ISA)

Cet Institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

L'Institut de macroéconomie appliquée (Créa)

Fondé en 1974 comme centre indépendant, «Créa» est devenu un institut rattaché à l'École des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

L'Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'École avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IGBF.

L'Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'École des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation.

L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations des spécialistes de l'informatique à HEC Lausanne avec les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

L'Institut Universitaire de Management International (IUMI)

Créé en novembre 1995, l'IUMI a pour mission principale de stimuler l'enseignement et la recherche en management international aux niveaux postgrade et doctorat. Il cherche à être utile aux entreprises qui, soit sont déjà très impliquées dans l'international, soit sont au premier stade de leur processus d'internationalisation.

*Les Unités d'enseignement
et de recherche (UER)*

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. C'est dans ce sens que l'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. Il en est de même de l'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT), dont la mission est de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés. Enfin, l'Unité d'enseignement et de recherche en stratégies, structures et technologies s'attache à comprendre l'impact des évolutions technologiques sur les modes de management des organisations industrielles et des services.

**Organisations
affiliées**

HEC Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC.

Le Comité des Etudiants HEC

Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserment, contacts avec le monde économique. ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des Etudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie à HEC Lausanne une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.

*L'AIIESEC – Association
internationale des étudiants en
sciences économiques
et commerciales*

Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile; il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'AIIESEC y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité. En outre, l'AIIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressées à engager des collaborateurs et qui souhaitent se faire mieux connaître de ces futurs cadres de l'économie.

*La Junior Entreprise – HEC
(JE HEC)*

C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise – HEC. Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.

Le Bureau des stages HEC

Ce Bureau, géré par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Il est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des collègues qui souhaitent ou doivent financer leurs études.

L'Association des gradués HEC

Etre «HEC Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents, bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.

L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'Ecole; soutenir l'Ecole dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle œuvre. Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés d'emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».

Perspectives prof.

Sciences actuarielles

Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

Economie politique

Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

Management

Le manager peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra exercer des responsabilités dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les managers issus de notre Ecole sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.

Informatique de gestion

Dernière orientation à l'Ecole des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer — en relation avec les informaticiens — le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les chiffres indiqués sont des pourcentages. Il faut lire le tableau de la manière suivante: ligne par ligne (c'est-à-dire voie d'étude par voie d'étude), on repère les pourcentages de jeunes diplômés de cette voie d'étude qui se trouvent dans chaque secteur professionnel.

Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	7.4	13.6		2.5			4.9	1.2					1.2							2.5	1.2	84	3.7		
Droit	10.8	5.3	65.8	3.3	1.0	0.5	0.7	0.2		0.2	0.7	0.3	0.5	5.8	2	0.3	0.3	0.2	4.1	13.6	0.7	0.2	3.3	0.2	
Géographie	23.3	31.1	1.0	8.7	11.7		1.0				1.9		9.7	1.0	1.0		2.9	9.7	7.8	24.3	1.9		4.9		
Lettres (avec langue en branche principale)	17.4	65.4	0.9	15.3	9.8	0.9	2.4	0.3	0.3	0.6	1.8		0.3	4.3	0.3	1.8	0.3		6.4	5.5	1.2	0.6	3.1	0.6	
Lettres (sans langue en branche principale)	26.6	28.7	0.7	18.2	37.8	1.0	3.5	0.7	0.7	0.3	0.7			2.1	0.7	1.4	1.0		5.6	7.7	0.7	1.4	8.7	0.7	
Economie politique	28.7	5.9		4.3	0.5				1.1	2.1	1.1	0.5	1.1	29.3	4.8	1.6	2.1	2.7	14.9	10.6	4.3		2.1	0.5	
Gestion et management	5.9	3.4	0.5	1.8	1.1	0.2	0.4			2.5	7.5	3.8	1.6	36.1	15.6	2.0	1.3	0.4	2.0	3.0	1.3	0.4	2.0	0.7	
Informatique de gestion	13.9	5.6	2.8	1.4	4.2	1.4				2.8	5.6			38.9	1.4				41.7	2.8	1.4		1.4	1.4	
Sciences actuarielles/assurances	22.2			11.1									11.1	33.3					55.6						
Sciences sociales	31.6	11.8	1.3	19.7	5.3	2.6	15.8						1.3	6.6					11.8	10.5			5.3	2.6	
Psychologie	18.5	15.5	0.8	1.5	1.9	23.4	21.5	33.6	0.4		0.4	0.4	0.8	2.3		0.4	0.4		5.7	5.3	1.5	1.1	1.9		
Sciences politiques	22.4	6.0		14.9	4.5	3.0				3.0	3.0			11.9					10.4	14.9	1.5		4.5	7.5	
Mathématiques	46.2	20.5		2.6	2.6	1.3	1.3			1.3	2.6			20.5	1.3				7.7	1.3	1.3		1.3		
Physique	68.9	16.1	0.6	0.6						2.2	7.8	0.6	0.6	3.9		0.6	0.6		7.2	3.3	1.1		1.1	0.6	
Chimie	62.7	14.4		0.8	0.8	0.8				16.9	3.4	1.7	0.8		0.8		0.8		3.4	5.1	0.8				
Biochimie/biol. moléculaire	66.7	10.5		1.9	3.1				0.6	11.7	1.9	3.1	0.6	0.6			0.6	0.6	0.6	4.3	1.2	1.2		1.9	0.6
Sciences nat./environnement	43.3	15.9		1.5	5.0	3.0	1.0	1.0	1.5	4.5	1.0	0.5	7.5	3.0		0.5	1.0	10.4	8.0	13.9	1.5		8.5	0.5	
Sciences de la terre	47.8	4.3		2.2	6.5					2.2	2.2		21.7	6.5			4.3	6.5	4.3	4.3			4.3		
Pharmacie	9.6	3.5		0.9	1.7	85.2		0.9		12.2	1.7			0.9					0.9				1.7	0.9	
Médecine humaine	10.6	0.6		0.6	94.1	0.6	0.3			0.6	0.6					0.3			0.3	1.2		0.3			

Programme des cours

1^{re} année (60 crédits)

- Les trois dernières colonnes représentent respectivement le semestre durant lequel la matière est enseignée, le nombre d'heures hebdomadaires et la valeur en crédits.
- Les nombres entre parenthèses correspondent aux cours rapides.
- Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits Δ en italique après les cours qui comportent cette exigence.

Années suivantes, cours obligatoires (96 crédits)

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION MANAGEMENT

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	H+E	6(3)	
Mathématiques	Hans-U. Gerber, po François Dufresne, po	H+E	4(3)	
Statistique économique	Alain Schärli, pas O Blanc, po	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	Antonio Gualtierotti, pe A Matter, po	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Yves Pigneur, po	H+E	4	
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	H+E	3	
Analyse économique macro	Damien Neven, po	H	2	3
Analyse économique micro	Damien Neven, po	E	2	3
Principes de consolidation	Alfred Stettler, po	H	2	3
Principes de consolidation interne	Alfred Stettler, po	E	2	3
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	H	4	6
Statistique: analyse de données	Blaise Lara, po	E	4	6
Principes de finance I	Nils Tuschmid, pas	H	4	6
Principes de finance II Δ <i>Principes de finance I</i>	Nils Tuschmid, pas	E	4	6
Encadrement et comportement	Alexander Bergmann, po	H	4	6
Gestion et organisation des ressources humaines Δ <i>Encadrement. et comportement</i>	Philippe Delay, pe	H+E	2	6
Droit des sociétés	Roland Ruedin, pe	H	4	6
Droit des obligations	François Chaudet, pe <i>ou à choix</i>	H+E	2	6
Droit français I (commercial, des obligations)	Jean-Pierre Sortais, po	H+E	2	6
Economie nationale	Jean-Ch. Lambelet, po <i>ou à choix</i>	H+E	2	6
Industrial Organization Δ <i>Analyse économique</i>	Thomas von Ungern, po Damien Neven, po	E	4	6
Management Science R. O. I	Blaise Lara, po	H	4	6
Principes de marketing	Ghislaine Cestre, po	H	2	3
Marketing management Δ <i>Principes de marketing</i>	Ghislaine Cestre, po	E	4	3
Politique d'entreprise Δ <i>Marketing management</i>	Bernard Catry, po	E	4	6
Fiscalité Δ <i>Droit des sociétés</i>	Vincent Pelet, mer	E	4	6
Contrôle interne Δ <i>Principes de contrôle interne</i>	Daniel Oyon, po	H	2	3
Module «Organisation et production»				
Systémique et organisation I	Silvio Munari, po	H	2	3
Systémique et organisation II Δ <i>Systémique et org. I</i>	Silvio Munari, po	E	2	3
Relations sociales dans l'entreprise Δ <i>Encadrement et comportement</i>	Alexander Bergmann, po	E	2	3
Théorie économique de l'organisation (biennal, 1998-1999)	E. L. Von Thadden, po	E	2	3
Outils et méthodes en gestion de la production	E. Fragnière, pat	E	4	6
Sémin. de management science, R.O. Δ <i>Management Science R.O.I.</i>	B. Lara, p.o.	E	4	6
Théorie et pratique de la négociation	B. Lara, p.o.	H	4	6
Outils et méthodes en gestion de la production	E. Fragnières, pat	E	4	6

Cours à option (84 crédits au moins)

- Remarque : sur les 84 crédits requis, 48 doivent provenir des «options en modules» et 36 des «options groupées».
- «Options en modules» fonctionnels et sectoriels: sur les 48 crédits, 24 au moins doivent provenir d'un module appelé «majeur» et 18 au moins d'un second module appelé «mineur»

**Programme
des cours**

**Cours à option
(suite)**

MANAGEMENT (SUITE)					
<i>Module «Marketing»</i>					
Gestion des ventes Δ <i>Marketing management</i>	D. Yardel, p.i.	E	4	6	
Marketing ind. et des services Δ <i>Marketing manag.</i>	F. Léonard, p.o.	E	4	6	
Marketing international et multinational Δ <i>Marketing management</i>	F. Léonard, p.o.	H	4	6	
Comport. du consommateur et études marketing Δ <i>Marketing management</i> + Δ <i>Statistique: analyse des données</i>	G. Cestre, p.o.	H	2	3	
Séminaire de marketing appliqué Δ <i>Comportement du consommateur</i>	G. Cestre, p.o.	E	2	3	
Séminaire de management science, R.O. Δ <i>Management Science, R.O.I.</i>	B. Lara, p.o.	E	4	6	
<i>Module «Finance»</i>					
Systèmes bancaires et financiers Δ <i>Principes de finance I et II</i>	Z. Mikdashy, p.o.	H	2	3	
Syst. bancaires et financiers, études appliquées Δ <i>Systèmes bancaires et financiers</i>	Z. Mikdashy, p.o.	E	2	3	
Finance de marché I Δ <i>Principes de finance I et II</i>	R. Gibson, p.o.	H	2	3	
Finance de marché II Δ <i>Principes de finance I et II</i>	R. Gibson, p.o.	E	2	3	
Finance d'entreprise Δ <i>Principes de finance I et II</i>	D. Cossin, p. assoc.	H	4	6	
Mathématique de la finance I	A. Dubey, p.o.	E	2	3	
Mathématique de la finance II	A. Dubey, p.o.	H	2	3	
Monnaie et finance internat. Δ <i>Analyse économique</i>	Ph. Bacchetta, p.i.	E	2	3	
Sém. de manag. science R.O. Δ <i>Manag. Science, R.O.I.</i>	B. Lara, p.o.	E	4	6	
<i>Module «Comptabilité et contrôle»</i>					
Contrôle de gestion Δ <i>Principes de contrôle interne</i>	D. Oyon, po	E	4	6	
Contrôle interne avancé Δ <i>Principes de contrôle interne</i>	D. Oyon, po	E	2	3	
Audit externe Δ <i>Pr. de contrôle interne</i> + <i>Pr. de consolidation</i>	C. Bourqui, p.i.	H	2	3	
Th. éco. de l'organisation (biennal), (1998-99)	E.L. Von Thadden, po	E	2	3	
Diagnostic financier (dès 1998-99)	A. Stettler, po	H	2	3	
Séminaire de diagnostic financier (dès 98-99) Δ <i>Diagnostic financier</i>	A. Stettler, po	H	2	3	
Sém. de management science R.O. Δ <i>Management Science, R.O.I.</i>	B. Lara, po	E	4	6	
<i>Module «Tourisme et environnement international»</i>					
Economie et politique du tourisme	P. Keller, pe	H	4	6	
Organisat. industrielle du tourisme	P. Keller, pe	E	2	3	
Gestion touristique appliquée	F. Scherly, pas	H+E	2	6	
Mémoire de gest. tour. appl.	F. Scherly, pas	H+E		3	
Commerce international Δ <i>Analyse économique</i>	M. Motta, pi	H	2	3	
Géographie et économie spatiale	J.-B. Racine, po	H	2	3	
Espace et mobilité Δ <i>Géographie et économie spatiale</i>	J.-B. Racine, po	E	2	3	
Management du sport	(cours bloc. collab. IDEHAP)			9	
Sém. de manag. science R.O. Δ <i>Management Science, R.O.I.</i>	B. Lara, po	E	4	6	

**Programme
des cours**

**Cours à option
(suite)**

MANAGEMENT (SUITE)					
Options groupées «outils et méthodes de support au management» Groupe 1					
Méthodes de programmation	P. Bonzon, p.o.	H+E	2	6	
Système d'inf. et d'aide à la décision	A.R. Probst, p. assoc.	H	4	6	
Projet en système inf. et d'aide à la décision	A.R. Probst, p. assoc.	H	2	3	
Théorie des jeux Δ Analyse économique	E.L. Von Thadden, po	H	4	6	
Industrial Organization	T. Von Ungern, p.o.	E	4	6	
Microéconomie appliquée environnement et bien-être social (biennal), (1998-99) Δ Analyse éco.	T. Von Ungern, p.o.	E	2	3	
Microéconomie appliquée: concurrence et déréglementation (biennal), (1997-98) Δ Analyse éco.	T. Von Ungern, p.o.	E	2	3	
Un cours à choix dans les modules					3/6
Stage avec mémoire	(voir règlement ad hoc)				6
Options groupées «environnement de l'entreprise» Groupe 2					
Economie nationale	J.-C. Lambelet, p.o.	H+E	2	6	
Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi, p.o.	H	2	3	
Economie et gestion de l'énergie, études appliquées Δ Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi, p.o.	E	2	3	
Economie du développement	R. Abul Naga, p. assist.	H	4	6	
Séminaire d'éco. du développ	R. Abul Naga, p. assist.	E	2	3	
Intégration européenne Δ Analyse économique	D. Neven, p.o.	H+E	2	6	
Séminaire sur l'intégr. europ.	D. Neven, p.o.	E	2	3	
Démographie	O. Blanc, p.o.	H	3	4	
Séminaire d'ét. des populations	O. Blanc, p.o.	E	2	3	
Anglais économique	I. McKenzie, m.e.r.	H+E	2	3	
Hist. de la pensée économ. la	P. Bridel, p.o.	H	2	3	
Hist. de la pensée économ. lb Δ Histoire de la pensée économique la	P. Bridel, p.o.	E	2	3	
Certificat de langue	(voir règlement ad hoc)				
Droit français II (Droit)	J.P. Sortais, p.o.	H+E	2	6	
Politiques publiques (SSP)		H+E	2	6	
Politique suisse (SSP)		H+E	1	3	
Relations internationales I (SSP)		H+E	1	3	
Relations internationales II (SSP)		H+E	2	6	
Systèmes politiques comparés (SSP)		H+E	2	6	
Concepts de sociologie (SSP)		H+E	1	3	
Sociologie du travail (SSP)		H+E	1	3	
Sociologie des médias (SSP)		H+E	2	6	
Cours d'une université ou d'une haute école au choix (y compris les cours ci-dessus)					6

Programme des cours

1^{re} année (60 crédits)

• Les trois dernières colonnes représentent respectivement le semestre durant lequel la matière est enseignée, le nombre d'heures hebdomadaires et la valeur en crédits.

• Les nombres entre parenthèses correspondent aux cours rapides.

• Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis.

Les cours pré-requis sont inscrits Δ en italique après les cours qui comportent cette exigence.

Années suivantes, cours obligatoires (60 crédits)

Cours à option

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION ÉCONOMIE POLITIQUE

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	H+E	6(3)	
Mathématiques	Hans-U. Gerber, po François Dufresne, po	H+E	4(3)	
Statistique économique	Alain Schärliq, pas	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	Antonio Gualtierotti, pe A. Mattei, po	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghemoui-Hélie, po Yves Pigneur, po	H+E	4	
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	H+E	3	
Microéconomie I	A. Mattei, po	H+E	3+1	9
Macroéconomie I	E. von Thadden, po J. Imbs, pat	H+E	3+1	9
Statistique et économétrie I	A. Holly, po	H+E	2+2	6
Méthodes quantitatives	D. Nilles, mer	H	2+2	3
Statistique et économétrie appliquées.	T. von Ungern, po J.C. Lambelet, po	E99 E98	4 2	6
Analyse économique de situations historiques	J.C. Lambelet, po	H+E98-99	2	6
Histoire de la pensée économique I A	P. Bridel, po	H97	2	3
Histoire de la pensée économique I B	P. Bridel, po	E98	2	3
Microéconomie II Δ <i>Microéconomie I</i>	A. Mattei, po	H	3	5
Statistique et économétrie II Δ <i>Stat. et économétrie I</i>	A. Holly, po	H	2+2	4
Séquence Macroéconomie II, deux cours à choix parmi:				6
Croissance Δ <i>Macroéconomie I</i>	D. Neven, po	E99		
Macroéconomie internationale Δ <i>Macroéconomie I</i>	J. Imbs, pat	E98		
Economie du travail Δ <i>Macroéconomie I</i>	J. Imbs, pat	E99		
Principes et méthodes (au moins 24 crédits)				
Microéconomie empirique et expérimentale Δ <i>Microéconomie II</i>	A. Mattei, po	E99	2	3
Economie du travail Δ <i>Macroéconomie I</i>	J. Imbs, pat	E99	2	3
Macroéconomie internationale Δ <i>Séq. Macro. II</i>	J. Imbs, pat	E98	2	3
Macroeconomic Policy Seminar Δ <i>Séq. Macro. II</i>	J.P. Danthine, po	E98	2	3
Econométrie des variables qualitatives Δ <i>Statistique et économétrie II</i>	A. Holly, po	E99	2	3
Econométrie des données de panel Δ <i>Statistique et économétrie II</i>	A. Holly, po	E98	2	3
Théorie des jeux	E. von Thadden, po	H	4	6
Théorie des jeux avancée Δ <i>Théorie des jeux</i>	E. von Thadden, po	E98	2	3
Industrial Organization	T. von Ungern, po D. Neven, po	E98 E99	4	6
Théorie et politique monétaires	P. Bridel, po	H	2	3
Fondements micro de la théorie monétaire	P. Bridel, po	E	2	3
Croissance	D. Neven, po	E99	2	3
Théorie économique de l'organisation Δ <i>Théorie des jeux</i>	E. von Thadden, po	E99	2	3
Microéconomie avancée (M)	E. von Thadden, po C. Henry, pe	H	4	6
Macroéconomie avancée (M)	J. Imbs, pat	H	4	6
Econométrie avancée (M)	A. Holly, po	H	4	6
Formes de la concurrence et				

Programme des cours

1^{ère} année (60 crédits)

Observations sur la 1^{re} année: le cours d'analyse est un cours de 8 heures hebdomadaires suivi à l'EPFL. Il comprend 4 heures de cours en auditoire et 4 heures d'exercices en groupes sous la direction d'assistants.

Années suivantes, cours obligatoires (126 crédits)

Cours à option (54 crédits)

Formation complémentaire (commune à tous les programmes de licence)

SCIENCES ACTUARIELLES

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	H+E	6	
Analyse I + II	Bruno Zwahlen, EPFL	H+E	8	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernouti-Hélie, po Yves Pigneur, po	H+E	3	
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	H+E	2	
Assurances sur la vie	D. Neuenschwander, pe	H+E	3	
Assurances de dommages	Hans-U. Gerber, po	H+E	3	
Calcul numérique	André Dubey, po François Dufresne, po	H+E	3	
Management, droit et mathématiques				
Economie politique	Thomas von Ungern, po	H+E	3	9
Probabilités et statistique	S. Morgenthaler, EPFL	H+E	4	12
Méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	H	4	6
Principes de finance I	Nils Tuchschnid, pas	H	4	6
Principes de finance II Δ <i>Principes de finance I</i>	Nils Tuchschnid, pas	E	4	6
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	H+E	2	6
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	H+E	2	6
Droit de la prévoyance professionnelle	Jean-Louis Duc, po	E	2	3
Assurances sur la vie (cours biennaux)				
Assurances privées I	Ph. Maeder, pe	H97	2	3
Assurances privées II	Ph. Maeder, pe	E98	2	3
Modèles stochastiques de l'assurance	André Dubey, po	E98	4	6
Assurance collective I	Ph. Maeder, pe	H98	2	3
Assurance collective II	Ph. Maeder, pe	E99	2	3
Construction de bases techniques	François Dufresne, po	H98	4	6
Assurances sociales (cours biennaux)				
Systèmes collectifs de financement I	R. Schmutz, pe	H97	2	3
Systèmes collectifs de financement II	R. Schmutz, pe	E98	2	3
Assurances sociales I	R. Schmutz, pe	H98	2	3
Assurances sociales II	R. Schmutz, pe	E99	2	3
Assurances de dommages et réassurance (cours biennaux)				
Réassurance	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	E98	4	6
Tarifcation et provisions	A. Dubey, po H.-U. Gerber, po	H98	4	6
Théorie de la crédibilité	A. Dubey, po H.-U. Gerber, po	E99	4	6
Mathématiques actuarielles				
Théorie du risque	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	H97	4	6
Séminaire I		H	2	3
Séminaire II		H	2	3
Mémoire obligatoire				6
Cours à option				
Les options représentent 54 crédits. Tous les cours proposés au programme de licence de l'École des HEC peuvent en principe être choisis, de même que les cours avancés de probabilité et de statistiques de l'EPFL. L'étudiant doit soumettre son programme de cours à options à l'approbation du président de l'orientation de sciences actuarielles.				
Formation complémentaire				
Stages avec mémoire effectués en entreprise <i>et/ou</i> langues max 12 crédits par voie choisie selon le Règlement de l'École des HEC				
Le total des crédits en dehors de l'École des HEC, crédits de stage et crédits de langue, doit être inférieur ou égal à 36 crédits				

Programme des cours

Diplôme postgrade en management

Remarque: le MBA est également offert en cours d'emploi sur 2 ans.

MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION (MBA)

1^{re} période (10 semaines)

Entrepreneurship	Maia Wentland, pe
Comptabilité	Bernard Apothéloz, po
Marketing	Ghislaine Cestre, po
Microéconomie	vacat
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	Alain Schärli, pe
Droit	François Chaudet, po
Entreprise et technologies de l'information	Maia Wentland, pe

2^e période (11 semaines)

Organisation	Silvio Murari, po
Comptabilité	Bernard Apothéloz, po
Finance	Didier Cossin, pe
Marketing	Ghislaine Cestre, po
Marketing international	Francis Léonard, po
Fiscalité	Thomas Steinmann, pe
Gestion de la production	Hervé Mathe, po
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po
Macroéconomie	vacat
Droit	François Chaudet, pe
Entreprise et technologies de l'information	Maia Wentland, pe
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	Alain Schärli, pe
Relations humaines	Alexander Bergmann, po

3^e période (11 semaines)

Finance	Didier Cossin, pe
Marketing international	Francis Léonard, po
Relations industrielles	Jacques Rojot, pi
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po
Gestion de la production	Hervé Mathe, po
Gestion du personnel	Philippe Delay, pe
Relations humaines	Alexander Bergmann, po
Les cahiers du MBA	André R. Probst, po
Projets de «consultance»	Bernard Catry, po

Diplôme postgrade en informatique et organisation

Remarque: le MBI est également offert en cours d'emploi sur 2 ans.

MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS INFORMATION SYSTEMS (MBI)

Noyau de base DPIO (30 crédits)

Management de l'informatique	Silvio Munari, po	6
Gestion des technologies de l'information	Yves Pigneur, po	6
Gestion des télécommunications	Solange Ghernaouti-Hélie, po	6
Systèmes à base de connaissance	André R. Probst, pa	6
Un projet ou le séminaire sur les réseaux locaux	Solange Ghernaouti-Hélie, po	6

Cours à option (30 crédits)

Algorithmique et structures de données	Pierre Bonzon, po	6
Architectures de communication	Solange Ghernaouti-Hélie, po	6
Bases de données	Yves Pigneur, po	6
Conception des systèmes d'information	Silvio Munari, po	6
Informatique théorique	Pierre Bonzon, po	6
Interfaces homme-machine	François Grize, po	6
Systèmes d'information et d'aide à la décision	André R. Probst, pa	6

Un travail de diplôme et la rédaction d'un mémoire, éventuellement associés à un stage en entreprise, sont effectués entre juillet et octobre.

**Programme
des cours**

**Diplôme postgrade en
science économique**

MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE)		
<i>Tronc commun :</i>		
Microéconomie avancée Advanced Microeconomics	Claude Henry, po Ernst L. von Thadden, po	H 6
Macroéconomie avancée Advanced Macroeconomics	Jean Imbs, po	H+E 6
Econométrie avancée Advanced Econometrics	Alberto Holly, po	H 6
Epistémologie des sciences sociales Epistemology of Social Sciences	Jean-Bernard Racine, po	E 3
<i>Cours spécialisés</i>		
<i>Economie de l'industrie, cours obligatoires</i>		
Economie industrielle avancée Advanced Industrial Organization	Thomas von Ungern, po	H 3
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels Competition and Regulation of Natural Monopolies	Claude Henry, po	E 3
<i>Macroéconomie-Finance, cours obligatoires</i>		
Intermediation and Banking Intermédiation bancaire	Ernst L. von Thadden, po	E 3
Business Cycles Cycles conjoncturels	Jean-Pierre Danthine, po	E 3
<i>Economie de la santé, cours obligatoires</i>		
Economic Evaluations of Health Care Programs Evaluation Economique des soins de la santé	Alberto Holly, po	E 3
Médecine sociale et préventive Social and Preventive Medicine	Fred Paccaud, po	H 3
<i>Cours à option</i>		
Théorie des jeux Game Theory	Ernst L. von Thadden, po	H 3
Advanced Game Theory Théorie des jeux avancée	Ernst L. von Thadden, po	E 3
European Competition Policy Politique de la concurrence européenne	Damien Neven, po	E 3
Séminaire : Concurrence et déréglementation Seminar : Competition and Deregulation	Thomas von Ungern, po	E 3
Intégration européenne European Integration	Damien Neven, po	H+E 6
Séminaire d'intégration européenne Seminar: European Integration	Damien Neven, po	E 3
Corporate Finance Finance d'entreprise	Didier Cossin, pe	H 6
Management de l'informatique Information Technology Management	Silvio Munari, po	H 6
Industrie et politique du tourisme Economics and Politics of Tourism	Peter Keller, pe	H 6
Organisation industrielle du tourisme	Peter Keller, pe	E 3
Mathématique de la finance	André Dubey	E 3
Econométrie appliquée	Ramses Abul Naga, pat	H+E 6
Macroeconomic Modelling Modèles macroéconomiques	Jean-Christian Lambellet, po	H+E 6
International Macroeconomics Macroéconomie internationale	Jean Imbs, pat	E 3

**Programme
des cours**

MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE) (SUITE)

Inequality and Development Inégalité et développement	Ramses Abul Naga, pat	E 3
Financial Theory Théorie financière	Jean-Pierre Danthine, po	H 6
Options et instruments dérivés Options and Derivatives	Rajna Gibson, po	H+E 6
Allocation et évaluation des actifs financiers Asset Allocation and Pricing	Nils Tuchschnid, po	E 3
Finance internationale de marché International Investments	Nils Tuchschnid, po	E 3
Introduction à l'économie de la santé	Jean-Pierre Danthine, po	H 2
Economie de la santé Le financement de la santé Health Economics	Michel Mougeot, pi	E 3
Études économétriques en économie de la santé Econometric Studies in the Economics of Health	Alberto Holly, po	E 3
Econométrie des données de panel Econometrics of Panel Data	Alberto Holly, po	E 3
Cours à l'Institut universitaire des hautes études internationales, Genève:		
Advanced Topics in International Economics and Development	M. Djajic	E 3
Finance and the European Financial Market	Salih Neftci	H 3
Empirical Methods in International Macroeconomics and Finance	H. Genberg/ S. Neftci	H+E 6
Macroeconomic Aspects of European Integration	Charles Wyplosz	E 3
Theoretical Trade Policy	Richard Baldwin	E 3
Open Economy Macroeconomics	Ch. Wyplosz	E 3

N.B.: Les cours sont donnés majoritairement en anglais

**Programme
des cours**

**Diplôme postgrade en
management
international**

MASTER OF SCIENCE IN INTERNATIONAL MANAGEMENT (MIM)

1^{re} période (10 semaines)

Compétitivité des entreprises	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Compétitivité des nations	Stéphane Garelli, pe	3 C
Politique d'entreprise internationale	Bernard Catry, po	3 C
Gestion interculturelle	Alexander Bergmann, po	3 C
Gestion financière internationale	Zuhayr Mikdashi, po Nils Tuchschild, pa	3 C
Comptabilité financière en milieu international	Alfred Stettler, po	1,5 C
Marketing international comparé	Francis Léonard, po	3 C
Gestion internationale des services	Hervé Mathe, po	2 C

2^e période (10 semaines)

Compétitivité des entreprises	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Compétitivité des nations	Stéphane Garelli, pe	3 C
Politique d'entreprise internationale	Bernard Catry, po	3 C
Gestion financière internationale	Didier Cossin, pa	3 C
Gestion internationale de la technologie et de la production	Hervé Mathe, po	3 C
Contrôle et audits international	Daniel Oyon, po	3 C
Aspects juridiques et fiscaux des transactions internationales	Thomas Steinmann, pe	1,5 C
Méthodologies de recherche	Emmanuel Fragnière, pat	1 C
Gestion des technologies de l'information et de la communication	Yves Pigneur, po	1,5 C

3^e période (10 à 12 semaines)

Cette période se déroule dans l'une ou l'autre des institutions suivantes: Cranfield School of Management Bedford (GB), Ecole de Commerce Solvay, Université libre de Bruxelles (ULB) (B), University of Miami (USA), Babson College (USA), Arthur D. Little Business School, Cambridge (USA), University of Western Ontario, London, Canada, The University of Hong Kong (China), The National University of Singapore (Sing.)

L'éventail des cours est choisi en fonction des intérêts des candidats et de la nature de leur projet de mémoire

Programme des cours

Diplôme postgrade en banque et finance

MASTER OF SCIENCE IN BANKING AND FINANCE (MBF)

Cours

Théorie financière	Jean-Pierre Danthine, po Rajna Gibson, po	4
Options et instruments dérivés	Rajna Gibson, po	4
Principles of International Finance	Didier Cossin, pa Nils Tuchschild, pa	3
Empirical Methods in Finance	Kpate Adjaoute, pat	2
Bank Management & Corporate Strategies	Zuhayr Mikdashi, po	3
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pa	4
International Investments	Nils Tuchschild, pa	2
Asset Allocation *	Nils Tuchschild, pa	2
Financial Engineering *	D. Mirlesse, cc	2
Seminars in Banking Strategies and Issues	Zuhayr Mikdashi, po	3
Travaux pratiques et conférences	divers intervenants	4 ou 6

Rédaction d'un mémoire de diplôme

Options

2 h./année, + 2 h./année à choix, en substitution d'un cours marqué *

Diplôme en économie et administration de la santé (commun avec la Faculté de médecine)

DIPLÔME EN ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

Le cycle d'études s'étend sur 4 semestres. Pour obtenir le diplôme, le candidat doit avoir obtenu 60 crédits.

Cours obligatoires (42 crédits):

Première année

Introduction à l'économie de la santé	J.P. Danthine, po G. Domenighetti, pi	3 H
Administration des institutions sanitaires. Introduction	C. Kleiber, pi	3 H
Introduction à la pratique médicale	J.B. Wasserfallen, pi	1,5 H
<i>(Les 7 premières semaines sont facultatives pour les étudiants en médecine ou ceux ayant une formation médicale)</i>		
Outils de microéconomie pour l'économie de la santé	P. Zurn, assistant	1,5 H
<i>(Les 7 premières semaines sont facultatives pour les étudiants ayant une formation économique)</i>		
Statistiques mathématiques	A. Marazzi, pa	3 H
Economie de la santé avancée A: La régulation de l'offre de soins	M. Mougeot, pi	3 E
Economie de la santé avancée B: Le financement de la santé	M. Mougeot, pi	
<i>(Economie de la santé A et B en alternance une année sur deux)</i>		
Droit des assurances sociales	J.L. Duc, po	2 E
Droit de la santé	O. Guillod, pi	1 E
Socio-anthropologie du corps et de la santé	F.X. Merrien, po	3 E
Séminaire multidisciplinaire		3 H+E

Programme des cours

DIPL. EN ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ (SUITE)

Deuxième année

Administration des institutions sanitaires: Sujets avancés	C. Kleiber, pi	3 E
Economie de la santé avancée B: Le financement de la santé	M. Mougeot, pi	3 E
Economie de la santé avancée A: La régulation de l'offre de soins (Economie de la santé A et B en alternance une année sur deux)	M. Mougeot, pi	
Médecine sociale et préventive	F. Paccaud, po	6 H+E
Politiques comparées de santé (98-99)	F X Merrien, po	3 H
Séminaire multidisciplinaire*		3 H+E

* Le séminaire multidisciplinaire est une rencontre bihebdomadaire réservée aux participants au diplôme et placée sous la responsabilité d'un enseignant. Il comprend, entre autres, des interventions externes et des présentations par les étudiants.

Cours à option (9 crédits):

Introduction à la médecine sociale	F. Paccaud, po	2 E
Séminaire d'éthique biomédicale	J. Diezi, P. Guex, et J.P. Wauters	3 H+E
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	J. Diezi, po	1 H+E
Séminaire: Histoire de la médecine	V. Barras, po	2 H+E
Cours-séminaire d'éthique	V. Barras, po	2 H
Études économétriques en économie de la santé	A. Holly, po	3 E
Concurrence et déréglementation	T. von Ungern, po	3 E
Analyse économique	D. Neven, po	6 H+E
Encadrement et comportement	A. Bergmann, po	6 H
OU Gestion et organisation des ressources humaines	P. Delay, pe	6 H+E
Gestion de la production	H. Mathe, po	6 H
Éléments de comptabilité: première partie	D. Oyon, po	6 H+E
Principes généraux d'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po	3 H
Conception des systèmes d'information & organisation: première partie	S. Munari, po	3 E
Systémique & organisation: première partie	S. Munari, po	3 H
Assurances sociales et prévoyance professionnelle: - Aspects actuariels - 98-99	R. Schmutz, pe	3 H
Cours à option SSP:		
- Politiques sociales II (G. Corajoud)		6 H+E
- Recherche évaluative (1 ^{ère} partie) (F.X. Merrien)		3 H
- Sociologie comparée des États-providence (2 ^{ème} partie) (F.X. Merrien)		3 E
Cours économie de la santé et gestion hospitalière (IDHEAP)		6 E

Mémoire (9 crédits)

Stage lié à la rédaction d'un mémoire.

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
H	=	hiver
E	=	été

po	=	professeur ordinaire
pa	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
sup	=	suppléant
pa	=	professeur assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
cc	=	chargé de cours
ass	=	assistant

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Olivier Blanc, doyen Secrétaire: Mme Anne-Marie Aberghouss	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 41 692 33 40	692 33 45 692 33 45
Professeur André Dubey, vice-doyen (étudiants) Secrétaire: Mme Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 72 692 33 50	692 33 05 692 33 05
Professeur Aurelio Mattei, vice-doyen (moyens d'enseignement)	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 83	692 33 05
M. Dominique Michel Farcinade, adjoint de Faculté	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 31	692 33 05

Services de l'administration centrale

Réception et information: Mmes Marcelle Aprile et Corinne Rossmann	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Gestion des étudiants Mme Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 50	692 33 05
Information, documentation, promotion Mme Isabelle Meister	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 61	692 33 05
Finance, comptabilité, locaux et horaires des cours Mme Josiane Gigon	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 30	692 33 05
Informatique administrative MM. Luis Rodriguez, Farhat Rais et Philippe Mundler	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05
Centre d'enseignement informatique CEI Responsable: M. Luis Rodriguez	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05

Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Professeur Jean-Christian Lambelet, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 65
Secrétariat du département Mme Hélène Kallay		692 33 20	692 33 65
Documentaliste Mme Claudine Delapierre-Saudan		692 33 64	692 33 65

Département de management

Professeur Hervé Mathe, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 63	692 33 05
Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Institut Créa de macroéconomie appliquée

Professeur Jean-Christian Lambelet, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 55
Mme Délia Nilles, chargée de recherches		692 33 53	692 33 55

Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Professeur Jean-Pierre Danthine, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 85	692 33 05
Secrétariat Mmes Huguette Kappeler et Valérie Frioud		692 33 82	692 33 05

Adresses utiles

Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Yves Pigneur, directeur et président de l'orientation informatique de gestion	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
Secrétariat M ^{me} Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05

Institut de sciences actuarielles (ISA)

Professeur François Dufresne, directeur et président de l'orientation sciences actuarielles	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 74	692 33 05
Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Institut universitaire de Management international (IUMI)

Professeur Francis Léonard, directeur et président de l'orientation management international	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 54	692 33 05
Secrétariat M ^{me} Isabelle Savaris		692 33 10	692 33 05

Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC)

Alfred Stettler, prof. responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 56	692 33 05
Secrétariat: M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT)

Peter Keller et Francis Scherly, prof. responsables	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 88	692 33 05
Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Etudes doctorales

Professeur Alberto Holly, président de la Commission doctorale	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 82	692 33 05
Secrétariat M ^{me} Isabelle Meister		692 33 61	692 33 05

Programme postgrade en management (MBA)

Direction collégiale	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat du programme M ^{mes} Nicole Forcinade et Martine Rosset		692 33 90	692 33 95

Programme postgrade en science économique (MSE)

Professeur Ernst L. von Thadden, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 77	692 33 65
Secrétariat du programme M ^{me} Hélène Kallay		692 33 20	692 33 65

Programme postgrade en informatique et organisation (MBI)

Professeur Silvio Munari, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
Secrétariat du programme M ^{me} Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05

Adresses utiles

Programme postgrade en management de la technologie (MOT)

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Centre de Management de la technologie	EPFL	693 53 96	693 50 60

Programme postgrade en management international (MIM)

Professeur Daniel Oyon, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 64	692 33 05
Secrétariat du programme Mme Isabelle Savaris		692 33 10	692 33 05

Programme postgrade en banque et finance (MBF)

Professeur Rajna Gibson, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 68	692 33 05
Secrétariat du programme Mme Huguette Kappeler		692 33 82	692 33 05

Diplôme en économie et administration de la santé

Comité directeur	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat Mme Hélène Kollay		692 33 30	692 33 65

Certificat d'études en management et Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie

	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Formation continue

Prof. Bernard Catry, délégué du Décanat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 53	692 33 05
Assistant M. Steve Pennone		692 34 62	692 33 05

Organisations affiliées

AIIESEC (Ass. intern. des étud. en sciences écon. et commerciales) Bureau Association	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 43	692 34 45
Association des diplômés HEC Mme Maguy Gillot	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 86	692 33 85
Bureau des stages d'étudiants HEC (BSE) Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 34	
Comité des étudiants HEC Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 16	692 33 15
Junior Entreprise HEC (JE HEC) Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 33	692 33 35

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES SCIENCES

Définition et finalité des études de sciences

● Pendant longtemps, l'*Homo sapiens* a vécu en nomade, tirant sa nourriture de la chasse et de la cueillette et s'abritant dans des anfractuosités naturelles. Quelque huit mille ans avant notre ère, une évolution décisive apparaît. Des animaux sont domestiqués, des cultures semées, l'homme devient sédentaire et organise des camps, puis des villages. Il commence à adapter l'environnement à ses besoins. Les découvertes et les inventions se succèdent, les techniques se développent, le savoir s'accumule.

Le but des sciences est de mettre en forme les connaissances acquises pour qu'elles soient facilement accessibles et, d'autre part, de repousser sans cesse les frontières de l'ignorance: nous pouvons ainsi nous situer toujours mieux sur la planète et dans l'univers, et apprendre à en exploiter les ressources naturelles dans l'intérêt de toute l'humanité.

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques et forme des enseignants pour les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à des licences, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.

Organisation des études

Grades décernés

Sur proposition de la Faculté des sciences, l'Université de Lausanne décerne les grades suivants:

- A. **Licence ès sciences mathématiques**
Licence ès sciences physiques
Licence en biologie
Licence en sciences de la Terre
- B. **Licences ès sciences avec mention double**
Les licences ès sciences mentionnées sous A peuvent être assorties d'une deuxième mention en mathématiques, informatique, physique, chimie, sciences de la Terre, sciences pharmaceutiques.
- C. **Licences ès sciences pour maîtres d'éducation physique**
Mentions: mathématiques • physique • biologie • sciences de la Terre
- D. **Licences ès sciences pour maîtres de musique**
Mentions: mathématiques • physique • biologie • sciences de la Terre
- E. **Diplôme de mathématicien**
Diplôme de physicien
Diplôme de chimiste
Diplôme de biologiste
Diplôme de géologue
Diplôme fédéral et diplôme universitaire de pharmacien
Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement
- F. **Doctorat ès sciences mathématiques**
Doctorat ès sciences physiques
Doctorat ès sciences chimiques
Doctorat en biologie
Doctorat en sciences de la Terre
Doctorat ès sciences pharmaceutiques

1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Les deux premières années d'études constituent le 1^{er} cycle ou cycle propédeutique. La plupart des cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1^{er} cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier qui peut être subi dès la fin du 2^e semestre d'études, le second dès la fin du 4^e semestre. Cependant, le diplôme de géologue ne comporte qu'une année et qu'un examen propédeutiques.

L'enseignement du 2^e cycle est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades

Des cours de 3^e cycle existent en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

Licence ès sciences

Les quatre licences ès sciences, la licence pour maîtres d'éducation physique et la licence pour maîtres de musique comportent chacune deux examens propédeutiques, à l'exception de la licence en sciences de la Terre qui n'en compte qu'un. Le régime des examens du 2^e cycle varie d'une licence à l'autre; les mathématiques et les sciences physiques utilisent le régime des examens annuels; la biologie exige quatre certificats; la licence pour maîtres d'éducation physique et celle pour maîtres de musique, sous réserve de règles propres, suivent le système prévu pour la mention choisie.

Pour l'obtention d'un type de licence donné, les examens de 2^e cycle peuvent se combiner de façons diverses, réserves faites de certaines restrictions précisées par les règlements. Le candidat peut donc élaborer son propre plan d'études, précaution qu'il devra prendre à son entrée à la Faculté pour éviter mécomptes et pertes de temps.

Licences et diplômes

Licence ès sciences avec mention double

L'étudiant qui a accompli les trois premières années d'études préparant à l'une des quatre licences reçoit une «attestation de pré-licence». Il peut alors choisir entre:

- approfondir sa formation dans le domaine de la licence initialement retenue en poursuivant ses études selon le programme normal de 4^e année;
- élargir sa formation dans un second domaine en poursuivant ses études selon l'un des programmes de «4^e année mobile» offerts par les 5 autres sections de la Faculté, y compris celle de pharmacie. Une 4^e année mobile en informatique est également ouverte, y compris aux étudiants en mathématiques.

Diplômes

En règle générale, le programme d'études est plus strictement défini pour un diplôme que pour une licence. Cependant, certains diplômes prévoient des cours à choix en dernière année, ceux de chimiste et de physicien notamment.

- **Diplôme de mathématicien** il est décerné après la licence ès sciences mathématiques, moyennant remise par le candidat d'un mémoire (travail de diplôme) de niveau suffisant. Ce travail s'effectue, dans la règle, à la suite des derniers examens de la licence, sous la direction d'un professeur de l'Institut de mathématiques de la Faculté des sciences, pendant une durée n'excédant pas 3 semestres
- **Diplôme de physicien**: il offre trois orientations générales: physique du solide et cristallographie, physique nucléaire et astrophysique et physique de la matière vivante. Les examens sont répartis en 4 séries: les 1^{er} et 2^e propédeutiques, l'examen de diplôme 1^{re} partie à la fin du 6^e semestre et l'examen de diplôme 2^e partie dès la fin du 8^e semestre. Suit un travail de diplôme d'une durée de 4 mois dès le début du 9^e semestre
- **Diplôme de chimiste**: à l'exception de quelques cours fondamentaux portant sur les mathématiques, la physique, la biologie générale, tout l'enseignement est consacré aux différentes branches de la chimie: chimie organique, chimie physique, électrochimie, biochimie. Le nombre d'heures de travaux pratiques est élevé: 16 à 40 heures hebdomadaires suivant les semestres. Les examens sont répartis en 4 groupes: les deux examens propédeutiques, le travail de diplôme d'une durée de 14 semaines et auquel est consacré le 8^e semestre, enfin les examens de diplôme à la fin des 8 semestres d'études. Aux 7^e et 8^e semestres, la 4^e branche de diplôme propose des enseignements de biochimie, de sciences alimentaires, de chimie computationnelle ou de chimie de l'environnement (au choix), certains en commun avec l'Université de Genève (journées Lémaniques)
- **Diplôme de biologiste** il est décerné après la licence en biologie, moyennant la remise, par le candidat, d'un mémoire (travail de diplôme) de niveau suffisant. Les examens sont répartis ainsi: 1^{er} et 2^e propédeutiques, examens des certificats choisis selon le plan d'études, examen fixé à la fin du travail de diplôme.
- **Diplôme de géologue**: les études de géologie comprennent une seule année propédeutique consacrée aux sciences de base (chimie, physique, mathématiques et informatique) et aux premiers éléments de géologie et de pétrologie. Dès la 2^e année, les étudiants travaillent dans les trois instituts de la section (géologie et paléontologie, minéralogie, géophysique). La 1^{re} année est sanctionnée par l'examen propédeutique, les suivantes par les examens II, III et IV. Les études s'achèvent par un travail de diplôme, commencé pendant les vacances d'été de 3^e et 4^e années et poursuivi pendant la 5^e année. L'examen a lieu à la fin du 10^e semestre. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain: deux semaines à la fin de la 1^{re} année, puis la plus grande partie des semestres d'été de 2^e, 3^e et 4^e années.
- **Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement** les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne proposent ensemble ce diplôme, formation interdisciplinaire spécifique de 4 semestres réservée aux étudiants ayant accompli 3 années d'études réussies en sciences dans l'une des hautes écoles suisses. L'admission est décidée sur dossier par les Facultés concernées. En première année, la partie pratique de l'enseignement est destinée à mettre en évidence l'approche interdisciplinaire nécessaire pour comprendre le fonctionnement des différents systèmes naturels et anthropiques. Une large partie du temps est consacrée à l'étude pratique de différents compartiments de l'environnement: milieux urbain, terrestre, fluvial, lacustre, alpin, etc. En deuxième année, les étudiants élaborent leur travail de diplôme tout en suivant cours à option, séminaires, conférences et colloques.

Plans d'études des licences

Licence ès sciences mathématiques

Licence ès sciences physiques

Licence ès sciences biologiques

Licence en sciences de la Terre

Licence ès sciences pour
maîtres d'éducation physique

Licence ès sciences pour
maîtres de musique

	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle	
	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Examens sur 6 cours semestriels de 2 ^e cycle	Année licence Examens sur 6 cours semestriels de 2 ^e cycle Année mobile Informatique Physique Chimie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Examen I	Année licence Examen II Examen III Année mobile Mathématiques Informatique Chimie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Préparation et examens de deux certificats	Année licence Préparation et examens de deux certificats Année mobile Mathématiques Informatique Physique Chimie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
	Année propédeutique	2 ^e année Examen II au début du 4 ^e semestre	3 ^e année Examen III au début du 6 ^e semestre	Année licence Examen IV au début du 8 ^e Semestre Année mobile Mathématiques Informatique Physique Chimie Biologie Sciences pharmaceut.
	1 ^{re} année propédeutique 4 mentions: • Mathématiques • Physique • Biologie • Sciences de la Terre	2 ^e année propédeutique Selon programme de la mention choisie	3 ^e année Cours et examens correspondant au programme de la mention choisie.	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e années Centre de formation des maîtres d'éducation physique 7 ^e année Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire
	1 ^{re} année propédeutique 4 mentions: • Mathématiques • Physique • Biologie • Sciences de la Terre	2 ^e année propédeutique Selon programme de la mention choisie	3 ^e année Cours et examens correspondant au programme de la mention choisie	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e années Conservatoire de Lausanne, brevet pour l'enseignement de la musique 7 ^e année Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire

Plans d'études des diplômes

	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle				3 ^e cycle				
Diplôme de mathématicien	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	4 ^e année	Examen	Examen	Travail de diplôme	Examen concernant le travail de diplôme	Doctorat en sciences		
Diplôme de physicien	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	4 ^e année	Examen diplôme 1 ^{er} part.	Examen diplôme 1 ^{er} part.	Travail de diplôme	Examen concernant le travail de diplôme	Doctorat en sciences		
Diplôme de chimiste	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	4 ^e année	1 ^{er} examen propédeutique	2 ^e examen propédeutique	Travail pratique de diplôme noté	Examen diplôme	Doctorat en sciences		
Diplôme de biologiste	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	4 ^e année	2 certificats dont un certificat d'orientation	2 certificats de spécialisation	Examen certificat I	Examen certificat II	Travail de diplôme	Examen concernant le travail de diplôme	Doctorat en sciences
Diplôme de géologue	Année propédeutique	2 ^e année Examen II au début du 4 ^e semestre	3 ^e année Examen III au début du 6 ^e semestre	4 ^e année Examen IV au début du 8 ^e semestre	Examen II	Examen III	Examen IV	Travail de diplôme	Examen concernant le travail de diplôme	Doctorat en sciences	
Diplôme fédéral de pharmacien Diplôme universitaire de pharmacien	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année: Stage professionnel	4 ^e année	5 ^e année	Ex. de sciences naturelles	Ex. de pharm. de base	Ex. d'assistant pharmacien	Examen professionnelle	Certificat de spécialisation en pharmacologie hospitalière	Doctorat en sciences pharmaceutiques
Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement	1 ^{re} année - 3 ^e année L'étudiant accomplit les 3 premières années d'études en sciences dans l'une des hautes écoles suisses. L'admission au DES en sciences naturelles de l'environnement se fait sur dossier.			4 ^e année	5 ^e année	Cours et stages	Travail de diplôme		Doctorat en sciences		

Sections et Instituts

Section de mathématiques

La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. L'enseignement y est assuré par dix professeurs et les étudiants sont encadrés par de nombreux assistants.

La section dispose de bureaux, de secrétariats, de salles de travail et de deux bibliothèques spécialisées en mathématiques et en informatique. Elle met à la libre disposition des étudiants des salles d'informatique équipées de micro-ordinateurs. Elle possède aussi plusieurs stations de travail destinées à la recherche et à l'enseignement au 2^e cycle.

La Section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures. Elle a pour principales missions de former les maîtres de mathématiques de l'école secondaire vaudoise et de préparer des mathématiciens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

Institut de mathématiques

Les recherches conduites à l'Institut de mathématiques sont représentatives des principaux courants des mathématiques contemporaines. Les domaines suivants sont particulièrement bien représentés: l'analyse sur les groupes, la topologie algébrique, l'algèbre et la géométrie

Institut d'informatique

Cet institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences. Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de 2^e cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les licenciés qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du 3^e cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.

L'Institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche: le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.

Section de physique

En section de Physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories: les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants médecins et aux étudiants des autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1^{er} cycle dont le but est de donner une base culturelle aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine ou pharmacie qui seront suivis plus tard; pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Certains de ces enseignements sont communs à l'UNIL et à l'EPFL.

De généraliste qu'il est au 1^{er} cycle, l'enseignement de physique se spécialise partiellement au 2^e cycle et s'oriente vers les domaines plus particuliers de la section de physique: étude des surfaces ou de la supraconductivité, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL. Une nouvelle discipline, enfin, est en train d'apparaître: la physique de la matière vivante.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3^e cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

En règle générale, l'enseignement à la section de physique est orienté vers les disciplines plus fondamentales qu'appliquées. Cette orientation reflète la nature de la recherche qui se fait dans la section.

Institut d'astronomie

L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. L'effort principal dans les années à venir portera sur l'analyse des observations de ces objets par le satellite Hipparcos. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.

Sections et Instituts

Institut de cristallographie

L'activité scientifique de l'institut de cristallographie a pour objet la détermination, la classification et l'interprétation des arrangements atomiques et électroniques dans les solides et dans les cristaux en particulier. Idéalement, un cristal est caractérisé par une répartition atomique ordonnée et périodique. Les structures partiellement désordonnées et les cristaux dits aperiodiques s'écartent de cet ordre strict et présentent un intérêt particulier. L'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques entre les atomes font également partie des recherches en cristallographie. Expérimentalement, c'est la diffraction des rayons X et des neutrons qui est le plus souvent appliquée.

Physique expérimentale

Les activités de recherche de l'institut concernent essentiellement deux domaines de la physique de la matière condensée.

- un premier centre de compétence se voue à l'étude des surfaces et des petits amas d'atomes, l'intérêt allant aussi bien à leur structure qu'à leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre;
- un deuxième pôle de recherches de l'institut est l'étude de la supraconductivité, modification spectaculaire des propriétés physiques de la matière, telles que la disparition de la résistance électrique ou l'expulsion d'un champ magnétique hors de la matière.

De plus, certains aspects théoriques sont étudiés touchant à la physique de la matière vivante, notamment la morphogenèse des plantes (phyllotaxie).

Physique théorique

Les recherches de l'institut de physique théorique se font dans deux domaines.

- en physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques d'alliages contenant des métaux de la famille des actinides. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique,
- en physique des particules élémentaires, on étudie dans le cadre de la théorie des champs quantifiés des questions qui vont des problèmes mathématiques fondamentaux aux applications cosmologiques.

Physique nucléaire (IPN)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules. Elles utilisent les accélérateurs du CERN et sont généralement conduites dans le cadre de collaborations internationales. L'une des expériences étudie les propriétés du boson Z, vecteur des interactions faibles, au moyen d'un détecteur installé sur le collisionneur électron-positon (LEP) du CERN. Une autre expérience est conduite dans l'anneau du super-synchrotron à protons (SPS). Dans cette expérience, on fait interagir des protons et des antiprotons avec une cible constituée d'un jet de molécules d'hydrogène afin de déterminer les structures internes du proton. L'institut travaille en outre à une nouvelle expérience de physique des neutrinos, et sur des projets destinés au prochain accélérateur du CERN, le «Large Hadron Collider» (LHC) qui devrait fonctionner dès les premières années du siècle prochain. Enfin, un groupe de physiciens se consacre à des développements concernant la tomographie par émission de positons (PET).

Section de chimie

La section de chimie de la Faculté des sciences comprend l'Institut de chimie minérale et analytique et l'Institut de chimie organique. Les activités d'enseignement sont assurées par dix professeurs et comprennent les cours et travaux pratiques de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants en médecine, à ceux de deux départements de l'EPFL, et aux étudiants des autres sections et école de la Faculté. Il s'agit d'enseignements du 1^{er} cycle dont le but est de donner une base chimique aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine et pharmacie. Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs chimistes. Les deux premières années d'études des étudiants chimistes de la Faculté et des ingénieurs chimistes de l'EPFL sont identiques (tronc commun), avec libre passage d'une institution à l'autre après le premier ou le deuxième examen propédeutique.

De généraliste au 1^{er} cycle, l'enseignement de chimie se spécialise partiellement au 2^e cycle et s'oriente vers les domaines plus modernes qui reflètent également la nature de la recherche qui se fait dans la section: synthèse organique et organométallique, produits naturels, chimie bioorganique et bioinorganique, analyse structurale, spectroscopie, réactivité chimique, etc. La section utilise un large éventail des techniques modernes d'investigation et a mis un accent particulier sur la résonance magnétique multinucléaire.

Les sections et leurs instituts

Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)

La recherche effectuée à l'ICMA couvre les domaines actuels de la chimie de coordination et de la chimie organométallique des éléments de transition: la synthèse dirigée de nouveaux composés ayant des propriétés spécifiques (batteries moléculaires, sondes spectroscopiques, précurseurs de nouveaux matériaux, systèmes intermétalliques), la fixation et l'activation de petites molécules telles que l'azote de l'air et le dioxyde de carbone, l'utilisation des ions lanthanides comme traceurs dans les solides et les systèmes d'intérêt biologique, la dynamique intramoléculaire des composés clusters, l'étude des mécanismes de réactions au moyen de techniques modernes adaptées à la haute pression (résonance magnétique multinucléaire, spectroscopies diverses) et des études structurales par diffraction des rayons X. Dans le domaine de la chimie analytique, des méthodes adaptées à la chimie environnementale des eaux naturelles sont élaborées.

Institut de chimie organique (ICO)

La chimie organique étudie les substances de la matière vivante. Elle cherche à élucider la composition de telles substances au niveau moléculaire et à comprendre, voire à prédire leurs transformations chimiques. Une partie de la recherche qui s'effectue au sein de l'ICO est directement axée sur les produits naturels (p. ex. pigments, sucres, protéines). D'autres travaux visent une compréhension approfondie des bases de la réactivité chimique («mécanismes réactionnels») ou une extension de l'éventail des méthodes d'investigation structurale (surtout dans le secteur de la spectroscopie de résonance magnétique nucléaire). Des efforts particuliers sont déployés en direction du développement de méthodes de synthèse et leur application à la préparation de composés biologiquement actifs tels que vitamines, produits phytosanitaires ou nouveaux médicaments.

Section de biologie

La section de biologie assure, avec le soutien de divers Instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3^e année d'étude (nouveau programme en préparation pour 1996-1997), assurant une formation cohérente soit en biologie cellulaire et moléculaire, soit en biologie des organismes et populations. Dans chacune de ces deux options, l'étudiant pourra choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de blocs d'une demi-année. Les blocs sont proposés par les différents instituts et permettent à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'UNIL.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants:

- biochimie et biophysique: étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme;
- génétique: étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule ainsi qu'aux processus assurant son renouvellement et son maintien au niveau des populations;
- physiologie animale et végétale: étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme;
- botanique et zoologie: étude de la diversité des organismes composant le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent;
- écologie: étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces.
- microbiologie: étude des microorganismes, unicellulaires pour la plupart. Les microorganismes constituent un vaste groupe d'organismes fort variés quant à leurs activités dans la nature.

Les sections et leurs instituts

Institut de biologie animale (IBA)

Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Trois sujets particuliers font l'objet des recherches de l'Institut: mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique • interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes • régulation de l'expression de gènes viraux: étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine.

Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU)

Les chercheurs veulent comprendre, au niveau moléculaire, comment fonctionne l'ADN, qui est la molécule porteuse de l'information génétique de presque tous les êtres vivants. Dans ce but, ils observent cette molécule ou ses complexes à l'aide du microscope électronique (la spécialité du laboratoire consiste à observer les molécules dans leur milieu aqueux) et interprètent ces observations, généralement à travers les lois de la physique appliquées à des représentations et des simulations à l'ordinateur.

Institut de biologie et de physiologie végétales (IBPV)

Cet institut a pour but d'utiliser tout l'éventail des techniques modernes pour étudier les divers aspects de la biologie des plantes supérieures: la base moléculaire des réactions de défense, en particulier la nature des événements qui conduisent de la réception du signal à l'activation des gènes de défense • la régulation et la biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes, avec accent sur le cycle glyoxylique et le cycle de β -oxydation des lipides • les modifications de structure, étudiées par microscopie photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique • l'application de la biotechnologie aux plantes supérieures • l'étude des gènes impliqués dans le transport des anions.

Laboratoire de phytogénétique cellulaire (LPC)

Le Laboratoire de phytogénétique cellulaire (LPC) assure, en collaboration avec l'IBPV, l'enseignement de la biologie végétale en particulier dans les domaines de la génétique, de la biologie moléculaire et de l'écophysiologie des plantes. Ses travaux de recherche sont consacrés à la transformation génétique et à l'étude des effets de la lumière sur la morphogenèse des mousses (bryophytes) et à l'étude de la production de pigments par les fleurs et les cellules de plantes cultivées en bio-réacteurs.

Institut de botanique systématique et de géobotanique (IBSG)

Le mandat de cet Institut est l'enseignement et la recherche dans les domaines suivants: phytogéographie, phytocécologie et biodiversité végétale • biosystématique et taxonomie des plantes • cytologie et anatomie des plantes • biologie et systématique des champignons et des algues • cytologie et anatomie des champignons.

Les activités scientifiques des professeurs et des assistants comprennent systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes): étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant l'évolution (la spéciation) chez les plantes • une partie de l'enseignement porte sur la classification des plantes vue à travers leurs principales familles et l'étude des paysages végétaux de notre globe, plus particulièrement de notre région. Les applications concernent principalement les instances administratives responsables de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire, avec des extensions à l'agronomie et même à l'agroforesterie tropicale • la recherche mycologique comprend deux branches: la biologie du mycélium et du développement des carpophores des hyméno-mycètes, particulièrement des champignons à lamelles, en culture pure. Utilisant des techniques de microbiologie et de microscopie photonique et électronique, les chercheurs étudient le comportement morphologique du mycélium et des premiers stades de la formation des carpophores. D'autre part, la taxonomie et la systématique des champignons à lamelles sont étudiées en combinant des techniques classiques (descriptions morphologiques et chimiques) avec des techniques de la biologie moléculaire.

Institut de zoologie et d'écologie animale (IZEA)

L'Institut de zoologie et d'écologie animale a établi ses programmes de recherches dans trois domaines principaux visant à mieux comprendre les interactions entre les organismes, les populations et leur milieu: en écophysiologie, l'accent est mis sur les problèmes de l'acquisition et des dépenses énergétiques ainsi que de la biologie de reproduction • en génétique des populations et en taxonomie, certains aspects de l'évolution des espèces sont étudiés, en particulier au niveau des chromosomes, des protéines enzymatiques ou des marqueurs de l'ADN • en écologie théorique et appliquée, l'approche principale passe par la modélisation.

Laboratoire de biologie microbienne (LBM)

Les collaborateurs du laboratoire de biologie microbienne étudient la génétique et la physiologie de bactéries Gram-négatives. L'adaptation de *Pseudomonas aeruginosa*, bactérie pathogène opportuniste, aux conditions de stress • les interactions entre *Pseudomonas fluorescens* (bactérie bénéfique), champignons phytopathogènes et plantes.

**Sections et
Instituts**

**Section des sciences
de la Terre**

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger, ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé: la dernière décennie a vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et depuis le milieu des années 80 la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau), la géologie du génie civil et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à la géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc.) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.

Géologie et paléontologie

L'Institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants.

- la structure et l'origine des montagnes: avant tout des Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya;
- l'histoire des fonds océaniques, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats;
- l'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine.

**Institut de minéralogie
et pétrographie**

Les recherches de l'Institut de minéralogie et pétrographie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux et de l'interaction chimique de ces géomatériaux avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du soubassement de nos régions alpines, du Plateau ou du Jura et à leur évolution actuelle. L'Institut dispose, en plus des outils classiques du géologue, de laboratoires analytiques permettant de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.

Institut de géophysique

L'Institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches: vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques, etc. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol.

Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'Institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagrapie et magnéto-tellurisme.

L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil. L'Institut participe également à un programme d'étude sismique du sous-sol profond de la Suisse.

Centre d'analyse minérale

Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (p. ex. archéologues). Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.

Perspectives professionnelles

Mathématiques

Physique

Chimie

Biologie

Sciences de la Terre

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

- Industrie: principalement la grande industrie chimique (p. ex. colorants, produits pharmaceutiques, matières plastiques). Mais d'autres industries ont aussi besoin de chimistes: métaux, textiles, denrées alimentaires, etc.
- Enseignement et administrations publiques (par ex. hôpitaux, services de contrôle de l'environnement ou des denrées alimentaires)
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Laboratoires divers, publics ou privés: agrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, etc.
- Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire par ex.)

- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels), hydrogéologie (recherche et protection de l'eau), gestion de l'environnement
- A l'étranger: mêmes débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les chiffres indiqués sont des pourcentages. Il faut lire le tableau de la manière suivante: ligne par ligne (c'est-à-dire voie d'étude par voie d'étude, on repère les pourcentages de jeunes diplômés de cette voie d'étude qui se trouvent dans chaque secteur professionnel.

Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	7.4	13.6		2.5			4.9	1.2					1.2							2.5	1.2	84	3.7		
Droit	10.8	5.3	65.8	3.3	1.0	0.5	0.7	0.2		0.2	0.7	0.3	0.5	5.8	2	0.3	0.3	0.2	4.1	13.6	0.7	0.2	3.3	0.2	
Géographie	23.3	31.1	1.0	8.7	11.7		1.0				1.9		9.7	1.0	1.0		2.9	9.7	7.8	24.3	1.9		4.9		
Lettres (avec langue en branche principale)	17.4	65.4	0.9	15.3	9.8	0.9	2.4	0.3	0.3	0.6	1.8		0.3	4.3	0.3	1.8	0.3		6.4	5.5	1.2	0.6	3.1	0.6	
Lettres (sans langue en branche principale)	26.6	28.7	0.7	18.2	37.8	1.0	3.5	0.7	0.7	0.3	0.7			2.1	0.7	1.4	1.0		5.6	7.7	0.7	1.4	8.7	0.7	
Economie politique	28.7	5.9		4.3	0.5				1.1	2.1	1.1	0.5	1.1	29.3	4.8	1.6	2.1	2.7	14.9	10.6	4.3		2.1	0.5	
Gestion et management	5.9	3.4	0.5	1.8	1.1	0.2	0.4			2.5	7.5	3.8	1.6	36.1	15.6	2.0	1.3	0.4	2.0	3.0	1.3	0.4	2.0	0.7	
Informatique de gestion	13.9	5.6	2.8	1.4	4.2	1.4				2.8	5.6			38.9	1.4				41.7	2.8	1.4		1.4	1.4	
Sciences actuarielles/assurances	22.2			11.1									11.1	33.3					55.6						
Sciences sociales	31.6	11.8	1.3	19.7	5.3	2.6	15.8						1.3	6.6					11.8	10.5			5.3	2.6	
Psychologie	18.5	15.5	0.8	1.5	1.9	23.4	21.5	33.6	0.4		0.4	0.4	0.8	2.3		0.4	0.4		5.7	5.3	1.5	1.1	1.9		
Sciences politiques	22.4	6.0		14.9	4.5	3.0				3.0	3.0			11.9			4.5		10.4	14.9	1.5		4.5	7.5	
Mathématiques	46.2	20.5		2.6	2.6	1.3	1.3			1.3	2.6			20.5	1.3				7.7	1.3	1.3		1.3		
Physique	68.9	16.1	0.6		0.6					2.2	7.8	0.6	0.6	3.9		0.6	0.6		7.2	3.3	1.1		1.1	0.6	
Chimie	62.7	14.4		0.8		0.8	0.8			16.9	3.4	1.7	0.8		0.8		0.8		3.4	5.1	0.8				
Biochimie/biol. moléculaire	66.7	10.5		1.9	3.1			0.6		11.7	1.9	3.1	0.6	0.6				0.6	0.6	4.3	1.2	1.2		1.9	0.6
Sciences nat./environnement	43.3	15.9		1.5	5.0	3.0	1.0	1.0	1.5	4.5	1.0	0.5	7.5	3.0		0.5	1.0	10.4	8.0	13.9	1.5		8.5	0.5	
Sciences de la terre	47.8	4.3		2.2	6.5					2.2	2.2		21.7	6.5			4.3	6.5	4.3	4.3			4.3		
Pharmacie	9.6	3.5		0.9	1.7	85.2		0.9		12.2	1.7			0.9					0.9				1.7	0.9	
Médecine humaine	10.6	0.6		0.6	94.1	0.6	0.3		0.6	0.6						0.3			0.3	1.2	0.3				

**Programme
des cours**

Mathématiques

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	H Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		
Semestres 1 et 2													
Analyse I & II	B. Zwañlen	P	EPFL	56	56	56	56	16	Ob	H			
Algèbre linéaire I & II	J. Boéchat	PO	IMA	42	28	42	28	11	Ob	H			
Géométrie I	K. Semmier	CC	EPFL	42	28			5.5	Ob	H			
Géométrie II	P. Buser	P	EPFL			42	28	5.5	Ob	H			
Mécanique et thermodynamique I & II	P. Rosselet	PASE	IPN	56	28 56	56	28 56	17	Ob	H			
Informatique I & II	F. Grize M. Tomassini	PO PI	IIS	14	28	14	28	5	Ob	H			
Semestres 3 et 4													
Analyse III & IV	O. Burlet	PO	IMA	42	28	42	28	14	Ob	H			
Algèbre I & II	M. Ojanguren	PO	IMA	42	28	42	28	14	Ob	H			
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A. Derighetti	PO	IMA	42	28	42	28	14	Ob	H			
Probabilité et statistique I	P. Nüesch	P	EPFL	28	28			4.5	Ob	H			
Probabilité et statistique II	S. Morgenthaler	P	EPFL			28	28	4.5	Ob	H			
Electrodynamique I <i>ou</i>	U. Heiz	PAST	IPE	42	28			9	Op	H			
Electrodynamique II <i>ou</i>	J.-J. Loeffel	PO	IPT			42	28	9	Op	H			
Mécanique analytique <i>ou</i>	vacat		IPT	42	28			9	Op	H			
Informatique III & IV	M. Tomassini	PI	IIS	28	28	28	28	9	Op	H			
Semestres 5/7 et 6/8													
LISTE A: ALGÈBRE													
Théorie des groupes I & II	D. Artetaz	PO	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
Chapitres choisis de théorie des nombres 1+2	J. Boéchat	PO	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
Algèbre non commutative I & II	M. Ojanguren	PO	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
LISTE B: ANALYSE													
Analyse réelle	vacat	N	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
Analyse harmonique I & II	A. Derighetti	PO	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
Systèmes dynamiques I & II	H. Joris	PO	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
LISTE C: GÉOMETRIE													
Groupes et géométrie I & II	vacat	N	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
Intro. à la géométrie différentielle I & II	F. Haab	PAST	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
LISTE D: TOPOLOGIE													
Topologie algébrique fondamentale I & II	S. Maunary	PO	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
Topologie et analyse algébrique I & II	S. Maunary	PO	IMA	28	28	28	28	15	Op	H			
LISTE E: COURS EXTÉRIEURS A L'IMA													
Astronomie & astrophysique I	B. Hauck	PO	IA			28	28	7.5	Op	H			
Astronomie & astrophysique II	B. Hauck	PO	IA	28	28			7.5	Op	H			
Astronomie & astrophysique III & IV	B. Hauck	PO	IA	28	28	28	28	15	Op	H			
Cristallographie I (Structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach J.-L. Martin	PO	IC EPFL	28	28			7.5	Op	H			
Cristallographie II (Propriétés tensorielles)	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	28			7.5	Op	H			
Physique théorique avancée I & II	P. Erdős/vacat	PO	IPT	28	14	28	14	15	Op	H			
Physique quantique I	A. Quattrapani	P	EPFL			28	28	7.5	Op	H			
Physique quantique II	A. Quattrapani	P	EPFL	28	28			7.5	Op	H			
Physique quantique avancée I	vacat	N	IPT	28	14			7.5	Op	H			
Physique quantique avancée II	P. Martin	PT	EPFL			28	14	7.5	Op	H			
Physique statistique I & II	C. Gruber	P	EPFL	28	28	28	28	15	Op	H			
Relativité et cosmologie	C. Gruber	P	EPFL	28	14	28	14	15	Op	H			
Intr. à l'électrodyn. et à l'optique quantique	F. Reuse	CC	EPFL	28	14			7.5	Op	H			
Electrodynamique quantique	F. Reuse	CC	EPFL			28	14	7.5	Op	H			
Physique atomique	vacat	N	IPN	28	14			7.5	Op	H			
Simulation numérique de sys. physiques	A. Baldereschi	P	EPFL	28	14	28	14	15	Op	H			
Logique formelle II	J. Gasser	MAST	SSP	28	28	28	28	15	Op	H			
Théorie du risque et réassurance I & II	Dufresne/Gerber	PO	HEC	28	28	28	28	15	Op	H			
Tous les cours à option du 2e cycle du Dép. de mathématiques de l'EPFL				28	14	28	14	15	Op	H			
Tous les cours à option du 2e cycle de la Section de mathématiques UNIGE				28	28	28	28	15	Op	H			

Programme des cours

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

Mathématiques

LICENCE ÈS SCIENCES À DOUBLE MENTION - ANNÉE MOBILE

Pour biologistes

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		
Semestres 7 et 8													
Algèbre linéaire I & II	J. Boéchat	PO	IMA	42		28		42		28		11	Op H
Géométrie I	K. Semmler	CC	EPFL	42		28						5.5	Op H
Géométrie II	P. Buser	P	EPFL					42		28		5.5	Op H
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A. Derighetti	PO	IMA	42		28		42		28		14	Ob H
Algèbre I & II	M. Ojanguren	PO	IMA	42		28		42		28		14	Ob H
A choix, deux cours semestriels de 2ème cycle de l'IMA				28		28		28		28		15	Ob H

Pour chimistes, biologistes et géologues

Semestres 7 et 8													
Géométrie I	K. Semmler	CC	EPFL	42		28						5.5	Ob H
Mathématiques générales III	J. Thévenaz	MAST	IMA					28		14		4	Ob H
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A. Derighetti	PO	IMA	42		28		42		28		14	Ob H
Algèbre I & II	M. Ojanguren	PO	IMA	42		28		42		28		14	Ob H
A choix, deux cours semestriels de 2ème cycle de l'IMA				28		28		28		28		15	Ob H

Pour physiciens

Semestres 7 et 8													
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A. Derighetti	PO	IMA	42		28		42		28		14	Ob H
Algèbre I & II	M. Ojanguren	PO	IMA	42		28		42		28		14	Ob H
A choix, deux cours semestriels de 2e cycle de l'IMA				28		28		28		28		15	Ob H
A choix, deux autres cours semestriels de 2e cycle de l'IMA												15	Ob H

Informatique

Semestres 7 et 8													
Informatique III & IV	M. Tomassini	PI	IIS	28		28		28		28		9	Ob H
Séminaire d'informatique	G. Grize	PO	IIS			28				28		3	Ob H
Algorithmique et structure de données	P. Bonzon	PO	HEC	28		28		28		28		9	Ob H
Bases de données	Y. Pigneur	PO	HEC	28		28		28		28		9	Ob H
Logique formelle	M.J. Borel	PO	LET	28		14		28		14		8	Ob H
Statistiques computationnelles	M. Marazzi	PASE	MED	28		14		28		14		8	Ob H
Travail personnel dirigé d'informatique	F. Grize	PO	IIS							200		14	Ob

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

LICENCE ÈS SCIENCES PHYSIQUES														
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				H		
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		CR	Cat
Semestres 1 et 2														
Analyse I & II	B. Zwahlen	P	EPFL	56	56			56	56			16	Ob	H
Algèbre linéaire I & II	J. Boéchat	PO	IMA	42	28			42	28			11	Ob	H
Géométrie II	P. Buser	P	EPFL					42	28			6	Ob	H
Mécanique et thermodynamique I & II	P. Rosselet	PASE	IPN	56	28			56	28			15	Ob	H
Chimie générale	R. Roulet	PO	ICMA	84				14				9	Ob	H
TP de chimie générale et minérale	R. Roulet	PO	ICMA							42		1.5	Ob	H
TP de physique I	P. Rosselet M. Chergui	PASE PO	IPN IPE			56				56		3	Ob	H
Semestres 3 et 4														
Analyse III & IV	S. Chatterji	P	EPFL	42	28			42	28			10	Ob	H
Electrodynamique I	U. Heiz	PAST	IPE	42	28							5.5	Ob	H
Electrodynamique II	J.-J. Loeffel	PO	IPT					42	28			5.5	Ob	H
Phénomènes ondulatoires	J.-J. Loeffel	PO	IPT	14	14							2	Ob	H
Cristallographie I (structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach J.-L. Martin	PO P	IC EPFL	28	28							4	Ob	H
TP de cristallographie I	D. Schwarzenbach G. Chapuis	PO PO	IC IC			28						1	Ob	H
Physique atomique	vacat	N	IPN	28	14							4	Ob	H
Mécanique analytique	vacat	N	IPT	42	28							6	Ob	H
Probabilités et statistiques	J.-M. Helbling	CC	EPFL	28	14							4	Ob	H
Analyse numérique	J. Rappaz	P	EPFL					28	14			4	Ob	H
Astronomie & astrophysique	B. Hauck	PO	IA					28	28			4	Ob	H
Physique quantique I	A. Quattronari	P	EPFL					28	28			5	Ob	H
Méthodes mathématiques de la physique	vacat	N	IPT					42	28			4	Ob	H
Electronique I	J.-F. Loude	PASE	IPN					28	28			2	Ob	H
TP de physique II	W.-D. Schneider	PO	IPE			56				28		3	Ob	H
Semestres 5 et 6														
Séminaire général	G. Chapuis	PO	IC		14				14			1.5	Ob	H
Physique nucléaire et corpusculaire I & II	vacat	N	IPN	28	14			28	14	56		10	Ob	H
Physique du solide	F. Patthey	MER	IPE	28	28			28	28			12	Ob	H
Physique statistique I & II	C. Gruber	P	EPFL	28	28			28	28			12	Ob	H
Electronique I	J.-F. Loude	PASE	IPN	28	28							2	Ob	H
Physique quantique II	A. Quattronari	P	EPFL	28	28							7	Ob	H
Astronomie et astrophysique II	B. Hauck	PO	IA	28	28							5	Ob	H
Cristallographie II (propriétés tensorielles)	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	28							5	Ob	H
Electronique II	J.-F. Loude	PASE	IPN					28	14			5	Ob	H
Physique atomique et moléculaire	M. Chergui	PO	IPE					28	14			5	Ob	H
Informatique I & II	F. Grize M. Tomassini	PO PI	IIS IIS	14				14		28		6	Op	H
TP de physique du solide	W.-D. Schneider M. Chergui J.-F. Loude	PO PO PASE	IPE IPE IPN				112			112		6	Ob	H
Méthodes mathématiques de la physique	vacat	N	IPT					42	28			4	Ob	H
Semestres 7 et 8														
Séminaire général	G. Chapuis	PO	IC		14				14			3	Ob	H
TP selon choix	Institut(s) de la section						112			112		6	Ob	H
Phénomènes ultrarapides	M. Chergui	PO	IPE	28	14			28	14			7.5	Op	H
Physique moléculaire	M. Chergui	PO	IPE	28	14							3.75	Op	H
Séminaire de physique théorique	P. Erdős J.-J. Loeffel vacat	PO PO N	IPT IPT IPT		14				14			1.5	Op	H
Physique des surfaces I	W.-D. Schneider K. Kern	PO P	IPE EPFL	28	14							3.75	Op	H
Physique des surfaces II	W. Harbich	P	EPFL					28	14			3.75	Op	H

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

LICENCE ÈS SCIENCES PHYSIQUES (SUITE)

Chapitres choisis de la physique théorique	P. Erdős vacat	PO N	IPT IPT	28 14	28 14	7.5 Op H
Champs quantiques relativistes	J.-J. Loeffel	PO	IPT	28	14	7.5 Op H
Cristallographie III	D. Schwarzenbach G. Chapuis	PO PO	IC IC	28	14 28	4.5 Op B
Cristallographie IV	D. Schwarzenbach K. Yvon	PO PO	IC UNIGE	28	28 14 28	3.75 Op H
Particules élémentaires	A. Bay	PAST	IPN	28	14	7.5 Op H
Modèles nucléaires	vacat	N	IPN	28	14	3.75 Op H
Réactions nucléaires	A. Bay	PAST	IPN		28 14	3.75 Op H
Astronomie et astrophysique III & IV	B. Hauck	PO	IA	28	28	6 Op H
Physique quantique avancée I	vacat	N	IPT	28	14	3.75 Op H
Physique quantique avancée II	P. Martin	P	EPFL		28 14	Op H
Physique théorique avancée I & II	P. Erdős vacat	PO N	IPT IPT	28 14	28 14	7.5 Op H
Relativité et cosmologie	C. Gruber	P	EPFL	28	14	7.5 Op H
Observation astronomique	J.-C. Mermillod	MER	IA			Fa H
Séminaire d'informatique	F. Grize	PO	IIS	28	28	Fa H

LICENCE ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE - ANNÉE MOBILE

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	CatB
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		
Semestres 7 et 8													
Cristallographie I (structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach J.-L. Martin	PO P	IC EPFL	28	28							4.5	Op H
Cristallographie II (propriétés tensorielles)	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	28							4.5	Op H
Astronomie et astrophysique I	B. Hauck	PO	IA					28	28			4.5	Op H
Astronomie et astrophysique II	B. Hauck	PO	IA	28	28							4.5	Op H
Mécanique analytique	vacat	N	IPT	42	28							6	Op H
Electrodynamique II	J.-L. Loeffel	PO	IPT					42	28			6	Op H
Chimie générale	R. Roulet	PO	ICMA	84								9	Ob H
TP de chimie générale et minérale	R. Roulet	PO	ICMA							42		1.5	Ob H
Physique statistique I & II	C. Gruber	P	EPFL	28	28			28	28			9	Op H
Physique nucléaire et corpusculaire I & II	vacat	N	IPN	28	14			28	14	56		9.5	Op H
Physique du solide	F. Patthey	MER	IPE	28	28			28	28			9	Op H
Séminaire de physique théorique	P. Erdős J.-L. Loeffel vacat	PO PO N	IPT IPT IPT		14				14			1.5	Fa H
Séminaire général	G. Chapuis	PO	IC	14				14				1.5	Ob H
Travaux pratiques et lectures dirigées	W.-D. Schneider B. Hauck P. Rosselet D. Schwarzenbach	PO PO PASE PO	IPE IA IPN IC			168				168		12	Ob H
Semestres 7 et 8													
Compléments de physique générale	M.-T. Tran	MER	IPN	28								3	Op H
Electrodynamique I	U. Heiz	PAST	IPE	42	28							6	Op H
Physique atomique	vacat	N	IPN	28	14							3.75	Op H
Astronomie et astrophysique I	B. Hauck	PO	IA					28	28			4.5	Op H
Astronomie et astrophysique II	B. Hauck	PO	IA	28	28							4.5	Op H
Cristallographie I (structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach J.-L. Martin	PO P	IC EPFL	28	28							4.5	Op H
Cristallographie II (propriétés tensorielles)	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	28							4.5	Op H
Electrodynamique II	J.-L. Loeffel	PO	IPT					42	28			6	Op H
Phénomènes ondulatoires	J.-L. Loeffel	PO	IPT	14	14							2.25	Op H
Mécanique analytique	vacat	N	IPT	42	28							6	Op H

Pour mathématiciens

*Pour chimistes,
géologues et géophysiciens*

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat	H
				C	S	E	TP	C	S	E	TP			
TP de Physique nucléaire II	vacat	N	IPN							168	6	Op	H	
TP de Physique théorique	P. Erdős	PO	IPT							56	2	Op	H	
	J.-J. Loeffel	PO	IPT											
	vacat	N	IPT											
TP d'Astronomie & d'astrophysique	B. Hauck	PO	IA			168			168		12	Op	H	
Particules élémentaires	A. Bay	PAST	IPN	28	14			28	14		7.5	Op	H	
Modèles nucléaires	A. Bay	PAST	IPN	28	14						3.75	Op	H	
Réactions nucléaires	A. Bay	PAST	IPN					28	14		3.75	Op	H	
Physique théorique avancée I & II	P. Erdős	PO	IPT	28	14			28	14		7.5	Op	H	
	vacat	N	IPT											
Relativité et cosmologie	C. Gruber	P	EPFL	28	14			28	14		7.5	Op	H	
Champs quantiques relativistes	J.-J. Loeffel	PO	IPT	28	14			28	14		7.5	Op	H	
Introduction à l'électrodynamique et à l'optique quantique	F. Reuse	CC	EPFL	28	14						3.75	Op	H	
	vacat													
Electrodynamique quantique	F. Reuse	CC	EPFL					28	14		3.75	Op	H	
Accélérateurs de particules et faisceaux	J.-P. Perroud	MER	IPN					28			3	Op	H	
Astronomie & astrophysique III & IV	B. Hauck	PO	IA	28	28			28	28		9	Op	H	
Astronomie & astrophysique V & VI	A. Maeder	PO	UNIGE	28				28			6	Op	H	
Physique des neutrons	R. Chawla	P	EPFL	28	14						3.75	Op	H	
Détection des particules	M. T. Tran	MER	IPN	28							3	Op	H	
Simulation numérique de systèmes physiques	A. Baldereschi	P	EPFL	28	14			28	14		7.5	Op	H	
Topologie générale et espaces fonctionnels I & II	A. Derighetti	PO	IMA	42	28			42	28		12	Op	H	
	vacat													
Informatique III & IV	M. Tomassini	PI	IIS	28	28			28	28		9	Fa	H	
A choix un cours des listes A,B,C & D de la licence ès Sciences mathématiques	Section de mathématiques			28	28			28	28		9	Op	H	
Semestres 7 et 8														
Séminaire général	G. Chapuis	PO	IC	14				14			1.5	Ob	H	
Séminaire de Physique des surfaces	W.-D. Schneider	PO	IPE	14				14			1.5	Fa	H	
	K. Kern	P	EPFL											
Séminaire de physique de la matière vivante	G. Dietler	PO	ITE	14				14			1.5	Fa	H	
	F. Rothen	PO	IPE											
Physique théorique avancée I & II	P. Erdős	PO	IPT	28	14			28	14		7.5	Ob	H	
	vacat	N	IPT											
TP de Physique théorique	P. Erdős	PO	IPT							56	2	Ob	H	
	J.-J. Loeffel	PO	IPT											
	vacat	N	IPT											
Séminaire de Physique théorique	P. Erdős	PO	IPT	14				14			1.5	Fa	H	
	J.-J. Loeffel	PO	IPT											
	vacat	N	IPT											
Evolution et morphogenèse	F. Rothen	PO	IPE	28	14						3.75	Op	H	
Physique du solide avancée I	A. Quattrapani	P	EPFL	28	14						3.75	Op	H	
Physique du solide avancée II	A. Quattrapani	P	EPFL					28	14		3.75	Op	H	
TP de Physique du solide II	M. Chergui	PO	IPE			168					6	Ob	H	
TP de Physique du solide III	M. Chergui	PO	IPE							168	6	Op	H	
Chapitres choisis de physique théorique	P. Erdős	PO	IPT	28	14			28	14		7.5	Op	H	
	vacat	N	IPT											
Séminaire de Cristallographie	G. Chapuis	PO	IC	14				14			1.5	Fa	H	
	D. Schwarzenbach	PO	IC											
TP de Cristallographie (dipl)	D. Schwarzenbach	PO	IC							168	6	Ob	B	
Cristallographie III	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	14	28					4.5	Ob	B	
	G. Chapuis	PO	IC											
Cristallographie IV	D. Schwarzenbach	PO	IC					28	14		3.75	Op	H	
	K. Yvon	PO	UNIGE											
Physique quantique avancée I	vacat	N	IPT	28	14						3.75	Op	H	
Physique quantique avancée II	J.-L. Martin	P	EPFL					28	14		3.75	Op	H	

*Option physique de la
matière vivante*

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)													
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		
Physique moléculaire	M. Chergui	PO	IPE	28	14							3.75	Op H
Séminaire de Physique moléculaire	M. Chergui	PO	IPE	28				14				2.25	Fa H
	T. Rizzo	P	EPFL										
Physique atomique et moléculaire	M. Chergui	PO	IPE					28	14			3.75	Op H
Phénomènes ultrarapides	M. Chergui	PO	IPE	28	14			28	14			7.5	Op H
Génie médical I & II	J.-J. Meister	P	EPFL	28	14			28	14				Op H
Biologie pour physiciens	J. Dubochet	PO						28				3	Op H
Introduction à la tomographie par émission de positrons	C. Morel	PD	IPN					28				3	Fa H
Introduction à l'électrodynamique et à l'optique quantique	F. Reuse	CC	EPFL	28	14							3.75	Op H
Electrodynamique quantique	F. Reuse	CC	EPFL					28	14			3.75	Op H
Optique quantique	P. Schwendimann	CC	EPFL					28	14			3.75	Op H
Optique	E. Kapon	P	EPFL					28	28			4.5	Op H
Simulation numérique de sys. physiques	A. Baldereschi	P	EPFL	28	14			28	14			7.5	Op H

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES													
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		
Compléments de physique générale	M.T. Tran	MER	IPN	28								3	Ob H
Cristallographie I (structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	28							4.5	Ob H
	J.-L. Martin	P	EPFL										
Physique du solide B	W.-D. Schneider	PO	IPE					28	28			4.5	Ob H
	M. Chergui	PO	IPE										
Astronomie & astrophysique II	B. Hauck	PO	IA	28	28							4.5	Ob H
Physique nucléaire et corpusculaire B	vacat	N	IPN					28	14			3.75	Ob H
TP de physique, astronomie et cristallographie	W.-D. Schneider	PO	IPE			224				224		16	Ob H
	B. Hauck	PO	IA										
	D. Schwarzenbach	PO	IC										
	vacat	N	IPN										
Séminaire général	G. Chapuis	PO	IC	14				14				1.5	Ob H
Astronomie & astrophysique I	B. Hauck	PO	IA	28	28							4.5	Ob H
Astronomie & astrophysique II	B. Hauck	PO	IA					28	28			4.5	Ob H
Astronomie & astrophysique III & IV	B. Hauck	PO	IA	28	28			28	28			9	Ob H
TP d'astronomie & astrophysique	B. Hauck	PO	IA							56		2	Ob H
Séminaire de photométrie	B. Hauck	PO	IA	14				14				1.5	Fa H
Séminaire général	G. Chapuis	PO	IC	14				14				1.5	Ob H
Cristallographie I (structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	28							4.5	Ob H
TP de Cristallographie I	J.-L. Martin	P	EPFL										
	D. Schwarzenbach	PO	IC			28						1	Ob H
	G. Chapuis	PO	IC										
Cristallographie II	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	28							4.5	Ob H
Cristallographie III	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	14	28						4.5	Ob B
	G. Chapuis	PO	IC										
Cristallographie IV	D. Schwarzenbach	PO	IC					28	14			3.75	Ob H
	K. Yvon	PO	UNIGE										
Détermination des structures cristallines	G. Chapuis	PD	IC					28	14			3.75	Ob H
Séminaire général	G. Chapuis	PD	IC	14				14				1.5	Ob H
Cristallographie I (structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach	PO	IC	28	28							4.5	Ob H
Physique du solide	J.-L. Martin	P	EPFL										
	W.-D. Schneider	PO	IPE					56	28			7.5	Ob H
	M. Chergui	PO	IPE										

Certificat de physique générale

Certificat d'astronomie

Certificat de cristallographie

Certificat de physique de la matière vivante

**Programme
des cours**
Chimie

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

DIPLOME DE CHIMISTE											
Libellé	Enseignant	Statut Prov.	HIVER				ETE				H
			C	S	E	TP T	C	S	E	TP T	
Semestres 1 et 2											
Mathématiques I & II	D. Arlettoz	PO	IMA	56	28	42	28	13.5	Ob	H	
Physique générale I & II	J. Buttet	P	EPFL	42	28	56	14	12.5	Ob	H	
Chimie générale	R. Roulet	PO	ICMA	84				9	Ob	H	
TP de chimie générale	R. Roulet G. Laurency	PO MAST	ICMA ICMA		140			2.5	Ob	H	
Chimie analytique générale	A. Merbach	PO	ICMA	28				3	Ob	H	
Chimie minérale générale	C. Floriani	PO	ICMA			28		3	Ob	H	
TP de Chimie minérale et analytique	R. Roulet G. Laurency	PO MAST	ICMA ICMA				168	2.5	Ob	H	
Chimie organique générale	G. Bodenhausen Vacat	PEX N	ICO ICO			28 28		6	Ob	H	
Exercices de chimie organique	Vacat	N	ICO				14	0.5	Ob	H	
Mécanismes de réactions organiques I	Vacat	N	ICO				14	1.5	Ob	H	
Biologie générale	N. Mermod F. Wurm	PO P	IBA EPFL			28	14	3.5	Ob	H	
Programmation I	C. Petitpierre	P	EPFL	14	28			2	Ob	H	
Exposés scientifiques	W. Gaxer	CC	EPFL				28	0.5	Ob	H	
Semestres 3 et 4											
Mathématiques III & IV	A. Wöhlhauser	P	EPFL	28	14	28	14	7.5	Ob	H	
Physique générale III	G. Margaritondo	P	EPFL	28	14			3.5	Ob	H	
Chimie minérale I	C. Floriani J.-C. Bünzli	PO PO	ICMA ICMA	28			28	3	Ob	H	
Analyse organique I	P. Vogel	PO	ICO	28				3	Ob	H	
Mécanismes de réactions organiques II	M. Schlosser	PO	ICO			28		3	Ob	H	
Chimie quantique et spectroscopique I & II	T. Rizzo	P	EPFL	42	14	42	14	10.5	Ob	H	
Thermodynamique I & II	M. Grätzel	P	EPFL	28	14	28	14	7.5	Ob	H	
Electrochimie	H. Girault	P	EPFL			28	14	3.5	Ob	H	
Introduction au génie chimique	D. Hunkeler	PEX	EPFL	28		28		6	Ob	H	
TP de chimie organique I	P. Vogel G. Bodenhausen Vacat	PO PEX N	ICO ICO ICO		224			5	Ob	H	
TP de chimie physique I	H. Girault M. Grätzel T. Rizzo H. Vogel	P P P P	EPFL EPFL EPFL EPFL				168	3.5	Ob	H	
TP de génie chimique	D. Hunkeler	PEX	EPFL				56	1	Ob	H	
Semestres 5 et 6											
Chimie minérale II	A. Merbach	PO	ICMA	28				3	Ob	H	
Chapitres choisis de chimie minérale	A. Merbach + coll.	PO	ICMA			28		3	Ob	H	
Méthodes de synthèse organique	M. Schlosser	PO	ICO	28				3	Ob	H	
Structure et réactivité organique	P. Vogel	PO	ICO	28				3	Ob	H	
Biochimie	M. Mutter	PO	ICO			28		3	Ob	H	
Méthodes magnétiques	G. Bodenhausen	PEX	ICO	28				3	Ob	H	
Analyse instrumentale I	G. Laurency	MAST	ICMA	14				6	Ob	H	
Analyse instrumentale II	H. Girault	P	EPFL			28					
Chimie des métaux de transition	C. Floriani	PO	ICMA			28		3	Ob	H	
Cinétique	H. Girault	P	EPFL	28	14			3.5	Ob	H	
Catalyse homogène	P. Vogel	PO	ICO			28		3	Ob	H	
Eléments de gestion du risque	M. Guillemain	PEX	ICMA			28		3	Ob	H	
Cours d'approfondissement						28		3	Ob	H	
TP de chimie analytique	G. Laurency	MAST	ICMA				56	4	Ob	H	
TP de chimie minérale	C. Floriani	PO	ICMA		224			8	Ob	H	
TP de chimie organique	M. Schlosser	PO	ICOL				224	8	Ob	H	

**Programme
des cours**
Chimie
Abréviations utilisées: voir liste p. 180
DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		
TP de chimie bioorganique et produits naturels	M. Mutter G. Tuchscherer	PO	ICO							56	2	Ob H	
Semestres 7 et 8													
Chimie minérale III	A. Merbach R. Roulet	PO	ICMA	28							3	Ob H	
Stéréochimie	M. Schlosser	PO	ICO	28							3	Ob H	
Chimie inorganique théorique/infochimie	C. Daul L. Helm	PEX MER	ICMA	28							3	Ob H	
Produits naturels	Vacat	N	ICO	28							3	Ob H	
Chimie physique du solide	M. Grätzel	P	EPFL	28	14						3.5	Ob H	
TP de chimie physique avancée	H. Girault M. Grätzel T. Rizzo H. Vogel	P P P P	EPFL EPFL EPFL EPFL			56					2.5	Ob H	
4 ^{ème} branche de diplôme					56	56	56	56			17	Ob H	
Option d'approfondissement					28	112					8	Ob H	
Travail de diplôme										448	17	Ob H	
Cristallographie et méthodes de diffraction	G. Chapuis	PO	IC	28							3	Op H	
Chimie des clusters	R. Roulet	PO	ICMA				28				3	Op H	
Chimie des éléments	J.-C. Bünzli	PO	ICMA	28							3	Op H	
Chimie sous condition extrêmes	A. Merbach	PO	ICMA				14				1.5	Op H	
RMN multinucléaire et paramagnétique	A. Merbach	PO	ICMA				14				1.5	Op H	
Méthodologie de synthèses inorganiques	C. Floriani	PO	ICMA	28							3	Op H	
Réactivité organométallique	M. Schlosser	PO	ICO				28				3	Op H	
Biomécanismes	Vacat	N	ICO				28				3	Op H	
Applications industrielles de la chimie de coordination	H. Mimoun	PI	ICMA				14				1.5	Op H	
Liste des cours EPFL (en préparation)													
Biochimie III	J. Mauel	PO	MED					42			7	Ob H	
TP de Biochimie III	J. Mauel	PO	MED						28		7	Ob H	
Biochimie des acides nucléiques	B. Hirt	PEX	BIO	28	28						4	Ob H	
Biomécanismes	Vacat	N	ICO				28				3	Ob H	
Projet de chimie bioorganique	M. Mutter G. Bodenhausen	PO PEX	ICO ICO		28						1.5	Ob H	
Projet de chimie bioinorganique	J.-C. Bünzli	PO	ICMA						28		1.5	Ob H	
Biotechnologie I & II	F. Wurm U. Von Stockar H. Vogel	P P P	EPFL EPFL EPFL	28	14		28	14			9	Ob H	
Projet de biotechnologie	F. Wurm U. Von Stockar H. Vogel	P P P	EPFL EPFL EPFL			42				42	8	Ob H	
Modélisation et infographie moléculaire	J. Weber	PO	UNIG	28				28			6	Ob H	
Chimie inorganique théorique	C. Daul	PEX	ICMA	14							1.5	Ob H	
Dynamique moléculaire	L. Helm	MER	ICMA				14				1.5	Ob H	
TP de chimie computationnelle	J. Weber	PO	UNIG			42			42		8	Ob H	
Chimie de l'environnement	J. Buffle H. Van den Bergh M. Guillemin J. Zhang M. Filella	PO P PEX MER CC	UNIG EPFL ICMA UNIG UNIG	42				42			9	Ob H	

*Cours d'approfondissement:
DES lémanique*
*Diplôme de chimiste, 4^e branche
— Biochimie*
*Diplôme de chimiste, 4^e branche
(journée lémanique) —
Biotechnologie*
*Diplôme de chimiste, 4^e branche
(journée lémanique) —
Chimie computationnelle*
*Diplôme de chimiste, 4^e branche
(journée lémanique) —
Chimie de l'environnement*

**Programme
des cours**
Chimie

*Diplôme de chimiste, 4^e branche
(journée lémanique) —
Sciences alimentaires*

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)													
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	H Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		
Travaux dirigés	J. Buffle	PO	UNIG	42				42				8	Ob H
	H. Van den Bergh	P	EPFL										
	M. Guillemain	PEX	ICMA										
	J. Zhang	MER	UNIG										
	M. Filella	CC	UNIG										
Science des denrées alimentaires I	W. Bauer	PEX	ICO	28								3	Ob H
	J. Loeliger	PD	ICO										
Science des denrées alimentaires II	W. Bauer	PEX	ICO					28				3	Ob H
Contrôle des denrées alimentaires I	A. Etaumaud	IE	ICO	28								3	Ob H
Contrôle des denrées alimentaires II	A. Etaumaud	PD	ICO										
Sciences alimentaires	A. Etaumaud	IE	ICO	56				56				5	Ob H
	J. Loeliger	IE	ICO										
Glycochimie	P. Vogel	PO	ICO					14				1.5	Ob H
Hétérocycles	C. Le Drian	PI	ICO					14				1.5	Ob H

Pour biologistes

LICENCE ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE - ANNÉE MOBILE													
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	H Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		
Analyse organique I	P. Vogel	PO	ICO	28								3	Ob H
Mécanismes de réactions organiques II	M. Schlosser	PO	ICO					28				3	Ob H
Introduction à la stéréochimie	Vacat	N	ICO	28								3	Ob H
Produits naturels	Vacat	N	ICO	28								3	Ob H
Biomécanismes	Vacat	N	ICO					28				3	Ob H
Structure et réactivité organique	P. Vogel	PO	ICO	28								3	Ob H
Hétérocycles	C. Le Drian	PI	ICO					14				1.5	Ob H
Glycochimie	P. Vogel	PO	ICO					14				1.5	Ob H
Catalyse homogène	P. Vogel	PO	ICO					28				3	Ob H
TP de chimie organique analytique	P. Vogel	PO	ICO					112				4	Ob H
Projet de chimie organique	M. Mutter	PO	ICO					112				12	Ob H
	M. Schlosser	PO	ICO										
	P. Vogel	PO	ICO										
	Vacat	N	ICO										
Chimie générale	R. Roulet	PO	ICMA	84								9	Ob H
Chimie organique I	M. Mutter	PO	ICO	42				8		6		6	Ob H
Analyse instrumentale I	J.-C. Bünzli	PO	ICMA	28								3	Ob H
Analyse instrumentale II	H. Girault	PO	EPFL					28				3	Ob H
Chimie inorganique théorique/infchimie	C. Daul	PEX	ICMA	28								3	Ob H
	L. Helm	MER	ICMA										
TP spéciaux de chimie analytique	J.-C. Bünzli	PO	ICMA					112				4	Ob H
	C. Fiorani	PO	ICMA										
	A. Merbach	PO	ICMA										
	R. Roulet	PO	ICMA										
Chimie quantique et spectroscopie I & II	T. Rizzo	P	EPFL	42	14			42	14			10.5	Ob H
Projet de chimie théorique/infchimie	L. Helm	MER	ICMA					112				4	Ob H
Projet de chimie bioinorganique	J.-C. Bünzli	PO	ICMA					28				1	Ob H
Analyse instrumentale I & II	J.-C. Bünzli	PO	ICMA	28				28				6	Ob H
	H. Girault	PO	EPFL										
TP de chimie physique II	M. Grätzel	P	EPFL	112								4	Ob H
	H. Girault	P	EPFL										
	H. Vogel	P	EPFL										
	T. Rizzo	P	EPFL										
	C. Friedli	P	EPFL										

Pour physiciens et géologues

**Programme
des cours**

Chimie

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

LIC. ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE – ANNÉE MOBILE (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat	B	
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT				
Chimie inorganique théorique/infochimie	C. Daval	PEX	ICMA	28								3	Ob	H	
				L. Helm	MER	ICMA									
Chimie minérale II	A. Merbach	PO	ICMA	28								3	Ob	H	
Méthodes magnétiques	G. Bodenhausen	PEX	ICO	28								3	Ob	H	
Chimie des matériaux inorganiques	R. Houriet	CC	EPFL					42				4.5	Ob	H	
Projet de chimie théorique/infochimie <i>ou</i>	L. Helm	MER	ICMA									112	4	Op	H
Projet de détermination des structures cristallines	G. Chapuis	PO	IC									112	4	Op	H

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat	B	
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT				
Thermodynamique I & II	M. Grätzel	P	EPFL	28	14			28	14			7.5	Ob	H	
Physique générale III	G. Margaritondo	P	EPFL	28	14							3.75	Ob	H	
Chimie quantique et spectroscopie I & II	T. Rizzo	P	EPFL	42	14			42	14			10.5	Ob	H	
Cinétique	H. Girault	P	EPFL	28	14							3.75	Ob	H	
Electrochimie	H. Girault	P	EPFL					28	14			3.75	Ob	H	
TP de chimie physique II	T. Rizzo	P	EPFL					112				4	Ob	H	
	H. Girault	P	EPFL												
	M. Grätzel	P	EPFL												
	H. Vogel	P	EPFL												
	C. Friedli	P	EPFL												
TP de chimie physique I	T. Rizzo	P	EPFL									168	6	Ob	H
	H. Girault	P	EPFL												
	M. Grätzel	P	EPFL												
	H. Vogel	P	EPFL												
	C. Friedli	P	EPFL												
Chimie minérale II	A. Merbach	PO	ICMA	28								3	Op	H	
Chimie des métaux de transition	C. Floriani	PO	ICMA					28				3	Op	H	
Cristallographie et méthodes de diffraction	G. Chapuis	PO	IC	28								3	Op	H	
Chimie des clusters	R. Roulet	PO	ICMA					28				3	Op	H	
Chimie sous conditions extrêmes	A. Merbach	PO	ICMA					14				1.5	Op	H	
RMN multinucléaire et paramagnétique	A. Merbach	PO	ICMA					14				1.5	Op	H	
Chapitres choisis de chimie minérale	A. Merbach + coll.	PO	ICMA					28				3	Op	H	
Analyse instrumentale I & II	J.-C. Bünzli	PO	ICMA	28				28				6	Op	H	
	H. Girault	P	EPFL												
Méthodologie de synthèses inorganiques	C. Floriani	PO	ICMA	28								3	Op	H	
Chimie des éléments f	J.-C. Bünzli	PO	ICMA	28								3	Op	H	
Chimie minérale III	A. Merbach	PO	ICMA	28								3	Op	H	
	R. Roulet	PO	ICMA												
Dynamique moléculaire	L. Helm	MER	ICMA					14				1.5	Op	H	
Méthodes de séparation	B. Klein	IE	LCDA	28								3	Op	H	
Chimie inorganique théorique/infochimie	C. Daval	PEX	ICMA	28								3	Op	H	
	L. Helm	MER	ICMA												
Projet de chimie minérale et/ou analytique	J.-C. Bünzli	PO	ICMA					224				224	16	Ob	H
	C. Floriani	PO	ICMA												
	A. Merbach	PO	ICMA												
	R. Roulet	PO	ICMA												
Structure et réactivité organique	P. Vogel	PO	ICO	28								3	Ob	H	
Mécanismes de réactions organiques I	Vacat	N	ICO					14				1.5	Op	H	
Mécanismes de réactions organiques II	M. Schlosser	PO	ICO					28				3	Ob	H	

Certificat de chimie physique

*Certificat de chimie minérale
et analytique*

Certificat de chimie organique

**Programme
des cours**

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

Biologie

*Certificat de biologie
des populations*

*Certificat de biologie
moléculaire et cellulaire*

Certificat de biochimie cellulaire

*Certificat de biochimie et
biotechnologie végétales*

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES															
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat	H	
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT				
Biologie des populations	L. Keller N. Perrin	PASE	IZEA	28		28	28					9		Ob	H
Séminaire de biologie des populations	J. Hausser	PASE	IZEA	14								1		Ob	H
Méthodes quantitatives en écologie et systématique	J. Hausser	PASE	IZEA	14		14	56					6		Ob	H
Biogéographie évolutive	H. Cléménçon	PO	IBSG												
	P. Vogel	PO	IZEA	28		28	56					8		Ob	H
	P. Hainard	PO	IBSG												
Taxonomie et phylogénétique	J. Hausser N. Galland	PASE	IZEA	14		14	56					6		Ob	H
		PASE	IBSG												
Structure et fonction cellulaire et moléculaire	J. Dubochet G. Corradin H. Vogel S. Fakan	PO MER P Dr	LAU MED EPFL MED	37		5	64					10		Ob	H
Séminaire «structure et fonction»	J. Dubochet	PO	LAU	12								1		Ob	H
Photosynthèse	R. Bassi	PI	IBPV	7		7						1.5		Ob	H
Structure du matériel génétique	B. Hirt	PO	BIOL	7								1		Ob	H
Réplication et recombinaison de l'ADN	N. Mermod	PO	IBA	7								1		Ob	H
Transcription et modification de l'ARN	W. Wahli	PO	IBA	14								1.5		Ob	H
Biologie moléculaire des végétaux	E. Farmer R.-M. Hofer	PO PASE	IBPV IBPV	21								2		Ob	H
Virologie	R. Wittek	PASE	IBA	21								2		Ob	H
Sécurité biologique	R. Wittek H. Diggelmann C. Keel	PASE PO MER	IBA MED LBM	7								0.5		Ob	H
Séminaire de génétique moléculaire	W. Wahli	PO	IBA	7								0.5		Ob	H
TP génétique moléculaire A	E. Farmer	PO	IBPV				112					7		Op	H
TP génétique moléculaire B I	W. Wahli N. Mermod R. Wittek	PO PO PASE	IBA IBA IBA				96					6		Op	H
TP génétique moléculaire B II	D. Haas	PASE	MED			16						1		Op	H
Biochimie structurale	G.-P. Corradin M. Peitsch J. Tschopp	MER Dr PO	MED EXT MED	36	14	146						6		Ob	H
Biologie moléculaire	S. Gasser B. Hirt N. Fasel I. Fisch	Dr PO PASE MAST	ISREC BIOL MED MED	42	5	78						7		Ob	H
Biochimie cellulaire	J. Tschopp J.-P. Krähenbühl L. Kühn W. Hunziker	PO PEX Dr PAST	MED MED ISREC MED	60		30						10		Ob	H
Travail personnel de biochimie moléculaire	J. Tschopp G.-P. Corradin	PO MER	MED MED			168						7		Ob	H
Biochimie végétale I	F. Widmer	PO	IBPV					14	14	80		7		Ob	H
Biochimie végétale II	J.-P. Schwitzguébel	CS	EPFL					8				1		Ob	H
Régulations enzymatiques	F. Widmer	PO	IBPV					14				1.5		Ob	H
Culture des cellules végétales	G. Collet J.-P. Schwitzguébel J.-P. Zryd	PEX CS PO	IBPV EPFL LPC					22				3		Ob	H
TP Culture des cellules végétales	J.-P. Zryd	PO	LPC								40	2		Ob	H
Biochimie, physiologie et biotechnologie de la photosynthèse	R. Bassi	PI	IBPV					7	7			1.5		Ob	H
Travaux pratiques intégrés	J.-P. Zryd F. Widmer	PO PO	LPC IBPV								160	8		Ob	H

**Programme
des cours**

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

Biologie

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	H Cat B		
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT				
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	A. Chanson	PD	BIOL					14					Fa	H	
Quelques méthodes phytochimiques modernes et leurs applications	L. Rivier	PD	BIOL					14					Fa	H	
<i>Certificat de biologie et génétique des plantes</i>	Phytogénétique I	Y. Poirier	PAST	IBPV	28	14	56					8	Ob	H	
	Phytogénétique II	J.-P. Zryd	PO	LPC	14	14	56					5	Ob	H	
	Biologie cellulaire	R.-M. Hofer	PASE	IBPV	20	8	56					5	Ob	H	
	Phytopathologie biochimique	G. Collet	PEX	IBPV	30	12						4	Ob	H	
	Travaux pratiques intégrés	Y. Poirier	PAST	IBPV			224						8	Ob	H
		R.-M. Hofer	PASE	IBPV											
J.-P. Zryd		PO	LPC												
	R. Beffa	PD	IBPV												
Cancers et morts cellulaires chez les végétaux	R. Beffa	PD	IBPV	28									Fa	H	
<i>Certificat de botanique</i>	Géobotanique générale	P. Hainard	PO	IBSG				26	48	5			Ob	H	
	Botanique systématique	P. Hainard	PO	IBSG				28	48	5			Ob	H	
	Biosystématique	N. Galland	PASE	IBSGL				14		1.5			Ob	H	
	Pédologie	C. Guénat	CC	EPFL				28		3			Ob	H	
	Excursions de botanique	P. Hainard	PO	IBSG						96	4		Ob	H	
	Séminaires, exercices, visites	P. Hainard	PO	IBSG					36		2			Ob	H
		N. Galland	PASE	IBSG											
	Stages phyto-écologiques	P. Hainard	PO	IBSG							80	2		Ob	B
		N. Galland	PASE	IBSG											
	Travail personnel de botanique	P. Hainard	PO	IBSG							96	7.5		Ob	B
		N. Galland	PASE	IBSG											
Cytotaxonomie et phytogéographie	G. Müller	PD	BIOL					14					Fa	H	
<i>Certificat de cryptogamie</i>	Mycologie	H. Cléménçon	PO	IBSG	33	11	14	99				12	Ob	H	
	Phycologie	H. Cléménçon	PO	IBSG	22	11	11	33				7	Ob	H	
	Travail personnel de cryptogamie	H. Cléménçon	PO	IBSG				88				6	Ob	H	
	Cryptogamie pratique	H. Cléménçon	PO	IBSG				50	50			5	Ob	B	
<i>Certificat d'écologie</i>	Ecologie quantitative	J. Hausser	PASE	IZEA	14	28						3	Ob	H	
	Ecologie théorique	L. Keller	PASE	IZEA	28	28						4.5	Ob	H	
		N. Perrin	PASE	IZEA											
		C. Neet	CC	IZEA	14	28						3	Ob	H	
	Ecophysiology	P. Vogel	PO	IZEA	14	28						3	Ob	H	
	Ecoentomologie	D. Cherix	PEX	IZEA	14	14	28					3.5	Ob	H	
	Séminaire d'écologie	L. Keller	PASE	IZEA		14						1	Ob	H	
		N. Perrin	PASE	IZEA											
	Travail personnel en écologie	L. Keller	PASE	IZEA			168					12	Ob	H	
		N. Perrin	PASE	IZEA											
		P. Vogel	PO	IZEA											
		J. Hausser	PASE	IZEA											
	<i>Certificat de génétique moléculaire (populations)</i>	Génétique des populations et systématique moléculaire	J. Hausser	PASE	IZEA	7	14	14					2	Ob	H
Structure du matériel génétique		B. Hirt	PO	BIOL	7							1	Ob	H	
Réplication et recombinaison de l'ADN		N. Mermod	PO	IBA	7							1	Ob	H	
Transcription et modification de l'ARN		W. Wahli	PO	IBA	14							2	Ob	H	
Sécurité biologique		R. Wittek	PASE	IBA	7							1	Ob	H	
		H. Diggelmann	PO	MED											
		C. Keel	MER	LBM											
Séminaire de génétique moléculaire		W. Wahli	PO	IBA	7							1	Ob	H	
Travail personnel de génétique des populations et systématique moléculaire		N. Galland	PASE	IBSG			224					22	Ob	H	
		J. Hausser	PASE	IZEA											

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

DIPLÔME DE GÉOLOGUE, 4^E ANNÉE												
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				H Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT	
Tronc obligatoire												
Tectonique II	H. Masson	PO	IGP	28		56		4		8	6	Ob H
Minéralogie analytique	A. Steck	PO	IMP			56				8	3	Ob H
Géophysique spéciale	R. Olivier	PO	IG	28				4			3	Ob H
	F. Marillier	PO	IG									
	D. Chapellier	PASE	IG									
	P. Gex	MER	IG									
Hydrogéologie générale	F. Zwahlen	PO	UNIN	14				2			1.5	Ob H
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	PI	IGP		14				2			Ob H
Modules optionnels												
<i>Sédimentologie:</i>												
1. Plateformes	E. Davaud	PAD	UNIG	24							1.5	Op B
2. Pélagiques	P. Baumgartner	PO	IGP	24							1.5	Op B
Sédimentologie de la matière organique	G. Gorin	PAD	UNIG	24							1.5	Op B
Géologie du pétrole	J. Gérard	CE	UNIG	48							3	Op B
Dynamique des bassins	G. Stampfli	PO	IGP	24							1.5	Op B
Sismostratigraphie et stratigraphie séquentielle	G. Gorin	PAD	UNIG	48							3	Op B
Paléocéanographie et paléoclimatologie	P. Baumgartner	PO	IGP	24							1.5	Op B
<i>Micropaléontologie:</i>												
1.1 Benthos paléozoïque	L. Zaninetti	PO	UNIG	24							1.5	Op B
1.2 Benthos mésozoïque	L. Zaninetti	PO	UNIG	24							1.5	Op B
2.1 Plancton créacé	M. Caron	CC	UNIG	24							1.5	Op B
2.2 Plancton tertiaire	R. Wernli	MER	UNIG	24							1.5	Op B
3.1 Radiolaires et radiolarites	P. Baumgartner	PO	IGP	24							1.5	Op B
Palynologie	Vacat	CC	UNIG	24							1.5	Op B
Métamorphisme II	A. Steck	PO	IMP	24							1.5	Ob B
	J. Hunziker	PO	IMP									
	H.-R. Pfeifer	PEX	IMP									
Géologie structurale	H. Masson	PO	IGP	48							3	Op B
	J.-L. Epard	PI	IGP									
<i>Géochimie isotopique:</i>												
1. Isotopes stables	J. Hunziker	PO	IMP	24							1.5	Op B
2. Isotopes radiogènes	M. Delaloye	PO	UNIG	24							1.5	Op B
	J. Hunziker	PO	IMP									
Microanalyse minéralogique	J. Hernandez	PO	IMP	24							1.5	Op B
Pétrologie magmatique	M. Dungan	PO	UNIG	48							3	Op B
	J. Hernandez	PO	IMP									
Microscopie électronique et cathodoluminescence	P. Baumgartner	PO	IGP	24							1.5	Op B
	R. Martini	MER	UNIG									
Microscopie des minéraux opaques	L. Fontobé	PO	UNIG	48							3	Op B
Géologie	L. Fontobé	PO	UNIG	24							1.5	Op B
Méthodes d'exploration	C. Bauchau	MER	IMP	48							3	Op B
	L. Fontobé	PO	UNIG									
Prospection minière	C. Bauchau	MER	IMP	120							7.5	Op B
<i>Diagraphies:</i>												
Diagraphies pétrolières	D. Chapellier	PASE	IG	48							3	Op B
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	PASE	IG	24							1.5	Op B
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	MER	IG	24							1.5	Op B
Magnétisme	R. Olivier	PO	IG	24							1.5	Op B
Gravimétrie	R. Olivier	PO	IG	24							1.5	Op B
Résistivité électrique	D. Chapellier	PASE	IG	48							3	Op B
Sismique réflexion	F. Marillier	PO	IG	24							1.5	Op B
Sismique réflexion	F. Marillier	PO	IG	24							1.5	Op B
Sismique réflexion haute résolution	F. Marillier	PO	IG	24							1.5	Op B

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	H Cat B	
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT			
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	PO	IG	48								3	Op B	
Modélisation sismique	F. Marillier	PO	IG	32								1.5	Op B	
Pédologie	J.-C. Védý	PO	EPFL	24								1.5	Op B	
Hydrogéologie:														
1. Ecoulements souterrains	F. Zwahlen	PO	UNIN	24								1.5	Op B	
2. Hydrogéologie opérationnelle	F. Zwahlen	PO	UNIN	24								1.5	Op B	
3. Protection des eaux	F. Zwahlen	PO	UNIN	24								1.5	Op B	
Géothermie et hydrogéochimie	H.-R. Pfeifer	PEX	IMP	24								3	Op B	
	J. Hunziker	PO	IMP											
	H. Masson	PO	IGP											
Géologie des déchets	W. Wildi	PO	UNIG	48								3	Op B	
Géotechnique	G. Descoedres	PO	UNIN	48								3	Op B	
Hydrogéologie générale	A. Musy	P	EPFL	24								1.5	Op B	
Physique du sol	A. Mermoud	PT	EPFL	24								1.5	Op B	
Géologie des Alpes	H. Masson	PO	IGP	28				4				3	Op H	
	A. Steck	PO	IMP											
Camps de terrain 4	H. Masson	PO	IGP									360	24	Op B
	J. Hunziker	PO	IMP											
	R. Olivier	PO	IG											

SCIENCES DE LA TERRE - ANNÉE MOBILE														
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	H Cat B	
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT			
Semestres 7 et 8														
Géologie et pétrologie I	G. Stampfli	PO	IGP	56			56					9	Ob H	
	J. Hernandez	PO	IMP											
Géologie II	G. Stampfli	PO	IGP					28		16	32	6	Ob H	
Histoire de la Terre	P. Baumgartner	PO	IGP	28				4				3	Ob H	
Paléontologie	J. Guex	PASE	IGP	28		56		4		8		5	Ob H	
Micropaléontologie	M. Caron	PT	UNIF	12		36						3	Ob H	
Sédimentologie I ou II	P. Baumgartner	PO	IGP	28		28		4		4		4	Ob H	
Stratigraphie	J. Guex	PASE	IGP	28				4				3	Ob H	
Travaux de terrain ou en laboratoire	J. Guex	PASE	IGP									120	8	Ob H
	P. Baumgartner	PO	IGP											
	H. Masson	PO	IGP											
Semestres 7 et 8														
Géologie du Quaternaire	W. Wildi	PO	UNIG	14				2				1.5	Ob H	
Géologie et pétrologie I	G. Stampfli	PO	IGP	56			56					9	Ob H	
	J. Hernandez	PO	IMP											
Géologie II	G. Stampfli	PO	IGP					28		16	32	6	Ob H	
Sédimentologie I ou II	P. Baumgartner	PO	IGP	28		28		4		4		4	Ob H	
Thermodynamique minéralogique I	H.-R. Pfeifer	PEX	IMP	14				2				1.5	Ob H	
Modélisation sismique	F. Marillier	PO	IG	32								3.5	Ob B	
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	PASE	IG	24								2.5	Ob B	
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	MER	IG	24								2.5	Ob B	
Résistivité électrique	D. Chapellier	PASE	IG	48								5	Ob B	
Sismique réflexion	F. Marillier	PO	IG	24								2.5	Ob B	
Sismique réflexion haute résolution	F. Marillier	PO	IG	24								2.5	Ob B	
Gravimétrie	R. Olivier	PO	IG	24								2.5	Ob B	
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	PO	IG	48								5	Ob B	

Biosphère

Environnement

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

SCIENCES DE LA TERRE - ANNÉE MOBILE (SUITE)

Géochimie et minéralogie

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	H Cat B			
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT					
Travaux de terrain ou en laboratoire	P. Baumgartner	PO	IGP									120	8	Ob	H	
	W. Wildi	PO	UNIG													
	R. Olivier	PO	IG													
	D. Chapellier	PASE	IG													
	F. Marillier	PO	IG													

Semestres 7 et 8

Géologie et pétrologie I	G. Stampfli	PO	IGP	56	56							9	Ob	H
	J. Hernandez	PO	IMP											
Géologie II	G. Stampfli	PO	IGP					28	16	32	6		Ob	H
Pétrologie II	J. Hernandez	PO	IMP					34	62	6			Ob	H
Géochimie générale	J. Hunziker	PO	IMP	28				4			3		Ob	H
Géochimie isotopique														
	1 Isotopes stables	J. Hunziker	PO	IMP	24							1.5	Ob	H
2 Isotopes radiogènes	M. Delaloye	PO	UNIG	24								1.5	Ob	H
	J. Hunziker	PO	IMP											
Minéralogie spéciale	A. Steck	PO	IMP	28				4			3		Ob	H
Minéralogie analytique	A. Steck	PO	IMP				56		8	3			Ob	H
TP de minéralogie spéciale I	J. Hunziker	PO	IMP				56		8	3			Ob	H
TP de minéralogie spéciale II	J. Hunziker	PO	IMP				28		4	1.5			Ob	H
Introduction à l'étude des gîtes minéraux	C. Bauchau	MER	IMP	28				4			3		Ob	H
Travail personnel de minéralogie et de pétrographie	J. Hernandez	PO	IMP						120	6			Ob	H
	J. Hunziker	PO	IMP											
	A. Steck	PO	IMP											
Travaux de terrain ou en laboratoire	J. Hernandez	PO	IMP								120	6	Ob	H
	J. Hunziker	PO	IMP											
	A. Steck	PO	IMP											

Géologie générale

Semestres 7 et 8

Géologie et pétrologie I	G. Stampfli	PO	IGP	56	56							9	Ob	H
	J. Hernandez	PO	IMP											
Géologie II	G. Stampfli	PO	IGP					28	16	32	6		Ob	H
Pétrologie II	J. Hernandez	PO	IMP					34	62	6			Ob	H
Histoire de la Terre	P. Baumgartner	PO	IGP	28				4			3		Ob	H
Physique du globe	J.-J. Wagner	PO	UNIG	28				4			3		Ob	H
Géologie régionale	H. Masson	PO	IGP	28				4			3		Ob	H
TP de géologie régionale	J.-L. Epard	PI	IGP				56		8	3			Ob	H
Paléontologie	J. Guex	PASE	IGP	28	56			4	8	6			Ob	H
Travaux de terrain ou en laboratoire	H. Masson	PO	IGP								120	8	Ob	H
	J. Hernandez	PO	IMP											
	J. Guex	PASE	IGP											

Géologie régionale

Semestres 7 et 8

Géologie et pétrologie I	G. Stampfli	PO	IGP	56	56							9	Ob	H
	J. Hernandez	PO	IMP											
Géologie II	G. Stampfli	PO	IGP					28	16	32	6		Ob	H
Pétrologie II	J. Hernandez	PO	IMP					34	62	6			Ob	H
Géologie régionale	H. Masson	PO	IGP	28				4			3		Ob	H
TP de géologie régionale	J.-L. Epard	PI	IGP				56		8	3			Ob	H
Tectonique I	H. Masson	PO	IGP	28	56			4	8	6			Ob	H
Géologie des Alpes	H. Masson	PO	IGP	28				4			3		Ob	B
	A. Steck	PO	IMP											
Géologie du Quaternaire	W. Wildi	PO	UNIG	14				2			1.5		Ob	H
Travaux de terrain ou en laboratoire	H. Masson	PO	IGP								120	8	Ob	H
	A. Steck	PO	IMP											
	W. Wildi	PO	UNIG											

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Géophysique

*Certificat de géologie
et de paléontologie*

Certificat de géophysique

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

SCIENCES DE LA TERRE - ANNÉE MOBILE (SUITE)													
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				H	
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		CR
Semestres 7 et 8													
Géologie et pétrologie I	G. Stampfli	PO	IGP	56		56				9	Ob H		
	J. Hernandez	PO	IMP										
Géologie II	G. Stampfli	PO	IGP					28	16	32	6	Ob H	
Physique du globe	J.-J. Wagner	PO	UNIG	28				4			3	Ob H	
Diagraphies pétrolières	D. Chapellier	PASE	IG	48							4.5	Ob B	
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	PASE	IG	24							2.5	Ob B	
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	MER	IG	24							2.5	Ob B	
Gravimétrie	R. Olivier	PO	IG	24							2.5	Ob B	
Magnétisme	R. Olivier	PO	IG	24							2.5	Ob B	
Résistivité électrique	D. Chapellier	PASE	IG	48							4.5	Ob B	
Sismique réflexion	F. Marillier	PO	IG	24							2.5	Ob B	
Sismique réflexion	F. Marillier	PO	IG	24							2.5	Ob B	
Sismique réflexion haute résolution	F. Marillier	PO	IG	24							2.5	Ob B	
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	PO	IG	48							4.5	Ob B	
Modélisation sismique	F. Marillier	PO	IG	32							3	Ob B	
Travaux de terrain ou en laboratoire	R. Olivier	PO	IG								120	8	Ob H
	D. Chapellier	PASE	IG										
	F. Marillier	PO	IG										
	P. Gex	MER	IG										

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES													
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				H	
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT		CR
Camp de terrain I	G. Stampfli	PO	IGP								80	6	Ob B
	P. Baumgartner	PO	IGP										
	H. Masson	PO	IGP										
1ère année du certificat													
Paléontologie	J. Guex	PASE	IGP	28		56		4	8		5		Ob H
Histoire de la Terre	P. Baumgartner	PO	IGP	28				4			3		Ob H
Géologie régionale	H. Masson	PO	IGP	28				4			3		Ob H
TP de géologie régionale	J.-L. Epard	PI	IGP				56			8	3		Ob H
Sédimentologie I ou II	P. Baumgartner	PO	IGP	28		28		4	4		4		Ob H
Séminaire de sciences de la Terre	J.-L. Epard	PI	IGP	14					2				Ob H
Travail personnel											120	8	Ob H
2ème année du certificat													
Micropaléontologie	M. Caron	PT	UNIF	12		36					2		Ob H
Hydrogéologie régionale	F. Zwahlen	PO	UNIN	14				2			1.5		Ob H
Stratigraphie	J. Guex	PASE	IGP	28				4			3		Ob H
Tectonique I	H. Masson	PO	IGP	28		56		4	8		6		Ob H
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	PI	IGP	14					2				Ob H
1ère année du certificat													
Physique du globe	J.-J. Wagner	PO	UNIG	28				4			3		Ob H
Géophysique d'exploration	R. Olivier	PO	IG	42		56		6	8		7		Ob B
	F. Marillier	PO	IG										
	D. Chapellier	PASE	IG										
	P. Gex	MER	IG										
2ème année du certificat													
Diagraphies pétrolières	D. Chapellier	PASE	IG	48							5		Ob B
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	PASE	IG	24							2.5		Ob B
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	MER	IG	24							2.5		Ob B

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				CR	Cat	B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT			
Gravimétrie	R. Olivier	PO	IG	24								2.5	Ob	B
Magnétisme	R. Olivier	PO	IG	24								2.5	Ob	B
Résistivité électrique	D. Chapellier	PASE	IG	48								5	Ob	B
Sismique réfraction	F. Marillier	PO	IG	24								2.5	Ob	B
Sismique réflexion	F. Marillier	PO	IG	24								2.5	Ob	B
Sismique réflexion haute résolution	F. Marillier	PO	IG	24								2.5	Ob	B
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	PO	IG	48								5	Ob	B
Modélisation sismique	F. Marillier	PO	IG	32								3.5	Ob	B
Travaux de terrain ou en laboratoire	R. Olivier	PO	IG								120	8	Ob	H
	D. Chapellier	PASE	IG											
	F. Marillier	PO	IG											
	P. Gex	MER	IG											
1^{ère} année du certificat														
Pétrographie générale	J. Hernandez	PO	IMP	28		84		4		12	6		Ob	H
Géochimie générale	J. Hunziker	PO	IMP	28				4			3		Ob	H
2^{ème} année du certificat														
Thermodynamique minéralogique I	H.-R. Pfeifer	PEX	IMP	14				2				1.5	Ob	H
Métamorphisme	A. Steck	PO	IMP	28		112		4		16	9		Ob	H
Introduction à l'étude des gîtes minéraux	C. Bauchau	MER	IMP	28				4			3		Ob	H
Travail personnel de minéralogie et pétrographie	A. Steck	PO	IMP								120	8	Ob	H
Camp de terrain I	G. Stampfli	PO	IGP								80	6	Ob	B
	P. Baumgartner	PO	IGP											
	H. Masson	PO	IGP											
Paléontologie	J. Guex	PASE	IGP	28		56		4		8	5		Ob	H
Histoire de la Terre	P. Baumgartner	PO	IGP	28				4			3		Ob	H
Pétrographie générale	J. Hernandez	PO	IMP	28		84		4		12	6		Ob	H
Physique du globe	J.-J. Wagner	PO	UNIG	28				4			3		Ob	H
Géologie régionale	H. Masson	PO	IGP	28				4			3		Ob	H
TP de géologie régionale	J.-L. Epard	PI	IGP			56				8	3		Ob	H
Sédimentologie I ou II	P. Baumgartner	PO	IGP	28		28		4		4	4		Ob	H
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	PI	IGP		14				2				Ob	H
Travaux de terrain ou en laboratoire	J. Guex	PASE	IGP								320	17	Ob	H
	J. Hernandez	PO	IMP											
	R. Olivier	PO	IGP											
	W. Wildi	PO	UNIG											
Géophysique spéciale pour hydrogéologues	R. Olivier	PO	IG	26		52					5		Ob	H
Introduction à la géophysique d'exploration	R. Olivier	PO	IG	42		56		6		8	12		Ob	H
	P. Gex	MER	IG											
Géophysique d'exploitation pour hydrogéologues	D. Chapellier	PASE	IG	42		56		6		8	12		Ob	H
	F. Marillier	PO	IG											
Géophysique spéciale	R. Olivier	PO	IG	28				4			3		Ob	H
	F. Marillier	PO	IG											
	D. Chapellier	PASE	IG											
	P. Gex	MER	IG											
Séminaires pour hydrogéologues	F. Marillier	PO	IG		14				2				Ob	H
	R. Olivier	PO	IG											
	D. Chapellier	PASE	IG											
Travaux de terrain I pour hydrogéologues	F. Marillier	PO	IG								210	12	Ob	H
	R. Olivier	PO	IG											
	D. Chapellier	PASE	IG											
	P. Gex	MER	IG											

*Certificat de minéralogie
et de pétrographie*

Certificat des sciences de la Terre

*Certificat de spécialisation en
géophysique appliquée à la
recherche de l'eau*

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)												
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE			H Cat B	
				C	S	E	TPT	C	S	E		TPT
Travaux de terrain II pour hydrogéologues	F. Marillier	PO	IG								105.6	Op H
	R. Olivier	PO	IG									
	D. Chapellier	PASE	IG									
	P. Gex	MER	IG									

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (SCIENCES DE LA TERRE)												
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE			H Cat B	
				C	S	E	TPT	C	S	E		TPT
Minéralogie des argiles	P. Thélin	PD	IMP		14				2			Fa H

**Programme
des cours**

Abréviations utilisées: voir liste p. 180

DIPLÔME EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE					H			
				C	S	E	T	P	C	S	E	T	P	CR	Cat	B	
Géologie du Quaternaire	W. Wildi	PO	UNIG	14						2					1.5	Op	H
Minéralogie des argiles	P. Thélin	PD	IMP	14											1.5	Fa	H
Diagraphies pétrolières	D. Chapellier	PASE	IG	48											5	Op	B
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	PASE	IG	24											2.5	Op	B
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	MER	IG	24											1.5	Op	B
Gravimétrie	R. Olivier	PO	IG	24											1.5	Op	B
Résistivité électrique	D. Chapellier	PASE	IG	48											3	Op	B
Sismique réfraction	F. Marillier	PO	IG	24											3	Op	B
Sismique réflexion	F. Marillier	PO	IG	24											1.5	Op	B
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	PO	IG	48											3	Op	B
Géologie glaciaire	W. Wildi	PO	UNIG												1.5	Op	B
	J. Winstörfer	PO	LET														
	A. Pugin	PAST	UNIG					48									

Programme des cours

Abréviations utilisées

PO	=	professeur ordinaire
PEX	=	professeur extraordinaire
PI	=	professeur invité
PD	=	privat-docent
MER	=	maître d'enseignement et de recherche
MAST	=	maître assistant
P	=	professeur
PT	=	professeur titulaire
PASE	=	professeur associé
PAST	=	professeur assistant
CC	=	chargé de cours
IE	=	intervenant extérieur
N	=	non nommé
CE	=	chargé d'enseignement
S	=	seminaire
CS	=	collaborateur scientifique
PAD	=	professeur adjoint
Provenance:		
UBER	=	unité budgétaire d'enseignement et de recherche
FAC	=	faculté
Catégorie:		
Ob	=	obligatoire
Op	=	option
Fa	=	facultatif

BIOL	=	Biologie
CAM	=	Centre d'analyses minérales
EPFL	=	École polytechnique fédérale de Lausanne
HEC	=	École des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne
IA	=	Institut d'astronomie
IAP	=	Institut d'analyse pharmaceutique
IBA	=	Institut de biologie animale
IBPV	=	Institut de biologie et de physiologie végétales
IBSG	=	Institut de botanique systématique et de géobotanique
IC	=	Institut de cristallographie
ICMA	=	Institut de chimie minérale et analytique
ICO	=	Institut de chimie organique
ICT	=	Institut de chimie thérapeutique
IG	=	Institut de géophysique
IGP	=	Institut de géologie et de paléontologie
IIS	=	Institut d'informatique sciences
IMA	=	Institut de mathématiques
IMP	=	Institut de minéralogie et de paléontologie
IPE	=	Institut de physique expérimentale
IPN	=	Institut de physique nucléaire
IPP	=	Institut de phytochimie et de pharmacognosie
IPT	=	Institut de physique théorique
ISREC	=	Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer
IZEA	=	Institut de zoologie et d'écologie animale
LAU	=	Laboratoire d'analyse ultrastructurale
LCDA	=	Laboratoire de contrôle des denrées alimentaires
LET	=	Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
LPC	=	Laboratoire de phytogénétique cellulaire
MED	=	Faculté de médecine de l'Université de Lausanne
NES	=	Nestlé NESTEC
UNIF	=	Université de Fribourg
UNIG	=	Université de Genève
UNIN	=	Université de Neuchâtel
IBM	=	Laboratoire de Biologie microbienne
EXT	=	extérieur aux Hautes Ecoles
SSP	=	Faculté des Sciences sociales et politiques (UNIL)
PHA	=	Pharmacie

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur François Grize, doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 01	692 35 05
Professeur R.-M. Hofer, vice-doyenne	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 13	692 35 05
Professeur D. Schwarzenbach, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 72	692 35 05
Adjoint de Faculté M. Jean-Pierre Girardin	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 02	692 35 05
Secrétariat du doyen M ^{me} H. Tissot	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Secrétariat des commissions M ^{me} Ch. Rosselli	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 10	692 35 05
Secrétariat des affaires d'étudiants M ^{me} M.-P. de Dardel	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 03	692 35 05
Secrétariat des doctorants M ^{me} M. Donadeo	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 06	692 35 05
Horaires des cours, caisse, économat M. W. Rey	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 04	692 35 05

Secrétariats des sections et instituts

Mathématiques IMA Mme G. Berger	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 35 50	692 35 55
Mathématiques IIS Mme E. Fournier	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 80	692 35 85
Physique IA Mme N. Tharin	Observatoire de Sauverny**	755 26 11	755 39 83
Physique IC Mme R. Papaux	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Physique IPE Mme F. Pretzsch	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 36 60	692 36 05
Physique IPN Mme E. Ghelfi	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 00	692 36 05
Physique IPT Mme E. Lüthi	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 50	692 36 05
Chimie Section Mme F. Gottfrey	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 52	692 38 55
Chimie ICMA Mme F. Gottfrey	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 50	692 38 55
Chimie ICO Mme C. Dentan	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 39 60	692 39 55
Biologie Section Mme C. Longchamp	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 00	692 41 05
Biologie IBA Mme B. Mergozzi	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 10	692 41 05
Biologie IBPV-LPC M. M. Defago	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 90	692 41 95
Biologie IBSG Mme F. Jaquier	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 60	692 42 65
Biologie IZEA Mme F. Pham	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 60	692 41 05
Biologie LAU Mme G. Daetwyler	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 80	692 41 05
Biologie LBM (interfacultaire médecine-sciences) Mme K. Schant	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 00	692 56 35
Sciences de la Terre IGP-IMP Mme A.-M. Magnenat	BFSH2 1015 Lausanne	692 43 00	692 43 05
Sciences de la Terre IG Mme M. Ruf	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 00 692 44 00	692 43 05 692 43 05

Tous les indicatifs régionaux: 021, sauf **: 022

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



SECTION DE PHARMACIE

(FACULTÉ DES SCIENCES)

Mission et finalité des études de pharmacie

La Section de pharmacie de l'UNIL constitue, avec son homologue de l'Université de Genève, l'«Ecole romande de pharmacie», qui forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980.

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- le 1^{er} cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie et physique) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines);
- le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et/ou dans un hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien;
- le 2^e cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie.

La mission de la Section de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- l'enseignement du 2^e cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie;
- la recherche, indissociable de l'enseignement. Trois instituts forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées;
- le service à la collectivité: des organismes privés ou publics sollicitent conseils, analyses ou expertises auprès de la Section de pharmacie.

Diplômes décernés

Diplôme fédéral de pharmacien

Diplôme universitaire de pharmacien

Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière (postgrade)

Doctorat ès sciences pharmaceutiques

Doctorat ès sciences

Quel plan d'études?

1^{er} cycle

*Ce plan d'étude, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le **diplôme fédéral de pharmacien** et pour le **diplôme universitaire de pharmacien**. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.*

1^{RE} ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Mathématiques	Physique
Physique	Biologie végétale et animale
Biologie végétale et animale (y c. génétique)	Biologie générale pour pharmaciens
Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)	Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)
Taxonomie des plantes pharmaceutiques	Taxonomie des plantes pharmaceutiques (avec excursions)
Chimie générale et analytique	Chimie analytique
Chimie organique	

Examen de sciences naturelles

2^E ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie organique	Chimie organique
Biochimie (avec démonstrations)	
Bases de l'analyse biologique médicale	Analyse biologique médicale
Microbiologie générale et médicale	Microbiologie générale et médicale
Anatomie	
Physiologie	
Introduction à la pharmacie pratique (avec démonstrations)	
Statistiques, avec exercices	

Examen des branches pharmaceutiques de base

3^E ANNÉE: STAGE PROFESSIONNEL DE 2 SEMESTRES

Examen d'assistant pharmacien

2^e cycle

4^E ET 5^E ANNÉES (4 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie pharmaceutique minérale et analytique	Chimie pharmaceutique (analyse de médicaments simples et composés, synthèse)
Chimie pharmaceutique organique	
Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique	Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique
Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)	Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)
Pharmacie galénique et biopharmacie	Pharmacie galénique et biopharmacie
Pharmacologie et toxicologie (avec démonstrations ou exercices pratiques)	
Pharmacologie clinique	
Médecine sociale et préventive	
Nutrition et diététique	
Gestion d'entreprise	

Examen professionnel

Doctorat

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 4 ans environ. La Section de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences en Section de pharmacie.

Perspectives professionnelles

5 secteurs principaux

- Officines
- Hôpitaux
- Industries pharmaceutique et chimique
- Enseignement et recherche
- Administrations

Une situation plutôt favorable

En 1995, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait très bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation favorable s'explique par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, constituent une formation professionnelle à part entière.

Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue. On peut penser qu'à l'avenir, les débouchés principaux relèveront moins du secteur de la santé que de celui de l'industrie chimique.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les chiffres indiqués sont des pourcentages. Il faut lire le tableau de la manière suivante: ligne par ligne (c'est-à-dire voie d'étude par voie d'étude, on repère les pourcentages de jeunes diplômés de cette voie d'étude qui se trouvent dans chaque secteur professionnel.

Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Financières	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Théologie	7.4	13.6		2.5			4.9	1.2					1.2							2.5	1.2	84	3.7	
Droit	10.8	5.3	65.8	3.3	1.0	0.5	0.7	0.2		0.2	0.7	0.3	0.5	5.8	2	0.3	0.3	0.2	4.1	13.6	0.7	0.2	3.3	0.2
Géographie	23.3	31.1	1.0	8.7	11.7		1.0				1.9	9.7	1.0	1.0		2.9	9.7	7.8	24.3	1.9			4.9	
Lettres (avec langue en branche principale)	17.4	65.4	0.9	15.3	9.8	0.9	2.4	0.3	0.3	0.6	1.8		0.3	4.3	0.3	1.8	0.3		6.4	5.5	1.2	0.6	3.1	0.6
Lettres (sans langue en branche principale)	26.6	28.7	0.7	18.2	37.8	1.0	3.5	0.7	0.7	0.3	0.7			2.1	0.7	1.4	1.0		5.6	7.7	0.7	1.4	8.7	0.7
Economie politique	28.7	5.9		4.3	0.5				1.1	2.1	1.1	0.5	1.1	29.3	4.8	1.6	2.1	2.7	14.9	10.6	4.3		2.1	0.5
Gestion et management	5.9	3.4	0.5	1.8	1.1	0.2	0.4			2.5	7.5	3.8	1.6	36.1	15.6	2.0	1.3	0.4	2.0	3.0	1.3	0.4	2.0	0.7
Informatique de gestion	13.9	5.6	2.8	1.4	4.2	1.4				2.8	5.6			38.9	1.4				41.7	2.8	1.4		1.4	1.4
Sciences actuarielles/assurances	22.2			11.1									11.1	33.3					55.6					
Sciences sociales	31.6	11.8	1.3	19.7	5.3	2.6	15.8							1.3	6.6				11.8	10.5			5.3	2.6
Psychologie	18.5	15.5	0.8	1.5	1.9	23.4	21.5	33.6	0.4		0.4	0.4	0.8	2.3		0.4	0.4		5.7	5.3	1.5	1.1	1.9	
Sciences politiques	22.4	6.0		14.9	4.5	3.0				3.0	3.0			11.9			4.5		10.4	14.9	1.5		4.5	7.5
Mathématiques	46.2	20.5		2.6	2.6	1.3	1.3			1.3	2.6			20.5	1.3				7.7	1.3	1.3		1.3	
Physique	68.9	16.1	0.6		0.6					2.2	7.8	0.6	0.6	3.9		0.6	0.6		7.2	3.3	1.1		1.1	0.6
Chimie	62.7	14.4		0.8		0.8	0.8			16.9	3.4	1.7	0.8		0.8		0.8		3.4	5.1	0.8			
Biochimie/biol. moléculaire	66.7	10.5		1.9	3.1			0.6	11.7	1.9	3.1	0.6	0.6				0.6	0.6	4.3	1.2	1.2		1.9	0.6
Sciences nat./environnement	43.3	15.9		1.5	5.0	3.0	1.0	1.0	1.5	4.5	1.0	0.5	7.5	3.0		0.5	1.0	10.4	8.0	13.9	1.5		8.5	0.5
Sciences de la terre	47.8	4.3		2.2	6.5					2.2	2.2		21.7	6.5				4.3	6.5	4.3	4.3			4.3
Pharmacie	9.6	3.5		0.9	1.7	85.2		0.9		12.2	1.7			0.9					0.9				1.7	0.9
Médecine humaine	10.6	0.6		0.6	94.1	0.6	0.3		0.6		0.6					0.3			0.3	1.2	0.3			

**Programme
des cours**

PHARMACIE - DIPLÔME FÉDÉRAL - DIPLÔME UNIVERSITAIRE (SUITE)

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE				H Cat B
				C	S	E	TPT	C	S	E	TPT	
Semestres 7 et 8 (2^{ème} cycle / 4^{ème} année)												
Chimie thérapeutique I	B. Testa P.-A. Carrupt	PO MER	ICT ICT	28				28			6	Ob H
Chimie analytique pharmaceutique	U. Kesselring	PO	IAP	56	168			56	168	24		Ob H
Analyse pharmaceutique	U. Kesselring Vacat	PO N	IAP IAP		14				14	1.5		Ob H
Pharmacognosie et phytochimie	K. Hostettmann P. Potterat	PO PAST	IPP IPP	28				28		6		Ob H
Pharmacologie et toxicologie	U. Rüegg S. Cotecchia J. Diezi J.-D. Horisberger L. Schild	PO PO PO PASE MER	PHA MED MED MED MED	56				56		12		Ob H
Pharmacie galénique et pharmacocinétique, biopharmacie	E. Doelker P. Buri R. Gurny J. Mayer	PO PO PAD MER	UNIG UNIG UNIG ICT	70				70		15		Ob H
Médecine sociale et préventive	F. Paccaud J. Martin	PO MER	MED MED	14						1.5		Ob H
Nutrition et diététique	Y. Schütz	MER	MED					14		1.5		Ob H
Organisation et déontologie	J.-L. Salomon	PEX	PHA	14						1.5		Ob H
Semestres 9 et 10 (2^{ème} cycle / 5^{ème} année)												
Chimie thérapeutique II	B. Testa	PO	ICT	28				28		6		Ob H
Biopharmacie et chimie thérapeutique	B. Testa P. Buri P.-A. Carrupt	PO PO MER	ICT UNIG ICT				224			224	9.5	Ob H
Pharmacie galénique	R. Gurny J. Mayer	PAD MER	UNIG ICT				224			224	9.5	Ob H
Pharmacognosie et phytochimie	K. Hostettmann P. Potterat	PO PAST	IPP IAP	28	168			28	112	18		Ob H
Pharmacologie et toxicologie	U. Rüegg	PO	PHA		16				16	2		Ob B
Pharmacologie clinique	J. Biollaz	PO	MED	28						3		Ob H
Séminaire de pharmacologie clinique et de pharmacologie	U. Rüegg J. Biollaz	PO PO	PHA MED						20	2		Ob H
Cours spécialisés à suivre en 4^{ème} ou 5^{ème} année												
Chapitres choisis de pharmacologie	J.-C. Maire	PD	PHA					14				Fa H
Pharmacie hospitalière	A. Pannatier	PD	PHA					14				Fa H
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	S. Marty	PD	PHA					14				Fa H
Conseil pharmaceutique	M. Mesnil	PD	PHA	14								Fa H
Dosage de médicaments dans les liquides biologiques	A. Munato	PD	PHA	14								Fa H
Chimie computationnelle	P.-A. Carrupt	PD	ICT					14				Fa H
Intro. aux techniques LC/MS et LC/NMR	J.-L. Wolfender	PD	IPP	12								Fa H

**Programme
des cours**

ANNÉE MOBILE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES												
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER			ETE			H		
				C	S	E	T	P	T		CR	Cat
Techniques analytiques	U. Kesselring	PO	IAP	14			64		28	6.8	Ob	H
Relations structure-activité	B. Testa	PO	ICT	14						1.5	Ob	H
	P.-A. Carrupt	MER	ICT									
Toxicologie moléculaire des xénobiotiques	B. Testa	PO	ICT	28						3	Ob	H
Biopharmacie et Pharmacocinétique	J. Mayer	MER	ICT	28				28		6	Ob	H
TP de Biopharmacie	B. Testa	PO	ICT				64			2.3	Ob	H
Phytochimie pharmaceutique	K. Hostettmann	PO	IPP	28			64	28		8.3	Ob	H
Taxines naturelles	K. Hostettmann	PO	IPP	28				28		6	Ob	H
	B. Testa	PO	ICT									
	U. Rüegg	PO	PHA									
Travaux pratiques									280	10	Ob	H

ENSEIGNEMENTS PRIVAT-DOCENTS (PHARMACIE)												
Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER			ETE			H		
				C	S	E	T	P	T		CR	Cat
Chapitres choisis de pharmacologie	J.-C. Maire	PD	PHA					14			Fa	H
Pharmacie hospitalière	A. Pannatier	PD	PHA					14			Fa	H
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	S. Marty	PD	PHA					14			Fa	H
Intro. aux techniques LC/MS et LC/NMR	J.-L. Wolfender	PD	IPP	12							Fa	H
Conseil pharmaceutique	M. Mesnil	PD	PHA	14							Fa	H
Dosage de médicaments dans les liquides biologiques	A. Munato	PD	PHA	14							Fa	H
Chimie computationnelle	P.-A. Carrupt	PD	ICT					14			Fa	H

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
E	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
T	=	terrain
H	=	distribution hebdomadaire
B	=	donné sous forme de bloc
Ob	=	obligatoire
Op	=	option
Fa	=	facultatif

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
n	=	non nommé

Adresses utiles

Direction et administration

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Bernard Testa, Président	BEP 1015 Lausanne	692 45 21	692 45 05
Professeur Urs T. Rüegg, groupe de pharmacologie	1015 Lausanne	692 45 31	692 45 05
Secrétariat de la Section de pharmacie: Mme T. Gozzo (étudiants) Mme A. Berjano (le matin) Mme P. Olochea (comptabilité)		692 45 00 692 44 91 692 45 06	692 45 05 692 45 05 692 45 05
Bibliothèque: Mme B. Ménétreay (l'après-midi)		692 45 08 692 38 00	692 45 05 692 38 55
Magasin central: M. J.-L. Moor Mme Marlyne Berger – le matin		692 44 80 692 44 81	692 45 05 692 45 05

Institut de chimie thérapeutique

Professeur Bernard Testa, directeur Dr. J. Mayer, mer, groupe galénique	BEP	692 45 21 692 28 31	692 45 05 692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Institut d'analyse pharmaceutique

Professeur Ulrich Kesselring, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 41	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Institut de pharmacognosie et phytochimie

Professeur Kurt Hostettmann, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 61	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Bien que faisant partie de la Faculté des sciences, la Section de pharmacie jouit d'une certaine autonomie, les études de pharmacie étant régies par une ordonnance fédérale. Elle possède donc son propre secrétariat qui, à l'instar de ceux des facultés, est responsable de renseigner les étudiants, de tenir à jour leur fichier et leurs dossiers, de recueillir les demandes de congés et les requêtes militaires, de gérer les inscriptions aux examens et enfin d'informer le public sur le calendrier de la Section ainsi que sur les manifestations qui s'y déroulent.

BEP = Bâtiment de l'École de pharmacie.

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE MÉDECINE

Définition et finalité des études de médecine

Comme le stipule l'Ordonnance fédérale réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra :

- a) connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;
- b) être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation.

Le diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «études précliniques», permettent d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de cours-bloc et de séminaires au cours desquels, en petits groupes sous le contrôle d'enseignants expérimentés, ils se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et pour lesquels ils analysent le diagnostic différentiel. La cinquième année, «année d'études à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut de recherche.

Dès l'année 1995-1996, et à partir de la 2^e année d'études, la Faculté de médecine a mis en place une réforme des études médicales visant à promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la communauté plutôt qu'un enseignement basé sur les disciplines. Cette réforme se fonde sur les principes de l'intégration des branches médicales, la réduction des heures d'enseignement ex cathedra et la mise en place de modules d'auto-apprentissage (apprentissage par problèmes, apprentissage au raisonnement clinique) sous la forme de petits groupes avec l'aide de tuteurs.

Grades décernés

Diplôme fédéral de médecin (*Pour les citoyens suisses, les étrangers et les réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour dans notre pays, sous réserve de certaines conditions à remplir*)

Diplôme de médecin de l'Université

Doctorat en médecine

Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (*Réservé aux candidats étrangers*)

Quel plan d'études?

Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier titre donne le droit aux ressortissants suisses d'exercer la médecine dans leur pays. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit d'exercer en Suisse.

Ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.

ETUDES PRÉCLINIQUES

1^{re} année

La 1^{re} année se déroule à la Faculté des sciences. Elle est essentiellement consacrée à l'étude des sciences de base (chimie, physique, biologie).

1^{er} examen propédeutique et stage infirmier

2^e année

Dès la 2^e année, les cours sont propres à la Faculté de médecine et ont lieu en son sein. Les connaissances médicales de base concernant l'être humain sont enseignées. Elles permettent d'aborder l'étude de l'être humain malade. L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, de séances d'apprentissage par problèmes, de séminaires et de travaux pratiques.

Examen de fin de 2^e année

3^e année

A partir de la 3^e année, les études comportent des cours ex cathedra, des cours intégrés, des séminaires, des séances d'apprentissage par problèmes ainsi qu'un enseignement au lit du malade (ELM). Il existe aussi des travaux pratiques en pathologie et en microbiologie. Lors d'enseignements en groupes, les étudiants se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et l'examen clinique pour aboutir à la formulation d'un diagnostic.

Examen de fin de 3^e année

4^e année

La première partie de la 4^{ème} année comporte des cours ex cathedra, un enseignement au lit du malade, ainsi que des séances d'apprentissage au raisonnement clinique. La 2^e partie de la 4^e année se déroule sous forme de cours-blocs: enseignements en petits groupes sous forme d'auto-apprentissage, présentations de cas, etc. La 4^e année comporte également des cours à option.

5^e année

La 5^e année est une année de stages: elle donne la possibilité aux étudiants d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut des sciences médicales de base. Elle doit comporter au moins 10 mois de stages dans les hôpitaux universitaires ou affiliés; un passage dans les services de médecine, pédiatrie et chirurgie est très fortement conseillé.
Stage: 10 mois. Environ 200 lieux de stages.

Validation des stages

6^e année

La 6^e année est essentiellement constituée de cours cliniques et de séminaires. Comme en 4^e année, les disciplines cliniques sont traitées dans les services hospitaliers correspondants.

2^e partie de l'examen final

3^e partie de l'examen final

ETUDES CLINIQUES

Répartition des enseignements

1^{re} année

Physique expérimentale	92 h	
Physique expérimentale TP	32 h	
Chimie générale et analytique	56 h	
Chimie générale et analytique TP	52 h	
Chimie organique	56 h	
Biologie animale	28 h	
Biologie animale TP	15 h	
Biologie animale	26 h	
Biologie animale TP	15 h	
Génétique	28 h	
Biologie cellulaire et végétale	38 h	
Biologie cellulaire et végétale TP	12 h	
Morphologie macroscopique	28 h	
Médecine psycho-sociale	42 h	
Morphologie microscopique	42 h	
Introd au système suisse de santé publique	6 h	
Biochimie générale	40 h	
Physiologie générale	32 h	
Sciences fondamentales et cliniques, sém	8 h	
Microbiologie générale	14 h	

2^e année

Cours intégrés

Apprentissage par problèmes	40 h	
Introduction au curriculum	4 h	
Morphologie macroscopique	42 h	
Biochimie	36 h	
Morphologie microscopique	2 h	
Médecine psychosociale	8 h	
Biostatistiques	9 h	
Cardiovasculaire	32 h	
Respiration	32 h	
Digestion	21 h	
Reproduction/Développement	21 h	
Métabolisme/Nutrition	38 h	
Reins et voies urinaires	16 h	
Neurosciences	79 h	
Sang/Immunologie	24 h	
Endocrinologie	28 h	
Morphologie macroscopique TP	144 h	
Morph. microscop./embryologie TP + S	68 h	
Physiologie TP	64 h	
Biochimie TP	39 h	

3^e année

Cours intégrés

Apprentissage par problèmes (immunologie et cours intégrés)	36 h	
Introduction au curriculum et évaluation	8 h	
Sémiologie	47 h	
Pathologie générale	32 h	
Physiopathologie	30 h	
Pharmacologie/Toxicologie	34 h	
Microbiologie	48 h	
Immunologie générale	10 h	
Immunologie clinique, allergie	8 h	
Médecine psycho-sociale	22 h	
Introduction à la médecine nucléaire	2 h	
Intro à la physique du radiodiagnostic	4 h	
Introduction à la lecture d'un article médical	8 h	
Microbiologie TP	20 h	
Pathologie TP et séminaires	38 h	
Angériologie	14 h	
Cardiologie	30 h	
Croissance et vieillissement	20 h	
Endocrinologie et métabolisme	30 h	
Gastro-entérologie	40 h	
Hématologie	26 h	
Pneumologie	28 h	
Reins et voies urinaires, hypertension art	33 h	
Enseignement au lit du malade (ELM)	154 h	

Enseignement au lit du malade (ELM)

Répartition des enseignements

4^e année

Introduction à la réforme et évaluation	3 h	
Apprentissage au raisonnement clinique	30 h	
Clinique pédiatrique	10 h	
Clin. prop. d'obstétrique et de gynécologie	56 h	
Policlinique médicale et thérapeutique méd.	30 h	
Médecine générale	6 h	
Gériatrie	10 h	
Radiodiagnostic	30 h	
Radio-oncologie	9 h	
Diagnostic en chimie clinique	5 h	
Médecine nucléaire	5 h	
Clinique dermato-vénérologique	24 h	
Clinique propédeutique ophtalmologique	24 h	
Clinique propédeutique ORL	24 h	
Clinique orthopédique	10 h	
Pathologie spéciale	10 h	
Génétique médicale	12 h	
Introduction à la psychiatrie	17 h	
Médecine sociale et préventive	16 h	
Traumatologie de l'appareil moteur	22 h	
Introduction à la rhumatologie	12 h	
Médecine légale	20 h	
Clinique neurologique	24 h	
Urgences	15 h	
Sénologie	12 h	
Séminaire interfac. d'éthique biomédicale	10 h	

Cours à option

<i>Histoire de la médecine</i>	18 h	
<i>Biomatériaux</i>	30 h	
<i>Génétique médicale</i>	20 h	
<i>Orthopédie</i>	9 h	
<i>Ens. informatif sur les médecines parallèles</i>	10 h	
<i>Epidémiologie infectieuse</i>	8 h	
<i>Auscultation cardiaque</i>	4 h	
<i>Auscultation pulmonaire</i>	5 h	
<i>Médecine sociale et préventive</i>	6 h	
<i>Initiation à la lecture d'un article médical</i>	8 h	
<i>Immunologie clinique et allergologie</i>	4 h	
<i>Diagnostic en chimie clinique</i>	4 h	
<i>Médecine palliative</i>	8 h	

Cours - blocs (CB)

Chirurgie gén. et spécialités: 2 semaines	
Médecine interne: 3 semaines	
Gynécologie/obstétrique: 1 semaine	
Psychiatrie: 2 semaines	
Oto-rhino-laryngologie: 1 semaine	
Pédiatrie: 2 semaines	
Radiologie: 1 semaine	

Enseignement au lit du malade (ELM)

Enseignement au lit du malade	30 h	
-------------------------------	------	--

Habilités cliniques (HC)

Habilités cliniques (HC)	35 h	
--------------------------	------	--

6^e année

Clinique chirurgicale	102 h	
Séminaires de chirurgie	20 h	
Clinique pédiatrique	58 h	
Séminaire de pathologie	54 h	
Clinique dermato-vénérologique	20 h	
Clinique ophtalmologique	18 h	
Clinique neurologique	26 h	
Clinique ORL	42 h	
Clinique gynécologique/obstétrique	26 h	
Clinique de rhumatologie/réhabilitation	38 h	
Nosologie et thérapie psychiatrique	50 h	
Psychiatrie clinique	28 h	
Méd. int., pharmaco. clin., thérap. méd.	96 h	
Idem, séminaire	12 h	
Médecine générale	6 h	
Séminaire de radiologie	27 h	
Médecine de catastrophe	12 h	
Diagnostic en chimie clinique	4 h	
Médecine sociale et préventive	36 h	
Médecine légale	40 h	
Economie de la santé	18 h	

Formations postgrades

Doctorat

L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme une thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'acceptation de la thèse par le Conseil de Faculté.

Une thèse de doctorat est indispensable pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste FMH. Toutefois, la thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études.

Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

L'obtention de ce grade est régie par l'article 63 du Règlement de la Faculté de Médecine. Il est décerné aux porteurs du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent.

Spécialisation après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est régie par la Fédération des Médecins Suisses, d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

Voici la liste des spécialités FMH avec, entre parenthèses, les sous-spécialités:

Anesthésiologie (médecine intensive – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Chirurgie** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique** (médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie maxillo-faciale** (médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie orthopédique** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie pédiatrique** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie plastique et reconstructive** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Dermatologie et vénéréologie** (allergologie et immunologie clinique – angiologie – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Gynécologie et obstétrique** (cytologie gynécologique – médecine du travail) • **Médecine générale** (médecine du travail) • **Médecine interne** (allergologie et immunologie clinique – angiologie – cardiologie – endocrinologie – gastro-entérologie – hématologie – médecine intensive – néphrologie – oncologie-hématologie – pharmacologie clinique – pneumologie – rhumatologie – médecine du travail) • **Médecine légale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Médecine physique et réadaptation** (rhumatologie – médecine du travail) • **Médecine tropicale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Neurochirurgie** (médecine intensive – médecine du travail) • **Neurologie** (médecine du travail) • **Ophthalmologie** (médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie** (allergologie et immunologie clinique – chirurgie cervico-faciale – phoniatry – médecine du travail) • **Pathologie** (cytopathologie clinique – médecine du travail) • **Pédiatrie** (allergologie et immunologie clinique – cardiologie – endocrinologie – hématologie – médecine intensive – néphrologie – neuropédiatrie – oncologie-hématologie – médecine du travail) • **Prévention et santé publique** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie** (médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents** (médecine du travail) • **Radiologie médicale/radiodiagnostic** (neuroradiologie – radiologie pédiatrique – médecine du travail) • **Médecine nucléaire/radio-oncologie** (médecine du travail) • **Urologie** (médecine intensive – médecine du travail).

Perspectives professionnelles

Quel avenir?

Comme on peut le voir en examinant le tableau ci-dessous, la très grande majorité des jeunes diplômés en médecine exerce son art dans le secteur de la santé, et cela avec un faible taux d'inactivité comparé à d'autres voies d'études. Pourtant, il faut souligner une tendance marquée au début des années 90: l'augmentation des inscriptions en facultés de médecine. Cette augmentation a pour conséquence que le nombre d'étudiants dépasse les capacités d'accueil au stade des études précliniques et cliniques. Les autorités universitaires tentent d'y remédier à court terme avec trois types de mesures: l'augmentation des places d'accueil, le déplacement des étudiants d'une faculté de médecine à l'autre, et une sévérité accrue lors du 1^{er} examen propédeutique.

Restent deux inconnues à l'horizon des futurs diplômés en médecine: les mesures politiques et financières qui seront prises pour limiter les coûts de la santé, et une concurrence possible avec des ressortissants étrangers dans le cadre d'une ouverture de la Suisse vers l'Union européenne.

Enfin, rappelons que la Suisse connaît la plus forte densité médicale d'Europe. Au demeurant, de grandes différences subsistent entre les sous-secteurs du marché du travail d'une part, et entre les régions d'autre part. On sait que certaines spécialités FMH sont surencombrées (chirurgie cardiaque) alors que la médecine générale, par exemple, offre encore un relatif équilibre entre l'offre et la demande. Ce sont ici les sociétés de spécialistes qui devront définir plus précisément les besoins annuels par rapport à la population. On sait aussi que des études récentes comparant les cantons suisses ont fait apparaître des différences allant du simple au double pour la densité médicale (pourcentage des médecins par nombre d'habitants).

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études.

Les chiffres indiqués sont des pourcentages. Il faut lire le tableau de la manière suivante: ligne par ligne (c'est-à-dire voie d'étude par voie d'étude, on repère les pourcentages de jeunes diplômés de cette voie d'étude qui se trouvent dans chaque secteur professionnel.

Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Théologie	7.4	13.6		2.5			4.9	1.2					1.2							2.5	1.2	84	3.7	
Droit	10.8	5.3	65.8	3.3	1.0	0.5	0.7	0.2		0.2	0.7	0.3	0.5	5.8	2	0.3	0.3	0.2	4.1	13.6	0.7	0.2	3.3	0.2
Géographie	23.3	31.1	1.0	8.7	11.7		1.0			1.9		9.7	1.0	1.0		2.9	9.7	7.8	24.3	1.9		4.9		
Lettres (avec langue en branche principale)	17.4	65.4	0.9	15.3	9.8	0.9	2.4	0.3	0.3	0.6	1.8		0.3	4.3	0.3	1.8	0.3		6.4	5.5	1.2	0.6	3.1	0.6
Lettres (sans langue en branche principale)	26.6	28.7	0.7	18.2	37.8	1.0	3.5	0.7	0.7	0.3	0.7			2.1	0.7	1.4	1.0		5.6	7.7	0.7	1.4	8.7	0.7
Economie politique	28.7	5.9		4.3	0.5				1.1	2.1	1.1	0.5	1.1	29.3	4.8	1.6	2.1	2.7	14.9	10.6	4.3		2.1	0.5
Gestion et management	5.9	3.4	0.5	1.8	1.1	0.2	0.4			2.5	7.5	3.8	1.6	36.1	15.6	2.0	1.3	0.4	2.0	3.0	1.3	0.4	2.0	0.7
Informatique de gestion	13.9	5.6	2.8	1.4	4.2	1.4				2.8	5.6			38.9	1.4				41.7	2.8	1.4		1.4	1.4
Sciences actuarielles/assurances	22.2			11.1									11.1	33.3					55.6					
Sciences sociales	31.6	11.8	1.3	19.7	5.3	2.6	15.8						1.3	6.6					11.8	10.5			5.3	2.6
Psychologie	18.5	15.5	0.8	1.5	1.9	23.4	21.5	33.6	0.4	0.4	0.4	0.8	2.3			0.4	0.4		5.7	5.3	1.5	1.1	1.9	
Sciences politiques	22.4	6.0		14.9	4.5	3.0				3.0	3.0			11.9				4.5	10.4	14.9	1.5		4.5	7.5
Mathématiques	46.2	20.5		2.6	2.6	1.3	1.3			1.3	2.6			20.5	1.3				7.7	1.3	1.3		1.3	
Physique	68.9	16.1	0.6		0.6					2.2	7.8	0.6	0.6	3.9		0.6	0.6		7.2	3.3	1.1		1.1	0.6
Chimie	62.7	14.4		0.8	0.8	0.8				16.9	3.4	1.7	0.8		0.8		0.8		3.4	5.1	0.8			
Biochimie/biol. moléculaire	66.7	10.5		1.9	3.1			0.6	11.7	1.9	3.1	0.6	0.6				0.6	0.6	4.3	1.2	1.2		1.9	0.6
Sciences nat./environnement	43.3	15.9		1.5	5.0	3.0	1.0	1.0	1.5	4.5	1.0	0.5	7.5	3.0		0.5	1.0	10.4	8.0	13.9	1.5		8.5	0.5
Sciences de la terre	47.8	4.3		2.2	6.5					2.2	2.2		21.7	6.5				4.3	6.5	4.3	4.3		4.3	
Pharmacie	9.6	3.5		0.9	1.7	85.2	0.9			12.2	1.7			0.9					0.9				1.7	0.9
Médecine humaine	10.6	0.6			0.6	94.1	0.6	0.3		0.6	0.6					0.3			0.3	1.2		0.3		

**Programme
des cours**

**1^{er} examen
propédeutique**

1^{RE} ANNÉE		
Physique expérimentale	Giovanni Dietler, po	92 C
Physique expérimentale	Giovanni Dietler, po et collaborateurs	32 TP
Chimie générale et analytique	Pierre Feschotte, po	56 C
Chimie générale et analytique	Pierre Feschotte, po	52 TP
Chimie organique	Manfred Mutter, po	56 C/EX
Biologie animale	Walter Wahli, po	28 C
Biologie animale	Walter Wahli, po	15 TP
Biologie animale	Peter Vogel, po	26 C
Biologie animale	Peter Vogel, po	15 TP
Génétique	Nicolas Mermod, po	28 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	22 C
	François Widmer, po	16 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	12 TP
Morphologie macroscopique	Giorgio Innocenti, pas	20 C/8 TP
Morphologie microscopique	Stefan Catsicas, po	42 C
	Radivoj Krstic, pas	
	Christophe Reymond, pat	
	Romano Regazzi, ma	
Biochimie générale	Claude Bron, po	40 C
Physiologie générale	Pavel Kucera, po	32 C
	Pierre Magistretti, po	
	Paul Honegger, pas	
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas	42 C
Introduction au système suisse de santé publique	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean Martin, mer	6 C
Séminaires interfacultaires de sciences fondamentales et cliniques	Pavel Kucera, po	8 S
Microbiologie générale	Dieter Haas, pas	14 C

**Examen de fin
de 2^e année**

2^E ANNÉE		
Apprentissage par problème		10 APP
Introduction au curriculum		4 C
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, ma	42 C
Biochimie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Heidi Diggelmann, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, pe Nicolas Fasel, pas	36 C
Morphologie microscopique	Radivoj Krstic, pas	2 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas Daniel Masson, me et collaborateurs	8 C
Biostatistiques	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Alfio Marazzi, pas Guy van Melle, mer	9 C
Cardio-vasculaire	Pavel Kucera, po Jacques Mauël, po Radivoj Krstic, pas	32 C

**Programme
des cours**

2^E ANNÉE (SUITE)		
Respiration	Eric Jéquier, po Jacques Mauël, po Radivoj Krstic, pas	32 Ci
Digestion	André L. Blum, po Pavel Kucera, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Romano Regazzi, ma	21 Ci
Reproduction/Développement	Stefan Catsicas, po	21 Ci
Métabolisme/Nutrition	Eric Jéquier, po Jacques Mauël, po	38 Ci
Reins et voies urinaires	François de Ribaupierre, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Christophe Reymond, pat	16 Ci
Neurosciences	Gilbert Assal, po Stefan Catsicas, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Julien Bogousslavsky François de Ribaupierre, po Nicolas de Tribolet, po Jean-Pierre Hornung, pas Giorgio Innocenti, pas Radivoj Krstic, pas Egbert Welker, ma	79 Ci
Sang/Immunologie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Jacques Mauël, po Christophe Reymond, pat Denis Rivier, mer	24 Ci
Endocrinologie	Eric Jéquier, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Radivoj Krstic, pas Luc Tappy, pat	28 Ci
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Giorgio Innocenti, pas Egbert Welker, ma et collaborateurs	144 TP
Morphologie microscopique/Embryologie	Radivoj Krstic, pas Christophe Reymond, pat Romano Regazzi, ma et collaborateurs	68 TP/S
Physiologie	Eric Jéquier, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po François de Ribaupierre, po Paul Honegger, pas Jean-Luc Martin, pat Maria Kiraly, mer Yves Schütz, mer Eric Raddatz, sup	64 TP
Biochimie	Claude Bron, po Jean-Pierre Mach, po Jacques Mauël, po Nicolas Fasel, pas Denis Rivier, mer Sally Corradin-Betz, sup	39 TP

**Programme
des cours**

**Examen de fin
de 3^e année**

3^E ANNÉE		
Apprentissage par problèmes		9 APP
Introduction au curriculum et évaluation		8 C
Sémiologie	André L. Blum, po Julien Bogousslavsky, po André Calame, po Daniel-Vincent Egloff, po Rolf C. Gaillard, po Michel Gillet, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Hans-Jürg Leisinger, po Philippe Leuenberger, po Pierre-François Leyvraz, po Alexander Kar-Lik So, po Nicolas de Tribolet, po Jean-Jacques Goy, pas Thierry Deonna, pas Jean-Claude Givel, pas Patrice Guex, pas Michel Dutoit, mer Jean-Léopold Micheli, mer François Mosimann, mer Maurice Payot, mer Michel Roulet, mer Claire-Lise Fawer, mer Luc Portmann, me	47 C
Pathologie générale	Fredrik T. Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Ricardo Laurini, pas Françoise Delacrétaz, mer Charlotte Fontolliet, me Louis Guillou, me Emilia Saraga, me et collaborateurs	32 C
Physiopathologie	Bernard Waeber, pas a.i. François Feihl, mer	30 C
Pharmacologie/Toxicologie	Susanna Cotecchia, po Jacques Diezi, po Bernard Rossier, po Jean-Daniel Horisberger, pas Laurent Schild, mer	34 C
Microbiologie	Jacques Bille, po Heidi Diggelmann, po Patrick Francioli, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Pascal Meylan, mer et collaborateurs	48 C
Immunologie générale	Jean-Charles Cerottini, po	10 C
Immunologie clinique, allergie	Philippe-Charles Frei, po François Spertini, mer et collaborateurs	8 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas et collaborateurs	22 C
Introduction à la médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, mer	2 C
Introduction à la physique du radiodiagnostic	Pierre Schnyder, po Jean-François Valley, pas	4 C
Introduction à la lecture d'un article médical	Jérôme Biollaz, po Bernard Rossier, po	8 C

**Programme
des cours**

3^E ANNEE (SUITE)		
Microbiologie TP	Jacques Bille, po Heidi Diggelmann, po Patrick Francioli, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Pascal Meylan, mer et collaborateurs	20 TP
Pathologie TP et séminaires	Fredrik T. Bosman, po et collaborateurs	38 C
Angéiologie	François Mosimann, mer et collaborateurs	14 Ci
Cardiologie	Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	30 Ci
Croissance et vieillissement	André Calame, po Christophe Büla, me et collaborateurs	20 Ci
Endocrinologie et métabolisme	Rolf C. Gaillard, po et collaborateurs	30 Ci
Gastro-entérologie	André L. Blum, po Jean-Jacques Gonvers, pas et collaborateurs	40 Ci
Hématologie	Marc Schapira, po Pierre-Michel Schmidt, me et collaborateurs	26 Ci
Pneumologie	Philippe Leuenberger, po et collaborateurs	28 Ci
Reins et voies urinaires, hypertension artérielle	Jean-Pierre Wauters, po Hans R. Brunner, po Hans-Jürg Leisinger, po et collaborateurs	33 Ci
Enseignement au lit du malade (ELM)		154 ELM

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE		
<i>(Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours-blocs)</i>		
Introduction au curriculum et évaluation		3 C
Apprentissage au raisonnement clinique (ARC) - Médecine	Peter Burckhardt, po Pascal Nicod, po	15 ARC
Interprétation d'ECG	Jean-Jacques Goy, pas	5 ARC
Chirurgie	Michel Gillet, po	10 ARC
Cours-bloc de chirurgie générale et chirurgie spécialités (2 semaines)	Michel Gillet, po avec la collaboration de Patrick Aebischer, po Pierre-François Leyvraz, po Nicolas de Tribolet, po Heinz Fankhauser, pe Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer René Chioléro, mer Michel Dutoit, mer Jean-Patrice Gardaz, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Patrick Ravussin, mer Olivier Reinberg, mer et collaborateurs	C
Clinique orthopédique	Pierre-François Leyvraz, po avec la collaboration de Michel Dutoit, mer Charles Gobelet, mer	10 C
Clinique pédiatrique	André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Matthieu, po Thierry Deonna, pas Claire-Lise Fawer, mer Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer	10 C
Cours-bloc de pédiatrie (2 semaines)	André Calame, po	C
Clinique propédeutique oto-rhino-laryngologique	Philippe Monnier, po	24 C
Cours-bloc d'oto-rhino-laryngologie (1 semaine)	Philippe Monnier, po et collaborateurs	C
Clinique propédeutique ophtalmologique	Leonidas Zografos, po Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer	24 C
Clinique dermato-vénérologique	Renato Panizzon, po Daniel Hohl, mer Florence Baudraz, me et collaborateurs	24 C
Clinique propédeutique d'obstétrique et de gynécologie	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, pas	56 C
Cours-bloc d'obstétrique et de gynécologie (1 semaine)	Pierre De Grandi, po avec la collaboration de Patrick Hohlfeld, pas Paul Janecek, mer Marc Germond, me Pierre-Jean Ditesheim, me Sylvain Meyer, mer Hansjörg Welti, me et collab.	C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Marcel-André Boillat, pas Fabio Levi, pas Bernard Burnand, mer	16 C
Génétique médicale	Graziano Pesca, po Daniel Schorderet, pas	12 C
Radiodiagnostic	Pierre Schnyder, po avec la collaboration de Angela Anderegg, pas Christian Hessler, pas Bertrand Duvoisin, mer François Gudinchet, mer Reto Meuli, mer Antoine Uske, mer	30 C
Radio-oncologie	René-Olivier Mirimanoff, po	9 C
Cours bloc de radiologie (1 semaine)	Pierre Schnyder, po	C
Médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, mer	5 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas avec la collaboration de Jean-Pierre Wauters, po	5 C
Pathologie spéciale	Fredrik Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Ricardo Laurini, pas Françoise Delacrétaz, mer Louis Guillou, me	10 C
Cours-bloc de médecine interne (3 semaines)	Peter Burckhardt, po avec la collaboration de Jérôme Brollaz, po André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Jean-Pierre Wauters, po Fulgencio Gomez, mer Daniel Thiébaud, mer Pierre-Michel Schmidt, me	C
Médecine générale	Alain Pécoud, po avec la collaboration de médecins praticiens	6 C
Policlinique médicale et thérapeutique médicale	Alain Pécoud, po avec la collaboration de Ferdj Lejeune, po Roger Darioli, pas Jean-Jacques Gonvers, pas Michel Burnier, mer	30 C
Gériatrie	Peter Burckhardt, po Christophe Büla, me et collaborateurs	10 C
Introduction à la psychiatrie	François Borgeat, po Henri Dufour, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Gérard Salem, mer Jacques Besson, me Jean-Michel Porret, me	17 C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
Cours-bloc de psychiatrie (2 semaines)	Gilbert Assal, po François Borgeat, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Pierre Baumann, pas Edmond Gilliéron, pas Elisabeth Fivaz, mer Gérard Salem, mer Jacques Besson, me Michel Gaillard, me Jean-Michel Porret, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Département et des Services de Psychiatrie	C
Urgences	Augustin Besson, mer avec la collaboration de Pierre-François Leyvraz, po Patrice Guex, pas René Chioléro, mer Jean-Léopold Michel, mer Marie-Denise Schaller, mer	15 C
Traumatologie de l'appareil moteur	Pierre-François Leyvraz, po avec la collaboration de Michel Gillet, po Nicolas de Tribolet, po Michel Dutoit, mer Charles Gobellet, mer Olivier Reinberg, mer	22 C
Sénologie	Christian Hessler, pas avec la collaboration de Pierre De Grandi, po Ferdj J. Lejeune, po R-O Mirmanoff, po Jean-Claude Givel, pas Patrice Guex, pas Fulgencio Gomez, mer Hansjörg Welti, me	8 C
Introduction à la rhumatologie	Alexander Kai-Lik So, po	12 C
Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Jacques Diezi, po Jean-Pierre Wauters, po Patrice Guex, pas	10 S
Médecine légale	Patrice Mangin, po Thomas Krompecher, mer Conception Brandt, me	20 C
Clinique neurologique	Alberto Albanese, po Julien Bogousslavsky, po	24 C
Enseignement au lit du malade (ELM)		30 ELM
Habilités cliniques (HC)		35 HC
Cours à option		
Génétique médicale	Graziano Pescia, po	20 C
Orthopédie	Pierre-François Leyvraz, po	9 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	4 C
Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger, po	5 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po	6 S
Auscultation cardiaque	Lukas Kappenberger, po	4 C
Immunologie clinique et allergologie	Philippe-Charles Frei, po	4 C

Programme des cours

4^E ANNÉE (SUITE)

Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi, po	10 C
Biomatériaux	Patrick Aebischer, po et collaborateurs de l'EPFL	30 C
Epidémiologie infectieuse	Patrick Francioli, po	8 C
Histoire de la médecine	Vincent Barras, pas	18 C
Médecine palliative	Patrice Guex, pas	8 C

Année d'études à option

5^E ANNÉE

Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande. Renseignements auprès du Secrétariat de l'Enseignement pré- et postgradué.

**Programme
des cours**

**Examen final
2^e et 3^e parties**

6^e ANNÉE		
Clinique chirurgicale	Michel Gillet, po avec la collaboration de Daniel Eglhoff, po Ferdj. Lejeune, po Hans-Jürg Leisinger, po Pierre-François Leyvraz, po Sebastian Reiz, po Ludwig K. von Segesser, po Nicolas de Tribolet, po Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer René Chioléro, mer Michel Dutoit, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer Rémi Schneider, mer André Jayet, me Olivier Moeschler, me	102 C
Séminaires de chirurgie	Michel Gillet, po avec la collaboration de Daniel Eglhoff, po Hans-Jürg Leisinger, po Pierre-François Leyvraz, po Sebastian Reiz, po Ludwig K. von Segesser, po Nicolas de Tribolet, po Jean-Claude Givel, pas François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer	20 S
Clinique dermato-vénéréologique	Renato Panizzon, po	20 C
Clinique ophtalmologique	Leonidas Zografos, po Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Carl Herbort, mer Georges Klaingut, mer	18 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Patrick Francioli, po Heikki Savolainen, po Marcel-André Boillat, pas Fabio Levi, pas Bernard Burnand, mer Jean Martin, mer	36 C
Economie de la santé	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean-Pierre Danthine, po Alberto Holly, po Roger Darrioli, pas	18 C
Clinique pédiatrique	André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Mathieu, po Thierry Deonna, pas Claire-Lise Fawer, mer Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer et collaborateurs	58 C
Médecine de catastrophe	Michel Gillet, po et collaborateurs	12 C

**Programme
des cours**

6^E ANNÉE (SUITE)		
Clinique neurologique	Alberto Albarese, po Julien Bogousslavsky, po avec la collaboration de Gilbert Assal, po Paul-André Despland, pas	26 C
Clinique de rhumatologie et réhabilitation	Alexander K.-L. So, po avec la collaboration de Jean-Charles Gerster, pas	38 C
Séminaires de pathologie	Fredrik Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Françoise Delacrétaz, mer Charlotte Fontolliet, me Louis Guillou, me Emilia Saraga, me et collaborateurs	54 S
Médecine légale (y. c. travaux en petits groupes)	Patrice Mangin, po Thomas Krompecher, mer Conception Brandt, me Laurent Rivier, me	40 C
Clinique otorhino-laryngologique	Philippe Monnier, po Ferdy J. Lejeune, po	42 C
Clinique gynécologique et obstétricale	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, pas Marc Germond, mer	26 C
Nosologie et thérapie psychiatriques (psychiatrie d'adultes, psychiatrie d'enfants et d'adolescents, psychogériatrie et neuropsychologie)	Gilbert Assal, po François Borgeat, po Henri Dufour, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Pierre Baumann, pas Edmond Gilliéron, pas Patrice Guex, pas Elisabeth Fivaz, mer Gérard Salem, mer Jean-Michel Porret, me et collaborateurs du Départe- ment et des Services de Psychiatrie	50 C
Psychiatrie clinique	François Borgeat, po Henri Dufour, po Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Jacques Besson, me Michel Gaillard, me Jean-Michel Porret, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Départe- ment et des Services de Psychiatrie	28 C
Médecine interne (clinique et policlinique médic.), pharmacologie clinique et thérapeutique médicale (enseignement coordonné) et collaborateurs de la PMU et du Département de médecine interne	Peter Burckhardt, po Jérôme Biollaz, po André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Rolf C. Gaillard, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Ferdy J. Lejeune, po Philippe Leuenberger, po	96 C

**Programme
des cours**

6^E ANNÉE (SUITE)

	Pascal Nicod, po Alain Pécoud, po Marc Schapira, po Jean-Pierre Wauters, po	
Séminaires de médecine interne	Peter Burckhardt, po André Blum, po Pascal Nicod, po Alain Pécoud, po et collaborateurs	12 S
Médecine générale avec la collaboration de médecins praticiens	Alain Pécoud, po	6 C
Séminaires de radiologie (enseignement par groupes)	Pierre Schnyder, po Christian Hessler, pas et collaborateurs du Service de radiodiagnostic	27 S
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	4 C

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS

Aubin BALMER	Ophthlmo-pédiatrie
Laurent BARRELET	Chimiothérapie des tumeurs solides
Jean-Daniel BAUMGARTNER	Urgences en maladies infectieuses
Jean-Pierre BERGER	Les comas métaboliques
Gilles BERTSCHY	La thérapeutique psychopharmacologique des troubles de l'humeur
Kamel P. BESSEGHIR	Rein et médicaments
Augustin BESSON	Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée
Angelika BISCHOF DELALOYE	Application des radio-isotopes en médecine d'urgence
Georges-Antoine BOREL	Maladies fonctionnelles digestives
Mohamed BOUMGHAR	Pathologie chirurgicale du médiastin
Franz BUCHEGGER	Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer
Bernard BURNAND	Épidémiologie clinique
Michel BURNIER	Le rein - cible et cause de l'hypertension artérielle
René CHIOLÉRO	Médecine intensive chirurgicale
Stéphanie CLARKE-HOSEK	De l'organisation fonctionnelle du cortex cérébral aux fonctions cognitives
Peter CLARKE	Développement du système nerveux
Irène CORTHEZY-THEULAZ	Helicobacter pylori. De la recherche fondamentale à la clinique. L'aventure lausannoise aboutira-t-elle à un vaccin efficace chez l'homme ?
Philippe COUCKE	Radiobiologie clinique
Françoise DELACRÉTAZ	Hématopathologie
Giuseppe DEL GIUDICE	Bases immunologiques des vaccinations
Michel André DUCHOSAL	Immuno-hématologie et médecine de transplantation
Nicolas DUCREY	Pathologie de l'orbite
Michel DUTOIT	Pathologie orthopédique du rachis de l'enfant et de l'adolescent
Bertrand DUVOISIN	Imagerie de la sphère O.R.L.
Jean-François ENRICO	Médecine d'urgence extra-hospitalière
Claire-Lise FAWER	Développement des nouveau-nés à risque techniques d'investigation de la naissance à cinq ans
François FEIHL	Physiopathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive
Jean-William FITTING	Exploration fonctionnelle dans l'insuffisance respiratoire
Elisabeth FIVAZ	La communication non verbale en clinique
Martin FROMER	De l'arythmie cardiaque banale à la mort subite
Jean-Patrice GARDAZ	Techniques spéciales en anesthésiologie

**Programme
des cours**

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

Jacques GASSER	Histoire de la neurologie, de la psychiatrie et des neurosciences
Marc GERMOND	Médecine de la reproduction
Joseph GHIKA	Pathologie des mouvements en neurologie
Nicolas GILLIARD	Le système respiratoire en anesthésie-réanimation
Charles GOBELET	Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et technique de rééducation
Claude GODARD	Pédiatrie générale ambulatoire pour le futur praticien
Fulgencio GOMEZ	Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophysogonadique
François GUDINCHET	Apport des techniques radiologiques nouvelles à la radiologie pédiatrique
Rose-May GUIGNARD	Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive
Daniel HAYOZ	Hémodynamique et biologie de la paroi artérielle
Carl P. HERBORT	Maladies oculaires inflammatoires et virales
Daniel HOHL	La biologie moléculaire de l'épiderme et les troubles de la kératinisation chez l'homme
Patrick IYNEJIAN	Médecine moléculaire du diabète sucré
Paul JANECEK	Traitement micro-chirurgical de la stérilité d'origine utéro-tubo-ovarienne
Cornelius Victor JONGENEEL	Immunogénétique moléculaire - aspects médicaux
Martine JOTTERAND	Cytogénétique et cytotaxonomie
Thomas KROMPECHER	Les problèmes médico-légaux dans la pratique quotidienne
Egbert O. KRUIHOF	Protéolyse extracellulaire Régulation et conséquences pathophysiologiques
Thierry KUNTZER	Neuropathies focales, plexopathies et syndromes radiculaires
Serge LEYVRAZ	Evolution des traitements de chimiothérapie
Pierre-William LOUP	Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive
Gaston-François MAILLARD	Plasties et reconstructions orbito-palpébrales
Mary-Louise MARCO-DUTOIT	Audiophonologie et phoniatrie
Jean MARTIN	Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques
Marco MERLINI	Techniques de chirurgie générale utilisant l'implantation de matériel et de dispositifs artificiels
Reto Antoine MEULI	Principes de base et applications de l'imagerie numérique en radiologie
Sylvain MEYER	Le diagnostic et le traitement de l'incontinence urinaire et des troubles statiques des organes pelviens chez la femme
Pascal MEYLAN	Pathogenèse des infections à virus de l'immunodéficience acquise humaine (VIH)
Pierre-André MICHAUD	Santé des adolescents: des besoins et des réponses spécifiques
Jean-Léopold MICHELI	Pédiatrie d'urgence
Pierre MICHETTI	Immunité mucoale et vaccination orale introduction et concepts généraux
Judit MIKLOSSY	La dégénérescence du système nerveux central
Michel MONOD	Chapitres de mycologie médicale
Philippe MOREILLON	Bactéries et antibiotiques — Pathogenèse bactérienne
François MOSIMANN	Aspects chirurgicaux de la transplantation d'organes
Jürg NUSSBERGER	Biochimie du système cardiovasculaire
Maurice PAYOT	Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique
Bernard PELET	Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant
Ralf POLIKAR	Répercussions cardiovasculaires de quelques affections endocriniennes
Jean-Michel PORRET	Le rêve et la métapsychologie: l'ancien et le nouveau
Lalaonirina RAKOTOMANANA	Biomécanique de l'appareil locomoteur
Patrick RAVUSSIN	Anesthésie et réanimation neurochirurgicales
Olivier REINBERG	Traumatologie pédiatrique
Marianne REYMOND	La neuroendocrinologie des fonctions reproductrices et thyroïdiennes: aspects expérimentaux et cliniques
Beat RIEDERER	La structure et les fonctions du squelette cellulaire

**Programme
des cours**

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

Eric ROUILLER	Voies auditives centrales : codage de l'information acoustique (comparaisons avec d'autres modalités sensorielles)
Michel ROULET	Nutrition pédiatrique
Gérard SALEM	L'approche thérapeutique de la famille
Marie-Denise SCHALLER	Médecine intensive
Urs SCHERRER	Régulation réflexe du système cardio-vasculaire
Laurent SCHILD	Les canaux ioniques membranaires: aspects pharmacologiques et biophysiques
Rémi Pascal SCHNEIDER	Infections en chirurgie
Yves SCHUTZ	Bases physiologiques de la nutrition
Dominique SCHWANDER	Perfusions et nutrition intraveineuses
Philipp H. SHAVV	Gènes suppresseurs de tumeurs
Bernard SORDAT	Le phénotype tumoral invasif et métastatique
François SPERTINI	Les maladies de système
Olivier Spertini	Régulation de la fonction et de la localisation des cellules hématopoïétiques par les molécules d'adhésion
Friedrich STIEFEL	L'approche bio-psycho-sociale. rêve, nécessité ou réalité ?
Luc TAPPY	Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique
Daniel THIÉBAUD	Physiopathologie et diagnostic des affections du métabolisme phospho-calcique interfaces de la biologie cellulaire osseuse et de l'endocrinologie
Jean-Daniel TISSOT	L'immuno-pathologie et la médecine transfusionnelle
Gustave TURINI	Urgences hospitalières en médecine interne
Antoine USKÉ	Sémiologie neuroradiologique
Daniel VAN LINTHOUDT	Mécanismes physiopathologiques de l'arthrose et possibilités thérapeutiques
Erwin VAN MEIR	Neuro-oncologie moléculaire et expérimentale
Guy VAN MELLE	Statistiques. une introduction biomédicale
Vladimir VON FUEDNER	Immuno-oncologie expérimentale et clinique
Gérard WAEBER	Diabétologie expérimentale
Ibtissam WALTER BARAKAT	Les cultures de tissus et leur application clinique et expérimentale
Pierre DE WERRA	Diagnostic différentiel en néphrologie clinique
Ferdinand WULLIEMIER	Les stades de développement bio-psycho-spirituels de l'être humain, leurs états de conscience correspondants, leurs troubles et leurs thérapeutiques
Bertrand YERSIN	Alcool et médecine
Anne ZURN	Dégénérescence et régénérescence dans le système nerveux: aspects cellulaires et moléculaires

Adresses utiles**Institutions proches ou associées**

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL	FAX
--------------	---------	-----	-----

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 48 02	692 48 45
Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)	BFSHI 1015 Lausanne	692 28 50	692 28 55
Centre d'éducation permanente (CEP)	Bâtiment de pharmacie 1015 Lausanne	691 11 31	691 11 33
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)	1015 Lausanne	693 11 11	693 43 80
Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes	Ferme de Dorigny 1015 Lausanne	692 20 90	692 20 95
Institut suisse de droit comparé (ISDC)	Dorigny 1015 Lausanne	692 49 11	692 49 45
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)	Maladière 21 1022 Chavannes	691 06 56	691 08 88
Institut Ludwig de recherche sur le cancer	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 59 66	692 44 74
Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 58 58	692 69 33
International Institute for Management Development (IMD)	Ch. de Bellerive 23 1001 Lausanne	618 01 11	618 07 07

Adresses diverses

Bureau de construction de l'Université à Dorigny (BUD)	Château de Dorigny 1015 Lausanne	691 53 61	
Commission locale de la recherche scientifique (Fonds national)	BEP 1015 Lausanne	692 20 80	692 20 85
Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC)	Rue de la Barre 8 1014 Lausanne	316 35 02	316 35 06
Fédération des associations d'étudiants (FAE)	BFSHI 1015 Lausanne	692 25 91	692 25 92
Fondation Maisons pour étudiants	Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	617 81 54	
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	316 33 70	
Société académique vaudoise (SAV)	1, av. Montbenon 1002 Lausanne	312 83 31	312 77 21